

L'ECHO DE MONTVALEZAN

TARENTEISE, SAVOIE, ALPES

Revue municipale
annuelle 2023

MAIRIE DE MONTVALEZAN



SOMMAIRE

VIE PRATIQUE	4	Les Galopins	71
Infos Pratiques	4	Domaine Skiable La Rosière - Bilan et nouveautés été	72
Les Chiffres Clés de la commune	5	Domaine Skiable La Rosière—Je Skie au Soleil	73
Etat Civil	6	Domaine Skiable La Rosière—les Recrues	73
France Services	8	Pourquoi le télésiège Dahu en 2023 ?	74
VIE MUNICIPALE	9	Le Mot des Ecoles de Ski- l'ESF	75
Le Mot du Maire	9	Les 60 ans de l'ESF	76
Trombinoscope du Conseil	10	Le Mot des Ecoles de Ski - Evolution 2	78
Nos élus, nos Représentations	11	Le Mot des Ecoles de Ski - OriginAlps	79
Trombinoscope du Personnel	12	Le Mot des Ecoles de Ski - Oxygène	80
Le Portrait de Denis BENOD	15	VIE MOBILE	81
Un Nouveau Poste, Gardien de la MDS	16	Bilan de l'Hiver 2022-2023 avec LRMM	81
Nouveau Réservoir—Captage de la Traversette	17	Pierre DENIMAL, un Employé qui Mise à Pied	83
Chrono Album Réservoir de la Traversette	18	Ma Saison sans Voiture	84
Travaux et Investissements	19	Politique de Stationnement Payant, le Bilan	85
Travaux en Régie Communale	21	CCHT, Co-Voiturage, une Nouvelle Plateforme	86
Visite du canal de l'Airel Neuf	22	Nos Routes, Travaux de Voirie 2023	87
Déneigement, les Coûts	25	Aménagement Traversée Station 2023-2024	88
Carte des Armoires Incendies et Défibrateurs	26	Une borne de recharge –Voitures Electriques	89
Trombinoscope des Armoires Incendies	27	VIE ENVIRONNEMENTALE	90
Sécurité— Exercice défense incendie	28	Le Label Flocon Vert	90
Sécurité des Routes	29	Eclairage Public et Transition Energétique	95
Sécurité— Formation aux Premiers Secours	30	Régie Electrique de Montvalezan et Environnement	96
Les Personnalités de Montvalezan	31	Rencontre avec Alexandre DAUM, Garde Forestier	97
VIE CONNECTEE	32	Faune Sauvage, une Rencontre Passionnante	102
La Fibre est enfin arrivée	32	Le SAHI pour mieux traiter nos eaux usées	103
Vos supports d'Informations—Mairie	33	Fleurissement—Concours Communal	104
Vos supports d'Informations- La Rosière Tourisme	34	Domaine Skiable La Rosière et Environnement	105
Vos supports d'Informations—REM	35	CCHT—Gestion des Déchets	106
Vos supports d'Informations—CCHT	36	VIE SOCIALE	108
VIE ECONOMIQUE	37	Octobre Rose—Match Caritatif de Hockey	108
Budgets Mairie consolidés	37	Crèche Les P'tits Mouzets, Marion COLLADO	109
Budget Mairie—Analyse détaillée	38	Crèche Les P'tits Mouzets, 10 ans Déjà	110
Zoom THRS—Taxe Habitation Résidences Secondaires	39	CCHT—Mission Accessibilité pour Tous	111
Taxe de Séjour	40	Un Engagement Fort pour le Confort d'Usage	112
La Chasse aux Subventions	43	Aînés—Noéline notre Chargée de Bonheur	113
Régie Electrique de Montvalezan	44	Jeunes—Aider nos Jeunes pour leur Avenir Pro	114
Agriculture, Concours Agricole de Paris	46	Mémoire - Cérémonies du 8 mai et du 1er juillet	116
Travailleurs saisonniers, le vivier de notre activité	47	Mémoire - Cérémonies du 11 novembre	117
CCHT—Projet de Territoire	49	Mémoire - 900 ans de la Canonisation de St-Bernard	117
VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE	51	VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	119
Activité du Service Urbanisme	51	Les Classes de notre Ecole Primaire	119
Les Permis délivrés en 2023	52	Excursion à Lyon - Carnet de Voyage	120
Local de l'étage de l'Extension de la MDS	56	Ce que la commune consacre à son Ecole	122
Mc Kinley—Le Mot du Maître d'Ouvrage	57	VIE SPORTIVE	123
Vers un Centre de Classes de Découverte	58	La Bike Week	123
Le Label « Signature La Rosière »	59	La montée Cyclo Séez - Col du Petit-St-Bernard	124
Rénover, un Enjeu pour la station et les copros	60	La Balade du Roc Noir	125
Les Alpages, retour sur un pari réussi	61	Le Trail Blanc de La Rosière	126
Fort de la Redoute Ruinée	62	Le Trail de La Rosière, Bientôt 10 ans	127
Logement des Saisonniers, vers La Brindze III	63	Le Trail de La Rosière, Réactions	128
VIE TOURISTIQUE	64	Office de Tourisme - Nos Ambassadeurs Sportifs	130
Pourra-t-on Skier à La Rosière en 2050 ?	64	VIE CULTURELLE	132
Inauguration de La Pause	65	L'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise à La Rosière	132
Le Domaine Skiable—Le Restogolf—Golf	66	Le Festival Musica Ricercata, Première Edition	133
Le Centre Equestre, Exploitation	67	Littérature—Un Roman autour de Montvalezan	134
Le Tennis, Exploitation	68	VIE ASSOCIATIVE	135
Office de Tourisme , Recrues et nouvel Administrateur	69	Le Soutien de la Mairie et du CCAS aux Associations	135
Office de Tourisme, Activités	70	Le Mot des Associations Locales	136

VIE PRATIQUE

INFOS PRATIQUES

Horaires mairie

Accueil physique et téléphonique

Lundi, mardi et mercredi : 9h/12h—14h/16h30

Jeudi : 14h/16h30 ; Vendredi : 9h/12h

Service Urbanisme (accueil physique)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 14h/16h30

Horaires déchetterie

Eté (1er avril—31 octobre)

Mardi et jeudi : 9h/12h

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 13h30/18h

Hiver (1er novembre - 31 mars)

Mardi, jeudi et samedi 13h30/17h15

NUMEROS UTILES

Services municipaux

Accueil & état-civil : 04.79.06.84.12

Service urbanisme : 04.79.06.89.79

Service foncier : 04.79.06.89.81

Service recettes : 04.79.06.89.82

Service comptabilité/finances : 04.79.06.61.31

Services techniques : 04.79.06.83.91

Astreinte service technique (urgences ; hors horaires d'ouverture de la mairie): 06.81.44.69.39

ASVP (en saison) : 06.07.41.03.16

Service des Eaux (ECHM) : 09.67.38.44.26

Régie Electrique : 04.79.06.84.45

Astreinte Régie Electrique : 06.32.55.85.38

Ecole Primaire : 04.79.06.83.09

Crèche Les P'tits Mouzets : 09.67.38.44.26

Station La Rosière

Office de Tourisme : 04.79.06.80.51

Agence Postale : 04.79.06.83.39

Espace Médical : 04.79.55.15.06

Pharmacie : 04.79.06.86.00

Urgences

Hôpital de Bourg-Saint-Maurice : 04.79.41.79.79

Gendarmerie: 04.79.07.04.25 / Pompiers: 18 ou 112

Revue annuelle d'information de la commune de Montvalezan— 550 exemplaires

Impression locale respectueuse de l'environnement, Imprimerie EDELWEISS : 04.79.07.05.33—73700—Bourg-Saint-Maurice, Utilisation d'encre à bases VEGETALES; Presses robotisées imprimant SANS ALCOOL; Papiers 100% RECYCLÉS ou issus de FORETS A GESTION DURABLE; RECYCLAGE de l'ensemble des chutes de papiers et déchets.

Conception, réalisation et mise en page : Jean-Claude FRAISSARD, Maire ; Catherine GARANDEL ; Didier CHARVET, Manon CERDAN, Flavie DUBUS, Pierre DENIMAL, Virginie ALLUT, Emma TAMPON et les Services de la Mairie.



RECENSEMENT MILITAIRE (JDC) — Entre 16 ans et 25 ans

La JDC est une étape clé à ne pas manquer ! Le certificat est obligatoire pour passer : vos examens; vos concours; pour vous engager dans l'armée. Grâce à MAJDC.FR vous pouvez découvrir la JDC, poser vos questions, télécharger votre convocation et attestation à l'issue de la JDC, changer la date de votre JDC, demander une exemption, être guidé jusqu'au site de convocation.

VIE PRATIQUE



728 habitants au 1er janvier 2023 répartis sur l'ensemble de la commune



123 jeunes (<18 ans) au 1er janvier 2023



42 ETP¹ comprenant les services administratifs, les services techniques, la crèche, ...



1 417 abonnés sur illiwap au 1er octobre 2023



34 hameaux-villages et 17 lieux-dits



14 chapelles, chacune vouée à un Saint particulier



La commune s'étend



22.73 kilomètres de voiries communales avec enrobés



37 kilomètres de linéaire de ruisseaux et canaux



2 586 hectares de surface communale



1 033 hectares de surface agricole



625 hectares de surface boisée



13 810 lits touristiques dont environ 7 700 lits de professionnels



33 remontées mécaniques² sur l'ensemble du domaine San Bernardo



154 kilomètres de piste de ski alpins certifiés exacts³ dans l'espace La Rosière San Bernardo

1 - ETP = Equivalent Temps Plein ; 2 - Ne comprend pas les tapis mécaniques ; 3 - Méthode certifiée de Christoph Schrahe (méthode en trace directe)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bébé est enfin arrivé !

Bidwell Charlotte née le 10 janvier 2023



MARIAGES

Nous souhaitons une très belle vie à deux à :

LIOGIER David & SEGARRA Lucie mariés le 13 janvier 2023

NOIR Corinne & VOINSON Christelle mariées le 25 mars 2023

POYRAZ Kivanç & BABAK Tetiana mariés le 14 avril 2023

PRUD'HOMME Virginie & Héon Dave mariés le 02 juin 2023

FRISON Anthony & DRAPS Marjorie mariés le 15 juin 2023

VIGNES Arnaud & BRAULT Maël mariés le 24 juin 2023

GAUTHIER Philippe & HARLÉ Chloé mariés le 14 août 2023

MORET Quentin & GAIDE Céline mariés le 22 juillet 2023

JONES Morgan & HJORT Anne mariés le 25 octobre 2023

CORNIL Thibault & PEYRE Anne-Laure mariés le 02 décembre 2023

POLLET François & COUSINIER Aude mariés le 09 décembre 2023

JANIN Xavier & SERRE Camille mariés le 16 décembre 2023

PETIT Xavier & MAUMY Vanessa mariés le 28 décembre 2023



PACS

Nous souhaitons une très belle vie à deux à :

BOUSSEAU Paul & GIRARD Julie pacés le 10 février 2023



DECES

Toutes nos pensées de réconfort aux familles et aux proches.

GAIDET née GAIDOZ Léa décédée le 03 mars 2023

GAIDET Odette décédée le 12 avril 2023

ARPIN Joseph décédé le 10 mai 2023

GAIDET née POSSOZ Marie Thérèse décédée le 17 mai 2023



Afin de respecter la *Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD)*, la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements (naissances, pacs, mariages et décès) sur le bulletin municipal. S'il n'y a pas de consentement, il n'y a pas publication.

ETAT CIVIL

Mairie de Montvalezan

- Demande d'actes d'Etat Civil
- Mariage
- Reconnaissance
- PACS
- Recensement

Horaires d'ouverture au public du service Etat-Civil de la mairie

Du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-16h30

Jeudi : 14h-16h30

Vendredi : 8h-12h

Tél. 04 79 06 84 12

Mairie de Bourg-Saint-Maurice

- Carte d'identité sur RDV
- Passeport sur RDV

Horaires d'ouverture au public du service Etat Civil de la mairie

Lundi : 13h30-17h (fermé le matin sauf pour les déclarations de naissance, reconnaissance et décès)

Du mardi au vendredi :- 9h-12h et 13h30-17h (sauf vendredi fermeture à 16h30)

Tél. 04 79 07 23 33



Nouveauté !

La mairie de Tignes s'est équipée au début de l'été d'un **dispositif de recueil pour la délivrance de carte nationale d'identité et/ou passeport**.

Ce nouveau service est ouvert : du mardi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 17h (sauf jours fériés).

Le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous est inférieur à une semaine. (Source : Mairie de Tignes - 16/08/2023)

Plus d'infos : <https://www.mairie-tignes.fr/17881-carte-d-identite-passeport.htm>



Renouvellement d'un passeport à l'étranger : Procédure dématérialisée ; Expérimentation

Le décret n° 2023-998 du 27 octobre 2023 porte expérimentation de la procédure dématérialisée de demande de renouvellement d'un passeport. L'expérimentation vise à faciliter les démarches administratives des Français de l'étranger, dont les déplacements auprès des ambassades et consulats sont parfois longs et coûteux. Cette expérimentation débute à compter du 1^{er} mars 2024 et prend fin le 28 février 2025.

Le saviez-vous ?

Pour une première demande ou un renouvellement de titre d'identité, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/>



Pour toutes vos démarches en ligne :

 **Service-Public.fr**
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Le site officiel de l'administration française



À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales...

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une maison France services.

Un lieu d'accueil personnalisé pour informer et accompagner dans les démarches administratives concernant les 9 partenaires : Pôle Emploi,

- CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail)
- CAF (Caisse d'Allocation Familiale),
- Assurance maladie,
- MSA (Mutualité Sociale Agricole),
- La Poste,
- ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés),
- Point justice,
- Finances publiques

2 conseillères France services :

- Accueil, information de 1^{er} niveau, orientation
- Aide aux dossiers administratifs, démarches en ligne
- Prise de RDV, mise en relation facilitée avec 9 partenaires du service public.

Permanences des partenaires :
Pôle Emploi, conciliateur de justice, SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).



Où nous trouver

40 avenue Haute Tarentaise
73700 Bourg Saint Maurice

Où nous joindre

04.84.79.04.99

Le Saviez-Vous ?

Permanences tous les 3^{èmes} mardis du mois de 9h à 12h à la mairie de Montvalezan ou à l'Office de Tourisme.

Horaires de Bourg Saint Maurice

Espace numérique en accès libre :

3 ordinateurs, une imprimante scanner, un téléphone, accès WIFI.

Lundi	8h30-12h00	Sur RDV uniquement 13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	13h30-17h00
Jeudi	Sur RDV uniquement 8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé

Le Mot du Maire



Après les années d'incertitude, la situation financière de la commune s'améliore.

Les investissements vont de nouveau se poursuivre avec, sans cesse, la volonté d'améliorer le cadre de vie de nos habitants et les conditions de travail des personnels communaux. Ces préoccupations sont des éléments indispensables au maintien de l'attractivité de notre commune de Montvalezan La Rosière.

Consécutivement à l'audit réalisé par Mountain Riders sur l'ensemble de notre commune, son comité de Labellisation nous a attribué le Label Flocon Vert. La démarche repose sur le développement durable et ses grands piliers, l'environnement, l'économie, le social, ainsi que sur la gouvernance et les actions collectives. Il vient récompenser toutes les actions et initiatives déjà mises en place sur notre commune sur ces thématiques. A nous tous, chargée de mission, comité de suivi, ateliers, socios pros, habitants et vacanciers en s'appuyant sur les engagements pris collectivement, de faire vivre et évoluer ce label. Merci à toutes et tous, Régie Electrique de Montvalezan, Office de Tourisme, Domaine Skiable de La Rosière, élus et services pour cette belle réussite.

Par ailleurs, le Conseil Municipal engage une réflexion sur les locaux de travail des services administratifs et techniques. Mis en attente sous la période COVID , ce

dossier devient une priorité. Le manque de place, la vétusté et la fonctionnalité doivent être améliorés.

Toujours dans un souci de diversifier notre clientèle touristique, et faire découvrir la montagne et notre destination aux jeunes générations, le projet de création d'un centre de classes de découvertes fait l'objet d'une attention toute particulière. Je me réjouis de l'accompagnement du Département de La Savoie sur ce projet ainsi que du soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes et des différents organismes institutionnels.

Autre bonne nouvelle, notre chargée de bonheur (service civique lien et présence) est arrivée et a pris ses fonctions. Après une année d'interruption pour défaut de candidature adaptée, Noéline a été recrutée pour assurer cette mission auprès de nos aînés. Je lui souhaite la bienvenue.

Je remercie tous les services, agents de la collectivité, les élus pour leur engagement au service de l'intérêt général ainsi que tous ceux qui ont œuvré à la rédaction de notre revue annuelle, l'ECHO 2023.

Bonne lecture à toutes et tous.

Bonnes fêtes de fin d'année, bonne saison à venir.

Tous mes vœux de bonheur pour 2024, bonne année !

Jean-Claude Fraissard

VIE MUNICIPALE

Trombinoscope du Conseil Municipal



FRAISSARD
Jean-Claude
Maire



GAIDE Thierry
1^{er} Adjoint à
l'Environnement,
Travaux, Eau



MAITRE Jean-Pierre
2^{ème} Adjoint aux
Finances



GAIDET Sébastien
3^{ème} Adjoint au
Tourisme, Sport
et Culture



VIGNES Thierry
4^{ème} Adjoint à
l'Urbanisme, Services à
la Population et
Associations



DAVISON Faye
Conseillère municipale



FRAISSARD
Christophe
Conseiller municipal



GAIDE Stéphane
Conseiller municipal



GAIDET Thibault
Conseiller municipal



GARANDEL Catherine
Conseillère municipale



HANICOTTE Laurent
Conseiller municipal



MAITRE Dominique
Conseiller municipal



MAITRE Grégory
Conseiller municipal



MAZE Pierre
Conseiller municipal



VILLIOD Odile
Conseillère municipale

Nos Élus, Nos Représentations

MAIRIE DE MONTVALEZAN



Les Commissions Communales

La Commission Finances

Jean-Claude FRAISSARD
Jean-Pierre MAITRE
Christophe FRAISSARD
Thierry GAIDE
Sébastien GAIDET
Catherine GARANDEL
Laurent HANICOTTE
Thierry VIGNES
Thibault GAIDET



La Commission d'Urbanisme

Jean-Claude FRAISSARD
Thierry VIGNES
Thierry GAIDE
Thibault GAIDET
Catherine GARANDEL
Grégory MAITRE
Jean-Pierre MAITRE
Pierre MAZE



La Commission Tourisme et Sports

Jean-Claude FRAISSARD
Sébastien GAIDET
Faye DAVISON
Catherine GARANDEL
Thierry GAIDE
Thibault GAIDET
Stéphane GAIDE
Laurent HANICOTTE
Pierre MAZE



La Commission Environnement, Travaux, Eau et Agriculture

Jean-Claude FRAISSARD
Thierry GAIDE
Faye DAVISON
Odile VILLIOD
Thibault GAIDET
Stéphane GAIDE
Grégory MAITE
Jean-Pierre MAITRE
Dominique MAITE
Christophe FRAISSARD



La Commission Cimetière

Jean-Claude FRAISSARD, Odile VILLIOD,
Christophe FRAISSARD, Arlette NOIR



Le Centre Communal d'Action Sociale

Jean-Claude FRAISSARD
Catherine GARANDEL
Odile VILLIOD
Laurent HANICOTTE
Arlette NOIR
Magalie VINSON
Marguerite ARPIN



Les Commissions Intercommunales

La Commission Eau et Assainissement

Jean-Claude FRAISSARD
Thierry GAIDE



La Commission Transport—Mobilité— Habitat

Jean-Claude FRAISSARD
Thierry GAIDE
Thierry VIGNES
Laurent HANICOTTE



La Commission Développement Economique, Rural—Digital—Abattoir—Chambre Funéraire

Jean-Claude FRAISSARD
Sébastien GAIDET



La Commission Petite Enfance— Relais Maternelle— Personnes âgées—Enfance services—Solidarité personnes

Jean-Claude FRAISSARD
Catherine GARANDEL



La Commission Culture et Patrimoine

Jean-Claude FRAISSARD
Faye DAVISON



La Commission Transition - Ecologique — Agriculture—Bio Diversité

Jean-Claude FRAISSARD
Christophe FRAISSARD



La Commission Enfance-Jeunesse—Sport

Jean-Claude FRAISSARD
Pierre MAZE



La Commission Accessibilité

Thierry GAIDE



Trombinoscope du Personnel



ALLUT Virginie
Assistante
Service Urbanisme



ANGLESI Alison
ASVP
Saisonnère



AVILL Hannah
ATESEM
Ecole



BEELLEN Françoise
Agente d'Entretien
Ecole et Crèche



BOUCARD Amandine
Agente Comptable
Chargée de recettes



BOULARD Stéphane
Chauffeur PL Saison
Services Techniques



BRIERE Xavier
Chauffeur de Bus
Services Techniques



BURGOT Catherine
Agente Scolaire
Ecole



CANTEGREL Anne-Isabelle
Infirmière
Crèche



COLLADO Marion
Educatrice Jeunes Enfants
Crèche



CERDAN Manon
Assistante de Direction
Services Techniques



CHARVET Didier
Directeur Général
des Services



CHÉRANCÉ Audrey
Accueil et état civil



COLZY Léa
Agente de Crèche Saison
Crèche



COUVREUR Justine
Agente Technique- Saison
Services Techniques



DELSART Jean-René
Gardien Maison du Ski-Saison
Services Techniques



DENIMAL Pierre
Responsable du
service Urbanisme
Foncier Juridique



DUBUS Flavie
Service Foncier
Juridique



DUFOUR Thierry
Agent technique
Services Techniques



DUPREZ Mehdi
Chauffeur de bus
Régie de Transports LRMM

VIE MUNICIPALE

Trombinoscope du Personnel



DREYFUSS Gillian

Agente Comptable
Service Finances



EVANS Fiona

Intervenante Anglais
Ecole (PS à CM2)



FRAISSARD Christelle

Responsable
Ressources Humaines



GAIDET Heidi

Apprentie
Statistiques et données



GAIDET Joël

Agent Technique
Services Techniques



GENTIS Adrien

Chauffeur Engins—Saison
Services Techniques



GIMBRET Philippe

Responsable
du Service Finances



GOGNIES Thibaut

Mécanicien
Services Techniques



GRAVELAT Franck

Chauffeur PL—Saison
Services Techniques



GUIBERTEAU Kévin

Gardien Maison du Ski—Saison
Services Techniques



GUYOT Boris

Chauffeur Engins—Saison
Services Techniques



HAWICK Graeme

Agent Technique—Saison
Services Techniques



JOLY Lucas

Agent Technique—Saison
Services Techniques



KOCH Thomas

Chauffeur Engins —Saison
Services Techniques



KOCSIS Sylvie

Agente de Crèche
Crèche



LEON Myriam

Auxiliaire Puéricultrice
Crèche



LE GUERNEVE Gaëlle

ATSEM
Ecole



L'HERBIER Flora

ASVP
Police Municipale



LE ROUZIC Noéline

Chargée de Bonheur
Service civique Aïnés



MAGNANI Yann

Directeur des
Services Techniques

Départs : FUDRAL Elisabeth, POTVIN Olivier, ROSTAING Sylvie, MAILLARD Eric, et VIGNES Brice— Bonne Continuation à toutes et tous !

VIE MUNICIPALE

Trombinoscope du Personnel



MANNEQUIN Mark

Agent Technique
Services Techniques



MINISINI Clémence

Agente Scolaire
Ecole



MISSY Gilles

Agent Technique- Saison
Services Techniques



MOLIN Jean

Agent Technique-
Services Techniques



PAPET Loïs

Chauffeur Engins - Saison
Services Techniques



PARISIO Antonin

Agent Technique
Services Techniques



PATRY Xavier

Agent Technique
Services Techniques



PIETRASANTA Sara

Service à la Population



PONCELET Julien

Adjoint RCTM
Services Techniques



POSSOZ Sylviane

Agente Scolaire
Ecole



RECORDON Martine

Agente Comptable
Chargée de dépenses



SALVATORI Pierre

Agent Technique
Services Techniques



SAVART Philippe

ASVP—Saison
Police Municipale



SORNET Stéphan

Responsable CTM
Services Techniques



STAROSTA Lionel

Chef
Police Municipale



TAMPON Emma

Assistance ECHO



VALLIER Sophie

Agente Crèche—Saison
Crèche



VILLENAVE Charline

Adjointe au Chef
Police Municipale



ZARWANSKI Damien

Agent Technique
Services Techniques

Départs : Petja AJDISEK, Rémi ATZENI, Alice BATAGLIA, Denis BENOD, Faustine CROZ, Philippe CUENOT, Patricia GAUTHIER, India KOC SIS, Sami NOLEAU Christophe MERENDET, Tony VIDON — *Bonne Continuation à toutes et tous !*

Interview

Portrait de Denis Benod, agent des Services Techniques

Après 17 ans en Mairie de Montvalezan, Denis est reparti sur ses terres d'origine, le plateau d'Hauteville, dans le Bugey.



MLR – C'est aujourd'hui l'une des dernières journées de déneigement avant ton départ. Quel est ton état d'esprit ?

Denis BENOD – « C'est presque inattendu cette chute de neige au mois de mars après l'une des saisons les moins enneigées de ma carrière Montvalezanaise. Je suis content de retrouver la neige. »

MLR – Qu'est-ce qui t'avait motivé à quitter ta région d'origine pour nous rejoindre ?

Denis BENOD – « C'était venir vivre en montagne. Je fais du trail et de la rando. Je voulais vivre la montagne à l'année. Cela m'intéressait beaucoup et c'est pour ça que j'étais heureux de venir ici, à La Rosière où le panorama est extraordinaire. C'est une très belle station. »

MLR – Avant de postuler, connaissais-tu La Rosière ? Ou était-ce par hasard en découvrant notre annonce de recrutement ?

Denis BENOD – « Je connaissais La Rosière car, tout jeune, j'avais fait une journée de ski avec les copains. C'est un peu par hasard que je me suis retrouvé là. J'avais écrit plusieurs courriers pour trouver une mutation. Je me suis retrouvé à l'entretien d'embauche à Montvalezan au printemps 2006 et suis arrivé en juillet. C'est un concours de circonstances. »

MLR – Quelles ont été tes missions principales ?

Denis BENOD – « Le déneigement de la station sous les ordres de Baptiste. Et un peu plus tard, la mission «sentiers», et la création des boucles de randonnée. Ça m'a vraiment plu, c'était super ! Il y a eu des passages à inventer... J'ai mis en place toute la signalétique et j'ai rénové des tronçons. »

MLR – Parmi toutes ces missions, quelle était celle que tu préférerais ?

Denis BENOD – « Je pense que c'est le déneigement en début de saison, quand il y a de grosses chutes fin novembre - début décembre. Ce qui m'a le plus amusé, ce sont les interventions exotiques comme la chute de neige du 25 septembre ou celle du 1^{er} juin. Ces missions sont très valorisantes, on fait notre mission de service public au sens propre, on est là, on aide. »

MLR – Quels sont tes meilleurs souvenirs de travail ?

Denis BENOD – « Je pense que c'est le Tour de France. C'est un évènement exceptionnel. L'organisation en amont et le jour de la course a vraiment marqué tous ceux qui y ont participé. Nous étions au cœur de l'évènement. Voir l'envers du décor, c'est assez incroyable, d'autant plus que nous y avons mis du nôtre !

Il y a aussi la TTT en 2015 (la fête Terre Terroir Tarentaise). C'était un sacré pari d'organiser une si grande fête dans un petit village comme Montvalezan !

Concernant les évènements les plus marquants, il y a eu aussi le COVID. L'hiver 2020-2021 était troublant et anxiogène. »

MLR – Après 17 années passées à la mairie de Montvalezan, qu'est-ce qui t'a conduit à prendre la décision de nous quitter ?

Denis BENOD – « C'est le temps qui passe et aussi le fait d'aider mes parents âgés. Avec les années, j'ai plus de difficultés à vivre les saisons dans la station. Il y a beaucoup plus de saisonniers... même si je reste en retrait. Maintenant à l'intersaison, il n'y a même plus un bout de pain. L'automne dernier, il n'y avait plus l'épicerie, c'est un peu difficile. Les travaux reprennent aussi, c'est normal, c'est la vie de la station mais je me pose des questions sur le devenir, les projets... »

MLR – Que ramèneras-tu dans tes valises ?

Denis BENOD – « Le panorama de La Rosière qui est exceptionnel. La vie ici est super ! »

Pour voir ou revoir le film du déneigement de la nuit du 7 février 2022 avec Denis à la manœuvre, scannez ce QR code !



Services Techniques — Un Nouveau Poste, Gardien de la MDS

Portraits de Jean-René et Kevin

Nouveau métier au sein de la collectivité, Kevin et Jean-René sont les Gardiens de La Maison du Ski



MLR – « Est-ce que les tâches que vous réalisez correspondent à l'idée que vous vous faisiez de la mission en postulant à ce poste ? »

Jean-René – « Comme c'est une création de poste, je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre en arrivant. Je savais qu'il y aurait du nettoyage et qu'il faudrait renseigner les gens. C'est plutôt cool en fait, c'est complet, on fait plein de choses différentes ! »

MLR – En tant que Gardien de La Maison du Ski, quel périmètre gérez-vous ?

Jean-René – « Concernant le ménage, on gère tous les communs du bâtiment, les toilettes des 3 étages, la totalité de La Pause et la salle Jean-Arpin également. »

MLR – Pouvez-vous nous décrire la vocation de cette nouvelle salle, La Pause, qui vient d'ouvrir cet hiver ?

Jean-René – « C'est un espace permettant de se mettre à l'abri par mauvais temps, se réchauffer, manger un morceau. On peut poser ses skis, être tranquille et profiter d'internet avant de repartir. Par beau temps, les familles qui ont une location plus éloignée du centre ou qui n'ont pas les moyens d'aller au restaurant tous les jours sont contentes de pouvoir venir ici et se poser avec les enfants. »

MLR – Comment qualifieriez-vous la relation que vous avez avec les usagers de La Pause ? Comment cela se passe-t-il ?

Kevin – « La plupart du temps cela se passe très bien. Il faut juste expliquer, être courtois et les gens comprennent et suivent nos conseils. Ils posent des questions, auxquelles on essaie de répondre. C'est convivial, les gens sont respectueux, on en voit parfois dans la station, on discute, c'est vraiment chouette. »

Jean-René – « Les gens sont en vacances, en général ils sont

assez cool. La station est propice à cela aussi. Les gens ne sont pas agressifs ici, ils suivent les consignes ; quand on leur demande gentiment, il n'y a jamais de problème. Ils sont vraiment sympas, toujours respectueux. Nous sommes assez avenants avec Kevin, on s'entend bien avec les gens, on discute facilement. »

MLR – Pensez-vous que cette salle, La Pause, a un vrai intérêt pour la clientèle ?

Kevin – « Oui, clairement ! Nous avons beaucoup de retours très positifs et nous voyons que les gens sont satisfaits et heureux de venir dans cet endroit où ils sont bien accueillis et peuvent se reposer. »

Jean-René – « Pas mal d'habitues de la station sont vraiment contents de trouver cette salle et me disent leur surprise en la découvrant. Il y a des racks à ski et des casiers gratuits pour mettre des affaires, la gamelle du midi,... Je pense que les gens sont satisfaits de ce qui est fait, de la propreté des lieux, des renseignements donnés. »



MLR – Avez-vous le sentiment de jouer un rôle d'ambassadeur et d'hôte d'accueil de la station par votre relation aux vacanciers ?

Kevin – « Oui, quand on nettoie après les heures d'ouverture des caisses, on nous pose beaucoup de questions sur les activités et les 3 étages, sur les choses qui se passent sur la station, les événements, on nous demande de donner nos bons tuyaux sur la station par exemple. »

MLR – Avez-vous des idées ou des suggestions complémentaires relatives à l'aménagement de la Pause ?

Kevin – « Proposer des canapés plus confortables pour renforcer le côté cocooning je pense. »

Jean-René – « Positionner des crochets pour suspendre les gants pour éviter qu'ils soient mis sur les radiateurs. J'ai aussi proposé d'ajouter une horloge, ce sont davantage des petits ajustements que l'on fait au fur et à mesure. »

Nouveau Réservoir - Captage de la Traversette

Explications de Yann MAGNANI , Directeur des Services Techniques

MLR - Pourquoi avoir construit un réservoir au captage de la Traversette alors que jusqu'à présent nous n'en avons pas ? Quel était l'objectif ?

Yann MAGNANI- « Il y avait un double objectif. D'une part d'optimiser la distribution en eau potable de la commune dans son entièreté d'un point de vue qualitatif et d'autre part d'accroître notre capacité de distribution en termes quantitatifs sur un stockage supplémentaire de 500m³ en prenant l'évolution des besoins à l'échelle 2040. On réalise ainsi un stockage d'adduction qui permet d'améliorer la réponse du réseau en période simultanée d'étiage et de demande de pointe. »



MLR – Quelle entreprise a réalisé les travaux ? Quel est le coût des travaux ?

Yann MAGNANI- « La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau EPODE. L'entreprise de construction est LOCATELLI. Le coût des travaux s'élève à 630 000 € TTC environ. Il n'y aucune subvention accordée sur cet équipement. »

MLR – Pour la construction de ce réservoir de La Traversette, a-t-on rencontré des difficultés techniques particulières à résoudre ?

Yann MAGNANI- « L'implantation était complexe. Elle a été déterminée de manière à garder en fonction la conduite d'adduction. Il a fallu se positionner entre la conduite d'adduction, la piste de ski et assurer une altimétrie supérieure à celle du réservoir du Lièvre Blanc, ce sans perturber le captage et sa ressource. Cela s'est joué à quelques mètres. Enfin, une étude floristique préalable a permis de vérifier l'absence d'espèces sensibles ou protégées avant de valider la faisabilité de cette implantation.

Par ailleurs, on a choisi de réaliser un réservoir en coupole, c'est-à-dire une toiture arrondie. On a opté pour cette solution afin d'améliorer la durabilité de l'ouvrage, faciliter son entretien. Cela permet d'éviter des stagnations d'eau sur les plafonds plats en limitant ainsi le risque d'infiltration et l'apparition de fissures liées au gel/dégel. Ce type de solution est habituel. En revanche, sur ce projet, ce qui est moins courant, il a été décidé de construire la coupole à partir d'éléments préfabriqués. Cela génère un coût supplémentaire pour le constructeur, mais cela permet de gagner un temps conséquent dans le déroulement du planning du chantier.

A noter, le chantier s'est réalisé sans transport de terres. Concernant l'aspect paysager, l'ouvrage sera complètement enterré, seule la façade sera visible. Les bétons ont été produits localement dans la vallée à Viçlaire. »

MLR – Quand est prévue la réception de l'ouvrage ?

Yann MAGNANI- « La réception est prévue à la fin du mois d'octobre. Le chantier a commencé le 15 mai dernier. Il y a eu une interruption de 3 semaines au mois d'août. »

MLR – Dans la continuité de ces travaux, il est prévu une seconde phase de consolidation du réseau. En quoi consiste-t-elle ?

Yann MAGNANI- « Un réservoir de 1000m³ supplémentaire sera construit sur le site du Lièvre Blanc pour l'alimentation de la station. Avec cet équipement, on sera ainsi au bout de l'accomplissement des prospectives de notre schéma directeur d'eau potable. L'appel d'offres est lancé cette semaine. Le coût estimé de l'ouvrage est estimé à environ 1 000 000 € TTC. »



VIE MUNICIPALE

Chrono Album Travaux du Réservoir de la Traversette



Travaux Et Investissements

Office de Tourisme

Création d'un bureau supplémentaire à l'Office de Tourisme pour accueillir « l'équipe communication ».

Dépenses : 7 421.14€ , entreprise Alex DUCHOSAL



Les Laix

L'entreprise Marmottan TP a procédé au busage du ruisseau à l'entrée des Laix, à la pose de gabions ainsi qu'au confortement aval de la route.

Nous avons profité de l'opération pour remettre en état le chemin « Les Laix—Belvédère »

Dépenses : 41 829.60€, entreprise MARMOTTAN TP



VIE MUNICIPALE

Véhicules

Remplacement du Moutny, tracteur agricole utilisé pour le déneigement des hameaux du bas par un Lindner.

Dépenses : 163 200 € TTC

Reprise du Moutny : 30 000 € TTC

Entreprise : DAUPHINE POIDS LOURDS



Principalement destiné au déneigement, ce nouvel engin a été livré aux services techniques de la commune le 7 novembre dernier. Le Lindner Lintrac 100 est équipé d'une étrave particulièrement adaptée au déneigement des routes et ruelles de nos villages.

Avec ses 4 roues directrices, ce tracteur de 4 tonnes est équipé d'un moteur de 120 ch (89,5 kW), 4 cylindres PERKINS, émissions Stage 5 norme UE.

La consommation de carburant est optimale grâce à sa transmission à variation continue. En transfert, le tracteur est prédisposé pour fonctionner à régime réduit et de façon particulièrement économique en sélectionnant son mode ECO. Le contrôle précis de la température du moteur et de l'air d'admission permet de doser très précisément l'injection de carburant. Ainsi, un niveau important de puissance pour un niveau réduit de consommation de carburant est atteint rapidement. Par ailleurs, le Lintrac est équipé d'une pompe à cylindrée variable dont le débit est

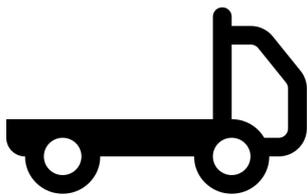
réglable en continu. La pompe ne débite que le volume d'huile nécessaire au travail en cours : les pertes inutiles sont ainsi éliminées entraînant une consommation moindre de carburant.

A noter également, pour sa fabrication, la société Lindner, utilise 50% d'aciers recyclés dans ses fonderies en Autriche. La console et les plastiques intérieurs sont également conçus en matière recyclable.

Cet investissement s'élève à 160 000€ TTC environ. Le fournisseur s'est également engagé à reprendre notre ancien tracteur Moutny 100 de 2005 et son étrave au tarif de 30 000€. La commune a également obtenu une subvention du département de La Savoie d'un montant de 40 000 € environ. Le reste à charge pour la collectivité est de 90 000€.

Achat d'un Renault master 3T5 avec benne basculante.

Dépenses : 43 080 € TTC, Centre occasion Grand Lyon



Patinoire

Remplacement de la surfaceuse par une surfaceuse Electrique.

Dépenses : 73 772.40 € TTC, SYNERGLACE



Travaux En Régie Communale

Appartements

Remise à neuf d'un logement aux Merisiers. Sols, plomberie, électricité et cuisine neuve.

Remise aux normes électriques dans certains appartements communaux.

Chemins et Sentiers

Comme chaque année les Services Techniques ont œuvrés pour maintenir en état les chemins et sentiers de randonnée.

Ils ont notamment procédé à la réfection du pont du Griotteray.



Remise en état

A la suite des orages violents de cette année, les Services Techniques ont été mobilisés de nombreuses fois pour dégager des arbres des rochers tombés sur la route.

Remise en état des canaux d'irrigations, des chemins et de diverses infrastructures.

Ici le pont du VAZ



Visite du Canal de l'Airel Neuf

Juste à temps avant la neige - visite du canal de l'Airel Neuf

En fin d'automne, sous l'impulsion de Thierry GAIDE, adjoint, une délégation de la Commission ETEA - Environnement Travaux Eau Agriculture s'était donnée rendez-vous sous les Eucherets pour effectuer une visite de contrôle du canal d'irrigation de l'Airel Neuf, aussi dénommé en patois, la "rainoua". Ce canal est un trésor patrimonial de notre commune. Autrefois géré collectivement par les habitants des villages via un règlement, son entretien est désormais assuré par la commune. Enjeu pour l'agriculture, enjeu écologique pour l'alimentation des zones humides via les infiltrations tout au long de son cheminement, enjeu de sécurité incendie dans le passé, le canal d'irrigation, ses affluents et effluents, sont à surveiller étroitement pour éviter tout débordement et répartir au mieux les eaux sur notre versant. Dès 1991, Jean MOLIN, agent des services techniques de la commune, est devenu le spécialiste de la gestion du canal, épaulé ces dernières années par Damien ZARWANSKI, agent technique. Ce 23 novembre, Jean MOLIN, Stephan SORNET, Responsable du Centre Technique Municipal, Thierry VIGNES, Adjoint à l'Urbanisme et élu délégué à la sécurité et protection civile, ainsi que Jean-Pierre MAITRE, adjoint aux finances, avaient pour objectifs : recueillir l'expérience, constater, prévoir, anticiper, transmettre, et organiser les interventions à venir.



MLR – Quel constat dressez-vous de cette visite ?

Jean-Pierre MAITRE – « Le constat, on le connaissait. Il faut le faire partager aux responsables des services et expliquer encore davantage ce qu'il en est aux élus qui n'ont pas pu se déplacer, pour que le sujet et ses enjeux soient bien compris par tous. Même si l'usage actuel est essentiellement agricole, ce canal permet d'alimenter des zones humides sur le bas. Il faut de l'eau, mais il ne faut pas qu'il y en ait trop. Il peut y avoir des dépassements de débit et des créations de secteurs humides qui n'existaient pas avant et qui vont perturber le potentiel agricole des terrains. »

Thierry VIGNES – « L'enjeu de ce canal aujourd'hui est de servir principalement aux besoins des agriculteurs car je ne pense pas que cela puisse encore servir pour les incendies comme autrefois. C'est un ouvrage important qu'il faut surveiller car en cas d'orage fort ou de fonte de neige intense ou cumulée avec événement pluvieux, le niveau de l'eau du canal monte et cela peut créer des mouvements de terrain au-dessus des villages. C'est donc un ouvrage à surveiller en permanence. »

MLR – Au regard de l'état du canal et sa gestion rudimentaire en se servant de pierres en travers, quelles perspectives envisagez-vous pour la gestion de ce canal à l'avenir ?

Jean-Pierre MAITRE – « Stéphan, le responsable du centre technique est bien en phase avec nous. Cela devrait bien aller dans le futur. Il faudrait réaliser de petits aménagements complémentaires comme des by-pass sur des ruisseaux verticaux par rapport au canal qui chemine horizontalement. Cela permettrait de faciliter la gestion du débit qui est très variable et éviter des désagréments et mouvements de terrain à l'aval. »

MLR – Pour prévenir du risque de débordement, avez-vous constaté des tronçons qui nécessiteraient des interventions de type curage ou rehaussement des berges ?

Thierry VIGNES – « Non pas forcément. Effectivement, il y a des guillotines à implanter pour la gestion de la répartition de l'eau. Peut-être aussi avoir un dialogue et sensibiliser les agriculteurs qui s'en servent et coordonner leurs actions avec nos services techniques. Au cours de cette visite, on a vu que tout va bien, mais c'est à surveiller constamment. »

Jean-Pierre MAITRE – « Aujourd'hui, avec Jean MOLIN aux services techniques, c'est fait régulièrement. Il y a toutefois quelques travaux un peu plus importants à programmer qui ne peuvent pas être réalisés par une seule personne. Ça va se faire. »

MLR – Jean, on peut considérer que tu es le spécialiste des canaux. Tu approches de la retraite. Depuis combien de temps es-tu en charge de ce réseau ? Que cela représente-t-il pour toi en termes d'activité ?

Jean MOLIN – « Pratiquement dès mon arrivée, le printemps 1991, à la demande de l'ancien maire Jean MASSE, celui-ci m'avait confié la double mission de commencer le fleurissement sur la commune et de m'occuper de l'entretien des ruisseaux, des rigoles comme on dit. A l'époque ce n'était plus fait, les conseillers municipaux montaient au feu avec les pompiers pour parer à des débordements de part et d'autre. Cette mission représente beaucoup pour moi parce que j'ai consacré beaucoup de temps, d'énergie. C'est un travail qui peut paraître ingrat, mais que je trouve superbe car nous sommes en plein air, dans un paysage très gratifiant, même quand il fait mauvais temps. A chaque fois, je découvre des choses nouvelles sur le terrain, sur les mouvements de l'eau. Cela bouge tout le temps. C'est comme la neige, ce n'est jamais pareil. C'est une espèce de passion. Certes, c'est un bien grand mot, mais j'aime beaucoup ce que je fais. On n'arrive pas toujours à faire tout ce que l'on voudrait. Il y a finalement beaucoup de travail, d'entretien à réaliser, au fil de l'eau et tous les jours, qui protège un petit peu. Si on attend d'avoir des crues, on est tout de suite débordé. Il faut faire un travail régulièrement, d'entretien, pour anticiper et éviter des aléas quand il y a beaucoup d'eau de fonte ou de pluie, voire les 2 cumulés et c'est le pire. Je suis admiratif du travail qui a été réalisé à l'époque pour façonner ce canal. Ici, nous sommes à côté d'un ancien empierrement vertical avec des dalles que j'aurais du mal à soulever tout seul. »

Visite du Canal de l'Airel Neuf



MLR – Au fil de ta carrière, tu as développé un savoir faire qui va bien au-delà de la mise en œuvre d'une consigne technique. Tu as forgé une sorte d'intuition autour de la gestion des canaux. Comment penses-tu pouvoir transmettre la sensibilité à avoir sur cette activité ?

Jean MOLIN – « Avant de rendre mes clés à mes patrons, je souhaite passer le témoin et avoir un travail en commun avec mon bras droit, Damien. Avoir du temps à passer ensemble pour évoquer, réévoquer, répéter. Il y a pas mal de choses à regarder. C'est important d'être en duo. J'ai fait un écrit. Il faut des écrits qui restent, mais il faut aussi ce feeling du terrain. Comme je l'évoquais une fois, il faut être une espèce de veilleur. Les générations changent. Habitant sur la commune, je suis favorisé car je vois ce qu'il se passe. Depuis chez moi, au Châtelard, j'entends le torrent des Moulins. J'entends au bruit du torrent que quelque chose se passe. On se rend compte de ce qu'il se passe dans la nature et c'est ce côté-là qui est le moins facile à faire passer. Damien travaille avec moi depuis un moment. Des fois, je lui répète les mêmes choses, mais c'est important. »

MLR – Le canal est un élément naturel, vivant, construit de la main de l'homme. On peut dire qu'au fur et à mesure des années, tu as fait symbiose avec le canal d'irrigation ?

Jean MOLIN – (rire) – « Oui, je pourrais être caricaturé comme ça. C'est vrai que selon la couleur de l'eau qui circule dans le canal, je sais qu'il y a quelque-chose qui se passe, que ça commence à bouger. Par exemple, après une période de sécheresse comme cet été et cet automne, l'eau se charge. Elle ramasse des fines. Il n'y a qu'à voir la quantité de sable et de cailloux que cela peut transporter même sur des secteurs plats. C'est pour cela qu'il faut travailler régulièrement car petit à petit, les fines se calent derrière les plus grosses, on ne se voit pas faire, on craint des débordements aux endroits où nous n'avons pas beaucoup de marge.

MLR – Quelles sont les difficultés que tu as pu rencontrer au quotidien dans la gestion des niveaux d'eau ?

Jean MOLIN – « En fait, il faudrait pour bien faire, même si cela n'est pas possible, être à plusieurs endroits en même temps. Avec un peu de recul, sur ce dernier épisode pluvieux, je suis allé en premier lieu couper l'eau qui arrive du fond de la commune, c'est-à-dire à Putétruit, au torrent des Moulins. J'ai aussi sectionné les apports des grosses sources à l'amont. Petit Bois, le chalet des Tronchets. Autant que possible, j'ai réduit les apports d'eau sur le canal. On a une écluse que nous avons mise en place avec Stéphan, il y a 3-4 ans. J'ai fermé

cette écluse. Lundi, j'ai fermé de 50%. Je suis remonté le mardi avec de la neige jusqu'aux genoux, j'ai fermé à 100% cette écluse. Et pour protéger l'écluse, je suis remonté encore en amont. Au niveau de la grosse fontaine, j'ai fait un barrage et j'ai envoyé l'eau dans un creux qui rejoint le terrain des Moulins pour protéger tout cela. »

MLR – Je sais qu'il t'est souvent arrivé de constater que tes ajustements de niveaux aient été retouchés peu après par des tiers. Quelle consigne peux-tu donner par rapport à ces manœuvres ?

Jean MOLIN – « J'attire l'attention de mes collègues. Être vigilant. Essayer visuellement de se rendre compte. Je n'avais pas beaucoup d'eau, et il y en a beaucoup maintenant, ou inversement. Nos ruisseaux traversent toutes les routes de la commune et vice et versa. Quand on circule, d'un côté ou d'un autre, il faut être attentif. Par exemple, sur le canal du Pommeret qui est fermé pour la saison hivernale. Si on a mis de l'eau au Villaret et qu'il n'y a pas d'eau qui arrive quand on traverse la route au-dessus du Bourgeail, cela veut forcément dire que quelque part, l'eau ne va pas où il faut. Il convient donc de s'arrêter. Il faut aller voir s'il n'y pas un barrage, un ancien mur qui est tombé. Il faut une vigilance quasi permanente ; pas prenante. On circule, il faut juste être attentif. »

MLR – Pour conclure, as-tu une anecdote à nous raconter autour de tes interventions sur le canal ?

Jean MOLIN – « C'était l'année du Covid. En amont du Solliet, à un moment donné, entre deux tronçons, je n'avais plus d'eau. Il y en avait à l'amont et plus à l'aval. Je ne comprenais pas. L'eau avait bougé sur le lit du canal. Elle s'était infiltrée dans le terrain. Il devait, je pense, exister une faille dans les rochers où l'eau était partie. Tant bien que mal, je suis parvenu à reboucher cette faille avec des cailloux, des pierres d'un éboulis juste en amont. Je me suis dit...ouf ! Je suis sauvé entre guillemets (sourire). »



Visite du Canal de l'Airel Neuf

MLR – Stéphan, en tant que responsable du Centre Technique Municipal, à l'approche du départ à la retraite de Jean, comment imagines-tu la succession ?

Stéphan SORNET – « J'ai la chance de ne pas l'avoir découvert car la mise à la retraite s'anticipe. Sur ce que je vois aujourd'hui, et ce qui nous est demandé, j'ai l'avis suivant : par rapport à des Services Techniques lambda, et sans être péjoratif, nous avons besoin d'avoir des passionnés et pas des fonctionnaires ou des gens qui viennent simplement travailler. Ce qui est important, dès le printemps qui arrive, est de recruter quelqu'un qui a justement cette passion. Un local serait idéal. Et pendant 6 mois, avant le départ de Jean, pouvoir transmettre cette sensibilité. A travers cela, ne pas contraindre en permanence nos agents qui interviendront dans les ruisseaux sur les heures effectuées...insuffisantes ou trop importantes. Il convient de laisser cette liberté car c'est un travail très prenant, où justement la personne est passionnée par ce qu'elle fait et pas seulement de venir travailler pour manger. Voilà mon ressenti. Aux Services Techniques, nous avons beaucoup travaillé sur la gestion des heures ces derniers temps, je pense que nous sommes à un virage qu'il ne faut pas louper. Je m'y attelle. J'aimerais cartographier précisément l'ouvrage et ses points sensibles et en cas de problème avoir des agents sur chaque secteur. Si cela arrivait en week-end, on appelle le responsable et ce responsable est capable de dire à un agent – tu vas sur ton secteur – et il saura ce qu'il à faire. Fonctionner ainsi, sera vraiment l'avenir. »



MLR – Jean-Pierre, Thierry. Le canal était historiquement géré collectivement. Désormais, c'est principalement la commune qui intervient. Les agriculteurs agissent aussi sur le canal. Si tout un chacun venait à constater une situation particulière ou avait un besoin spécifique, quelles consignes préconisez-vous ?

Jean-Pierre MAITRE – « Il faut vraiment travailler avec les agriculteurs. Ils ont besoin de l'eau pour leurs pâtures notamment. Il est nécessaire qu'un travail en commun soit assuré. De la coordination, mais la supervision doit appartenir à la collectivité et elle doit être beaucoup plus forte que ce que nous avons actuellement. Un partage des enjeux doit être réalisé et que les conséquences d'une intervention tierce soit également prise en compte. La gestion globale des eaux du canal appartient à la collectivité. Nous avons aussi besoin de la vigilance des promeneurs, riverains voisins qui constateraient un problème en alertant la commune. S'ils sont en mesure d'amener une première réponse à l'aléa afin d'éviter d'autres incidences, ils peuvent le faire, tout en prévenant la commune. »

Thierry VIGNES – « Les promeneurs et riverains peuvent utiliser l'application ILLIWAP et la solution de signalement qui permet de géolocaliser, décrire et joindre une photo d'un problème. Concernant la gestion, c'est évidemment la collectivité qui doit avoir le dernier mot sur cet ouvrage. Il ne faudrait pas qu'il arrive un écoulement de terrain ou de boue sur un village comme le terrain est en pente et à forte déclivité. Il faut vraiment faire attention à cet ouvrage. Il ne faut pas faire n'importe quoi avec. »



Le Mot de la fin par Thierry GAIDE, adjoint Environnement Travaux Eau Agriculture

Thierry GAIDE – « On peut compter une vingtaine "d'Airiels" en fonctionnement, c'est une vraie richesse, la collectivité se doit de les préserver, de les entretenir, de les faire évoluer en modernisant petit à petit leurs fonctionnements. Certains des ces canaux d'irrigations dates du XIVE siècles selon les historiens. Il nous faut transmettre la connaissance et la bonne gestion de ces petits ruisseaux aux générations futures, qu'elles puissent les faire perdurer collectivement dans le temps ! »

EXTRAIT du Compte –Rendu de la Commission ETEA du 26 novembre 2023 relative à la visite du Canal

Des Tronchets aux Soveureux :

1. Prise d'eau de Putetruit : captage ok, améliorer la surverse
2. Secteur Tronchet/ Devanchaz : prévoir un ouvrage bétonné avec dégrilleur en amont de la buse pour qu'elle ne se bouche pas.
3. Bifurcation Chatelard : ouvrage maçonné de régulation en « Y » à créer
4. Sous Corny : approfondir légèrement le canal
5. Sous RD après chemin : souche à sortir
6. Sous chalet : le canal passe au pied d'un mur qui pourrait s'effondrer, prévenir le propriétaire

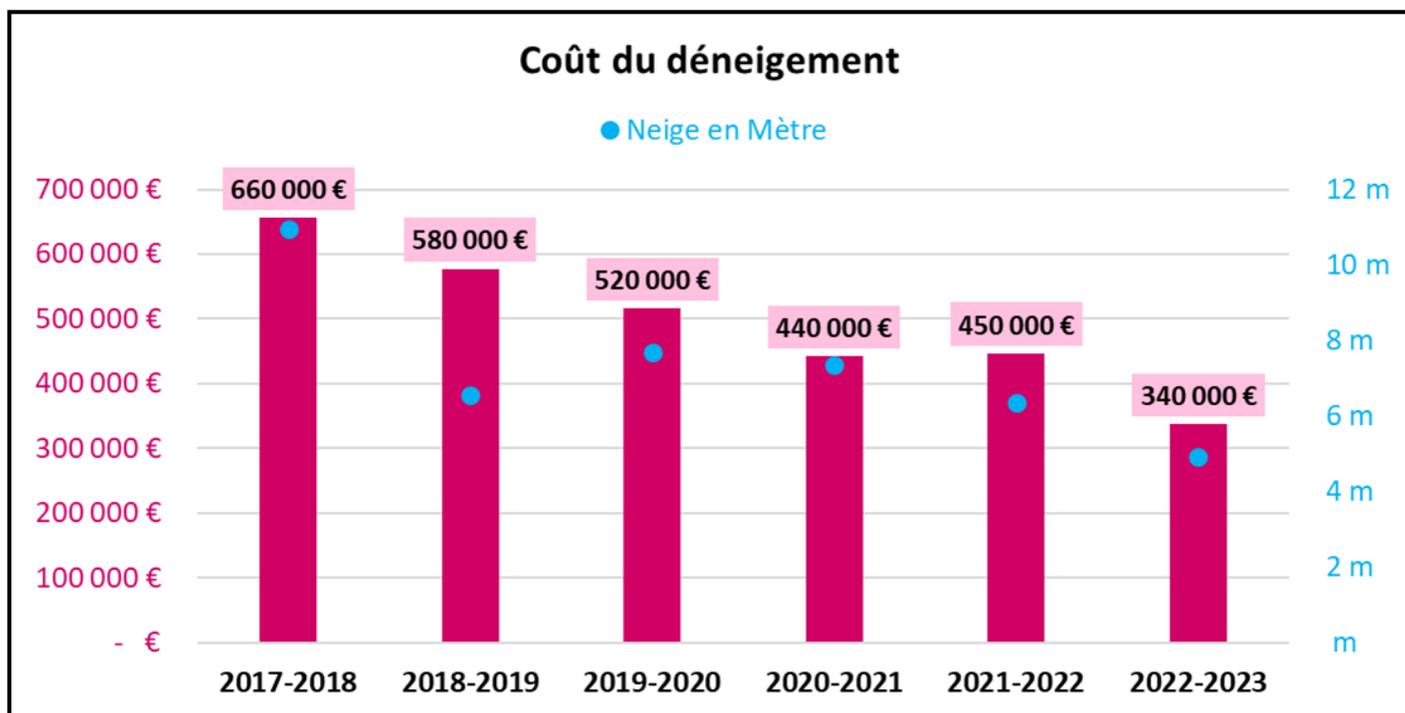


7. Avant passage Soveureux, souche tombée à sortir + refaire le lit (arbre vu depuis la route)
8. Toute la partie aval Soveureux : le bétail abime bcp le canal, les clôtures ne sont pas bien mises et ne protèges pas le canal. Peut-être prévoir des passages busés Ø 600 pour le passage des bêtes et clôturer le canal ?
9. Croisement descente Pré du Four : mettre en place une guillotine sur pré du Four



Déneigement, Les Coûts

Historique des coûts du déneigement supportés par la collectivité



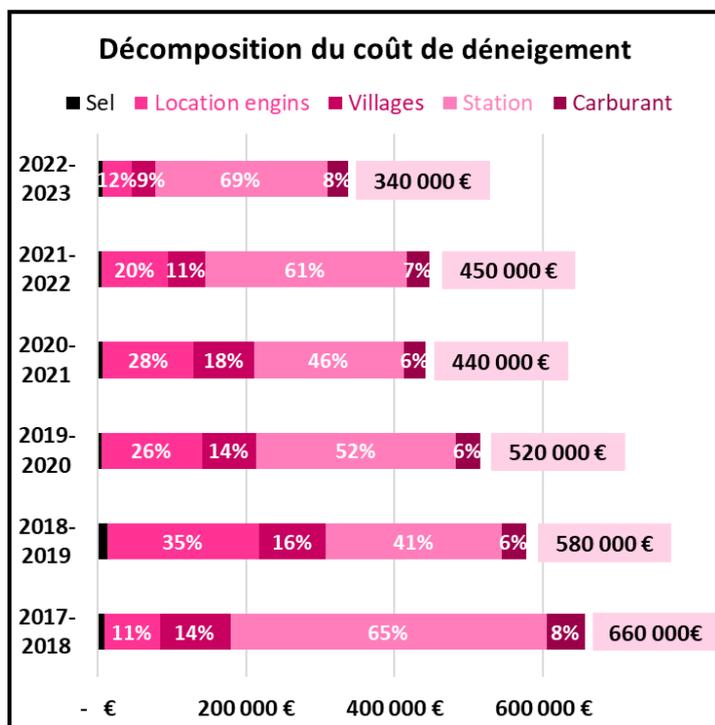
Pendant l'hiver 2022-2023 les services techniques ainsi que nos prestataires ont œuvré **3 638 h**. Cela revient à un coût de **93 €** par heure de déneigement.

Pour mémoire, pendant l'hiver 2017-2018, les services techniques ont passé **7 938 h** sur le déneigement avec un coût à **83 €** de l'heure. Il y a eu **10,95 m** de neige cumulée avec un coût de **599 €** du centimètre.

492 cm de neige sont tombés en cumulé sur la station de La Rosière au niveau du pied des pistes. 1 centimètre de neige génère **686 €** de dépenses.

A noter ! A l'exception de l'hiver 2018-2019, quand un centimètre de neige tombe la collectivité doit dépenser entre 600 € et 700 €.

Décomposition du coût de déneigement entre Villages et Station



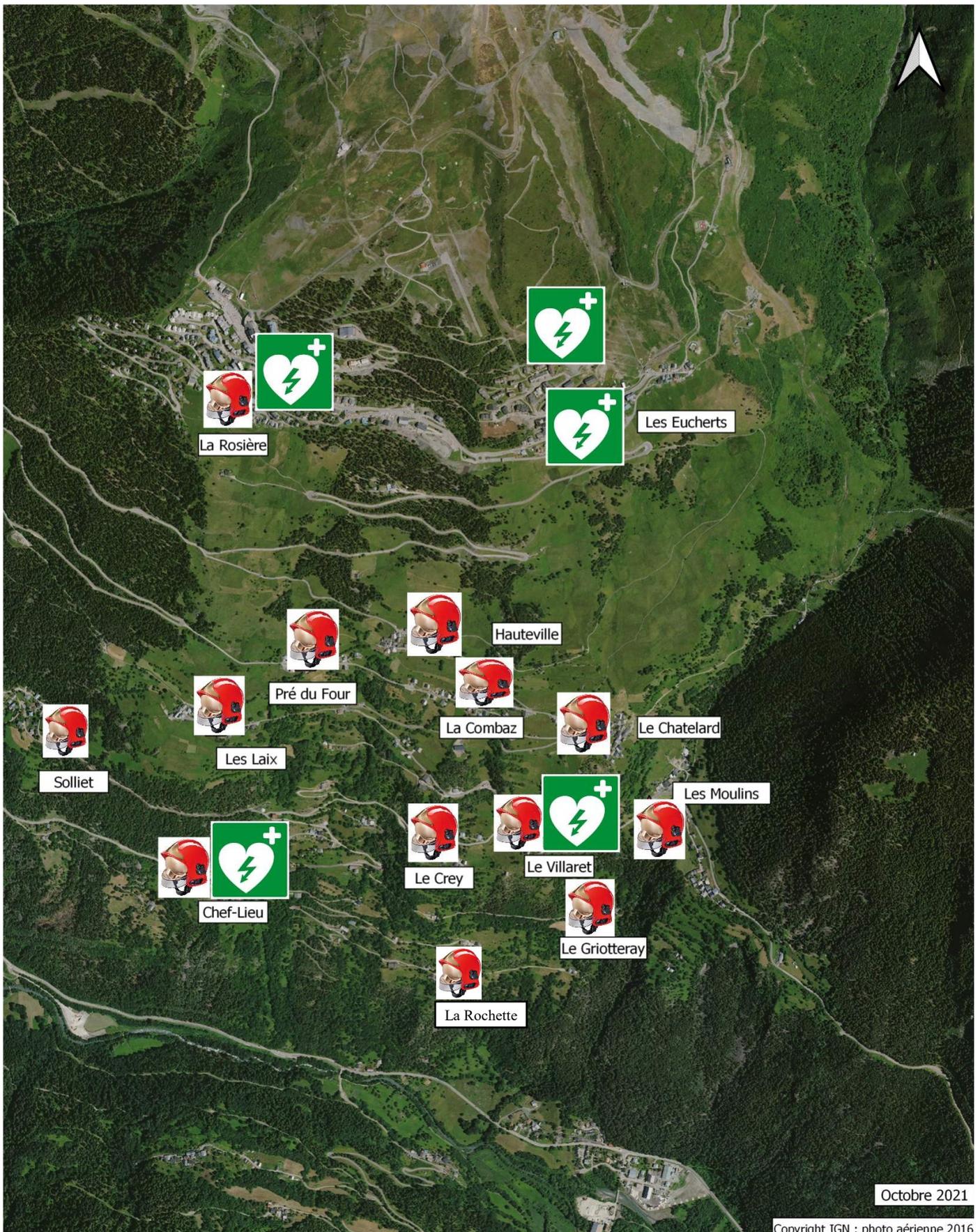
Entre l'hiver 2017—2018 et l'hiver 2022—2023, la mairie a investi en achetant des engins de déneigement.

Par voie de conséquence, la collectivité a donc procédé à moins de location de véhicules diminuant ainsi le coût de fonctionnement de **75 000 €** en 2017—2018 à **40 000 €** en 2022—2023 soit une évolution de **- 46 %**.

En 2022 – 2023, seuls 3 camions ont été loués.

Les Points Sécurité

Carte de localisation des armoires incendies et défibrillateurs de la Commune



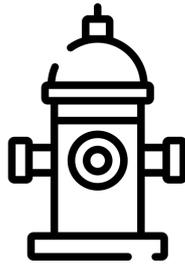
VIE MUNICIPALE

Sécurité - Localisation des Armoires Incendie , le Trombinoscope

Chef-Lieu



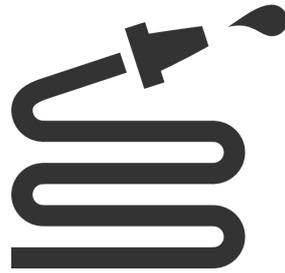
Le Villaret



La Rosière - Le vieux Village



Le Châtelard



Le Pré Du Four



La Combaz



Les Laix



Hauteville



Le Griotteray



Le Crey



Le Mousselard



Le Solliet



La Rochette



Sécurité

Exercice défense incendie avec les riverains

Ce mardi 26 septembre, la mairie de Montvalezan avait convié la population à La Rochette pour une seconde édition de la formation à l'utilisation du matériel des armoires incendies par les pompiers du SDIS de Bourg-Saint-Maurice.

Thierry VIGNES, élu référent à la sécurité et protection civile se réjouit de cette seconde édition à La Rochette, une année après celle du Châtelard. « Cette soirée a pour objectif de montrer comment se servir du matériel présent dans les armoires de défense incendie installées dans nos villages. L'objectif est d'informer la population à la fois sur le matériel mis à sa disposition et sur le rôle qu'elle peut jouer en cas d'incendie. Ce ne sont évidemment pas les habitants qui éteindront le feu, mais ils pourront au moins essayer de le retarder en intervenant tout de suite sur le foyer, dans l'attente de l'arrivée des pompiers et en évitant ainsi que le feu prenne de l'ampleur. Cette année, nous avons choisi de réaliser cet exercice à La Rochette. J'ai plaisir à voir qu'il y a du monde et de la relève. »



Maxime CREUZOT, capitaine du SDIS de Bourg-Saint-Maurice, explique : « C'est la commune qui est à l'origine de cette initiative pour organiser ces rencontres. Sans une telle démarche, nous ne pourrions pas apprendre tous ensemble à utiliser ce matériel. L'objectif de ce soir est de vous démontrer que le matériel présent au sein des armoires rouges qui sont réparties dans vos villages sont prioritairement utilisables par vous. L'enjeu est d'accepter que ce matériel soit utilisé avant l'arrivée des secours en cas de début d'incendie pour contenir le feu et éviter qu'il se propage. C'est uniquement contenir le feu et éviter que le sinistre ne s'aggrave. Ces armoires ont été déployées sur la commune en raison du délai d'intervention des sapeurs-pompiers. Même si le matériel paraît complexe à première vue, vous verrez ce soir qu'il est simple. J'ai clairement à l'esprit des feux qui ont été maîtrisés avant l'arrivée des secours par une armoire incendie. Je vous remercie pour cette initiative qui fait école dans d'autres communes ; certains m'ont contacté pour faire la même chose. Par avance, je vous remercie également pour votre action et implication. »

Mathieu GRAND, adjudant-chef, pompier volontaire au SDIS

de Bourg-Saint-Maurice, formateur, précise le contenu de la soirée : « Il y aura une première partie théorique qui rappellera comment donner une bonne alerte, les numéros à utiliser ...bien déclencher les secours, c'est 60% du travail que vous aurez à faire. Ensuite, je vous expliquerai comment utiliser le matériel mis à disposition. Vous avez la chance de disposer ici de matériel neuf. Enfin, nous ferons une manœuvre en pratique réelle, tirer les tuyaux et l'eau arrive à la lance le plus rapidement possible. Je vous laisserai faire cette mise en place. »

Le bilan de la soirée établi par les participants :

Judith FRAISSARD, habitante de La Rochette : « La soirée était très intéressante. Cela permet d'être au courant de ce qui a été fait dans la commune. Je pense que c'est bien en cas de feu. On est un peu plus informé sur ce qu'il faut faire et le moment venu essayer d'être le plus efficace. Il ressort de la soirée que nous sommes en effet les premiers à pouvoir agir avant l'arrivée des pompiers ; il ne faut pas sous-estimer notre rôle. »

David MARIE, habitant de La Rochette : « Tout a été abordé y compris les détails comme les numéros à appeler. C'était également concis et clair ; savoir comment utiliser le matériel et ensuite passer à l'action. Il y a eu beaucoup de choses dites, on va essayer de tout retenir. Cela donne aussi l'envie d'aller un peu plus loin dans le secourisme et les urgences parce que cela peut arriver n'importe où, n'importe quand. Du coup, ce soir, on se sent un peu plus aguerri par rapport à tout cela. Le fait d'avoir fait les choses dans l'action, d'avoir posé les tuyaux, utilisé les lances. D'être tout de suite dans le feu de l'action, c'était très intéressant et très instructif. C'est rassurant d'avoir cette armoire à proximité et désormais on sait qu'on peut faire quelque chose en attendant les pompiers. Cela permet aussi de tous se réunir dans ces petits hameaux, de faire les choses ensemble. Je trouve cette action vraiment bien. Bravo ! »

Claude BRUNIER-COULIN, habitante des Moulins : « J'ai vu passer l'information sur Illiwap sur le fait qu'il y avait une deuxième séance, je me suis dit, celle-là, il faut qu'on y aille. C'est une soirée parfaite. La partie théorique permet de se remettre les idées au clair et le côté pratique ensuite, permet de voir concrètement ce qu'il y a à faire. Si cela devait nous arriver en vrai, avec le stress et l'angoisse, je ne sais pas si on serait capable de le faire. L'idée de refaire cet exercice régulièrement dans chaque hameau pour qu'on sache où est notre matériel, le manipuler est positive. Cela donne une bonne idée de ce qu'il faut faire et de ce qu'il ne faut pas faire. Et en plus, l'ambiance est sympa. La mairie peut continuer à organiser cette soirée dans différents hameaux. Visiblement, le déploiement des moyens de manière efficace est un travail d'équipe et c'est bien de le faire sur plusieurs sites pour que les gens se connaissent. C'est une super initiative ! »

Sécurité des Routes

Mise en place d'une glissière de sécurité par le Département—RD 1090

Consécutivement aux multiples sorties de routes sur la RD1090 dans la courbe située juste à l'amont de l'embranchement du Camping de La Forêt, le Département a répondu favorablement à la mise en place d'une glissière de sécurité. En effet, différents accidents ont eu lieu et parmi ceux-ci, certains ont occasionné des coupures préjudiciables de l'accès à la station, notamment le mardi 14 mars et le samedi 25 mars. La circulation était totalement bloquée dans les deux sens, le temps des interventions destinées sortir les véhicules concernés des talus. Ces dépannages à des moments peu propices ont été subis par la collectivité.

Aussi, la mairie avait écrit au département de la Savoie au printemps dernier pour solliciter la mise en œuvre d'une glissière de sécurité sur ce point accidentogène. Les interventions de dépannage et de secours avaient par ailleurs générées plusieurs fermetures totales de la route en pleine saison touristique. **Demande entendue et traitée avec efficacité par le département de la Savoie** qui a missionné ce l'entreprise AXIMUM pour réaliser les travaux correspondants. Le coût de l'installation s'élève à environ 6500€TTC.

Grand merci au département de La Savoie pour cette sécurisation de la route départementale d'accès à notre station !



Sécurité

Retour sur la formation aux premiers secours ouverte à la population

Désireuse de développer la capacité de notre population et des acteurs du territoire à intervenir en tant que premier secouriste, à assurer les gestes essentiels pour ses pairs jusqu'à l'arrivée des professionnels, la mairie de Montvalezan a organisé une journée de formation PSC1 (certificat prévention et secours civiques de niveau 1) gratuite et ouverte à la population à la salle du Villaret, le 22 septembre dernier. Un groupe de 10 personnes a profité du savoir et de l'expertise de David VOROS, formateur à la Croix Rouge. Pour précision, au terme de la période d'inscriptions, le groupe n'étant pas au complet, le personnel scolaire de la mairie a été affecté aux dernières places disponibles.

Thierry VIGNES, adjoint à la mairie et élu référent à la Sécurité et à la Protection Civile introduit la journée : « Au terme de cette formation, vous aurez développé des compétences permettant de sécuriser un peu plus notre environnement. Les intersaisons sont des périodes délicates car les professionnels du secours se replient dans la vallée. C'est essentiel que nous ayons des secouristes en capacité d'intervenir si besoin. Au terme de cette journée, vous serez diplômés secouristes. Il vous sera conseillé de faire régulièrement des recyclages, en principe tous les 3 ans. Si vous êtes amenés à intervenir, il me semble prioritaire de déclencher l'alerte et les secours avec la plus grande des précisions...tant sur le lieu de l'incident que sur les éléments issus du bilan que vous aurez fait de la victime. C'est important pour que le régulateur des services de secours puisse dégager et envoyer une équipe adaptée au niveau de gravité rencontré. Je vous remercie toutes et tous non seulement pour votre présence mais aussi parce que vous devenez des acteurs de notre sécurité. »

Qu'en disent les stagiaires ?

Kévin LEGRAND : « Je travaille à la station de La Rosière depuis 4 saisons. Je suis responsable technique à l'Alpen Lodge. C'est une chouette initiative de la mairie que d'offrir cette formation qui n'est pas forcément facile d'accès. Elle me semble importante au vu des activités qui se déroulent en

montagne. Mes motivations sont à la fois personnelles et professionnelles. »

Maud BERTRAND : « Je suis directrice du Club des Galopins depuis 7 ans et je vis à La Rosière depuis 15 ans. Je trouve l'idée de cette journée super et en plus c'est gratuit ! Je pense que c'est nécessaire de se former sur ces gestes de secours tant professionnellement que personnellement. J'ai été dans les premières à m'inscrire parce que j'estime que c'est vraiment important de le faire. »



Rémy GOFFART : « Je travaille à La Rosière l'été en tant que professeur de tennis. J'ai eu l'information relative à cette formation via Illiwap. J'ai passé le brevet de secouriste il y a une vingtaine d'années et j'avais besoin d'une mise à jour. C'est vraiment une excellente initiative de la mairie d'autant que cette formation est gratuite et le déjeuner est offert. Il n'y a pas mieux ! »

Emilie BATTANI : « Je vis et suis saisonnière sur la station depuis de nombreuses années et je m'occupe d'une résidence hôtelière, le Refuge. Cela faisait longtemps que je n'avais pas fait de secourisme et j'avais besoin de rafraîchissement pour me sentir à l'aise. C'est une belle opportunité pour les gens comme moi qui ont des envies et des attentes en la matière. C'est très bien ! »

Le débrief du formateur au terme de la journée

David VOROS, formateur de la Croix Rouge : « C'était une journée très intéressante et sympathique. J'ai trouvé tous les participants très intéressés et très participatifs. C'est vraiment positif. Ils sont tous repartis contents. Tous obtiendront leur diplôme de secouriste. La salle était parfaitement adaptée aux manipulations. Il est recommandé de renouveler la formation tous les 3 ans car les techniques de secourisme évoluent régulièrement. Je trouve que c'est une très belle démarche de la part de la mairie. Si toutes les communes proposaient cette formation, cela permettrait d'avoir davantage de gens formés un peu partout sur le territoire. C'est une belle démarche ! »



Les Personnalités de Montvalezan

Entretien avec Marie-Pierre MONTORO SADOUX propriétaire aux Laix et Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

MLR—Pouvez-vous nous expliquer vos fonctions?

MP.MS : Je suis Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en charge de la jeunesse, des familles et des seniors. J'ai quelques autres casquettes mais c'est la principale.



MLR—Comment vous présenteriez-vous ?

Je viens d'ici. Je suis de la Tarentaise, où j'ai vécu une trentaine d'années avant d'arriver à Aix-les-Bains. La montagne me manque, j'y vais de plus en plus. C'est une bouffée d'air

MLR— Comment avez-vous connu Montvalezan La Rosière ?

Depuis toute petite car comme les petits savoyards, j'ai appris le ski et ai fait plusieurs stations. Ma famille a choisi La Rosière comme attache. Ce qui est très intéressant avec Montvalezan, ce sont les petits hameaux qui ont chacun leur âme. La station est exceptionnelle comme elle rejoint l'Italie sur tout un côté. On voit aussi tout de suite qu'on est avec « l'humain », on a su conserver l'identité montagnarde, c'est ce qui nous a plu.

MLR—Est-ce-que vous arrivez à rester connectée quand vous venez ou souhaitez-vous justement vous déconnecter ? Trouvez-vous que notre réseau est efficace, sachant que la fibre va arriver bientôt ?

Ce n'est pas une priorité pour moi. Je prends ce temps pour me retrouver mais je sais bien que c'est important pour la population d'être connectée.

MLR - Quelle est votre saison préférée ?

Question difficile. J'aime l'hiver et la neige mais j'ai une préférence pour la montagne en été.

MLR - Connaissez-vous Illiwap, une application qui permet d'avoir des infos régulières sur la commune ?

Non je ne la connais pas, je veux bien que vous me montriez !

MLR - Que pensez-vous du dynamisme de la commune, des projets, des services qu'elle porte, des actions qui ont pu vous étonner positivement ou négativement ?

Il y a beaucoup d'animations, j'ai été agréablement surprise par la densité des animations, il y a de la vie. On le voit aussi dans les entretiens qui sont faits sur la voirie, il semble y avoir toujours quelque chose. C'est une commune qui bouge et qui s'entretient.

MLR— Est-ce-que vos expériences à Montvalezan et en Haute Tarentaise plus généralement vous éclairent pour vos actions à la Vice-Présidence ?

La chance pour le territoire c'est qu'il y ait deux vice-président, Fabrice PANNEKOUCKE et moi-même. Je regarde toujours avec intérêt ce qui se passe sur le territoire, même si l' élu référant c'est mon collègue Fabrice PANNEKOUCKE. Je fais attention à ce qui se passe en terme d'accompagnements à la Région, j'ai vu qu'il y avait plusieurs projets qui ont été accompagnés et financés par la Région.

MLR—Si vous deviez donner une couleur à notre commune, quelle serait-elle ?

Le rose définit bien la commune dans sa globalité, car même si on est entouré de plein de vert, et de blanc en hiver, c'est le rose qui signifie la douceur, la chaleur... la commune sait préserver et faire vivre cet écrin, il faut qu'elle continue à se développer en bonne intelligence et dans le respect de l'environnement. Je trouve qu'à ce niveau, c'est une réussite.

La Fibre est Enfin Arrivée !

Au mois de juillet 2023, des travaux structurants étaient encore réalisés pour assurer le déploiement de la colonne vertébrale du réseau très haut débit dans les villages.



En effet, dans le sens de la poursuite des efforts en matière de déploiement de la fibre en Savoie, l'entreprise Mancipoz TP, société de Travaux Publics, spécialisée dans le Génie-Civil – VRD, a procédé à l'enfouissement et au raccordement de câbles fibres optiques sur la Route Départementale 84 : de l'intersection Champaix/RD84 jusqu'au hameau des Granges et la voie communale du Mousselard jusqu'à l'intersection RD84/Miroir.



Le 11 octobre 2023, deux représentants de SFR la fibre étaient présents devant la mairie pour faire savoir que les habitants de Montvalezan pouvaient dorénavant souscrire à des abonnements internet très haut débit par la fibre optique. Nous avons alors fait le test de l'éligibilité à des abonnements fibre par SFR pour quelques villages ...et ça marche... Le Châtelard, Les Laix, La Rochette...vous êtes éligibles ... et bien d'autres encore ! A vous de tester votre éligibilité par SFR ou tout autre opérateur de votre choix !

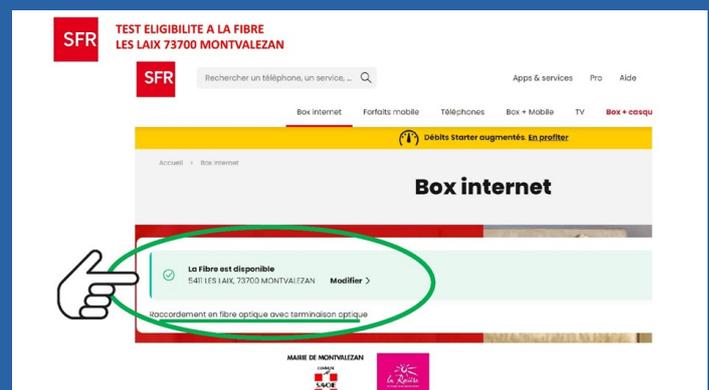


Que faire si mon logement n'est pas référencé ?

1/ Je n'ai pas de ligne téléphonique
Le propriétaire doit demander un devis et une intervention pour programmer les travaux d'adduction de votre logement sur <https://xp fibre.com/contact>

2/ J'ai une ligne téléphonique
-Je suis en pavillon : faites une demande de référencement auprès de l'opérateur fibre que vous aurez choisi. Il se rapprochera de XpFibre pour faire le nécessaire ou remplissez le formulaire « création de nouvelle adresse »
-Je suis en immeuble/copropriété : assurez-vous que votre syndic/bailleur a bien reçu, complété et renvoyé la convention d'immeuble dûment signée. Dans le cas contraire, pour obtenir une convention d'immeuble, votre syndicat de

copropriété doit prendre contact avec XpFibre via le formulaire « Déclaration Immeuble neuf »



Vos Supports d'Informations - Mairie

L'application Illiwap 

C'est le support numéro 1 pour tout connaître de l'actualité mairie. Indispensable !

Vous êtes désormais plus de 1500 abonnés.

Ne loupez rien, recevez les notifications des messages délivrés par la mairie : travaux, vigilances, alertes, informations diverses, fermetures ou ouvertures de services, changements d'horaire, etc. Vous pouvez aussi faire des signalements et faire remonter des observations à la mairie. L'agenda de la commune est également consultable sur l'application Illiwap.

Illiwap, c'est facile à installer et pas besoin de déclarer son identité !

Téléchargez l'appli Illiwap « Mairie de Montvalezan La Rosière ».

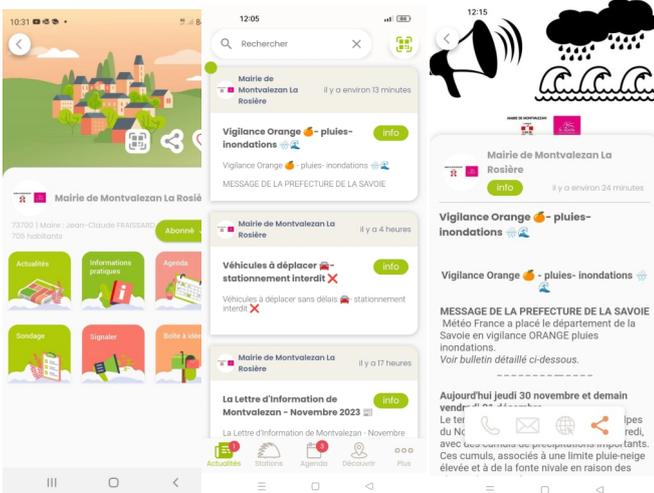
Le témoignage d'un abonné Illiwap, riverain du Pré du Four—Pierre MACQUET— « ILLIWAP est pour moi le –fil d'informations et d'actualités continu- de la commune.

Les informations du quotidien au plus proche de la vie de chacun(e), l'actualité des actions des élu(e)s, et de toutes celles et ceux qui travaillent et œuvrent pour la collectivité. Sans oublier la diffusion des actions de participation à la vie communale ouvertes aux habitants, la sécurité avec les messages d'urgence ou d'alerte météo et leurs conséquences sur le territoire. »

A l'usage pour moi depuis plus d'un an maintenant, plus j'en sais, plus j'en apprend et plus je guette le prochain message ! »

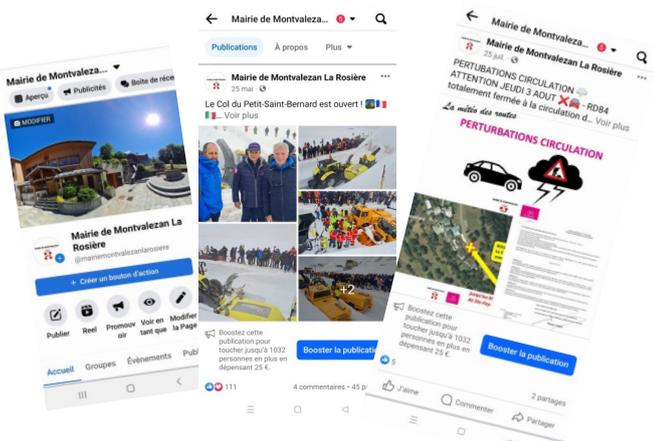
La Lettre d'Information 

Sous format numérique ou papier, la lettre d'information est éditée mensuellement. Diffusée sur le site internet, mais aussi sur Facebook et Illiwap, vous pouvez également la recevoir directement par courriel ou par voie postale. Faites-nous la demande !



Le Compte Facebook 

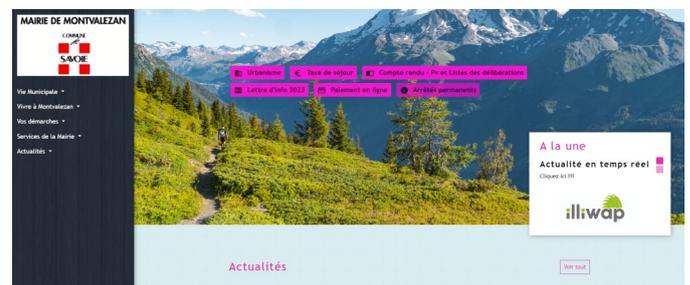
Suivez-nous sur Facebook !



Le site internet 

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de la commune : <https://mairie-montvalezan.fr>

Vous trouverez les comptes-rendus des Conseils



L'Office du Tourisme — Vos Supports d'Informations

L'Office de Tourisme de La Rosière édite et gère plusieurs supports de communication. Print ou digital, tour d'horizon des supports de communication à suivre.

Print

Les éditions papier ont diminué ces dernières années, pour des raisons de consommation de ressources et de maîtrise budgétaire. Mais le papier a encore de belles heures devant lui et quelques supports demeurent pour l'instant imprimés :

- **Le magazine « Au Fil de l'Air »** : le numéro 1 est sorti en mai 2022. Plus qu'une brochure catalogue, c'est un vrai magazine « lifestyle », présentant de multiples facettes de la vie à La Rosière et en montagne en général. Activités, articles techniques, guides d'achat, gastronomie... Il a pour objectif d'inspirer et de faire découvrir. Le numéro 2 sortira durant l'hiver 2023-2024.

- **Le programme d'animations** : imprimé chaque semaine en saison, il présente aux vacanciers tous les événements, animations et activités de la semaine. Il est distribué gratuitement à l'Office et dans les établissements partenaires. Vous pouvez aussi le recevoir par mail en vous abonnant à la newsletter.

- **Les plans** : chaque été et chaque hiver, un plan station est édité, pour présenter La Rosière aux vacanciers. Les établissements partenaires de l'Office sont décrits au verso. On retrouve également ce plan sous forme digitale grâce au Grincat, le plan station interactif qui permet à chaque visiteur de créer son trajet à pied ou en navettes, comme un Google Maps. Pour les marcheurs, un plan des sentiers de randonnée est édité l'été et un plan des sentiers raquettes l'hiver. Les plans stations sont gratuits et les plans des sentiers sont vendus 2€. Ils sont aussi disponibles gratuitement dans l'espace documentation du site internet.

Numérique

Mises à jour en temps réel, ajout de vidéos, consultables en ligne sur ordinateur ou sur smartphone, suivis de fréquentation... Les avantages du digital sont indéniables. Voici les supports numériques à votre disposition :

- **Le site internet** : www.larosiere.net, c'est la bible en ligne de la station. Hébergements, cours de ski, infos forfaits, activités, restaurants, services, plans... Toute l'information disponible y est centralisée. A savoir : 76% des consultations se font depuis un smartphone !

- **Les newsletters** : envoyées par mail par l'Office, elles permettent de diffuser des informations sur les événements, l'actualité, le programme d'animation, le bulletin neige... Pour vous y inscrire, rendez-vous sur www.larosiere.net/newsletter

- **Les réseaux sociaux** : incontournables depuis une dizaine d'années, ils ont chacun leurs codes, leurs cibles, leur fonctionnement. C'est Chloé, Community Manageuse, qui les pilote à l'Office de Tourisme. Oui, c'est un vrai métier ! Entre la production de contenu photo ou vidéo, les retouches et montages, les réponses aux commentaires, cela demande du temps. La Rosière est présente sur 3 réseaux sociaux :



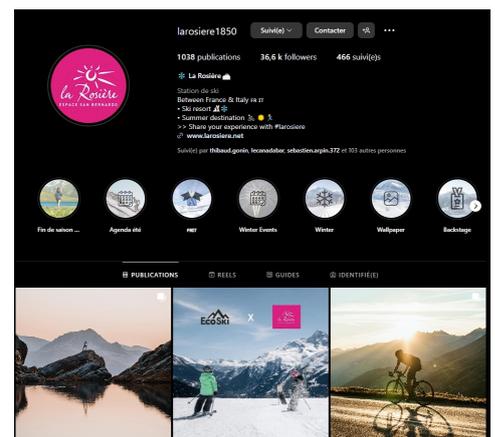
Instagram : c'est notre principal réseau. Avec 38 000 abonnés et des cibles ayant en moyenne entre 20 et 40 ans, il permet de partager de belles images et vidéos de notre univers, mais aussi de l'actualité chaude via les Stories, visibles uniquement durant 24h. Pour nous suivre, c'est @larosiere1850 sur Instagram. Pensez à nous tagguer quand vous postez !



Facebook : Avec des utilisateurs entre 35 et 55 ans en moyenne, il va nous permettre de toucher les parents, les groupes d'amis. 53 000 personnes nous suivent au quotidien. RDV sur facebook.com/larosiere1850 pour en faire partie.



TikTok : premier réseau social chez les moins de 20 ans, il nous permet de rester en lien avec nos plus jeunes vacanciers. Suivez-nous sur @larosiere.1850



La Régie Electrique de Montvalezan

Vos supports d'Information.

Facture dématérialisée (e-facture) :

En 2021, nous avons mis en place une nouvelle **Agence En Ligne (AEL)** entièrement gratuite accessible à l'adresse suivante :

<https://monagence-regiemontvalezan.multield.net>

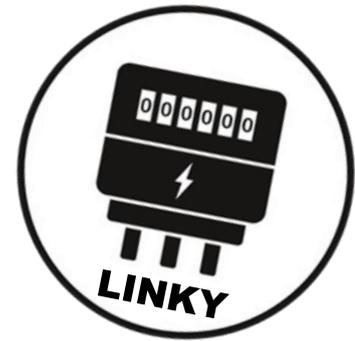
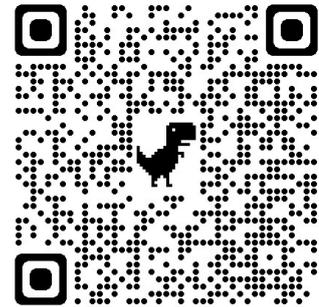
Depuis cette Agence En Ligne vous pouvez demander à ne plus recevoir vos factures au format papier, mais les recevoir sous forme dématérialisée (e-facture). Ce service est gratuit.

En 2022, nous avons mis en service l'Agence **En Ligne « GRD – LINKY »**. Sur ce site vous pouvez consulter les données qui sont issues de vos compteurs LINKY, à condition que ces derniers soient communicants, ce qui n'est pas toujours immédiat. Vous pouvez ainsi visualiser vos index ainsi que vos courbes de charges si vous en avez fait la demande.

Vous êtes à ce jour 315 clients de Montvalezan à avoir ouvert votre Agence En Ligne et 126 à avoir souscrit à la facture dématérialisée

Faites un geste pour la planète en passant à la facture dématérialisée.

SCANNEZ MOI



The screenshot shows the 'AGENCE EN LIGNE' interface. At the top right, there is a 'quitter l'agence' button and the date 'mardi 5 décembre 2023'. The main header features the 'La Rosière' logo and a banner image of a couple. Below the header, the text reads 'Bienvenue dans votre agence en ligne' with an 'aide' link. A security warning states: 'L'accès à votre compte est strictement personnel. Il est sécurisé par un accès nécessitant la saisie d'un identifiant et d'un mot de passe.' The login form is titled 'Merci de vous identifier :' and contains two input fields: 'adresse e-mail :' and 'mot de passe :'. Below the fields are three buttons: '> valider', '> créer un compte internet', and '> mot de passe oublié'. A small image of a hand using a laptop is visible on the left side of the interface.

Vos Supports d'Informations—La CCHT

Suivez tout au long de l'année les actualités de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et obtenez des informations utiles concernant le territoire.



Le site internet rappelle les compétences de la CCHT, permet d'accéder aux délibérations et comptes-rendus des conseils communautaires, diffuse les actualités de ses services, informe sur les horaires d'ouverture, relaie les offres d'emploi, l'agenda des événements locaux...

www.hautetarentaise.fr

La page Facebook informe de la mise en place de services, événements, ateliers... et fait des retours en images sur des actions menées.

<https://www.facebook.com/>

[HauteTarentaiseCommunaute deCommunes](https://www.facebook.com/ HauteTarentaiseCommunaute deCommunes)



L'application gratuite illiwap, informe en temps réel (et sans publicité) ses abonnés et participe à une meilleure proximité avec les administrés sur la vie locale. Possibilité de nous envoyer des signalements.

Suivre la chaîne : [Communauté de Communes de Haute Tarentaise](#)



La page Instagram du Loc@l des Jeunes (situé à Bourg-Saint-Maurice) permet de suivre les activités proposées aux jeunes de 11 à 17 ans inscrits à l'Espace Jeunes et de lire des informations en lien avec les préoccupations des jeunes de 11 à 25 ans.

https://www.instagram.com/le_local_des_jeunes



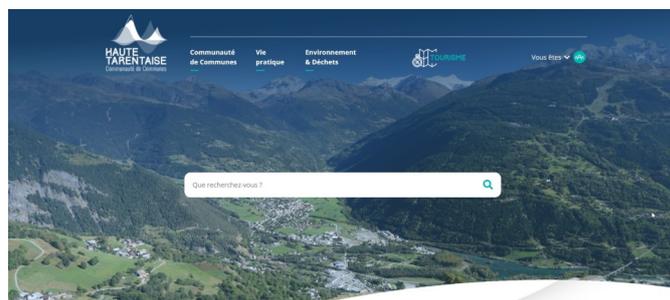
La chaîne Youtube de l'École de Musique de Haute Tarentaise rassemble les vidéos faites lors des interventions des élèves en différents lieux et permet de revivre ces moments musicaux.

<https://www.youtube.com/@ecolemusiquehautetarentaise>

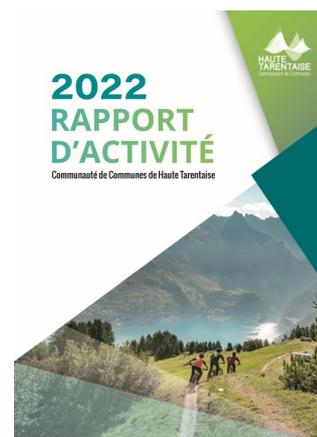
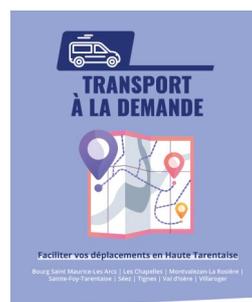


Les écrans TV disposés à l'accueil de la CCHT, dans le hall de l'École de Musique et du Relais Petite Enfance, au Loc@l des Jeunes et chez France Services offrent une visibilité complémentaire des actualités locales lorsque vous êtes sur place.

Le rapport d'activité annuel est publié entre juin et juillet, une fois approuvé en conseil communautaire. Envoyé aux mairies, il est consultable toute l'année sur le site internet et en version imprimée à l'accueil de la CCHT. Il retrace les faits marquants de l'année précédente par compétences.



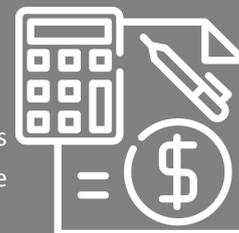
Affiches, dépliants ou programmes... sont disposés sur les panneaux d'affichage communaux, dans les commerces ou chez nos partenaires. Ils permettent de faire découvrir en détail les différents services ou événements proposés par la CCHT en différents endroits afin de toucher un maximum de personnes, y compris celles qui n'ont pas d'accès direct aux supports numériques.



Budgets « Mairie » Consolidés - de 2019 à 2023

Les budgets consolidés ci-dessous prennent en compte les budgets du CCAS, de Location Gestion des Immeubles, et de du Transport.

Les comptes 2019 à 2022 reflètent les dépenses et les recettes réalisées. Le budget 2023 est prévisionnel.



(Pour information 1 K€ correspond à 1 000 €)

EVOLUTION DES CHARGES COURANTES (en K €.)



Les dépenses et recettes prévisionnelles 2023 sont stables par rapport à 2022.

Les subventions d'équilibres budgétaires sont à la baisse sur le budget prévisionnel 2023 car la collectivité a décidé d'arrêter l'activité du spa, à la fin de l'hiver 2021/2022.

Les taux d'imposition (hors Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires—THRS) de la commune de Montvalezan restent inchangés pour 2023. Pour information, les bases fiscales sont réévaluées par l'Etat en fonction du niveau d'inflation.

Au sujet des recettes prévisionnelles 2023, une légère baisse était attendue au moment du vote des budgets. Or, au vu de la réalisation budgétaire au 30 septembre, nous constatons des recettes supérieures au budget prévisionnel.

EVOLUTION DES RECETTES COURANTES (en K €.)



Budget Mairie— Analyse Détaillée - A Retenir de l'Année 2023

Analyse des dépenses :

Sur les premières ébauches des dépenses du budget prévisionnel, la hausse de l'électricité était estimée à 3,5 fois le montant réalisé en 2022. Cette variation a finalement été affinée, au vu des derniers éléments, à +15% en 2023 par rapport à 2022.

Sur le carburant nous avons appliqué par prudence une augmentation de +20%.

Les locations mobilières sont en baisse significative. Cette baisse s'explique principalement par l'acquisition de 2

chargeuses Volvo et un porte outil Carraro. Les investissements réalisés sur ces engins permettent de diminuer les dépenses relatives aux locations des véhicules.

Concernant les transports collectifs, nous avons créé un budget annexe transports, avec une subvention d'équilibre depuis le budget principal. Seule la navette été et les transports liés à l'école sont affichés au compte 624 du budget principal. La mise en place de ce budget annexe nous a permis de maintenir le niveau de dépenses relatif aux transports par rapport à 2022.

Analyse des recettes :

Les recettes prévisionnelles du budget prévisionnel 2023 ont été estimées de manière prudente. Elles sont relativement stables au global et par chapitre. Elles devraient dépasser le prévisionnel d'ici la fin de l'exercice.

Pour rappel, la politique d'investissement était plus soutenue sur la période 2018-2019, fin de mandat (Extension Maison du Ski – Ski Club, Rénovation extension de l'école primaire et infrastructures préalables à l'émergence du projet Club Med).



Le Contexte à la Loupe



Fiscalité locale

Les taux de fiscalité locale restent inchangés. Seules les bases fiscales sont révisées en fonction de l'inflation, par les services fiscaux.

Taxe foncière bâtie : 30,79 %

Taxe foncière non bâties : 155,97 %

Taxe d'habitation : 18,55 %

Cotisation foncière des entreprises : 35,23 %



Zoom THRS - Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires

Montvalezan fait partie des communes classées dans les zones géographiques mentionnées au I de l'article 232. Le conseil municipal a délibéré dans les conditions prévues à l'article 1639 A bis, pour une majoration de 40% de la part lui revenant de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Les zones géographiques mentionnées reflètent des difficultés de logement pour les habitants à l'année et les travailleurs saisonniers mais aussi des difficultés de recrutement. La mobilisation de cet outil permet d'inciter à la mise à disposition de certains biens pour la location à l'année ou pour l'activité touristique.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement ont considérablement augmenté ces dernières années ne serait-ce que sur les services de mobilité ou encore les moyens humains nécessaires (en nombre et en rémunération) pour assurer le bon fonctionnement du territoire en lien avec l'activité touristique du secteur.

Aussi, l'analyse de l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement montre une diminution constante. A l'inverse, notre contribution au Fonds de péréquation (FPIC) ne cesse d'augmenter.

Dans ce cadre, mobiliser une ressource complémentaire est essentiel pour le bon fonctionnement de la collectivité.

Après la suppression de la
taxe d'habitation sur les
résidences principales, doter les
communes de nouveaux leviers
pour dynamiser leurs recettes
fiscales



Intervention de M. Cédric VIAL
sénateur de la Savoie

En 2023 qui reste redevable de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires ?

Le contribuable redevable de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires est :

« Le propriétaire d'un local meublé (...) dès lors qu'il peut être regardé, au 1er janvier de l'année d'imposition, comme entendant s'en réserver la disposition ou la jouissance une partie de l'année ».

Pour les meublés de tourisme imposition à la THRS si :

- Il s'agit d'une partie de l'habitation principale du loueur ;
- Le propriétaire s'en réserve l'usage une partie de l'année

PAS DE THRS mais imposition a la CFE si le meublé est mis en location sans que le propriétaire en bénéficie sur l'année.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'impacts de la hausse de la THRS en fonction de la surface du bien mis en location :

IMPACT HAUSSE THRS				
Surface des biens en m2	TH 2022	Taux de majoration cotisation THRS	Impact	THRS 2024
		40%		
21	369 €	40%	148 €	517 €
25	557 €	40%	223 €	780 €
38	626 €	40%	250 €	876 €
52	703 €	40%	281 €	984 €
57	880 €	40%	352 €	1 232 €
181	2 296 €	40%	918 €	3 214 €

Réalisé par sondage sur plusieurs propriétaires de Montvalezan.

Taxe de Séjour

La collecte de la Taxe de Séjour est un enjeu pour notre destination puisque les montants collectés sont reversés à l'Office de Tourisme (après déduction de la part départementale) pour assurer la promotion, la communication et l'animation de notre destination, nous comptons sur vous.



Les hébergeurs doivent collecter et reverser en leur nom la taxe de séjour à la commune.

Dans le cas, où vous envoyez votre déclaration papier (acceptée à titre dérogatoire uniquement), vous devez encaisser les chèques des vacanciers et nous envoyer un chèque de la somme globale, à votre nom, à l'ordre de : **Régie Taxe de Séjour** .

Le Code Général des Collectivités Territoriales, précise ces modalités : selon son article L. 2333-34 « *Les logeurs, les hôteliers, les propriétaires ou les intermédiaires mentionnés à l'article L. 2333-33 versent, aux dates fixées par délibération du conseil municipal, sous leur responsabilité, au compte public assignataire de la commune le montant de la taxe calculé en application des articles L. 2333-29 à L. 2333-31* ».

Un guide sur la taxe de séjour est disponible en suivant le lien ci-après : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/guide-pratique-des-taxes-de-sejour-2021>

Il est impératif pour l'hébergeur d'encaisser les chèques de ses clients, et de reverser ensuite par virement le montant total, à la commune de Montvalezan.

Pour mémoire, notre plateforme de déclaration en ligne <https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/montvalezan> est active depuis 2018. Celle-ci est simple d'utilisation et sécurisée. Il est **vivement conseillé de déclarer votre taxe de séjour** par ce biais. Elle représente un gain de temps et d'efficacité pour l'hébergeur, mais aussi pour le service « taxe de séjour » de la mairie. En cas de difficultés, ou de problème de connexion, n'hésitez pas à contacter le service « taxe de séjour », de préférence par courriel à recettes@montvalezan.fr

Quelles sont les règles de publicité de la taxe de séjour ?

La délibération instituant la taxe de séjour et ses caractéristiques est exécutoire de plein droit dès sa publication ou son affichage et sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Rien dans les textes législatifs et réglementaires n'impose à la collectivité de

transmettre cette délibération aux logeurs. Les seules règles de publicité de la taxe de séjour sont celles de la publicité de la délibération à l'origine de la taxe de séjour ou de la modification de ses caractéristiques comme son montant ou sa date de perception.

Comment s'exerce le droit de contrôle des collectivités ?

En raison du rôle de collecteurs qu'ils ont dans le cadre du recouvrement de la taxe, les logeurs sont soumis à un certain nombre d'obligations, tant en ce qui concerne le recouvrement de la taxe que la tenue de documents relatifs aux sommes perçues. Ces obligations ont été complétées en loi de finances pour 2019 et pour 2020.

S'agissant des hébergements assujettis à la taxe de séjour « au réel », les collecteurs (logeurs, hôteliers, propriétaires, intermédiaires et plateformes) sont tenus de fournir un état accompagnant le paiement de la taxe collectée (cf. article L. 2333-34 du CGCT). Sur cet état, devront notamment figurer, pour chaque perception effectuée et chaque hébergement loué :

- la date de la perception ;
- la date à laquelle débute le séjour ;
- l'adresse de l'hébergement ;
- le nombre de personnes ayant séjourné ;
- le nombre de nuitées constatées ;
- **le prix de chaque nuitée réalisée lorsque l'hébergement n'est pas classé ;**
- le montant de la taxe perçue ;



Les propriétaires d'un appartement en résidence de tourisme sont redevables de la taxe de séjour :

Pour rappel, les propriétaires, lors des semaines d'occupation de leur appartement sont soumis au règlement de la taxe de séjour comme le confirme les éléments suivants :

Question écrite n° 19609 de M. Loïc Hervé (Haute-Savoie - UDI - UC) publiée dans le JO Sénat du 14/01/2016 - page 118

M. Loïc Hervé attire l'attention de M. le ministre des Finances et des comptes publics sur le recouvrement de la taxe de séjour prévu aux articles L. 2333-26 et suivants du code général des collectivités territoriales. Il lui demande **confirmer que les propriétaires de résidences de tourisme sont bien assujettis à la taxe de séjour.**

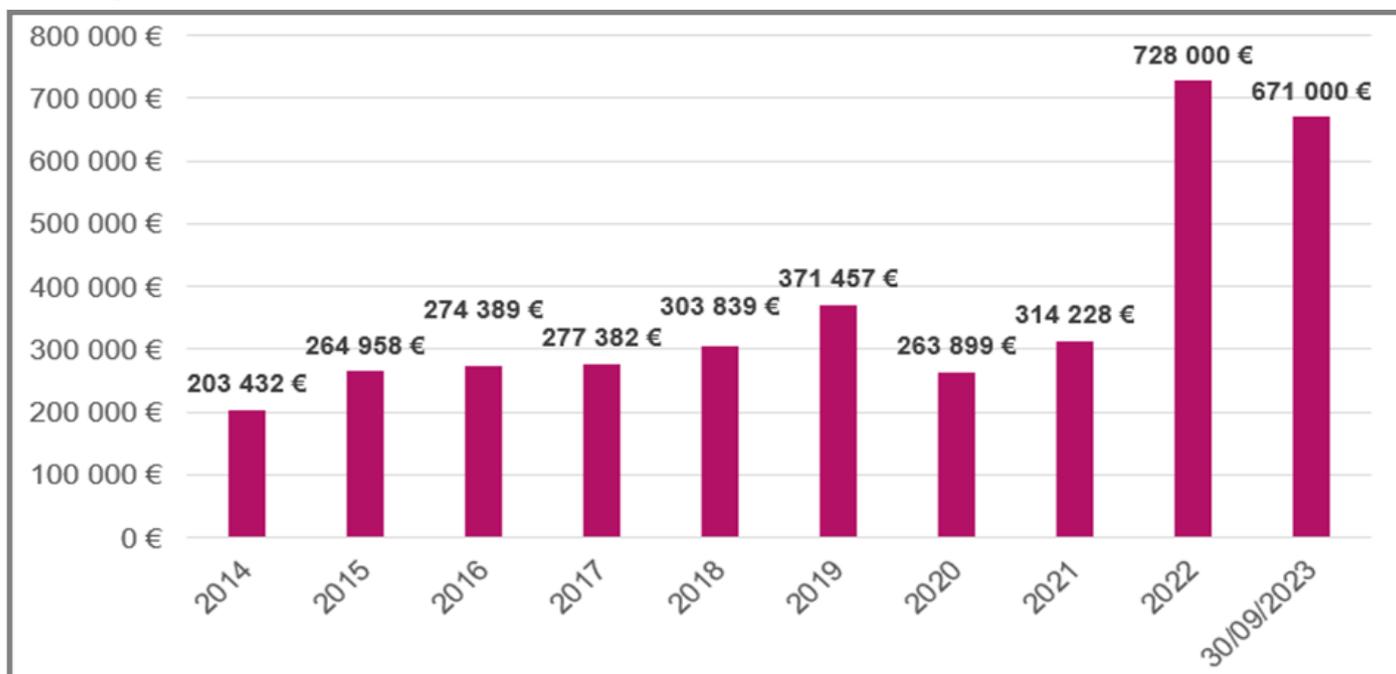
VIE ECONOMIQUE

La réponse du Ministère des finances et des comptes publics publiée dans le JO Sénat du 07/07/2016 - page 3075 - est la suivante :

La taxe de séjour est établie sur les personnes qui séjournent dans un hébergement à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées dans la commune et n'y possèdent pas une résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation. De plus, l'article L. 2333-33 du code général des collectivités territoriales dispose que « la taxe de séjour (...) est perçue par les logeurs, les hôteliers, les propriétaires et les autres intermédiaires lorsque ces personnes reçoivent le montant des loyers qui leur sont dus ». Or, les propriétaires de meublés de tourisme ne perçoivent aucun loyer à raison de l'occupation de leur propre logement. Dès lors, les propriétaires ne sont pas assujettis à la taxe de séjour lorsqu'ils résident dans leur propre logement. S'agissant plus spécifiquement des résidences de tourisme, le code du tourisme dispose qu'elles peuvent prendre la forme d'une copropriété conformément au statut fixé par la loi

n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée ou être placées sous le régime des sociétés d'attribution d'immeubles en jouissance à temps partagé défini par la loi n° 86-18 du 6 janvier 1986. Dans le cas d'une copropriété, les résidents sont exonérés de la taxe de séjour puisqu'ils sont assujettis à la taxe d'habitation pour les parties privatives et n'y résident pas à titre onéreux. Dans le second cas, l'acquisition d'un droit de jouissance sur un bien immobilier à temps partagé implique une prise de participation dans une société d'attribution. Le consommateur, alors considéré comme un associé, est tenu de verser un montant correspondant au bien et à la période d'utilisation choisis auquel s'ajoutent les charges communes et les éventuels appels de fonds de la société. Ce montant est assimilable à un loyer puisque la loi n° 86-18 du 6 janvier 1986 relative aux sociétés d'attribution d'immeubles en jouissance à temps partagé précise en son article premier que les associés ne disposent d'aucun droit de propriété. **La taxe d'habitation est due par la société et non par les associés, qui sont redevables de la taxe de séjour.**

Historique des montants collectés



A noter, la taxe de séjour collectée par la mairie est reversée comme suit : 10/11^{ème} à l'Office de Tourisme et 1/11^{ème} au Département de la Savoie (taxe **additionnelle**).

2023 au 30 septembre – 610 000 € reversés à l'OT et 61 000 € transférés au Département

2022 – 661 870 € reversés à l'OT et 66 187 € transférés au Département

2021 – 285 662 € reversés à l'OT et 28 566 € transférés au Département

2020 – 239 909 € reversés à l'OT et 23 990 € transférés au Département

2019 – 337 689 € reversés à l'OT et 33 768 € transférés au Département

Ratio : Taxe de séjour collectée/ lits chauds

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	30/09/2023
Nombre de Lits pros (ex-lits chauds)	5 609	6 054	6 235	6 196	5 852	7 506	7 668
Taxe de séjour collectée en €	277 282 €	303 839 €	371 458 €	280 842 €	285 662 €	728 000 €	671 000 €
Ratio € TS / lits chauds	49,44 €	50,19 €	59,58 €	45,33 €	48,81 €	96,99 €	87,51 €

VIE ECONOMIQUE

Pour rappel, le conseil municipal a voté de nouveaux tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024 :

TAXE DE SEJOUR – MONTVALEZAN LA ROSIERE 73700

TYPES ET CATEGORIE D'HEBERGEMENT	Délibération 2023_086 du 15 juin 2023 TARIFS applicables au 01 ^{er} Janvier 2024 €/personne/nuit
Palaces	4.60 €
Hôtel de tourisme 5 étoiles, résidence de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3.30 €
Hôtel de tourisme 4 étoiles, résidence de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2.50 €
Hôtel de tourisme 3 étoiles, résidence de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1.60 €
Hôtel de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	1.00 €
Hôtel de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles	0.80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacement dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement par tranche de 24 heures	0.60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5% avec un plafond à 4,60 € / nuit / personne

MAIRIE DE MONTVALEZAN



Les **cas d'exonération** prévus par le législateur sont en fonction de la situation de certaines personnes hébergées et ne s'appliquent que dans le cas où la taxe de séjour au réel est instituée.

Depuis 2015, l'article L. 2333-31 du CGCT prévoit que sont de plein droit de la taxe de séjour :

- Les personnes mineures ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine.

La Chasse aux Subventions

La recherche de financements est un enjeu majeur pour les collectivités. A Montvalezan, nous avons décidé depuis quelques années d'avoir une attitude pro-active sur cette démarche : mieux se connaître, mieux expliquer nos dossiers, faciliter l'instruction, mieux identifier les projets à venir pouvant bénéficier d'un soutien financier. Dans ce cadre, la mairie de Montvalezan est allée à la rencontre de différents représentants d'organismes subventionneurs au sein de leurs locaux. Ce « Subvention Tour » se poursuivra en 2024.

Dans un premier temps, le 10 juillet dernier, nous avons rencontré Mme Jennifer ARZEL, notre interlocutrice au FDEC – Fonds Départemental d'Équipement des Communes – Département de La Savoie. Cette réunion a permis tout d'abord de se présenter en personne et d'échanger sur les dossiers de subventions en cours et nos projets à venir.

Ensuite nous avons rencontré Mme Magalie SANTA MARIA, et M. Jonathan GOUVERNEUR, personnes de contact pour les dossiers de subvention déposés à la Région Auvergne-Rhône-



Alpes. Cette rencontre avait également pour objectif de mieux se connaître, de mettre un visage sur les noms, ainsi que de faire le point sur les dossiers déposés afin d'avoir un état d'avancement précis. Nous avons aussi évoqué les enveloppes en cours et à venir, notamment sur les volets relatifs à la diversification touristique et au développement durable.

Les dossiers de subventions validés par les financeurs en 2023

- **Transformation éclairage public communal en LED :**

Nous avons reçu les arrêtés des organismes subventionneurs ci-dessous :

- Région : 87 000 €
- DETR : 150 000 €
- FDEC : 26 000 €

Soit un total de 263 000 € sur un budget prévisionnel de 480 000 € HT. Cela signifie que le projet a été subventionné à hauteur de 55%.

- **Subvention rénovation Mairie :**

- Région : 142 500 € accordé par arrêté.



Les dossiers déposés en 2023 en cours d'instruction par les financeurs

- **Voirie communale :** Dossier déposé auprès du FDEC. Le montant de subvention attendue est de 36 000 €. La dépense prévisionnelle des travaux est estimée à 357 000 € HT.
- **Engin déneigement :** Dossier déposé auprès du FDEC. Le montant de la subvention attendue est de 41 000 €. Le coût d'achat de cet engin est de 160 000 €.
- **Pumptrack :** Dossier à déposer en novembre à la Région. Cette subvention sera cumulable avec la subvention de l'Agence nationale du sport. Le montant attendu serait d'environ 30 000 €.
- **Panneaux photovoltaïques :** Dossier à déposer en décembre au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Coût prévisionnel des travaux 48 348 € HT.

Régie Electrique de Montvalezan

Vers une fusion des régies électrique de Haute-Tarentaise ?

Depuis plusieurs années les Régies de Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise, Tignes et Villaroger ont accru leurs collaborations. On peut noter en 2017 la nomination d'un directeur commun, mais aussi depuis 2014 un groupement de commandes pour les marchés de travaux, la réalisation de chantiers en commun ou encore l'harmonisation de l'ensemble des systèmes d'information.

Depuis octobre 2020, les discussions se sont intensifiées autour d'un rapprochement avec en cible une seule structure en lieu et place des 4 régies existantes.

A l'été 2022, les Conseils Municipaux et les Conseils d'Administrations de chaque entité ont acté la poursuite des études.

L'année 2023 a été consacrée à des études financières poussées, à la rédaction des projets de statuts et de pacte

d'associés et à l'information des élus des 4 communes concernées.

Nous avons également profité de cette année pour anticiper l'achat d'un logiciel de comptabilité privée et de gestion des stocks, afin de pouvoir le paramétrer en 2024 et être prêts pour le passage en SEM, envisagé au 1er janvier 2025.

Le projet de regroupement des 4 régies sous forme de SEM (Société d'Economie Mixte) devrait être présenté dans le 4 Conseils Municipaux pour délibération début 2024.

Les collectivités souhaitent conserver la parfaite maîtrise de cette future structure en conservant 85% du capital de la SEM.

Ce projet de regroupement est une opportunité unique de pouvoir pérenniser nos entreprises sur le long terme, afin de maintenir la qualité de service, la proximité et la réactivité.



Les travaux prévus pour 2024 ?

Un programme de travaux important pour un budget de l'ordre de 650 000€ est prévu, dont les principaux chantiers sont :

Régie Electrique :

- Préparation des réseaux HTA du projet ECRIN BLANC
- Dévoisement des réseaux HTA – BT suite au projet extension ILY Hotel (report du projet initialement prévu en 2023)
- Raccordement HTA pour le projet Mc Kinley-Etincelles.
- Dévoisement du réseau HTA ECUDETS (en lien avec le projet Mc Kinley)
- Renforcement du réseau BT aux vieux villages de la Rosière pour le projet la Bergerie.
- Renforcement du réseau BT à la Froide pour le projet SCI Constellation.
- Renouvellement d'équipements de poste de Distribution Publique et mises en conformité.
- Rénovation des colonnes montantes d'immeubles et adaptation pour recevoir des colonnes horizontales IRVE (2 projets lancés pour réalisation 2024)

- Enfouissement des réseaux Basse Tension sur les villages : Le Planet + Manessier + création d'un réseau HTA depuis le Chef-Lieu. 2^{ème} tranche du chantier Chef-Lieu - La Rochette.
- Renforcement du réseau HTA Eucherts plan de l'ARC
- Campagne de rénovation ouvrages BT, remplacement des bornes et coffrets (vieux villages la Rosière et lotissement communal – Chef-Lieu Montvalezan.
- Enfouissement du réseau BT Aérien hameau du Vaz Tranche 2
- Enfouissement du réseau BT aérien entrée du Chef-lieu
- Projet sécurisation domaine skiable : création liaison poste Club house -> Poste Plan du Repos
- Campagne de pose compteur Linky sur l'ensemble de la commune. Ce chantier s'étalera au moins jusque fin 2024.
- Remplacement des Détecteurs de défaut dans les postes de transformation. Ces appareils permettent une plus grande réactivité lors des dépannages.

Régie Electrique de Montvalezan

Les travaux réalisés , la rétrospective de l'année en images



Création alimentation du téléski du Dahu



Travaux des les postes de transformation

Remplacement des transformateurs à huile par des transformateurs secs.

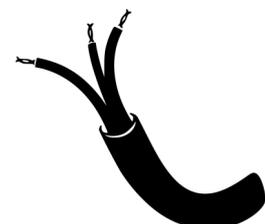
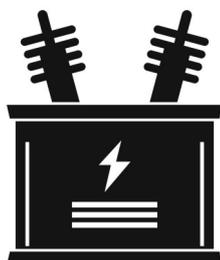
Changement de palier technique. Moins d'impact

environnemental et technologie autoextinguible (se consume en présence d'une source de chaleur ou d'une flamme, mais qui a la capacité de s'éteindre de lui-même).

Intérêt dans les postes en immeubles

Création du poste de transformation pour le Club Med 5T

Création et réorganisation des réseaux HTA et BT sur le Front de neige de la Rosière, pour permettre de répondre au projet d'urbanisme.



Agriculture—Concours Agricole Général de Paris

Grégory MAITRE et Odieuse, première Tarine de Montvalezan primée au Concours Agricole de Paris



Propos recueillis au mois d'avril 2023

MLR – Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Grégory MAITRE – « Je me suis installé sur la structure familiale à l'automne 2017 en vaches laitières avec quelques brebis à viande. Ensuite on a créé le GAEC de La Roche le 1^{er} avril 2018. Notre troupeau est constitué de Tarines et de deux Abondances. Nous comptons actuellement une cinquantaine de vaches laitières sans compter les génisses, les veaux et une quarantaine de brebis. En ce moment, la traite produit entre 400 et 500 L de lait/jour ; le lait est vendu à la coopérative Beaufort. On va lâcher les bêtes au mois de mai, on va tout d'abord pâturer sur la commune puis on estive sur deux alpages : une partie sur Tignes et une partie sur La Bâthie. D'autres exploitants prennent alors en charge nos laitières, ce qui nous permet de nous occuper des génisses qui sont sur Plan Pigeux et de faire les foins. Durant l'été, mon frère Arnaud est salarié avec nous. Il est en cours d'installation sur le GAEC, nous prévoyons cela au printemps 2024. »

MLR – Vous vous êtes présenté au Concours Agricole Général de Paris cette année pour la première fois. Comment se passe la démarche de sélection ? Comment s'organise le déplacement ?

Grégory MAITRE – « Nous avons déposé notre candidature en complétant une fiche précisant les éléments de génétique de la vache. Il doit notamment y avoir 3 générations certifiées par la race comme étant de pures Tarines, avec des taux à respecter sur la qualité du lait par exemple. Divers seuils doivent être atteints. Un technicien de la race passe voir toutes les exploitations et sélectionne les 16 meilleures vaches qui se présenteront à Paris. Début février, nous avons su que notre vache, Odieuse, était retenue. L'UPRA (Union Pour la Race) Tarentaise organise le transport. Nous avons amené Odieuse au rendez-vous à Séz le vendredi 24 mars à 3 heures du matin. 12 vaches de la vallée sont parties en camion à Chambéry puis une semi-remorque a pris le relais jusqu'à

Paris. Les bêtes passent 9 heures dans le camion. Le voyage s'est très bien passé pour Odieuse ; elle n'a pas été malade. Notre concours se déroulait le mercredi 1^{er} mars. Toute la semaine, elle a donc pu s'acclimater. Elle était de retour sur l'exploitation le lundi 6 mars après un voyage de nuit.

MLR – Une préparation spécifique de la vache est-elle requise avant le concours ?

Grégory MAITRE – « Quand nous avons eu connaissance de sa sélection pour Paris, nous n'avons pas changé sa ration alimentaire. C'est quitte ou double. On lui a simplement appris à marcher au licol. On l'habitue déjà 3 semaines avant pour qu'elle suive bien et qu'elle s'arrête quand il le faut. Avant le départ, nous avons fait une tonte. A Paris, les vaches sont lavées tous les jours pour qu'elles soient présentables. Le jour de concours, une attention plus importante est apportée pour que les vaches soient parfaites. Elles sont déjà maquillées naturellement (sourire). »

MLR – Comment se déroule le concours ? Comment l'avez-vous vécu ?

Grégory MAITRE – « Les vaches sont quatre par section. Odieuse était en section dite seconde lactation, car elle a fait son deuxième veau. Elles marchent sur un ring. Le juge observe leur façon de marcher, leur morphologie, la mamelle, l'état corporel et il détermine le classement. J'ai suivi le concours à distance en vidéo car je travaillais à la DSR au même moment. J'étais heureux de la voir sur le podium ! Pouvoir participer était déjà une belle satisfaction mais obtenir un 2nd prix, je n'en revenais pas ! Nous étions contents et fiers ! C'est la première vache de la commune qui est primée à Paris. »

MLR – L'an prochain, Odieuse participera-t-elle au concours dans la section 3^{ème} lactation ?

Grégory MAITRE – « Si elle n'a pas de soucis, et si elle peut remonter, c'est bien. On est déjà monté une fois, on est contents. Peut-être aussi que nous aurons une autre vache un jour qui pourra participer. »

Pour voir ou revoir le film du concours race Tarentaise

CGA 2023,

scannez ce QR code !



Les Travailleurs Saisonniers, le Vivier de Notre Activité

Etat des Lieux & Convention avec l'Etat

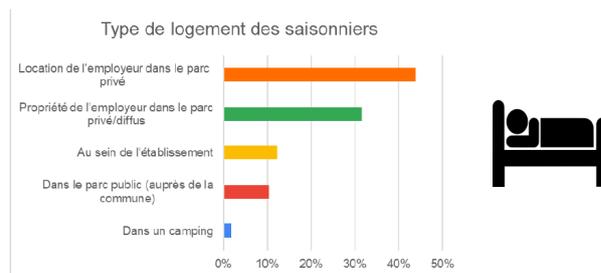
Suite à la promulgation de la Loi Montagne II, les communes touristiques avaient l'obligation de conclure avec l'Etat une convention pour l'hébergement des travailleurs saisonniers. C'est dans ce cadre qu'une première convention avait été conclue entre la commune de Montvalezan, la commune de Séz et l'Etat, en décembre 2018. La durée de la première convention a été prorogée en raison de la crise COVID. En accord avec l'Etat, une nouvelle convention pour les trois prochaines années a été établie afin d'adapter le diagnostic des besoins, des objectifs et des moyens d'actions.

Après un bilan établi en lien avec les services de l'Etat au mois de mars, Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Albertville, Christophe HERIARD est venu en mairie de Montvalezan à la fin du mois de septembre pour signer concomitamment avec Monsieur le Maire, la convention triennale établie entre la Commune et l'Etat portant sur le logement des travailleurs saisonniers.

Monsieur le Maire a présenté à Monsieur le Sous-Préfet le diagnostic avec des données actualisées, les besoins et les moyens d'action à mettre en œuvre pour pouvoir atteindre les objectifs fixés.

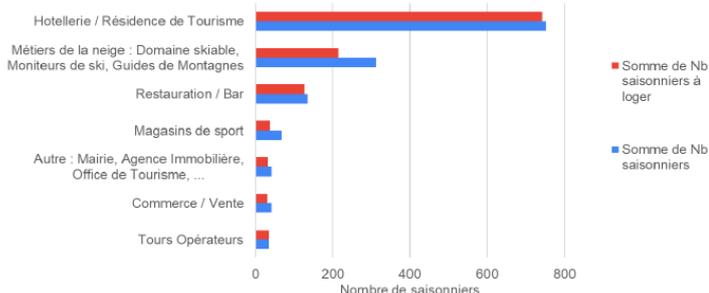


Pour actualiser les données, un questionnaire a été élaboré et diffusé à l'ensemble des acteurs socioprofessionnels de la station. Cela avait pour objectif de déterminer des données quantitatives et qualitatives sur les logements saisonniers (nombre de saisonniers ayant besoin d'un logement pour exercer leur emploi, localisation du logement, prix, participation éventuelle aux charges, etc.). L'ensemble de ces données ont été traitées et analysées par Heïdi GAIDET, notre alternante statisticienne.



La nouvelle convention estime le besoin à **environ 100 lits supplémentaires**. Monsieur le Maire précise que la mairie ne peut à elle seule répondre à la création de ces lits et que les employeurs, comme ils le font à ce jour, devront également tenter de solutionner eux-mêmes leurs propres besoins en logements. Il s'avère aussi nécessaire de chercher des solutions de logement sur les communes avoisinantes pour des salariés qui auraient des horaires de travail compatibles avec les transports vallée/ station proposés par la collectivité, en lien avec la communauté de communes de Haute-Tarentaise et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Répartition des saisonniers selon le secteur d'activité



Les Travailleurs Saisonniers, le Vivier de Notre Activité

Monsieur le Maire a précisé que les objectifs fixés pour répondre aux besoins des trois années à venir sont dans la continuité de ceux formulés dans la première convention, à savoir :

- Connaître l'offre et la demande du marché des logements saisonniers ;
- Garantir une offre de logements adaptés aux moyens financiers des saisonniers ;
- Diversifier l'offre en logements pour répondre aux différents profils des saisonniers ;
- Répondre aux besoins de la vie quotidienne des saisonniers ;
- Garantir la pérennité de la destination des logements saisonniers.

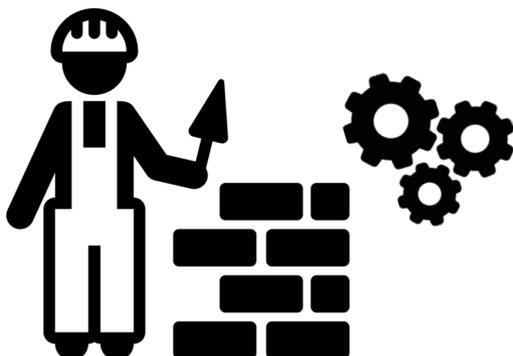
La commune a défini trois axes d'intervention, chacun composé de différents moyens d'action, au sein desquels les partenaires envisagés et les indicateurs de suivi sont identifiés :

1°) Augmentation de l'offre en logements saisonniers :

- Conventionnement avec les promoteurs afin d'intégrer l'obligation de prévoir des logements saisonniers ;

Le saviez-vous ?
La règle du Plan Local d'Urbanisme est stricte et plus restrictive que celle du SCoT, en ce qu'elle impose que le pourcentage.

- Construction d'un foyer-logement d'une quarantaine d'appartements ;
- Construction d'un bâtiment spécifique logements saisonniers dans le cadre du projet Odalys dont les éventuels surplus pourront être mis à la disposition des employeurs de la station ;



- Acquisition éventuelle de lits froids dans le diffus, selon les opportunités qui se présenteront ;
- Poursuite de l'outil pour lister les demandes/ besoins en logements.

2°) Amélioration de la qualité de vie/ du confort du personnel saisonnier :

- Création d'un label destiné aux logements saisonniers détenus par les partenaires de la démarche Flocon Vert afin de garantir leur qualité ;
- Limitation des consommations énergétique et réduction de la facture d'électricité des employés communaux en équipant, à terme, les logements d'éclairage 100% LED ;

- Intégration de services adaptés aux besoins des saisonniers ;
- Elaboration d'un questionnaire à destination des saisonniers.

3°) Favoriser l'axe de la mobilité :

- Poursuite des navettes entre la vallée et la station de La Rosière et maintien des tarifs spécifiques destinés aux saisonniers ;
- Maintien des places identifiées pour la pratique du covoiturage ;
- Poursuite de la fourniture du linge de maison au personnel saisonnier communal qui se rendrait via le train sur la station.



Le saviez-vous ?
Suite au questionnaire diffusé aux acteurs socioprofessionnels, le nombre de saisonniers présents sur la station s'élève à 1 390 saisonniers et environ 1 220 d'entre eux ont besoin d'un logement pour exercer leur emploi.

CCHT - Projet de Territoire

Un projet au long cours pour un développement local pérenne

La communauté de communes de Haute Tarentaise travaille à la réalisation de son projet de territoire dont l'objectif est de définir un projet commun sur le moyen et long terme, bâtir la feuille de route du territoire, mais aussi rassembler et fédérer les acteurs locaux.



Un diagnostic minutieux pour bâtir le projet de territoire

La connaissance approfondie du territoire tirée d'une analyse méticuleuse, permet d'avoir une vision d'ensemble. Ainsi, la Haute Tarentaise possède de nombreux atouts, mais doit également relever des défis importants.

Le territoire bénéficie d'une renommée internationale grâce à ses stations de ski. Les initiatives comme le Plan Neige et la construction de stations ont permis de développer une économie dynamique centrée sur le ski et la saison hivernale. L'agriculture prospère, en particulier l'AOP Beaufort, et le savoir-faire local se manifeste dans des domaines tels que l'isolation et la géothermie. La Haute Tarentaise offre une qualité de vie attrayante, soutenue par des services de qualité, des établissements éducatifs bien établis et des infrastructures cyclables étendues. Les espaces naturels protégés, les massifs et le patrimoine enrichissent également le haut de la vallée.

Cependant, le territoire subit des contraintes. Son économie

repose fortement sur le tourisme, en particulier le tourisme hivernal, ce qui la rend vulnérable et saisonnière. Les questions économiques ont été insuffisamment prises en compte et le taux de création d'entreprises est en dessous de la moyenne. Les défis démographiques incluent une baisse régulière et un vieillissement de la population, associés à une migration vers des zones périphériques. Le coût de la vie élevé entraîne des difficultés pour certains résidents.

En outre, la Haute Tarentaise fait face à des enjeux relatifs au logement, touchant à la fois les résidents permanents et saisonniers. L'offre de logements permanents ne satisfait pas la demande. La mobilité est également un point critique, avec une prédominance de l'usage de la route et des trajets pendulaires conséquents (déplacements domicile-travail).

L'accélération du changement climatique peut aussi avoir des conséquences négatives pour la montagne, notamment pour les stations de ski et les sites touristiques. Il est crucial de se demander si nous sommes en mesure de nous adapter rapidement au changement climatique.

Le Contexte à la Loupe



Les chiffres clés du territoire

8 communes : Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, Sées, Tignes, Val d'Isère, Sainte-Foy-Tarentaise, Montvalezan-La Rosière, Les Chapelles, Villaroger

16 000 habitants

5 stations de ski

217 millions d'€ de chiffre d'affaires des remontées mécaniques

140 000 lits touristiques

32 567 logements dont 75% de résidences secondaires

11 000 emplois

5 réserves naturelles (Grande Sassièrre, La Bailletaz, La Grande Motte, La Sache, Les Hauts de Villaroger),

12 000 hectares en zone Natura 2000 et

8 sites classés



CCHT - Projet de Territoire



Les enjeux du projet de territoire

Dans l'ensemble, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise s'efforce de construire un avenir équilibré en capitalisant sur ses forces tout en faisant face à ses défis, pour assurer un développement harmonieux et durable du territoire.

Sur la base de l'analyse du diagnostic du territoire, plusieurs enjeux de développement ont été identifiés :

- **Capitaliser sur la renommée du territoire, la qualité paysagère et la richesse patrimoniale** pour renforcer et diversifier l'offre touristique, patrimoniale et culturelle ;
- **Développer l'attractivité résidentielle** pour ancrer les populations sur le territoire et créer une nouvelle dynamique démographique. Cela passe par l'adaptation de l'offre de logement et l'accompagnement des parcours résidentiels, ainsi que par le développement des services sur l'ensemble du territoire ;
- **Anticiper les changements climatiques** en adaptant l'offre de logement (restructuration, rénovation) et en adaptant l'économie territoriale. Il est également essentiel de rénover énergétiquement et de restructurer les logements anciens ;
- **Optimiser la mobilité sur le territoire** pour faciliter les flux et être plus respectueux de l'environnement en développant un pôle multimodal et en structurant l'offre de mobilité intérieure ;
- **Créer une nouvelle dynamique économique** en s'appuyant sur la rénovation énergétique et sur des activités tertiaires liées à la montagne.

- Penser l'avenir en

développant la mutualisation entre les communes de l'EPCI et en articulant l'action des communes et l'action intercommunale. Il est également essentiel d'organiser et de coordonner l'action publique pour mettre en œuvre le projet commun et de renforcer les coopérations avec les territoires voisins.

Des actions déjà en cours

- **Fédérer et promouvoir les événements culturels du territoire** – Création et diffusion d'un guide rassemblant toute la programmation estivale ;
- **Bâtir et mettre en œuvre une politique touristique, culturelle et patrimoniale pour la saison printemps-été-automne ;**
- **Qualifier et structurer l'offre d'accueil économique (foncier et immobilier)** – Projets de zones économiques sur les communes de Villaroger et Bourg Saint-Maurice, recensement des zones d'activités... ;

Favoriser l'orientation des jeunes et la formation sur le territoire – Mise en place du Forum des métiers à la Cité Scolaire à Bourg-Saint-Maurice, en octobre ;

- **Etude diagnostic global sur les besoins sociaux du territoire** (dans les domaines de l'enfance, famille, jeunesse, personnes âgées et santé) et mise en place d'un plan d'actions visant à optimiser l'offre de services.

Les 3 grands axes du projet de territoire

DIVERSIFIER L'ECONOMIE ET LE TOURISME

Capitaliser sur les atouts du territoire pour renforcer et diversifier l'offre touristique

1. Fédérer les partenaires; Identifier et valoriser les atouts touristiques, naturels, patrimoniaux et culturels du territoire
2. Développer et promouvoir une offre touristique globale (hors ski) sur 3 piliers (activités de pleine nature, culture et patrimoine)

Impulser une dynamique économique en s'appuyant sur les potentiels du territoire

1. Bâtir une stratégie de diversification économique en s'appuyant sur les secteurs à fort potentiel de développement
2. Dynamiser l'entrepreneuriat, la formation et les compétences

RENFORCER LA DYNAMIQUE RESIDENTIELLE

Adapter et développer l'offre de logement et accompagner les parcours résidentiels

1. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à adapter l'offre de logement aux parcours résidentiels
2. Favoriser la rénovation énergétique et la restructuration des logements anciens

Développer les services sur l'ensemble du territoire

1. Optimiser les services de la vie quotidienne pour tous (enfance, famille, vieillesse, santé ...)
2. Favoriser le bien vivre sur le territoire en s'appuyant sur une politique culturelle, de valorisation du patrimoine et de loisirs

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET L'ENVIRONNEMENT

Protéger le capital environnemental

1. Planifier et construire un territoire décarboné
2. Préserver les ressources en eau du territoire

Optimiser la mobilité sur le territoire

1. Améliorer l'accès au territoire pour désenclaver la Haute-Tarentaise
2. Coordonner les mobilités intérieures du territoire

ORGANISER ET COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Coordonner l'action des communes et de l'EPCI
2. Renforcer le lien entre les acteurs du territoire, les habitants et l'institution communautaire
3. Renforcer les coopérations avec les territoires voisins

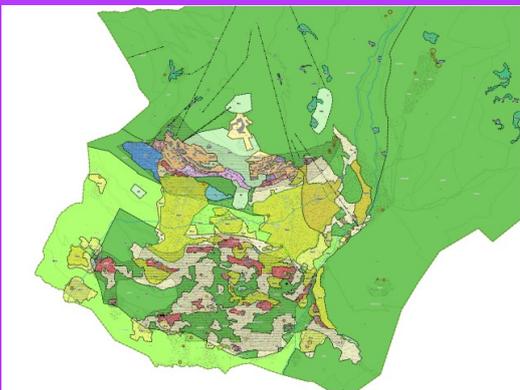
Les Statistiques de l'Urbanisme 2023

Au 17 novembre 2023, la mairie a :

- délivré 19 permis de construire ;
- délivré 6 permis de construire modificatifs;
- délivré 13 déclarations préalables ;
- réceptionné 124 déclarations d'intention d'aliéner (DIA), dont 20 aux villages.

Au 17 novembre 2023, sont en cours d'instruction :

- 6 permis de construire
- 3 permis modificatifs
- 3 déclarations préalables



Le Contexte à la Loupe



Le chiffre en plus

16 bornages, dans lesquels la mairie a été conviée, ont eu lieu au cours de l'année 2023



VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

Les Permis Délivrés en 2023

Le Solliet - M. OZANNE Nicolas : chalet d'habitation de 240 m²

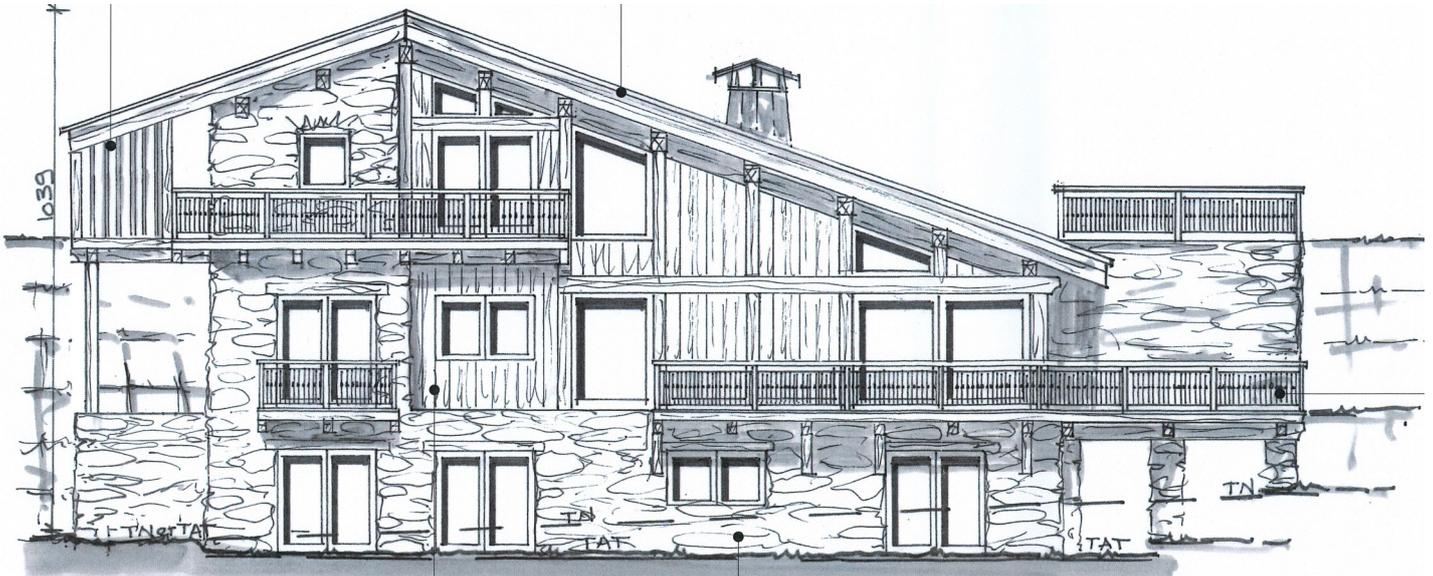


Le Solliet - M. STEPHAN Thierry : chalet d'habitation de 224 m²



Les Permis Délivrés en 2023

Le Mousselard - M. BELLITY Stéphane : chalet d'habitation de 240 m²



Le Mousselard - M. HANNE Olivier : extension d'une habitation et rénovation d'une remise

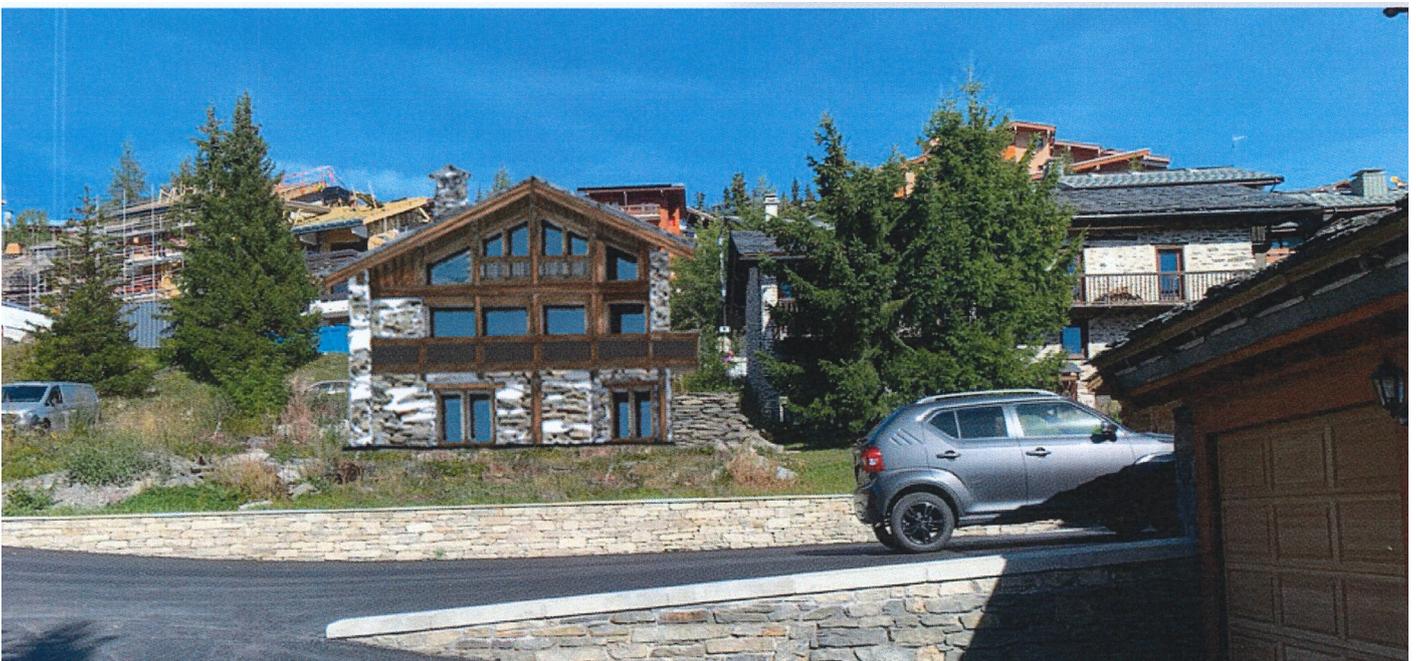


Les Permis Délivrés en 2023

Les Eucherts - ILY HOTEL La Rosière : agrandissement de l'hôtel et création d'un bâtiment destiné aux saisonniers



Quartier de l'Ecole—M. ARPIN Willy : chalet d'habitation de 153m²



Les Permis Délivrés en 2023

La Rosière—Le Shatzy : construction d'un chalet d'habitation avec restaurant et espace commercial

PERSPECTIVE 3D
VUE DEPUIS LA ROUTE DU COL
(CÔTÉ EST)



La Rosière—Mc Kinley : construction d'un hôtel/ restaurant (permis modificatif).



VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

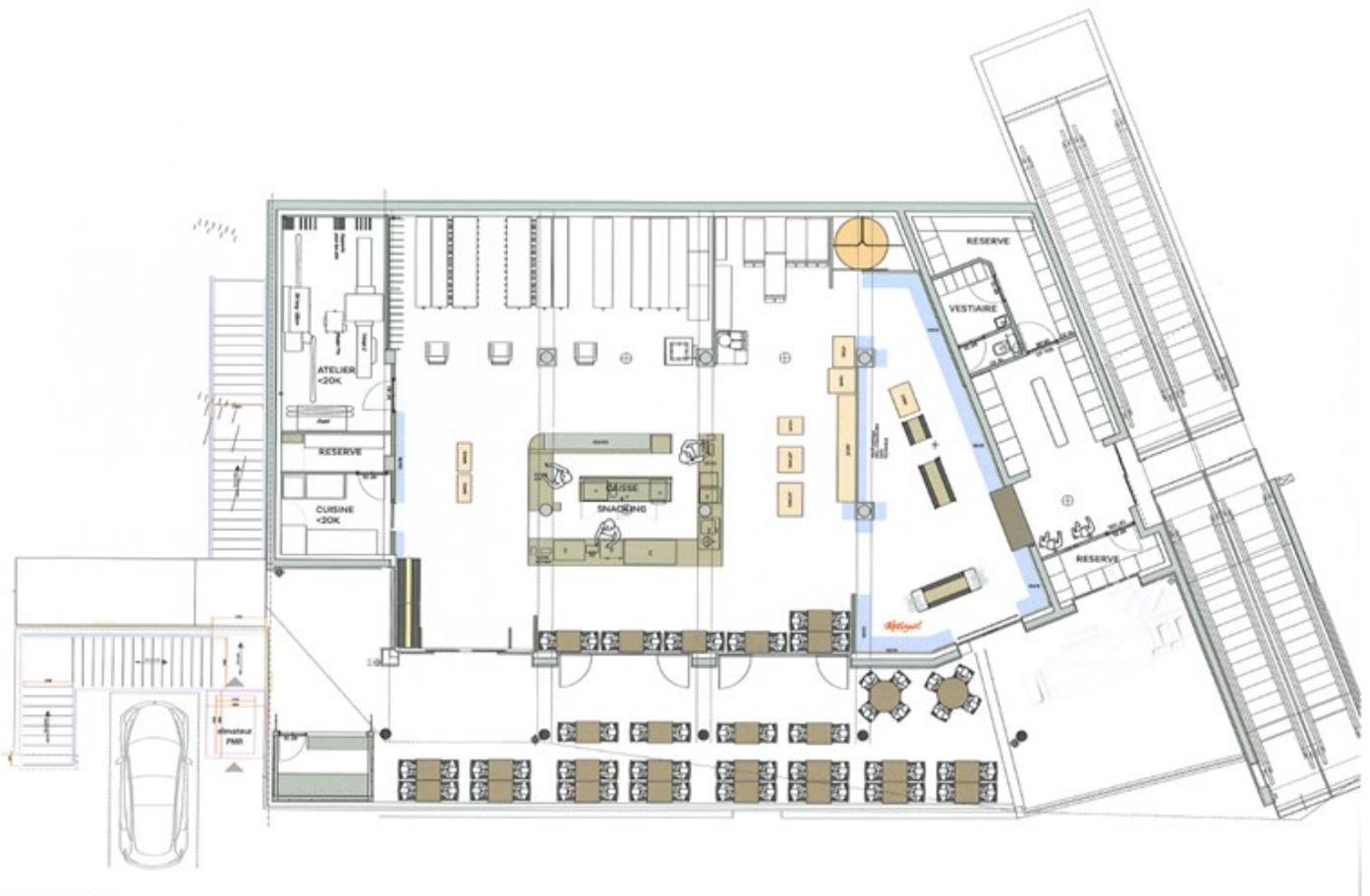
Local Commercial de l'Étage de l'Extension de la Maison du Ski



Consécutivement au lancement de la publicité pour la recherche d'un preneur pour le local commercial d'une superficie totale de 280 m² situé au premier étage de l'extension de la Maison du Ski, le Conseil Municipal a, lors de la séance du 15 décembre 2022, par un vote à bulletin secret, décidé d'attribuer le local à Monsieur Marc PIRARD pour un projet de magasin de montagne hiver/été, comportant également une consigne à skis/vélos et de vente de sandwiches, wraps, paninis, hot-dogs, tartines chaudes,

planches à partager, etc. Ce local est mis à disposition de la Société par actions simplifiée OS5 représentée à l'acte par Monsieur Marc PIRARD, pour une durée de neuf années et les modalités sont définies dans un bail commercial notarié. Le loyer sera de 60 000 €/an et 10 % du chiffre d'affaire au-delà de 600 000 €.

Ouverture prévue pour cette saison 2023/2024 !



Mc Kinley - Le Mot du Maitre d'Ouvrage

Le point des avancées travaux avec Alexandrine DE TERRASSON, directrice de projet chez White Gold Hospitality – groupe les Etincelles – représentant le maitre d'ouvrage et Gilles BOCHET – groupe DEXTIA, représentant la maîtrise d'œuvre.

MLR - Pouvez-vous nous rappeler les grandes lignes du projet devant lequel nous nous trouvons ?

Alexandrine DE TERRASSON – « Il s'agit de livrer un hôtel classé 5 étoiles de 61 chambres avec spa, cabines de massage, piscine et restaurant. Ce dernier se composera d'une brasserie, plutôt tourné sur la terrasse dont pourront profiter les skieurs, et d'un restaurant qui se veut gastronomique».

MLR - Qu'est ce qui différenciera cet hôtel 5 étoiles d'une résidence 4 étoiles ?

Alexandrine DE TERRASSON – « Il faut miser sur un service exceptionnel, avec des chambres de 24 m² minimum et un nombre important de grandes suites luxueuses. Le spa est également très qualitatif avec cabines de massage, un sauna et une fontaine à glace. Une piscine avec une plage immergée et un coin jacuzzi fait également partie du programme. Le salon à skis sera géré par un partenaire

privilegié qui permettra de louer ou de faire réparer ses skis tout en profitant d'un coin tisanerie et de l'espace de vente du matériel. On peut noter également un service voiturier, y compris pour la partie restaurant ».

MLR - La construction se veut également respectueuse des normes environnementales ?

Gilles BOCHET - « Tout à fait, le bâtiment se veut basse consommation et le chauffage sera assuré par un ensemble de pompes à chaleur. Un travail important a été réalisé également sur la partie ventilation et l'isolation du bâtiment».

MLR - Un rappel sur le calendrier des travaux ?

Alexandrine DE TERRASSON – « La phase 1 vient de se terminer (gros œuvre réalisé jusqu'au rez-de-piste). L'ensemble de notre emprise chantier sera clôturé pour la saison hivernale tout en conservant un passage public pour accéder au Relais. La phase 2 débutera en mai 2024 et permettra fin 2024 d'avoir un bâtiment hors d'air en prévision d'une livraison pour la saison 2025 ».



Vers un Centre de Classes de Découverte

Le mardi 3 octobre 2023, Jean-Claude FRAISSARD, Maire de Montvalezan, se réjouissait de la présence de multiples acteurs institutionnels ayant répondu favorablement à l'invitation de la mairie de Montvalezan pour assister au rendu de l'étude de faisabilité d'un Centre de Classes de Découverte à La Rosière.

En introduction, Jean-Claude FRAISSARD rappela le phasage des études et l'accompagnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur leur financement. « La commune et ses acteurs socio-professionnels ont une attache particulière à ce type d'établissement. Nous avons tous dans nos connaissances de fidèles vacanciers et amoureux de La Rosière qui ont connu notre destination dans leur jeunesse grâce à l'ancien centre de classes de découverte, le Solaret. **Il nous manque cette facette que nous avons par le passé. Notre territoire a conscience des enjeux de demain et nous voulons jouer un rôle actif dans l'accès des jeunes à la montagne, en toutes saisons ; le soutien de la Caisse des Dépôts est une garantie supplémentaire. Pour favoriser l'émergence de ce projet, la commune de Montvalezan met à disposition le foncier. Nous recherchons un porteur de projet pour la construction et l'exploitation.** »



Laurent OLERON, du bureau d'étude Altisens de poursuivre : « Côté institutionnel, nous avons plutôt des feux verts pour ce projet. Je me souviens des avis très positifs émis par Vincent ROLLAND, Député, et Fabrice PANNEKOUCKE lors de notre précédente rencontre en 2022. Dans cette étude, on va préciser comment optimiser un centre de vacances sur les ailes de saison, l'intérêt pour une station. Le positionnement est assez logique : tout d'abord, par le prisme de l'enfant, ainsi que par des ouvertures à des groupes adultes pour exploiter au maximum cet établissement tout au long de l'année. **Les enfants sont le futur prescripteur de la destination demain ; c'est la priorité de l'orientation de ce centre.** Il apparaît que le modèle optimum se situe autour de 230 lits, soit 3600 m2 de surface utile environ. Le dimensionnement comprend le logement de l'ensemble du personnel requis (environ 12.5 ETP) ainsi que celui des accompagnants adultes. Sur cette configuration, l'excédent brut d'exploitation se situerait autour de 15% dans le cas d'une approche prudente. Selon nous, une optimisation aux alentours de 20% est réalisable. On sent les volontés autour de ce projet ! »

Violaine VILLETTE, présidente de Savoie Mont-Blanc Junior estime : « **Il y a une vraie carte à jouer.** Nous n'avons pas de centre de vacances 2.0 sur le territoire possédant une grande capacité d'accueil. Nous avons par exemple des demandes pour des gros groupes d'élèves de région parisienne. Il est important de réfléchir à des espaces différenciés pour la restauration et d'être ainsi en capacité d'accueillir à la fois des lycéens et des primaires chacun de leur côté. A mon sens, si



vous voulez avoir une période d'exploitation qui soit la plus grande, il faut un exploitant qui soit aussi organisateur. Les scolaires, enseignants et professeurs se rendent compte qu'il y a beaucoup de choses à faire hors ski. Si l'exploitant sait proposer des programmes suscitant l'intérêt, vous pourrez accueillir des classes découvertes du 7 janvier au 30 juin et des colonies l'été. **Je rêve du centre de vacances 2.0 emblématique** – ils ont des belles écoles dans les centres urbains, **faisons un centre de vacances emblématique et qualitatif !** Il y a la volonté politique sur ce projet. Si les socio-pros du territoire sont également engagés et mobilisés, il y a toutes les raisons que cela marche ! ».

Thibault GAIDET, Directeur de l'ESF LA ROSIERE confirme : « **On pourra épauler l'exploitant.** On peut l'aider à organiser ses séjours et l'hiver, on sait faire aussi autre chose que du ski. D'ailleurs, pour la découverte de la montagne, en partenariat avec le Syndicat, on développe l'aventure en montagne – la découverte de la montagne et ce qui va autour – on sait faire en période estivale et hors période ».

Fabien BROUQUIER, Jeunesse et Sports appuie : « **L'Etat soutiendra le projet pour faire en sorte qu'il y ait davantage d'enfants qui partent découvrir la montagne et le vivre ensemble.** »



Frank LOMBARD, Président de la SAS, Société d'Aménagement de La Savoie, confirme : « Avec la SAS, société d'économie mixte, dont le principal actionnaire est le département de La Savoie et l'actionnaire privé principal, la Caisse des Dépôts, nous avons pour vocation d'accompagner les collectivités. La volonté du département est **qu'on s'engage fortement et avec ambition sur les centres de vacances.** »

En conclusion, Jean-Claude FRAISSARD énonce : « Je remercie à nouveau l'ensemble des participants et me félicite de **cette nouvelle marche que nous franchissons ce jour ensemble.** Il semble que tout soit désormais réuni pour déboucher favorablement. DSR, les écoles de ski, l'office de tourisme, acteurs économiques du territoire ; **vous avez un rôle majeur à jouer dans l'émergence et le succès de ce projet.** »

Le Label Signature La Rosière

La station de la Rosière souhaite mettre davantage en avant la qualité de son parc immobilier et a donc décidé de créer son propre label qualité confort.

Ce label a été créé intégralement par la station de La Rosière et ses professionnels en immobilier afin de mettre en avant les critères spécifiques d'un bien de montagne et se rapprocher au maximum des demandes de la clientèle d'aujourd'hui.

Le fait de conserver un parc immobilier attractif pour les vacanciers est primordial et créateur d'un cercle vertueux. Plus les hébergements sont qualitatifs, plus les clients sont satisfaits, plus ils reviennent, et plus ils reviennent, plus les hébergements sont loués.

Le bureau des propriétaires a pour but d'accompagner les propriétaires dans la labellisation de leur(s) bien(s).

En effet, il est primordial d'améliorer le bâti existant et de garder un certain standing dans les appartements de la

station.

Nous le savons, il n'est pas toujours aisé de se lancer dans les travaux d'amélioration mais nous sommes là pour impulser cette volonté par des aides techniques (contact artisans) ou des conseils d'embellissement ou de décoration.

Le label est là pour valoriser les propriétaires qui rénovent et entretiennent leurs hébergements et aider les autres dans cette démarche. Des critères spécifiquement mis en place pour la destination montagne, certains obligatoires, d'autres préconisés... le tout pour favoriser le bien-être des occupants ou des locataires.

L'objectif étant d'obtenir un résultat harmonieux et en parfaite adéquation avec les attentes de la clientèle d'aujourd'hui.

Pourquoi le nom de Signature La Rosière ?

Nous voulons ce label comme une signature commune de la station dans son engagement à mettre la qualité au cœur du séjour de nos vacanciers.

Le grade donné en fonction du confort et de la qualité du logement sera attribué sous forme de Cimes. En effet, il faut savoir gravir les différentes étapes pour en atteindre le sommet.

Lors de chaque classement, l'hébergement touristique est soumis au label. Depuis sa mise en place en novembre 2021, plus de 200 hébergements ont été ainsi labellisés. Un très bel outil donc et un véritable guide vers la qualité !



SIGNATURE
▪ LA ROSIERE ▪

COMMENT OBTENIR LE LABEL « SIGNATURE LA ROSIÈRE » ?

Il vous faut pour cela vous adresser directement à notre Bureau des Propriétaires.

QUEL EST LE COÛT ?

Si votre hébergement est classé, la labellisation sera gratuite.

Toutefois, dans le cas contraire, les tarifs sont les suivants:

- 90€ pour un studio ou 2 pièces
- 140 € pour un 3 et 4 pièces
- 180 € pour un 5 pièces et plus

CONTACT

Auréliе GUILLOT

Responsable Bureau des Propriétaires

Tel: 04.79.06.83.93

Mail: proprietaires@larosiere.net

HORAIRE S D'OUVERTURE DU BUREAU DES PROPRIÉTAIRES

En saison, le Bureau des Propriétaires est ouvert le lundi, mardi et vendredi de 14h à 16h – Le jeudi de 9h à 11h / 14h à 16h – Fermé le mercredi.

Hors saison, sur rendez-vous.

Rénover, un Enjeu pour la Station et les Copropriétés

Ce mercredi 15 février 2023 fut une étape importante pour la rénovation globale de la copropriété des Gentianes, que chacun souhaite voir prochainement.



Les différents protagonistes se sont réunis en mairie afin de signer une convention tripartite ayant pour objet de définir les engagements de chacun. Ainsi Jean-Claude FRAISSARD, maire de Montvalezan, Sylvain CHARLOT, délégué montagne chez Atout France et Fabrice TARANTINI, ELEGNA IMMOBILIER – gestionnaire et représentant de la copropriété, ont signé en ce jour ensoleillé cette convention pour marquer leurs engagements respectifs.

« Cette signature marque l’engagement de la commune dans la rénovation des copropriétés, un enjeu très important pour les élus » souligne le Maire.

Pour aider les copropriétaires, la commune, lauréate du programme de France Tourisme Ingénierie – rénovation des stations de montagne, bénéficie de l’appui d’Atout France pour l’accompagner à la mise en œuvre de cet objectif.

Sylvain CHARLOT, accompagné ce jour par Laure CAM, chargé de mission, indique : « Atout France est fortement impliqué dans ce sujet. La rénovation des copropriétés est bénéfique pour les stations en remettant des lits chauds en circulation. C’est aussi un confort d’usage retrouvé pour les propriétaires ! Le dossier de Montvalezan était de très bonne qualité et il est normal que l’on puisse être aux côtés de la commune ».

« La rénovation des copropriétés est un enjeu auquel les syndicats vont être confrontés, nous en avons pleinement conscience chez ELEGNA afin d’accompagner au mieux les copropriétaires » ajoute Fabrice TARANTINI.

A noter qu’Atout-France a choisi de déléguer cette mission à l’entreprise ABAMO & CO qui sera chargée de l’assistance à maîtrise d’ouvrage auprès de la copropriété, d’où la présence d’Antoine BERTENS gérant et de Eliot BERNARD chef de projet, qui ont pu apporter leur expertise technique.

L’ensemble des membres présents furent ensuite conviés à visiter le bâtiment « Les Alpages » qui a fait l’objet récemment d’une rénovation globale et où Monsieur DEGROOTE, président du conseil syndical, a eu l’amabilité de servir de guide, avant de conclure la journée par un passage aux Gentianes, sujet du jour !



Les Alpes, Retour sur un Pari Réussi

Interview avec Jules CAILLEAUX, chargé de programme chez MEDIPROM, le maître d'ouvrage.

Mairie de MONTVALEZAN LA ROSIERE : Pouvez-vous nous décrire l'opération devant laquelle nous nous trouvons ?

Jules CAILLEAUX: Le projet consistait à réarchitecturer une résidence de 60 logements et à créer en extension et surélévation 13 logements supplémentaires haut de gamme. Ces travaux ont permis une optimisation énergétique du bâtiment, et une transformation de son image années 70 à une esthétique plus actuelle.

MLR : Parlez-nous de MEDIPROM, comment ont-ils obtenu le marché ?

Nous sommes une société de promotion immobilière, spécialiste de la promotion d'ancien, de la réhabilitation vertueuse, basée à Lyon et dont le président, Romain GADEN, originaire de la montagne est particulièrement attaché à cet univers. Nous avons travaillé avec Philippe ROBERT, l'architecte qui était à l'origine du projet.

MLR : Quels sont les détails de votre intervention ?

Outre la création de 1 680 m² de surfaces supplémentaires, il s'agissait de refaire l'habillage de la façade par un soubassement en pierres et un bardage en mélèze, de reprendre toutes les menuiseries extérieures, et de déposer

la toiture existante, en site occupé, pour la remplacer par une toiture neuve à 2 pans. Nous avons privilégié les espaces extérieurs dans les nouveaux appartements en créant pour chacun de larges terrasses et de grandes menuiseries panoramiques. Nous avons également rénové les parties communes de la copropriété existante et isolé les façades par l'extérieur.

MLR : qu'a représenté ce chantier pour MEDIPROM ?

Une opération de montagne, qui mixe réhabilitation, extension et surélévation, c'est tout ce que nous aimons, c'est à refaire ! On donne une nouvelle vie à un bâtiment et on participe à la valorisation de la station, c'est très stimulant !



Hugo SIMON et Jules CAILLEUX devant Les Alpes



Fort de la Redoute Ruinée

Vers une candidature à la mission patrimoine !

La commission d'urbanisme s'est positionnée pour candidater à la mission patrimoine, confiée à Stéphane Bern et déployée par la Fondation du patrimoine avec le soutien du ministère de la Culture et de la Française des Jeux.



Nous espérons que nous retiendrons l'attention des membres du jury et les habitants du territoire peuvent compter sur la commune pour défendre au mieux ce dossier.

Le Fort de la Redoute Ruinée est un élément patrimonial (re) connu par les nombreux randonneurs, skieurs, ou amoureux du patrimoine, qui fréquentent les crêtes du Roc Noir et le col de la Traversette.

Qui n'a jamais laissé divaguer son imagination en imaginant les combats féroces qui ont pu se dérouler sur cet éperon

rocheux situé à 2 400 m d'altitude ? Avec une histoire vieille de près de 3 siècles, le Fort aura connu plusieurs patries : la Savoie puis la France (après le rattachement de la Savoie qui n'était alors pas le département que l'on connaît aujourd'hui !). Les français l'agrandiront et le renforceront jusqu'à la seconde guerre mondiale où les chasseurs alpins résisteront à l'offensive italienne de la bataille des Alpes jusqu'à l'armistice franco-italienne, ce qui sera d'ailleurs salué par les soldats italiens.

Quel beau symbole aujourd'hui, que deux pays autrefois ennemis et maintenant amis, puissent skier ensemble autour du Fort de la Redoute Ruinée sur le Domaine San Bernardo !



Logement des Saisonniers, Vers La Brindze III

Une nouvelle orientation pour la Brindzé III ! Point d'étape

Les élus travaillent activement sur la réalisation d'un foyer logement d'une quarantaine d'appartements, qui serait situé en entrée station.

Un premier projet avec l'OPAC de la Savoie n'a malheureusement pu se concrétiser en raison du montage financier. Ainsi, la commune et l'OPAC ont mis fin à leur relation sur ce projet, de manière douce par la signature d'un protocole d'accord permettant de valoriser le travail de l'organisme jusqu'alors, et à la commune de récupérer le permis de construire délivré et purgé de tout recours ainsi que l'ensemble des éléments techniques et études qui ont été nécessaires à l'élaboration du dossier.

La municipalité, pour la bonne réalisation de ce projet, a donc opté pour une vente de terrain avec des charges s'imposant au futur acquéreur notamment sur la garantie de la destination en logement saisonnier et l'encadrement d'un prix de vente mesuré aux socio-pros.

Pour ce faire, un cahier des charges—phase candidatures a été diffusé afin de déterminer le niveau d'intérêt à ce projet de différents candidats potentiels. Ce document précisait que les logements construits ne pourront être vendus, revendus, ou loués qu'à des structures devant loger

les travailleurs saisonniers qu'elles emploient. De ce fait, les charges énoncées étant notamment les suivantes :

- Affectation du bâtiment à construire à usage de logements pour travailleurs saisonniers ;
- Obligation pour le promoteur de vendre les logements réalisés uniquement à des employeurs de travailleurs saisonniers ;
- Maintien de l'affectation précitée pendant une durée minimale de 20 ans.

Ensuite, un cahier des charges—phase offres a été expédié aux candidats ayant remis leurs candidatures. Il a été demandé que les offres remises comportent des informations précises présentant la capacité du candidat à mener à bien l'opération ainsi qu'une note présentant l'approche économique du candidat (prix d'achat du foncier notamment ; ...).

Le 23 novembre 2023, une séance de négociation des offres a été organisée en mairie.

Prochamment, la commune devrait faire son choix sur les suites à donner à ce dossier !



Pourra-t-on Skier en 2050 à La Rosière ?

Le SIVU La Rosière Saint-Bernard a commandé à des chercheurs du consortium METEO France- INRAE-DIANEIGE la réalisation d'une étude prospective sur l'évolution des conditions d'enneigement à La Rosière à court, moyen et long terme. Le montant de cette étude dénommée CLIMSNOW est de 33000 € TTC.

En se basant sur les scénarios de réchauffement climatique donnés par le GIEC et des milliers de données météo et climatologiques, l'outil ClimSnow va calculer deux indicateurs :

D'abord, la fiabilité de l'enneigement. C'est la surface du domaine skiable qui sera praticable pour le ski alpin, c'est-à-dire avec minimum 20cm de neige damée.

Ensuite, la durée de l'enneigement. C'est le nombre de jours où ce minimum de 20cm de neige damée sera présent durant une saison d'hiver.

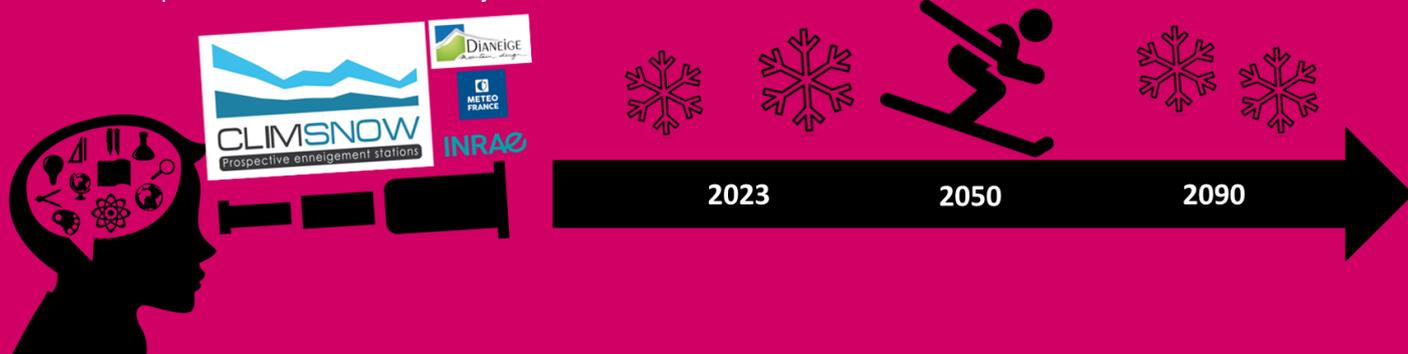
Les scientifiques du GIEC tablent aujourd'hui sur un

réchauffement d'environ 3°C d'ici la fin du siècle. Pour l'étude ClimSnow, nous nous basons sur leur scénario le plus pessimiste, c'est-à-dire un réchauffement de 4,5°C.

En moyenne, dans 30 ans, l'enneigement sera fiable à 94% à La Rosière. C'est-à-dire que 94% des pistes en moyenne présenteront une couche de neige damée de minimum 20cm durant les années favorables en termes de précipitations.

Au niveau de la durée de l'enneigement, une saison de ski dure environ 120 jours à La Rosière. Avec la neige de culture, l'enneigement jusqu'en 2050 reste supérieur à 120 jours, du point le plus bas du domaine à 1196m jusqu'au à son point le plus haut à 2791m.

En conclusion, ce que nous dit l'étude ClimSnow, c'est que dans le scénario de réchauffement le plus élevé et grâce à la neige naturelle, à la neige de culture et au damage, on pourra skier à La Rosière au moins jusqu'en 2050.



Les explications de Carlo Maria CARMAGNOLA, moniteur de ski, chercheur nivologue chez Météo France, réunion du SIVU La Rosière Saint-Bernard en date du 30 janvier 2023.



Carlo CARMAGNOLA— « Nous avons jusqu'à présent étudié 135 stations des Pyrénées, des Vosges, des Alpes, y compris à l'étranger. C'est un outil prospectif neutre. Il a pour objectif de donner aux stations des informations scientifiques qui puissent leur permettre d'imaginer comment envisager l'avenir. Nos études prennent également en compte le scénario le plus défavorable du GIEC, RCP8.5, qui correspond à +4,5°C d'ici la fin du siècle. Dans Climsnow, nous mettons en valeur des tendances climatiques, il y aura toujours une variation saisonnière. Nous prenons évidemment aussi en compte les spécificités de chaque domaine skiable. Pour établir les données propres à La Rosière, sur différentes zones du domaine, il a fallu une journée de travail d'un

supercalculateur. Cela aurait nécessité 300 ans de calcul pour faire tourner le modèle de prévision sur un poste informatique classique portable. Nos limites de modèle de calcul sont notamment notre difficulté à prendre en compte les effets du vent et de l'érosion des pistes générées par les skieurs. Nous considérons que cette érosion est compensée en grande partie par le travail des dameuses.

Vous êtes parmi les 135 stations étudiées, l'une des stations qui présente les meilleurs résultats.

Par exemple, pour le scénario 4.5, à l'altitude de la station, dans 30 ans, en prenant en compte le damage, on pourra faire 116 jours de ski sans prendre en compte l'apport de la neige de culture. Tous les modèles montrent qu'il y aura toujours autant de précipitations chaque année. Le problème ce qu'il y aura davantage de précipitations sous forme de pluie. Il y aura des étés de plus en plus chauds et de plus en plus secs et davantage de précipitations en hiver.

Evidemment, Climsnow ne prend en compte que les éléments climatiques ; cela ne prend pas en compte l'évolution de l'économie, des activités touristiques, de la demande de la clientèle... En synthèse, à La Rosière, vous avez des conditions particulièrement favorables. Oui, vos enfants pourront tous skier à La Rosière ; votre situation tient bien jusqu'à 2050 et même au-delà."

Inauguration de La Pause

« LA PAUSE », nouvel espace au sein de la Maison du Ski, a été inaugurée le vendredi 24 mars 2023 en présence de Fabrice PANNEKOUCKE, Vice-Président de La Région Auvergne Rhône Alpes, Cécile UTILLE GRAND et Auguste PICOLLET, Conseillers Départementaux de La Savoie, Vincent ROLLAND, député de La Savoie et Yannick AMET, Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise.



Extraits des interventions :

Jean-Claude FRAISSARD, Maire de Montvalezan La Rosière :

« L'évolution des normes nous a obligés à revoir en profondeur les dispositifs de sécurité, les circulations et l'aménagement intérieur de cette Maison du Ski. Nous étions en relation avec l'Office de Tourisme et divers acteurs de la station pour répondre au cahier des charges Famille +. Nous avons identifié la nécessité de réaliser un espace moderne, permettant à nos vacanciers d'assurer une transition entre la station et le domaine skiable, un espace accessible en hiver comme en été. La Pause, c'est :

- une zone de transition entre la station et notre domaine pour s'équiper, se déséquiper ... avec 55 casiers à skis de 5 places chacun et une bagagerie de 40 casiers sécurisés ;
- une superficie de 83m² équipée de 64 places assises ;
- un lieu pour se reposer, se réchauffer avec une boisson chaude, recharger ses batteries ou celle de son téléphone, se connecter au réseau WiFi en libre accès ;
- un espace qualitatif ouvert 7j/7 en hiver de 8h à 18h, chouchouté par nos gardiens de la Maison du Ski, employés par la commune et dont la mission principale est d'assurer la qualité de l'accueil de ce nouveau lieu ;
- un point fonctionnel, accessible et d'usage pour tous, fiable à la salle Jean Arpin.

L'opération globale revient à 1 million € TTC. La mise aux normes électriques se fera au printemps prochain. Le Département de La Savoie et La Région Auvergne Rhône-Alpes ont financé plus de 50% de l'opération, ce qui est exceptionnel. Le Département a attribué 200 000 € au titre de l'appel à projets stations moyennes ainsi que 54 000 € au titre du FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Communes). La Région, quant à elle, a apporté 281 000 € dans le cadre du Plan Montagne. Je vous adresse nos plus vifs remerciements ! »

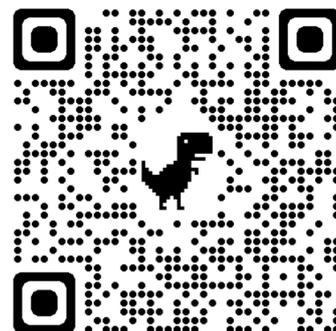
Auguste PICOLLET, Conseiller Départemental de La Savoie :

« Je voudrais féliciter toutes celles et ceux qui ont contribué à ce bel équipement. Je pense bien sûr au maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les entreprises, ainsi que le personnel de la collectivité. C'est, je pense, exceptionnel ! Bravo à ceux qui, autour du Conseil Municipal, montent les projets et les font aboutir. »

Fabrice PANNEKOUCKE, Vice-Président de La Région Auvergne Rhône-Alpes, Président de Auvergne Rhône-Alpes Tourisme : « Je trouve que ce nouvel aménagement est beau à l'extérieur comme à l'intérieur. A n'en pas douter, cet espace est plaisant pour ceux qui décident de s'arrêter et de faire cette PAUSE... »

Vincent ROLLAND, Député de La Savoie : « La commune ne manque pas de projets ! Nous serons, avec Le Département et La Région, à vos côtés pour aider la collectivité car votre implication est formidable, et cohérente. Proposer cet espace confortable et inspirant, compte tenu de la vue, s'inscrit parfaitement dans cette stratégie d'un accueil meilleur dans nos territoires. Ce type de nouveauté contribue à varier les services proposés à notre clientèle, en plus du ski, pour lui donner envie de revenir ou de prescrire notre destination. »

Pour voir ou revoir le film
de l'inauguration
de La Pause,
scannez ce QR code !



Le Domaine Skiable de La Rosière— Restogolf—Golf de La Rosière

Les temps forts de l'été sur le Golf de La Rosière

Ouverture du golf en juin

Le Golf de La Rosière n'a eu que peu de temps pour lancer sa saison d'été en raison de la neige encore présente sur le parcours à la fin du printemps, mais quelle réussite ! Cet été encore, vous avez été nombreux à venir pratiquer votre swing et nous vous en remercions !

Malgré la fermeture du Club Med, le golf affiche un chiffre d'affaires stable entre l'été 2022 et l'été 2023 (81 230€ TTC).

Découverte du practice couvert

C'était la grande nouveauté de l'été sur le Golf de La Rosière : un practice couvert en bois ! Il a été pensé pour que vous puissiez profiter du practice quelle que soit la météo, il aura finalement surtout protégé des coups de soleil cet été ! Le Golf de La Rosière remercie La Région Auvergne Rhône Alpes et l'entreprise Grosset Janin, partenaires de ce projet. Vous pourrez retrouver cette structure sur les pistes de ski cet hiver en tant qu'aire de pique-nique.



Plus qu'un parcours de golf, un lieu de vie

Entre les compétitions organisées par L'AS Golf de La Rosière tout au long de l'été et le Club-House – PARADIS qui a

proposé des moments de partage et des soirées en musique, l'été est passé à toute vitesse ! Le Golf de La Rosière aura accueilli plus d'une douzaine de compétitions au total, pour petits et grands, sur l'été. On retiendra de tous ces événements que le Golf de La Rosière et son Club-House n'ont pas fini de faire parler d'eux !

La fabuleuse histoire du trou en un d'Enak GAVAGGIO !

Un trou en un, c'est déjà rare, mais lorsqu'en plus c'est une célébrité locale qui en est à l'origine, cela devient tout simplement incroyable. Ça s'est passé sur le trou n°9, le 09 août dernier lors du tournoi des Eucherts. Enak GAVAGGIO, ancien champion de freeride et skicross, également connu pour son rôle de Rancho dans une web série du même nom, a réalisé le premier trou en un de sa carrière de golfeur !

Le Golf de La Rosière a rejoint le réseau LeClub Golf !

Ce réseau international permet à ses adhérents de bénéficier d'une multitude d'avantages fidélité dans plus de 800 golfs à travers le monde. Il est aujourd'hui possible de souscrire un abonnement à ce réseau auprès du Golf de La Rosière à partir de 49€ pour 12 mois. Cette nouveauté ouvre des perspectives pour les amateurs de golf, leur permettant de bénéficier des privilèges exclusifs du réseau LeClub Golf, tant ici que dans de nombreux autres lieux.

Le Golf de La Rosière célèbre une nouvelle étape majeure de son évolution.

Depuis quelques années, le Golf de La Rosière étend son parcours trou par trou et réalise des transformations audacieuses pour offrir une expérience encore plus attractive à ses visiteurs. Un nouveau par 4 voit le jour au trou n°4. Le parcours a été homologué par la FFG avec de nouveaux départs permettant ainsi un classement officiel en compétition de tous les golfeurs en index 0.



Le Centre Equestre, Exploitation

Dans le cadre de l'autorisation d'occupation du domaine public concernant les locaux du centre équestre comprenant l'écurie, le chalet, la carrière et un droit de pâturage sur une surface d'environ 5 hectares, Marlène BERRAUD a pu pour la seconde saison faire profiter les petits comme les plus grands de promenades à cheval et poney !

Le petit mot de Marlène : « l'activité du centre équestre c'est un sport ! Sport de plein air, de hauteur et de vitesse pour les meilleurs. C'est un sport de partage, qui peut se pratiquer seul, en famille ou entre amis avec un être merveilleux qu'est le cheval dans un cadre splendide, celui de La Rosière. Le cheval est sensible, émotif, courageux et demande à être

respecté. A partir du moment où on monte sur un cheval, il faut savoir qu'on peut en tomber, c'est la loi du sport. A La Rosière, le centre équestre propose des promenades familiales et en groupe. Pour satisfaire tout le monde, toutes les tailles de poneys et chevaux sont mises à la disposition des clients. Des sorties sont proposées, de 1 heure à la demi-journée et pour tous les niveaux. Il existe également des tours poneys proposés avec les parents pour les plus petits à partir de 2 ans et à partir de 7 ans c'est des animations (pratiques autour du poney ; jeux et exercices de mise en selle qui finissent toujours par une petite promenade). Nous avons accueilli le Club des Galopins tout l'été sur deux créneaux ».

A la saison prochaine !



Les Tennis, Exploitation

Suite à l'appel à projets lancé en fin d'année 2022 pour l'exploitation des terrains de tennis de La Rosière, c'est une nouvelle fois Rémy GOFFART qui a été retenu pour une durée de 5 saisons estivales (autorisation renouvelable une fois). Pour ce faire, un arrêté d'occupation du domaine public régit les modalités de mise à disposition des terrains de tennis et du cabanon.

Rémy et Aurore nous ont informés d'une bonne fréquentation et d'un chiffre d'affaires sensiblement équivalent à celui de la saison précédente alors que la météo a cependant été moins favorable. Ils ont également noté une hausse de la fréquentation des locaux et notamment concernant les stages et leçons des enfants (grâce à la mise en place de l'école de tennis avec une séance une fois par semaine). A ce sujet, Rémy et Aurore félicitent les enfants pour leurs progrès !

Retour sur les temps forts de la saison tennistique :

26 Juin au 4 juillet : Cycle Tennis des maternelles de l'école de La Rosière

2 juillet : Animation gratuite « Découverte du tennis » avec une quarantaine d'enfants inscrits ; à noter, la réussite de cette animation a été possible grâce au soutien du Tennis Olympique d'Albertville

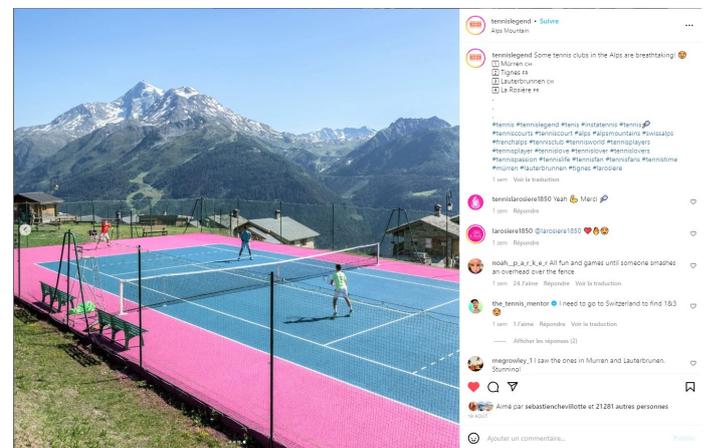
30 août : Séance « Initiation tennis » offerte au club des Galopins

2 septembre : Mini tournoi interne aux groupes de stage de l'école de tennis

Zoom sur la visibilité du tennis de La Rosière sur les réseaux sociaux :

24 juillet : publication offrant une visibilité aux terrains de tennis de La Rosière – dans le cadre de la sortie du film Barbie – par l'influenceur Born for Tennis (859 000 vues et 48 483 likes sur Instagram)

19 août : publication mettant à l'honneur les terrains de tennis de La Rosière par le site Tennis Legend (2 769 likes sur Facebook/ 21 275 likes sur Instagram)



L'Office de Tourisme, Les Nouvelles Recrues

Anne Lise MARGUIN



Avec un sens du relationnel très développé, Anne-Lise Marguin intègre La Rosière Tourisme en tant que responsable accueil à partir du 16 octobre 2023. Riche de ses expériences dans le domaine commercial et dans le management, cette jeune femme passionnée de montagne, chaleureuse et authentique a décidé de placer l'humain au cœur de sa voie professionnelle. Elle prend la suite de Marina Taccone que l'on remercie vivement pour son implication, son sang-froid et son empathie au cours de ces 8 dernières années.

Elisa VERCUEIL



Elisa Vercueil a rejoint le service communication de l'Office de Tourisme de La Rosière au début de l'été 2023 pour une durée de deux ans. Originaire de Grenoble, elle est passionnée de sports de montagne et adore vadrouiller en van. Agée de 21 ans, elle entame sa première année de Master Marketing, Communication et Stratégie Digitale en alternance en tant qu'assistante communication à l'Office de Tourisme. La plupart du temps dans son bureau, vous pourrez aussi la croiser sur le domaine de La Rosière, un appareil photo à la main.

Arthur LEGROU-FICHELE



Agé de 21 ans, Arthur fait partie de l'équipe d'animations/événements de l'Office de Tourisme de La Rosière. Il effectue sa formation de 2 ans en BTS Tourisme depuis juin 2022 en alternance. Initialement originaire de la région lilloise, il s'installe

avec ses parents dans la région de Chambéry en 2013. Il découvre la montagne et en tombe amoureux. Il est honoré de faire partie de cette grande famille de La Rosière, le territoire l'a véritablement conquis !

Thibaud GONIN



Thibaud Gonin, alternant au sein du service animations/événements de l'office de tourisme de La Rosière. Originaire de Roanne, il aime découvrir de nouveaux horizons. Titulaire d'un BTS Tourisme à Vichy, Thibaud a effectué un stage de 2 mois en Haute Maurienne Vanoise et a découvert ainsi l'organisation et la mise en place d'événements en montagne. A la suite de ce stage, il rejoint en septembre 2023 l'équipe de La Rosière Tourisme en alternance avec un bachelor chef de projet événementiel à Lyon pour une année.

Célia POUJADE



Elle a découvert La Rosière pour la première fois il y a 10 ans, et en a gardé un super souvenir ! Alors quand l'opportunité de rejoindre l'équipe événementielle de l'Office de Tourisme de La Rosière s'est présentée, elle n'a pas hésité ! La station a connu un essor remarquable, et elle est ravie de faire partie d'une équipe tout aussi enthousiaste qu'elle. Fraîchement diplômée, elle déborde d'énergie et d'idées pour contribuer à faire de La Rosière une destination toujours plus dynamique. Vous pouvez la retrouver sur les événements et les animations été comme hiver.

L'Office de Tourisme, Guillaume Saint-Martin—Administrateur

Guillaume Saint Martin, membre du comité de direction de l'Office de Tourisme.

Originaire du petit village de Pitgam dans le nord à côté de Dunkerque, Guillaume débarque à La Rosière en 2008 et intègre le Génépi pour 3 ans. Séduit par le cadre de vie, la vue, l'exposition, il retrouve à La Rosière le côté rural de son enfance et décide d'y poser ses valises.

Cadre idéal pour élever ses deux enfants scolarisés à La Rosière.

Après 5 années à travailler pour Olympic Sports, il crée en 2018 son propre magasin de sports : Rolling Snow et en



2021 il installe le Paintball et le Lasergame dans la forêt qui monte au Golf.

Membre actif des commissions événementielles et animations, Guillaume intègre en 2023 le comité de direction de l'Office de Tourisme. Curieux et soucieux de comprendre les enjeux de la destination, il souhaite donner son regard extérieur d'entrepreneur et prendre part aux décisions structurantes.

L'Office de Tourisme, Activités

Le Cinéma



Cette année, le cinéma réalise une belle progression au niveau de son chiffre d'affaires, soit +35% par rapport à l'année 2022, année qui avait été particulièrement difficile pour le septième art. Cette augmentation est portée par la programmation de films tels qu'Avatar, Barbie et avant tout par le forfait de ski Xperiences et la carte activ'été (bien que les ventes soient en baisse cet été sur la carte standard, la création de la carte access a clairement favorisé le cinéma).

La Patinoire



Depuis l'automne 2022, la patinoire a su se diversifier en développant les privatisations pour les skis clubs, les écoles ou encore les entreprises ou particuliers désirant organiser une activité ludique et conviviale.

L'automne et l'hiver 2022/2023 c'est 4 586 patineurs en séances publiques avec une fréquentation de l'espace de 23 740 personnes.

L'été 2023 la patinoire a reçu 3 477 patineurs et a eu une fréquentation de l'espace de 11 916 personnes.

Le chiffre d'affaires global s'élève à 74 631€ (automne 2022 + hiver + été 2023)

Tout en économisant 27,72% d'énergie par rapport à l'année précédente.

Notre patinoire propose aux usagers :

- Du patinage en séance publique ;
- Des initiations patinage en famille et des initiations de hockey ;
- Des privatisations avec ou sans cours;
- Des entrainements de hockey sur glace pour les enfants et les adultes avec le club de hockey ;
- Des entrainements enfant de danse sur glace pour les

enfants avec le club de hockey ;

Des privatisations pour différents événements

Ce lieu est vecteur de lien social que ce soit pendant l'intersaison avec les habitants de la vallée et particulièrement de Montvalezan, ou avec les vacanciers et les saisonniers.

Le Hockey Club de La Rosière a mis en place cet automne, une section de danse sur glace pour les enfants.

La saison automnale sera donc composée d'entrainements hockey pour adultes et enfants, d'entrainements spécifiques gardiens, d'entrainements de danse sur glace pour les enfants.

Pendant les vacances de la Toussaint, du 22 octobre au 5 novembre 2023, la patinoire sera ouverte au grand public tous les jours de 14h à 18h (sauf le samedi).

- Match OCTOBRE ROSE + spectacle de danse sur glace + grande tombola + jeu du palet le 25 octobre 2023 à 19h30
- Mercredi 1er Novembre = Halloween party de 14h à 19h
- Mercredi 1er Novembre = Match de hockey sur glace



Les Cafés réunions

Dans l'objectif de créer du lien dans la station en intersaison et en complément des 4 réunions début et fin de saison, l'Office de Tourisme propose, une fois par mois des cafés-réunions. On y évoque des sujets qui concernent la vie de la station, nos vacanciers, notre quotidien...ou tout autre thème que chacun estime pertinent de partager, c'est un temps de parole libre, convivial et bienveillant.



Les Galopins

La Saison d'hiver 2022 – 2023



Une nouvelle belle saison d'hiver au Club des Galopins. Les retours des parents et enfants étaient positifs, la saison s'est installée avec un rythme assez soutenu mais la chance d'avoir une belle équipe jeune et dynamique !

Après l'expérience de la saison précédente, nous avons conservé la mise en place du programme d'activités pour animer nos après-midis. Ainsi, les parents pouvaient prendre connaissance de ce qui était proposé aux enfants l'après-midi pour les enfants inscrits à la semaine ou une après-midi à la carte. Pour la saison prochaine, la petite fierté est que presque l'entièreté de l'équipe d'animations a décidé de revenir pour une nouvelle saison 2023, c'est dire du bon déroulement et de l'esprit d'équipe !

La saison d'été 2023, une saison RECORD

Avec une ouverture le 10 juillet 2023 pour le bonheur de tous, nous avons directement été plongés dans le rythme effréné de 50 enfants dès le premier jour et nous tiendrons cette cadence jusqu'à la dernière semaine avec une fermeture le 1 septembre, veille de la rentrée. Nous avons accueilli **2508 journées d'encadrement sur les 8 semaines d'ouvertures !**

Plusieurs nouveautés sur le fonctionnement et inscriptions cet année :

3 groupes ont été créés (Mini Renardeaux 3 – 5 ans / Renardeaux 6 – 8 ans / Renards 9 – 12 ans) avec des activités distinctes et adaptées aux différents âges.

L'encadrement restant gratuit mais les activités payantes sur la journée (10€– 12€ – 20€ / jour).

La visibilité et la possibilité d'inscrire les enfants au préalable via notre nouveau site internet « **Montagne expérience** ». Cela a été une belle réussite tant pour les parents heureux de pouvoir assurer une place pour leurs enfants aux activités souhaitées que pour le temps d'accueil d'inscriptions sur place qui, de ce fait, était plus détendu et moins long.

Un vrai programme attractif et varié avec nos animations proposées par l'équipe d'encadrement mais également avec nos prestataires habituels présents sur La Rosière, que nous remercions pour leur accueil !

Une année record au niveau de la fréquentation, tant sur la partie Galopins que sur l'accueil de nos ados en TEAM RIDER. Notre stage se déroulant sur 3 jours, a connu un VRAI SUCCES cet été, nous avons accueilli **221** jeunes en journée (contre **164** l'été dernier, soit **57** journées en plus !).

Avec la météo exceptionnellement chaude cet été, nous avons profité un maximum de notre superbe jardin extérieur aménagé (trampoline, barnums, piscines gonflables, bac à sable et table de ping-pong...). Merci à l'ESF et aux services techniques pour l'aide et la mise en place.

Une saison d'hiver bien remplie, une saison d'été exceptionnelle, Maud et ses animateurs(trices), avec le soutien de Thibault GAIDET, ESF la Rosière, l'Office du Tourisme, et la Mairie remercie tout le monde pour leur fidélité, leurs conseils et soutien !

A suivre ...

Maud



Le Domaine Skiable de La Rosière

Bilan Eté 2023

Cet été, le Domaine Skiable de La Rosière a exploité du 1^{er} juillet au 8 septembre en continu (soit 70 jours d'ouverture !). Cette ouverture élargie en mode « test » s'est inscrite dans une volonté d'ouverture des stations de montagne au-delà des strictes dates des vacances scolaires françaises.

Les résultats n'ont cependant pas été ceux espérés, alors que la météo était largement favorable à prendre de l'altitude par ces températures caniculaires... La fermeture du Club Med pour travaux est également un facteur impactant sur la fréquentation des remontées mécaniques cet été.

Le chiffre d'affaires de la saison estivale clôture à -30% par rapport à l'an dernier, ce qui représente à peine le chiffre d'affaires réalisé par DSR sur une journée de semaine en janvier... Avec 14 753 passages au télésiège de Roches Noires, les VTT représentent 1/3 de cette clientèle contre 2/3 pour les piétons.

Si cette option d'ouvrir plus tôt en début d'été et de fermer courant septembre se pérennise à l'avenir, il faudrait s'assurer qu'un minimum de socio-professionnels participent à l'effort collectif et suscitent un cercle vertueux d'allongement de la saison estivale. Cette stratégie d'élargissement des ailes de saison l'été doit également être formalisée et écrite noire sur blanc avec un plan sur plusieurs années par les collectivités et l'OT.



La Panoramic Expérience, avec vue sur le Mont-Blanc, un spot très prisé par les piétons même en été !

Nouveautés Eté 2023

Un itinéraire VTT e-bike pour rejoindre l'Italie !

Vent de fraîcheur cet été sur le Bike Park de La Rosière avec l'ouverture d'une piste VTT balisée qui rejoint La Thuile en Italie. Un projet commun aux deux stations soutenu par le programme européen Interreg Alcotra France-Italie. Cette boucle inédite emprunte en mode « été » : sentiers, remontées mécaniques et pistes de l'Espace San Bernardo pour un total de 36,8 km à parcourir à VTAE ou en VTT classique pour les plus affûtés.

Affichant un dénivelé positif respectif de +828m au départ de La Rosière et +679m au départ de La Thuile, ces deux tracés à travers forêts, lacs et alpages, sont jalonnés de points de vue remarquables.



Parcours transfrontalier e-bike et sa signalétique spécifique

Nouveautés Hiver 2023-2024

Remplacement du télésiège du Dahu par un nouveau télésiège 4 places

Cette nouvelle remontée mécanique, qui sera mise en service au mois de décembre prochain, représente un investissement de 3,2 millions d'euros HT et vient élargir l'offre de ski pour les débutants sur le secteur des Eucherts. Le point d'arrivée de ce nouveau télésiège 4 places à pinces fixes se situe plus en amont par rapport à l'ancien télésiège et donne ainsi accès aux télésièges du Plan du Repos et de Petit-Bois ; une bonne alternative au télésiège des Eucherts, notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Enfin, la gare de départ sera équipée de WC publics.

Un nouvel espace de retrouvailles sur les pistes de La Rosière

Avez-vous vu le nouveau practice de golf couvert cet été ?

Ce tout nouvel équipement s'inscrit sur les 2 saisons d'exploitation du domaine : été comme hiver !

En été, le practice – désormais couvert – abrite 8 postes d'entraînement et permet une continuité dans la pratique du golf par toute météo.

En revanche, l'équipement - en mode « hiver » - sera aménagé et référencé comme une nouvelle aire de pique-nique abritée sur les pistes de ski de La Rosière. Ce point de rendez-vous, idéalement situé au sommet des téléskis du Lièvre Blanc, sera une zone de détente avec plancha électrique, transats et tables de pique-nique en libre accès !

Ce nouvel espace sera donc accessible à tous, skieurs comme piétons !

Image de synthèse du projet d'aire de pique-nique couverte du golf



VIE TOURISTIQUE

Le Domaine Skiable de La Rosière — « Je Skie au Soleil »

Promo « Je skie au soleil » : le forfait Journée Espace San Bernardo à 29 € !

À partir de

29€

Au lieu de **55.50€**

**JE SKIE
AU SOLEIL**

FORFAIT JOURNÉE ESPACE SAN BERNARDO

FRANCE - ITALIE

Tous les week-ends de basse saison, c'est-à-dire en dehors des vacances de Noël et de Février, le forfait Journée est à :

-50% le samedi, soit 29 €.

-15% le dimanche, soit 47 €.

76 € les 2 jours.

Offre disponible exclusivement en ligne sur www.larosiere.ski, rubrique « Je skie au soleil », pour un achat ou un rechargement au plus tard la veille du 1^{er} jour de ski.

Faites passer le message à vos proches !

Faites passer le message à vos proches !

Le Domaine Skiable de La Rosière—Les Nouvelles Recrues

Les nouveaux arrivants de DSR

Bienvenue aux 6 nouveaux salariés permanents qui ont rejoint l'équipe du Domaine Skiable de La Rosière :

- Mélia LOMBARD, au service Marketing
- Christophe MERENDET et Noël ZINCK, au service des Pistes ;
- Bastien ROUX, au service Remontées Mécaniques ;
- Marine ARPIN et Romain EMPEREUR, au service Technique :



Retrouvez toutes les offres d'emploi du domaine skiable sur la page : www.larosiere.ski/recrutement



Mélia LOMBARD



Christophe MERENDET



Noël ZINCK



Bastien ROUX



Marine ARPIN



Romain EMPEREUR

Pourquoi le Télésiège Dahu en 2023 ?

Les explications du directeur du Domaine Skiable de La Rosière, Jean REGALDO

MLR – Quelle est la logique qui a conduit à la transformation du téléski en télésiège ? Pourquoi ce choix d’investissement en 2023 par rapport à d’autres dossiers ?

Jean REGALDO – « La station de La Rosière a connu une croissance importante du nombre de lits ces dernières années. Il fallait attendre la finalisation du projet Club Med et des différents hébergements construits à cette époque-là pour voir comment évolueraient les flux de skieurs. Après un premier hiver, en lien avec les élus du SIVU La Rosière Saint Bernard, nous avons missionné le bureau d’étude INGELLO, basé à Chambéry, pour réfléchir à la restructuration du secteur front de neige des Eucherts et du remplacement du télésiège de Petit Bois. Le scénario qui a été validé par DSR et les élus du SIVU prévoyait de remplacer le téléski du DAHU par un télésiège qui monte un peu plus haut. Cela permettait d’augmenter le débit de départ du front de neige des Eucherts. Jusqu’à présent, nous n’avons que le télésiège des Eucherts car le téléski du Dahu obligeait les skieurs à redescendre sur le front de neige des Eucherts. Le télésiège Dahu permet une amélioration significative de l’offre des Eucherts puisqu’un télésiège n’occupe pas de prise au sol contrairement à un téléski et cela élargit de fait la surface skiable. Ce sujet a aussi été travaillé avec les écoles de ski. Du point de vue du parcours du débutant, en sortant du jardin d’enfants, il est plus facile de prendre le télésiège que nous sommes en train de construire plutôt que l’ancien téléski.

Le coût d’investissement lié à l’implantation du télésiège Dahu est de 3 millions d’euros hors taxe, comprenant la remontée et les chalets. Nous avons profité de ce projet pour changer la canalisation de neige de culture sous Gélinothe (15 ans d’ancienneté du fait du déplacement de quelques enneigeurs).

Dans une seconde étape, il est prévu de remplacer le télésiège de Petit Bois par un télésiège fixe. Les débits cumulés du Dahu, du télésiège des Eucherts et de celui du Plan du Repos également, permettront de reprendre le flux des skieurs provenant de Petit Bois. Tout cela s’inscrit dans une cohérence globale en termes de flux.



Le coût d’investissement prévisionnel du télésiège de Petit Bois est d’environ 4 millions d’euros hors taxe. Cela restera à affiner avec les résultats d’appel d’offres car nous sommes à une échéance 2026 et que le coût des remontées mécaniques subissent une forte inflation depuis la crise Covid. »

MLR – Pourquoi avoir choisi de remplacer le téléski Dahu et pas ceux de Bellecombe amenant en Italie ?

Jean REGALDO – « Avec l’arrivée du Club Med, et au regard de la première exploitation d’hiver, nous avons une décision à prendre. La priorité était-elle à donner au traitement des flux du départ des Eucherts ou plutôt à ceux de la liaison. Nous nous sommes rendu compte que la priorité était belle et bien de traiter le front de neige en sortant nos clients de ce périmètre pour qu’ils puissent rejoindre le reste du domaine plutôt que la liaison avec l’Italie. Finalement, les nouveaux lits amènent certes des skieurs qui vont en Italie, mais cela impacte moins que sur les fronts de neige. La priorité a été clairement donnée et validée avec les élus du SIVU La Rosière Saint Bernard. D’abord on traite le Front de Neige des Eucherts et ensuite on traitera la liaison. C’est ainsi qu’on a conçu ce calendrier. En 2023, le télésiège Dahu. En 2024, on traite la liaison avec le renouvellement d’abord du télésiège de Chardonnet. C’est en effet le point bloquant majeur. Certes, nous avons le même nombre de clients qui va en Italie et qui en revient. Cependant, les retours du soir se font sur un temps plus court et le débit actuel est insuffisant. La problématique se porte donc plutôt sur le télésiège de Chardonnet que sur les téléskis de Bellecombe. Aujourd’hui, il est acté que nous renouvelons le télésiège de Chardonnet par un télésiège débrayable. Ce télésiège sera un télésiège débrayable 6 places avec un débit de 3000sk/h. Nous réaliserons Chardonnet avant Petit Bois parce que ce dernier sera en grande inspection en 2026 ; la stratégie est donc de le réaliser juste avant cette intervention. Pour le renouvellement des téléskis de Bellecombe, il y a des projets à l’étude. La difficulté est que c’est une très grosse infrastructure pour un coût très important et une offre de ski très faible car ce n’est que de la liaison. Il n’y a pas de ski à proprement dit dans ce secteur-là. Il y a aussi beaucoup de discussions à mener entre les communes des deux pays – Montvalezan, Séez, La Thuile ainsi qu’entre les exploitants parce qu’on engage des sujets de répartition financière entre France et Italie et un gros investissement. A date, nous n’avons pas encore trouvé la position d’équilibre qui rendrait possible la réalisation de cet équipement à court ou moyen terme. Il y a des projets à l’étude, mais nous n’avons actuellement aucun projet figé. »

Le Mot de l'ESF de La Rosière



Bonjour à tous,

L'hiver 2022-2023 fut l'occasion de célébrer la soixantième saison de l'Ecole de Ski Français de la Rosière.

Cet anniversaire a débuté par la cérémonie officielle le 14 décembre en présence de tous les acteurs de la station.

A cette occasion, nous avons retracé l'histoire de l'ESF au sein de la vie de la station depuis 60 ans.

60 heures de cours privés ont ainsi été offertes tout au long de la saison à nos clients.

Le tirage au sort avait lieu tous les lundis soirs lors de notre traditionnelle descente aux flambeaux.

Nous avons pu livrer à temps nos nouveaux locaux de la maison du ski pour accueillir nos 140 moniteurs dans un espace beaucoup plus spacieux et fonctionnel.

J'en profite pour remercier la Mairie de Montvalezan pour la coordination du chantier puisque l'ensemble de la Maison du ski était en travaux.

La saison était lancée !



Nous avons réalisé encore une belle saison, malgré les températures élevées en début d'hiver, qui nous ont fait mettre les imperméables !

Nous n'avons cependant pas eu à souffrir du manque de neige. Neige qui est arrivée en abondance en fin de saison, ce qui nous a permis d'avoir de superbes conditions sur Mars et Avril !

Malheureusement, il n'y avait plus beaucoup de monde sur cette période car les médias étaient passés par là avec une communication sur le réchauffement climatique et la fermeture des stations de basses altitudes dès le début de saison !

Nous avons accueilli comme chaque saison un grand nombre de clients à qui nous avons transmis le plaisir de la glisse et la découverte de notre territoire !

Nous avons en parallèle continué notre formation « ESF Académie » avec un bon taux de réussite aux différentes épreuves.

En relation avec le syndicat, nous avons organisé une formation pour piloter les fauteuils pour les personnes à mobilité réduite fin avril sur Tignes avec 7 moniteurs qui viendront renforcer notre équipe spécialisée.

Nous avons encore cette année accompagné 7 nouveaux diplômés à la cérémonie Rouge Légende à Marseille :

Esberard Lara, Faber Léa, Gaidet Océane, Dameron Valentin, Legoff Erwan, Michel Lilian, Modena Guillaume.

Pour la partie estivale, nous avons créé un site marchand « Montagne Expérience » qui regroupe la vente d'activités extérieures mais également la vente en ligne des activités des Galopins.



Nous avons une permanence en début de semaine dans notre bureau des Eucherts pour les renseignements sur place.

L'ESF a donc une vie quasiment à l'année, car depuis le début Mai, nous répondons aux sollicitations de nos clients qui réservent leurs séjours pour l'hiver prochain.

En ce début d'automne, c'est l'heure pour une partie de nos moniteurs de se retrouver autour de notre traditionnel méchoui. Toujours un moment convivial avant de se revoir en début de saison sur les skis !

Pour le reste, nous préparons activement la saison pour satisfaire une fois de plus tous nos clients lors de leurs séjours dans notre station !

L'ensemble des moniteurs de l'Ecole de ski de la Rosière vous souhaite une belle saison d'hiver !

Gaidet Thibault



Les 60 Ans de La Rosière, Une Soirée Historique

Structure majeure dans le développement de notre station La Rosière et de la vie touristique, économique et sociale de notre commune de Montvalezan, l'Ecole de Ski Français de La Rosière célébrait ses 60 ans à l'aube de cette saison d'hiver 2022-2023.

Le mercredi 14 décembre 2022, Thibault GAIDET, directeur de l'ESF La Rosière, avait invité Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD à se joindre aux rouges pour cette cérémonie commémorative et festive.

C'est tout d'abord une grande descente aux flambeaux qui lança la soirée avant que ne vienne le temps des discours.



Dans son allocution, Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD exprima sa reconnaissance auprès de ce pilier qu'est l'ESF de La Rosière pour notre territoire : « Que de pistes parcourues depuis 1963 ! Créée pour accompagner l'aménagement naissant de ce qui fait notre fierté, notre station La Rosière et son immense terrain d'évolution, l'Espace San Bernardo, l'Ecole de Ski Français de La Rosière est un de nos fleurons, elle participe pleinement à l'image qualitative de notre site ! Vous êtes une référence pour les milliers de vacanciers venus découvrir notre montagne, prendre du plaisir à La Rosière, découvrir les joies de la neige et l'euphorie de la glisse sous toutes ses formes. Combien d'enfants seront repartis, la tête pleine de souvenirs et de retour à la maison, d'anecdotes à raconter autour de ces moments passés en compagnie d'une ou d'un « pull rouge ». Vous êtes nos meilleures ambassadrices et nos meilleurs ambassadeurs ! Entièrement de rouge vêtu, vous faites briller les yeux des plus jeunes et des plus grands. Avec le souci constant d'ouvrir le ski au plus grand nombre, vous soutenez bénévolement l'initiative du Conseil Général de faire découvrir aux plus jeunes savoyards les plaisirs de la neige et cultiver le terreau de nos futures générations de fidèles. Vous encadrez aussi bénévolement depuis maintes années le ski scolaire pour le plus grand plaisir de nos jeunes écoliers. Cet investissement autour de nos jeunes, vous savez le faire fructifier en les accompagnant activement dans leur formation puisque nombre d'enfants du pays garnissent vos rangs. Vous êtes une grande famille. Le vivre et travailler au pays, prend avec vous, tout son sens. Plus qu'une école de ski, vous êtes un acteur majeur de la vie touristique de notre station par multiples actions. Votre soutien aux animations de l'Office de tourisme est indéfectible et vous êtes un support essentiel au service animation de la station. Enfin, que seraient des vacances sans avoir profité du fabuleux spectacle que vous nous offrez chaque semaine, et ce par toutes conditions météorologiques, celui de ce long serpent de lumière qui descend la montagne à la nuit tombée et dont

les rouges ont fait leur spécialité, votre marque de fabrique que vous agrémentez d'une fantastique créativité – un show son et lumière - qui fait l'unicité de notre station. Vous faites du séjour de nos vacanciers, un moment hors du temps, un rêve, un moment magique à la montagne, chez nous à La Rosière ! Avec l'ESF LA ROSIERE, la montagne, ça vous gagne ! Vous pouvez être fiers de votre parcours... poursuivez selon cette trajectoire ! Célébrez pleinement vos 60 ans ! ».

Thibault GAIDET, directeur de l'ESF rappela les moments forts de cette école qui fête ces 60 ans cet hiver : « L'histoire de notre école ne commence pas l'hiver 1962-1963 pour l'ESF de La Rosière, mais en 1960-1961. Le conseil municipal des années 1953 à 1959 réfléchissait sérieusement à la faisabilité de créer une station de ski sur la commune de Montvalezan. Avec la volonté farouche du maire de l'époque Marius GAIDET, mon arrière-grand-père, et de son conseil municipal, le premier téléski de La Rosière, La Poletta verra le jour en 1960. Cette même année, lors d'une assemblée générale du Club des Sports, la question est posée pour savoir si quelqu'un était intéressé pour rester à la saison et dispenser des leçons de ski aux éventuels clients. Alfred POSSOZ dit-Frédo- leva la main et deviendra ainsi le premier moniteur de La Rosière... - Frédo- sera diplômé l'automne 1962. **Le 1^{er} janvier 1963 le Syndicat Local est créé officiellement ! C'est pourquoi nous sommes tous là ce soir pour fêter les 60 ans du syndical local des moniteurs de ski de La Rosière.**

L'ESF est créé mais il n'y a toujours qu'un seul moniteur Frédo et un seul perchman André Maitre. Ces deux-là font tout... perchman, pisteur, dameur, agent d'entretien des remontées mécaniques et moniteur pour – Frédo -...



Alfred POSSOZ dit – Frédo -, premier directeur de l'Ecole de Ski Français de La Rosière et Thibault GAIDET, actuel directeur.

En 1964-1965, l'activité touristique commence à bourgeonner à La Rosière. Cette année-là, les effectifs de l'ESF vont doubler et passer à 2 moniteurs avec l'arrivée pour la saison de Gaston GAIDET. La première hôtesse d'accueil pendant les vacances scolaires sera Arlette POSSOZ (la maman de Corine et Lionel). Colette ARPIN (la maman d'Alexandra et moi-même) s'occupera de la permanence au bureau de l'ESF hors période scolaire et de l'enseignement aux enfants pendant les vacances scolaires. Elle sera très vite rejointe par Yvonne GAIDET (la maman de Joël et Katy) ...

En 1966-1967, le ski alpin se démocratise en France avec 2 semaines de vacances à Pâques. L'école se renforce. Arrivée de Germain et Victorin ARPIN. Sur les vacances scolaires, Gilbert GAIDE, Lucie, Daniel et René GAIDET viennent en renfort.

Les 60 Ans de La Rosière, Une Soirée Historique

Le ski de fond est en plein essor avec 4 moniteurs en collectif ! C'est Yvon ARPIN qui tracera les pistes de ski de fond bénévolement avec un scooter de l'époque avant d'assurer aussi les cours !

En 1967-1968, **c'est notre première traditionnelle descente aux flambeaux**, du Roc Noir jusqu'à Séez, 1 fois dans l'hiver.

Durant les années 70, toujours dirigée par -Frédo- l'école de ski grossit pour atteindre les 25 moniteurs. Elle se professionnalise avec l'achat de chronomètre pour l'organisation de compétitions en relation très étroite avec le Club des Sports dirigé par Robert ARPIN et sa secrétaire, sa sœur Colette...

Dans les années 80, l'ESF construit le chalet d'arrivée du stade et met en place une ligne de chronométrage car la compétition est dans notre ADN. Suivront l'apparition des stages compétitions et des tests flèche et chamois avec le chronométrateur/directeur officiel -Frédo- !

Cela favorisera également les entraînements chronométrés du ski club et la préparation des futurs champions et moniteurs de ski. C'est l'époque des courses de ski de fond en nocturne organisées avec les commerçants, l'ESF la SERMA pour les Remontées Mécaniques avec Robert, Yvon Frédo, Philippe FRESNOIS...

A la fin des années 90, on compte 45 moniteurs sur les fortes périodes.

En avril 1991 c'est la retraite de -Frédo- après 31 ans de direction. **Chapeau bas Frédo !**

C'est André (son frère) qui va succéder pour 4 ans avec une équipe de direction qui se renforce avec 1 Directeur Technique. Jacky ARPIN fraîchement diplômé en ski de haut niveau qui va prendre ensuite le flambeau durant 4 ans également.

Sur la même période, le projet porté par la commune de créer le bâtiment la Maison du ski sort de terre. La SCI - Mono Rosière- est créée par Jacky et Roger avec la participation financière des moniteurs en activité. Après quelques discussions houleuses avec la mairie, Roger et Jacky vont obtenir le droit de s'installer à l'emplacement de nos locaux actuels...

En 1999, Georges BERENQUER va reprendre le flambeau de la direction pendant 12 ans jusqu'en 2011...

C'est aussi la révolution pour les jardins d'enfants avec l'achat d'un tapis roulant de 27 m.

Au début des années 2000, c'est l'arrivée massive des Tours Opérateurs britanniques. Georges s'empare très vite du sujet et va s'appuyer sur un Britannique de pure souche, Simon ATKINSON. Simon fut le 1^{er} Anglais à obtenir son diplôme de moniteur de ski en 1995. Simon devint la pièce maîtresse des relations entre l'ESF et les Tours Opérateurs britanniques...

En 2003, l'ESF est retenue sur la Délégation de Service Public de la Garderie des Galopins. L'ESF s'occupe encore aujourd'hui, été comme hiver, de la garderie des Galopins.

En 2004, la commune ouvre une zone de lits touristiques sur le secteur des Eucherts. Georges voit tout de suite l'opportunité d'investir aux Eucherts pour notre ESF et d'être présent sur ce site pour nos clients et les hébergeurs du secteur...

En 2011, Simon ATKINSON est élu directeur de l'ESF de La Rosière. Durant son passage à la Direction, la formation des jeunes, l'animation et l'accueil des clients restera sa priorité... Puis le digital et les réseaux sociaux explosent. Simon

s'empare de ce nouveau moyen de communication pour en faire une force de vente et de fidélisation.

En 2015, pour être encore plus de proximité avec les clients, l'ESF installe son bureau des Eucherts à l'Office de Tourisme moyennant un loyer...

En 2016, Simon est élu au comité de direction du SNMSF (Syndicat National des Moniteurs du Ski Français). Il siègera pour une courte durée puisqu'il va nous quitter en décembre 2017 à la suite d'une longue maladie. Il va laisser un grand vide pour l'ESF et pour la station de La Rosière. Je reprends alors le flambeau avec un hiver très compliqué avec plus de 11 m cumulés de chute de neige, ... la gestion d'une école de ski de 80 moniteurs, 5 hôtesse et Les Galopins. Heureusement les moniteurs en place vont se serrer les coudes pour m'accompagner dans cette mission !

L'ouverture du secteur du Mont Valaisan en décembre 2018 va dynamiser notre offre de ski et attirer une clientèle un peu plus sportive. L'ESF s'adapte encore une fois avec une nouvelle offre...

En janvier 2020, nous perdons tragiquement -Nico-, notre couteau suisse de l'ESF. Encore une fois les pulls rouges de La Rosière, mais pas seulement, vont se serrer les coudes pour surmonter cette épreuve.

L'hiver 2020-2021, sans ouverture des remontées mécaniques en raison du COVID19, l'ESF va jouer un rôle essentiel dans l'accueil de la clientèle. On va se réinventer pour proposer une multitude d'activités pour satisfaire les clients qui vont malgré tout nous rendre visite.

En 2021, de nouveaux hébergements apparaissent sur la station - Ouverture du Club Med, du Sky, Alpen Lodge...50 nouveaux moniteurs viennent rejoindre l'ESF de La Rosière ; faut recruter, former et loger. L'équipe de **l'ESF La Rosière passe à 130 moniteurs**. Pour accueillir toute cette équipe, nous réinvestissons dans la maison du ski en 2022 pour accueillir tous nos moniteurs dans des locaux flamboyants neufs et très fonctionnels.

Nous laissons à nos enfants un outil de travail exceptionnel qui sera amené dans un avenir plus ou moins proche à évoluer et s'adapter à l'évolution de notre station, La Rosière. L'ESF fait partie intégrante de l'ADN d'une commune... Nous avons toujours été là pour notre station et nous le serons toujours... On ne peut que féliciter ceux qui ont cru en La Rosière à ses débuts ; tous ceux qui ont œuvré comme directeurs, monitrices et moniteurs pour que l'ESF de La Rosière traverse toutes ces décennies et tous ceux qui le feront pour que l'ESF poursuive son chemin dans les années futures. Notre cœur de métier, c'est bien d'enseigner, encadrer et animer dans ce milieu bien spécifique qu'est la montagne enneigée. Enfin, je remercie **tous ceux qui dans les années 1960 ont cru à l'implantation de la station, à l'époque où La Rosière n'était qu'un alpage !** ». Après ces derniers mots, un feu d'artifice vint rougir la nuit avant que tous les convives, de toutes générations, trinquent autour d'un verre de champagne. L'album photo des 60 années de l'ESF défilera sur grand écran en fond de salle, imageant parfaitement l'historique de l'ESF La Rosière présenté par son directeur Thibaut GAIDET.



Pour visionner le film des 60 ans de l'ESF de La Rosière Scannez ce QR code !



Le Mot des Ecoles de Ski - Evolution 2 La Rosière

Hiver 2023 / 2024 à venir

Cette saison sera l'occasion de fêter la 25^{ème} saison de notre école de ski. Notre équipe a une nouvelle fois hâte de partager les joies de la glisse avec nos visiteurs et nos partenaires.

Notre saison d'évènements a déjà commencé, notamment avec des activités que nous avons organisées pour l'intégration du staff du Club Med mi-novembre. Nous allons continuer tout l'hiver avec des séminaires d'entreprises ainsi que des classes de neige (dont une anglaise, nouveauté cette année).

Mi-janvier 2024, nous organisons à nouveau 3 étapes du freeride World Tour (FWT). Cette année, pour faciliter l'organisation des étapes du FWT de la Haute Tarentaise (Les Arcs, Tignes et La Rosière) ont été regroupées, permettant ainsi aux riders d'être logés à un point central (à l'hôtel Base Camp Lodge à Bourg saint Maurice). Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.frenchfreeride.com>



Été 2024 à venir

Evolution 2 ouvrira ses portes l'été prochain afin de proposer de nombreuses activités de plein air pour toute la famille.

Organisation interne

Cette année, après 24 saisons, Jacky et Sandra ARPIN ont cédé leur activité à une nouvelle équipe : «*La suite de l'histoire doit s'écrire. L'évolution de notre métier, de nos activités, sont en perpétuelle mutation. C'est naturellement que notre structure de la Rosière est désormais rattachée au groupe CDA Evolution 2. Nous souhaitons, ensemble, encore mieux répondre aux attentes de nos clients. Un grand merci à toutes les personnes qui ont partagé nos 24 années de plaisir* ».

Aujourd'hui c'est Colin WAECKEL qui reprend les rênes de l'école de ski Evolution 2 La Rosière. Originaire d'Alsace et présent dans notre vallée depuis 2008, il est déjà directeur de Evolution 2 Sainte-Foy Tarentaise depuis 2015. Il aura désormais la charge de la direction des 2 écoles de ski de la Rosière et Sainte-Foy-Tarentaise.

Coté administratif, Il est accompagné par :

Ségolène CHIRON en tant qu'assistante de direction depuis déjà un an (Angevinoise d'origine, elle a notamment vécu 8 ans en Patagonie Argentine).

Anais GIBERT en tant que responsable réservation, elle a déjà travaillé avec nous l'hiver dernier en tant qu'hôtesse de vente.

Eponine STORI en tant qu'assistante marketing depuis septembre 2023 en alternance à WIN sport School de Chambéry.

Coté terrain, c'est Edouard ARPIN qui sera présent sur le site de la Rosière après 2 ans passés en tant qu'entraîneur sur la Pro-outdoor Academy by Evolution 2. Il nous rejoint dans l'aventure comme team manager. Il accompagne nos jeunes stagiaires dans la réussite du DE moniteur de ski alpin et plus largement avec la formation pluridisciplinaire de nos jeunes axée sur les métiers de la montagne été comme hiver.

Tarifs résidents

Nous maintenons l'application de tarifs préférentiels aux enfants des communes de Séez et de Montvalezan durant les vacances scolaires sur les stages après-midi. (-30% à -50% selon le niveau de ski, nous consulter).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison d'hiver et nous vous invitons à visiter notre nouveau site web : www.evolution2.com/la-rosiere



Les dates des Freeride World Tour :

Junior 2 étoiles : 13-14 janvier 2024

Qualifier 2 étoiles : 15-16 janvier 2024

Qualifier 4 étoiles : 17-18-19 janvier 2024

Le Mot des Ecoles de Ski - OriginAlps La Rosière

Aux habitants des villages de Montvalezan - La Rosière, OriginAlps souhaite à tous les habitants de la commune une très belle saison d'hiver 2023-2024 !

Pour la 7^{ème} année l'école de ski OriginAlps propose ses expériences personnalisées en demi-journée et en journée pour permettre aux passionnés de glisse de se faire plaisir sur les pistes ou hors-piste en sécurité.

Notre structure continue d'évoluer à taille humaine tout en étant fidèle à nos valeurs de partage et de qualité de service. Nous sommes très content d'accueillir 2 nouveaux moniteurs expérimentés et du coin : Clément Maillet et Jim Sorbe.

Nous sommes au total une dizaine de moniteurs : Luighi Rottier, Dorian Arpin, Pierre-Louis Brun, Thibault Ponthieu, Fabien Gaide, Antoine Maitre pendant les vacances et d'autres renforts occasionnels. Une équipe soudée qui permet d'offrir un service de qualité tout en mettant en valeur le patrimoine local.

Nous remarquons que notre clientèle est de plus en plus internationale, et que nous sommes comparés à de grandes stations des Alpes. Nous avons des atouts exceptionnels : l'exposition Sud, l'altitude, la liaison avec l'Italie : à nous d'être à la hauteur pour mettre en lumière notre station-village et sa montagne !

Nous vous souhaitons à tous une superbe saison !

Sportivement,

Pour l'école de ski OriginAlps,

Luighi Rottier



Le Mot des Ecoles de Ski - Oxygène

L'hiver dernier (2022), Thomas et Kévin ont ouvert leur structure. Ils ont voulu mettre l'accent sur la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement.

Une nouvelle aventure, un nouveau chapitre

Alors que l'année 2023 tire sa révérence, il est temps de revenir sur une saison inoubliable pour Oxygène École de ski et snowboard à La Rosière. Cette année a marqué le début d'une nouvelle aventure alors que Kevin et Thomas ont décidé d'ouvrir leur propre structure à La Rosière, une destination qui allait devenir le lieu de moments exceptionnels pour leurs élèves.

L'Enseignement de Kévin et Thomas : un duo gagnant

La clé du succès de cette année réside dans l'expertise de Kévin et Thomas. Leur passion contagieuse pour les sports d'hiver, combinée à leur compétence pédagogique, a transformé chaque leçon en une expérience unique.

Qui sont Kévin et Thomas ?

Kévin Lagier est originaire de la Drôme provençale, il habite aujourd'hui à La Rosière. L'hiver, il est moniteur de ski principalement sur la station de La Rosière et le reste de l'année cordiste (travaux sur corde) dans le bâtiment. Il a aussi créé Trail Altitude, une entreprise où il propose du coaching personnalisé et de l'encadrement de trail.

Depuis tout petit, il est mordu de sport. Grand amateur de montagne et des grands espaces, il aime partager ses passions avec les gens qui l'entourent. Son but : que chacun reparte avec des étoiles plein les yeux. Que ce soit en snowboard ou même avec des débutants, il prend un réel plaisir à enseigner et donner le meilleur de lui-même.

Il connaît Thomas depuis de nombreuses années, avec qui il partage les mêmes valeurs et ambitions.

Créer une école de ski est l'aboutissement d'un projet de

toute une vie pour Kévin !

Thomas Roche est originaire des contreforts du Massif Central (entre le Puy en Velay et Saint-Etienne). Il a pu goûter aux plaisirs de la montagne à l'Alpe d'Huez grâce à un appartement familial. Il a ensuite poursuivi cette passion de la montagne au lycée (CFMM) puis à la Fac (Deust), ce qui lui a permis de s'entraîner et de mettre un premier pied dans le cursus du monitorat de ski.

Il s'est installé dans la vallée de la Tarentaise depuis une dizaine d'années où il pratique l'enseignement du ski et du snowboard sous toutes ses coutures, pour les débutants comme les plus avancés, ainsi que du hors-piste et de l'héliski. Dernièrement, il a aussi pris une casquette de formateur en étant entraîneur de prépa test, Eurotest et formateur pédagogique.

L'été, il travaille sur l'Isère en tant que guide de rivière depuis neuf ans.

Il a toujours aspiré à pouvoir diversifier ses compétences et ne jamais se reposer sur ses acquis.

Le bonheur des clients, la plus belle récompense !

Ce qui a rendu cette année encore plus spéciale, c'est le sourire radieux sur les visages des clients Oxygène. Les retours positifs ont afflué, soulignant la qualité des cours, l'ambiance conviviale et la façon dont Thomas et Kévin ont su les accompagner et transmettre leur passion.

Leur première saison a été couronnée de succès. Grâce à leur implication, Oxygène École de ski fait partie du paysage de La Rosière.



Bilan de l'Hiver 2022-2023 avec La Rosière Montvalezan Mobilité

Pour ne pas subir le diktat inflationniste des prestataires du transport, la municipalité avait décidé fin octobre 2022, de créer une régie autonome de transports pour internaliser les lignes portées par la collectivité. Après de multiples démarches administratives (création d'un budget annexe en lien avec le Trésor Public, autorisations de transport en commun par la DREAL, création de statuts, mise en place d'une billetterie en ligne...etc...), la LRMM, La Rosière Montvalezan Mobilité a vu le jour en un temps record pour assurer les prestations de l'hiver 2022-2023 dès l'ouverture de la station. 2 bus ont été loués et 5 chauffeurs de bus ont été recrutés pour assurer le fonctionnement de 3 lignes :

- Villages – Bourg-St-Maurice ; Séez - Montvalezan et Villages - La Rosière (7 jours sur 7 ; de 7h10 à 18h50) ; tarif trajet Aller à 3€ (contre 2€ hiver précédent), gratuit pour les mineurs et personnes à mobilité réduite détentrices d'une carte d'invalidité ; abonnement saison à 160€ (contre 140€ l'hiver précédent) ; abonnement semaine à 16€ (contre 14 euros l'hiver précédent) ;
- Intra-station - Club Med (lundi au samedi ; de 9h50 à 12h40 puis de 14h50 à 18h40) ; service gratuit ;
- Navette soirée (lundi au jeudi ; de 20h à 24h) ; service gratuit.

Après compilation de l'ensemble des dépenses correspondantes (location des bus, réparations, carburant, salaires des chauffeurs, logements des chauffeurs, divers...), l'économie définitive réalisée en dépenses pour le contribuable s'établit à **119 000 € !** (Hors frais de structure absorbés par le personnel en place).

Le bilan financier de l'hiver (budget Annexe € HT, hors frais de structure)

**LA ROSIERE
MONTVALEZAN
MOBILITE**



	NAVETTE VILLAGES	NAVETTES CLUB MED et SOIREE	GLOBAL LRMM
DEPENSES € HT			
Salaires	76 000 €	50 000 €	126 000 €
Location du bus	20 000 €	19 000 €	39 000 €
Carburant	23 000 €	6 500 €	29 500 €
Logement	7 500 €	0 €	7 500 €
Autre	12 500 €	4 500 €	17 000 €
SOUS TOTAL € HT	139 000 €	80 000 €	219 000 €
%	63%	37%	100%
RECETTES € HT			
	20 000 €	0 €	20 000 €
SOLDE € HT	119 000 €	80 000 €	199 000 €
%	60%	40%	100%

Au terme de l'hiver, et toujours hors frais de structure, le coût résiduel du service, après déduction des recettes, est arrêté à **199 000€ HT pour les 3 lignes dont 60% affectés à la ligne des villages.** Voir le détail ci-dessous.

Les recettes réalisées sur la ligne "villages" ont progressé de 160% par rapport à l'hiver précédent et s'élèvent à environ 20

000€ HT. Ce résultat intègre par ailleurs, le partenariat établi avec **X TREM Luge** que nous remercions à nouveau !

L'application en ligne MYBUS a permis aux usagers d'acheter en ligne leur titre de transports. Via cette application, 21 abonnements « saison », 210 abonnements « semaine », et 727 « tickets » à l'unité ont été souscrits. Par ailleurs, 3420 trajets à l'unité ont été payés directement aux chauffeurs.

2170 passagers ont utilisé cette navette gratuitement (<18 ans et PMR).

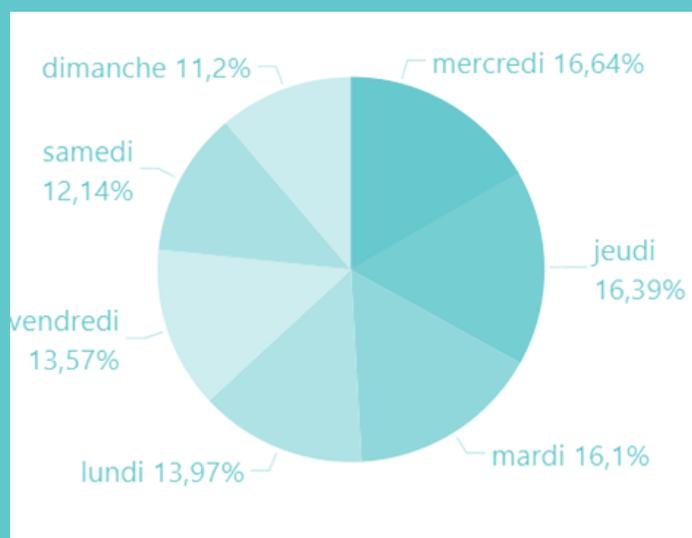
Concernant les données de fréquentation de ces 3 lignes, les résultats sont les suivants :

- **Navette « villages »** = 9280 passagers montants contre 5298 l'hiver précédent ; ce qui représente 69 passagers montants par jour cet hiver. Cette navette a parcouru un total de 26 800 km sur la saison. En synthèse, 0,35 personnes ont été transportées pour chaque kilomètre parcouru.

Le trajet de 7h10 au départ de Bourg-St-Maurice, représente 16% de la fréquentation totale, soit 1504 passagers. Celui de 17h45 au départ du Parking des Pistes La Rosière, comptabilise 12% de la fréquentation totale, soit 1111 passagers.

Le ratio correspondant au **coût du service par passager** s'élève à **12,82 € HT** (hors frais de structure).

La répartition de la fréquentation de la navette « villages » selon les jours de la semaine se répartit comme suit :



Toujours concernant la navette « villages » - l'arrêt comportant le plus de passagers montants est celui de La Rosière Camping avec 1500 passagers environ. A noter, le départ de la ligne à Bourg-Saint-Maurice dénommé « Parking Plein Ciel » est le 4^{ème} arrêt ayant embarqué le plus de passagers, 1000 environ. Rappelons, que nous n'avions pas obtenu l'accord de la part du gestionnaire de la gare routière (Transdev pour le compte du département) de pouvoir profiter d'un départ lisible sur ce site.

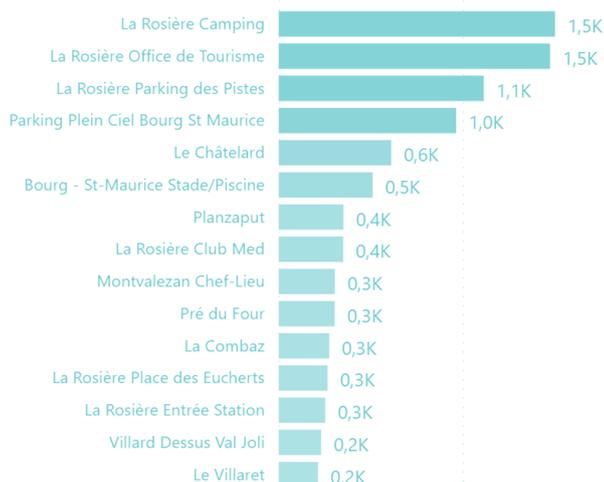
VIE MOBILE

Bilan de l'Hiver 2022-2023 avec La Rosière Montvalezan Mobilité

Le Saviez-Vous ?

Le 10 décembre 2022 à 7h20, au Parking de l'École à Séez, Chloé a été et restera la première passagère de la Régie de Transports La Rosière Montvalezan Mobilité.

Nombre de passagers montants à chaque arrêt :



- Ligne "club med" = 21 160 passagers montants contre 22 251 l'hiver précédent ; ce qui représente 198 passagers montants par jour cet hiver sur un total de 107 journées de service. Cette navette a parcouru un total de 8025 km sur la saison. En synthèse, 2,64 personnes ont été transportées pour chaque kilomètre parcouru.

- Navette « soirée » = 3914 passagers montants (pas de comptage l'hiver précédent) ; ce qui représente 59 passagers par soir sur 68 jours de service. Sur l'ensemble de la saison, 2380 km ont été parcourus. En synthèse, 1,64 personnes ont été transportées pour chaque kilomètre parcouru.

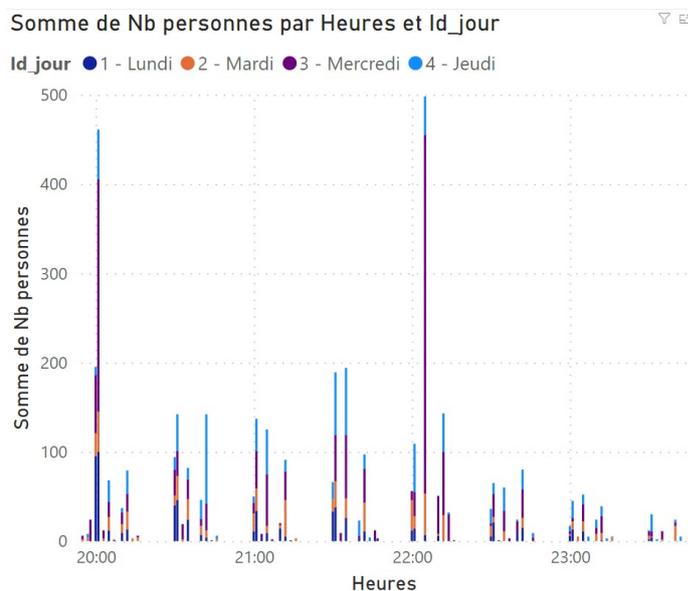
A noter, le mercredi comptabilise 42% de la fréquentation en lien avec les matchs de hockey.

Cette fréquentation est liée à l'organisation du match organisé à la patinoire par le Hockey Club La Rosière.

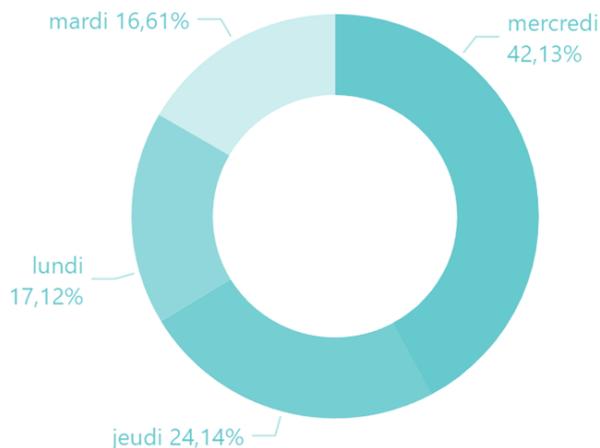
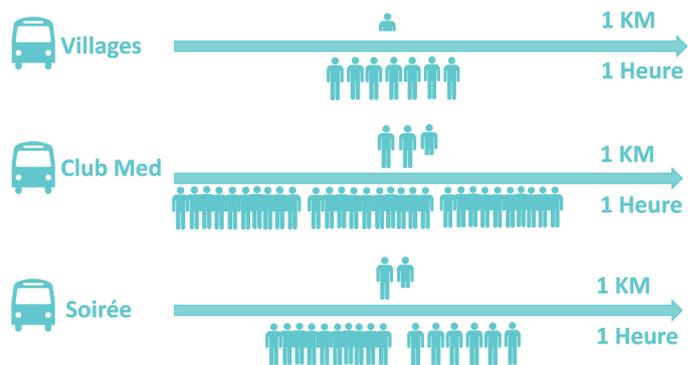
Répartition de la fréquentation selon les jours de service :

Au-delà de 23h00, la fréquentation de ce service est parfaitement anecdotique. Cette dernière tranche horaire représente seulement 7% des utilisateurs soit 4 personnes uniquement en moyenne chaque soir de la saison d'hiver.

Voir ci-dessous la fréquentation de la navette soirée en fonction des horaires :



Les navettes de la Régie Autonome de transport hiver 2022-2023, LES RATIOS (nombre de passagers par Km et par heures de service) :



Pierre DENIMAL, un Employé qui Mise à Pied

Interview de Pierre DENIMAL, Responsable du service Urbanisme de la Mairie de Montvalezan



MLR : Sur l'ensemble de tes déplacements depuis trois ans, as-tu une anecdote ?

Pierre DENIMAL: « La première fois que j'ai effectué le trajet, il avait neigé, j'ai vu qu'il n'y avait plus de clôtures, le plus court n'est pas forcément le moins long, je l'ai appris à mes dépens et en voulant couper, je me suis retrouvé à m'enfoncer dans plusieurs mètres de neige, j'avais des raquettes mais ça a été compliqué ! Alors depuis je garde les chemins tracés, bien souvent par moi (rire) ! »

MLR : Pierre, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Pierre DENIMAL: « Je viens des Hauts-de-France, j'ai pris mes fonctions en avril 2020, juste après la première période de confinement, je suis responsable du service urbanisme foncier juridique de la commune. »

MLR : Ton domicile est à La Rosière et ton bureau à Montvalezan, depuis ta prise de poste, tu fais le trajet de manières peu habituelles, en toute saison et à toute heure !

Pierre DENIMAL : « Je suis quelqu'un qui adore le sport, la nature et qui a conscience que l'environnement est à protéger. Ces trois aspects mis bout à bout m'ont fait penser que je n'ai pas d'autre choix que de venir à pied ou en vélo. J'ai essayé en ski mais c'est un peu compliqué (rire). Quand je prends la voiture, c'est pour aller à Bourg-Saint-Maurice faire du sport (je fais partie d'une association sportive) ou faire les courses. »

MLR : Combien de temps mets-tu ?

Pierre DENIMAL : « Ça fluctue en fonction de la période... maintenant que je connais bien, je mets 35 min pour descendre et 1 bonne heure pour remonter. Pour le vélo c'est assez similaire, il y a environ 10km mais je ne prends jamais le même chemin. J'en profite pour découvrir des coins, parfois je vais jusqu'aux Ecludets. »

MLR : Je t'ai souvent vu repartir après une réunion tardive...

Pierre DENIMAL: « Oui, la nuit ne me pose aucun problème, je vois beaucoup d'animaux...! »

MLR : Est-ce qu'il y a des riverains qui sont surpris de te voir passer tous les jours ?

Pierre DENIMAL : « J'en croise assez peu au final, mais quand j'en croise et que je dis que je vais au boulot, ils ne me croient pas trop. Pourtant je suis sûr qu'eux-mêmes sont capables de le faire et souvent, ils me disent qu'ils faisaient comme ça pour aller à l'école et pour aller de hameau en hameau, mais c'est quelque chose qu'on a perdu avec le temps et avec le confort qu'est la voiture. »



MLR : Que ce soit à pied ou à vélo, quel est ton passage préféré ?

Pierre DENIMAL : « Je pense que le passage à travers le Solliet est un des plus beaux, les gens font très attention à leur jardin, les Laix sont aussi très beaux. C'est difficile à dire, quand je fais des grands détours que je passe par les Ecludets ou le vallon du Moulin avec son caractère sauvage, je me dis que j'ai de la chance d'habiter un territoire comme ça. »

MLR : As-tu une idée des dénivelés parcourus dans l'année ?

Pierre DENIMAL: « C'est difficile à dire comme je ne prends jamais le même chemin. Il y a 700 mètres de dénivelés positifs que je fais 4 fois par semaine à minima. Il faudrait faire le calcul, je ne le fais pas pour le plaisir de la performance. »



Ma Saison sans Voiture

La Mairie de Montvalezan a incité les 16 saisonniers recrutés pour cette saison d'hiver à rejoindre notre territoire sans leur véhicule personnel. Objectifs : réduire l'impact carbone du déplacement et limiter le nombre de véhicules sur la station. La mairie de Montvalezan prévoyait en contrepartie la mise à disposition d'un kit linge. Pour une première expérimentation cet hiver, le bilan est positif, 25% des saisonniers de la mairie venus d'une autre région ont accepté.

Julien - adjoint du responsable du Centre Technique et intégrant des appartements communaux, prend la parole :



« Je pense que c'est une bonne idée, outre le fait que ce soit bien pour la planète, cela réduit la pression sur le stationnement et facilite le déneigement. Il y a tout ce qu'il faut sur la station, ce n'est pas utile d'avoir sa voiture, souvent elle ne bouge pas de tout l'hiver. Faire quelques voyages à la gare pour accueillir nos saisonniers n'a pas été problématique ; ça a été un effort collectif. Des collègues logeant sur Bourg-Saint-Maurice ont aidé ainsi que d'autres services, comme la police pour l'arrivée des ASVP. Tout était prêt dans les appartements pour accueillir les saisonniers. Le kit linge comprend le linge de lit, de bain et de cuisine pour une valeur d'environ 200€ TTC ».

Kevin – saisonnier, Services Techniques, Gardien de la Maison du Ski

« Je viens de l'île d'Oléron et suis venu par le train et le bus : Ile d'Oléron-Rochefort-Bordeaux-Chambéry-Bourg-Saint-Maurice pour une soixantaine d'euros. Votre proposition était très pratique car je n'ai pas de véhicule personnel et qu'il n'y a aucun intérêt à traverser la France et laisser parquer son véhicule au même endroit tout l'hiver. Autant laisser la place aux vacanciers. Une amie est venue passer quelques jours avec moi dans le studio, je vous ai demandé s'il était possible d'avoir un supplément et on me l'a fourni, c'est top ! Être récupéré à la gare, c'est aussi super cool... Je n'ai pas de regrets, si j'ai besoin d'aller sur Bourg-Saint-Maurice, je peux y aller facilement avec la navette villages que vous organisez. Je ferai pareil pour une autre saison. »

Brice, saisonnier, Chauffeur de Bus

« Je viens de Normandie et j'ai utilisé la plateforme de covoiturage BlaBlaCar en passant par Rouen, Paris, étape par l'Ardèche, puis Lyon, Chambéry et Bourg-Saint-Maurice. Cela m'a coûté une centaine d'euros. Sur place, ça aurait été

complicé de laisser mon véhicule, le stationnement est rare. Le kit linge rendait la logistique plus simple pour le transport. En début de saison, il y avait un problème de dimension de la couette qui m'a été remise, et cela a été fourni au goutte à goutte... la mise en place a pris un peu de temps. Je regrette que la plateforme locale de covoiturage Mov'ici ne soit pas très développée. Ce serait bien d'organiser des petits groupes de co-voiturage pour des déplacements sur Bourg pour des courses. L'utilisation de la navette des villages me laisse trop ou pas assez de temps. Je ne regrette pas mon choix mais pour améliorer le service du kit linge, je proposerais de communiquer à l'avance la liste des fournitures pour qu'on puisse compléter si besoin. Venir sans véhicule, c'est mieux pour tout le monde.»

Charline—saisonnière, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

Je viens de la région Bordelaise et suis venue en train en passant par Paris et Chambéry soit une dizaine d'heures de trajet pour environ 160 euros. C'est plus facile de venir par le train et je n'aurais pas eu l'utilité de ma voiture sur la station. L'incitation de la mairie et la fourniture du kit linge m'ont décidée. Le contenu du kit est satisfaisant d'autant que cela a été réajusté avec un second jeu de linge. Personnellement, je ne suis pas très exigeante, je n'ai pas besoin de compléments, vos propositions me conviennent très bien. On peut bouger comme on le souhaite avec d'autres saisonniers qui ont des véhicules. Si j'étais amenée à revenir l'an prochain, je procèderais de la même façon.

Marie – saisonnière, Crèche Les P'tits Mouzets

« Je viens de Vannes. Je suis venue par le train : Vannes–Renne–Paris–Lyon–Bourg-Saint-Maurice pour une centaine d'euros. Sans le kit linge de la mairie, j'aurais été trop chargée pour venir en train. Il m'a été très utile et son contenu me satisfait. C'était rassurant et motivant qu'une personne de la mairie vienne me chercher à la gare. J'ai été accueillie et suis arrivée dans le logement, il y avait tout ce qu'il fallait. Je ne connais pas la conduite sur la neige et vivre sur la station sans voiture ne présente pas de problème. Je fais mes courses sur la station ; c'est plus cher, mais cela m'évite de descendre à Bourg. Si je refaisais une saison d'hiver, je referais la même chose. »



VIE MOBILE

Politique de Stationnement Payant, le Bilan

Détails et comparaisons à N-1 des recettes horodateurs de l'hiver 2022-2023 (Sans Forfait de Post Stationnement)

	Recettes hiver 2021—2022	Recettes hiver 2022—2023	Ecart N-1	Evolution
Décembre 2022	8 630 €	8 339 €	- 291 €	- 3.36 %
Janvier 2023	14 316 €	14 066 €	- 250€	- 1.75 %
Février 2023	17 475 €	22 147 €	+ 4 672 €	+ 26.74 %
Mars 2023	14 899 €	12 593 €	- 2 306 €	- 15.48 %
Avril 2023	6 735 €	6 755 €	20 €	+ 0.30 %
TOTAL	62 056 €	63 901 €	1 845 €	+ 2.97 %

Pour mémoire, le stationnement a été mis en place lors de la saison 2018—2019 afin de permettre aux vacanciers de stationner sur le parking des pistes pour accéder au domaine skiable. Auparavant, les places étaient occupées en grande partie par les travailleurs de la station.

Les recettes dues au stationnement payant servent à financer des équipements et des services en lien avec la mobilité.

Le saviez-vous ?

L'hiver 2022-2023, le Parking des Pistes à La Rosière a généré 59 % des recettes.

Forfait de Post Stationnement (ex contravention pour défaut de paiement)

Les forfaits de post stationnement s'élèvent à 11 083 € pour l'hiver 2022—2023.

Ce chiffre est en augmentation de 167 % par rapport à l'hiver précédent.

Cette évolution à la hausse est liée à davantage de suivi et de contrôle par la Police Municipale et les Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Rappel des Tarifs de Stationnement

Durée du stationnement	Tarifs à partir du 23/09/2021
Premières 15 minutes	Gratuit
1 heure	1 €
2 heures	2 €
3 heures	3 €
4 heures	4 €
5 heures	5 €
6 heures	6 €
7 heures	7 €
8 heures	8 €
9 heures	9 €
A partir de 9 heures	25 €



CCHT—Covoiturage, une Nouvelle Plateforme

Une incitation financière à la pratique du covoiturage en Haute-Tarentaise

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise s'engage financièrement en faveur du covoiturage local pour vos trajets du quotidien.

Partager ses trajets c'est avant tout un moyen simple pour se **déplacer facilement**, ensemble et partout sur le territoire, en **agissant en faveur de l'environnement**, tout en étant très **avantageux financièrement !**

En effet, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise en lien avec **l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise et les autres collectivités locales de Savoie** se sont associées à l'opérateur BlaBlaCar Daily dans le cadre **une campagne d'incitation qui débutera cet automne.**

Cette collaboration va permettre aux habitants, pour leurs trajets quotidiens :

- De **voyager gratuitement** s'ils sont passagers ;
- De **bénéficier d'une gratification financière** de 10 centimes d'euros par kilomètre et par passager transporté s'ils sont conducteurs.

Pourquoi covoiturer, quel intérêt ?

- **Une amélioration du cadre de vie** : moins de trafic, de bouchons, de bruit et de stress ;
- **Un intérêt environnemental** : une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et de la pollution ;
- **Un vecteur de lien social** avec de nouvelles rencontres et une augmentation du confort de vie pour les saisonniers ;
- **Un intérêt économique** avec des déplacements à moindre coût pour les covoitureurs grâce à une prise en charge financière des trajets par la collectivité. Les conducteurs sont rétribués et les passagers voyagent gratuitement.

Comment adhérer à BlaBlaCar Daily ?

Inscrivez-vous sur la plateforme en téléchargeant l'application sur le Google PlayStore ou l'Apple Store. Si vous possédez déjà un compte BlaBlaCar l'inscription sur Daily est automatique dès le lancement de l'application.

Proposez des trajets en inscrivant vos horaires et jours de déplacement : un trajet au minimum/semaine suffit pour démarrer.



BlaBlaCar Daily : c'est quoi ?

C'est une plateforme de covoiturage dérivée du célèbre BlaBlaCar, pionnier du covoiturage mondial. La spécificité de BlaBlaCar Daily est d'être dédié aux trajets du quotidien. On entend par là, tous les trajets effectués régulièrement comme se rendre à son travail ou faire ses courses.

Quels sont les avantages de BlaBlaCar Daily ?

- C'est **accessible** simplement depuis une application mobile. Seule une connexion internet est nécessaire ;
- **C'est flexible**, vous choisissez les jours où vous covoiturez. Si vous possédez déjà un compte BlaBlaCar, la connexion est automatique ;
- **C'est simple et sûr**, informations en temps réel, gestion 100% en ligne, mise en confiance entre les membres avec contrôle des identités et système d'avis.

Le covoiturage ? Plein d'idées reçues !

« C'est s'embêter pour ne pas gagner grand-chose »

D'après le Gouvernement, un trajet régulier en covoiturage peut vous faire économiser jusqu'à 2 000 € par an.

« Le matin, c'est trop juste ! Pas le temps pour du covoiturage ! »

Moins de voitures sur la route, c'est moins de trafic, plus de places de stationnement, tout le monde gagne du temps.

« Être pieds et mains liés sur les horaires et les trajets ? Très peu pour moi, j'ai besoin de liberté ! »

Anticiper, échanger et discuter vous permettra d'optimiser votre organisation avec convivialité et respect.



Pour télécharger l'application, scannez ce QR code

Le Saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'Etat propose une **prime supplémentaire de 100 € pour encourager les conducteurs** qui se lancent dans le covoiturage.

Plus d'informations sur le site de BlaBlaCar Daily.

N'attendez pas et inscrivez-vous dès maintenant sur la plateforme pour commencer à ouvrir la voie du changement !

Nos Routes - Travaux de Voirie 2023

En 2023, la commune a investi 559 737€ TTC pour assurer l'entretien de sa voirie publique.

Les principales opérations de réfection d'enrobés ont été les suivantes :

- La traversée station (156 000€) ;
- La montée des Eucherts (51 000€) ;
- Les villages (74 520€)

Secteur Station

Descente des Eucherts, Vieux village, Horizon, Boucle de l'Averne, La Froide

Fraisa chemin du Plan de l'Arc, et chemin des Bergères.

Dans les villages

Le Pré du Four, La Combaz, Le Chatelard, Le Planzaput, Le Chabloz, Les Laix, Le Genièvre, Le Villaret, Les Tachonnières.



VIE MOBILE

Aménagement Traversée Station 2023-2024

Le Département de la Savoie prévoit la réfection du tapis d'enrobé de la bande roulante de la totalité de la traversée station en deux années :

2023 : du rond-point en entrée station au carrefour du centre commercial du Valaisan

2024 : du carrefour à la douane

En parallèle, la commune de Montvalezan souhaite procéder au recalibrage de la traversée station et à la réfection des enrobés situés sur les parties communales avec pour objectifs :

- Rétrécissement de l'emprise de voirie et réduction de la vitesse de circulation ;
- Création d'une bande de circulation partagée pour cyclistes et piétons à la montée ;
- Amélioration du stationnement, accessibilité ;
- Conjointement au Département, le programme communal s'étale sur deux années.
- Coût de l'investissement 2023 : 306 000 € TTC dont :
 - Département : 150 000 € TTC
 - Mairie : 156 000 € TTC

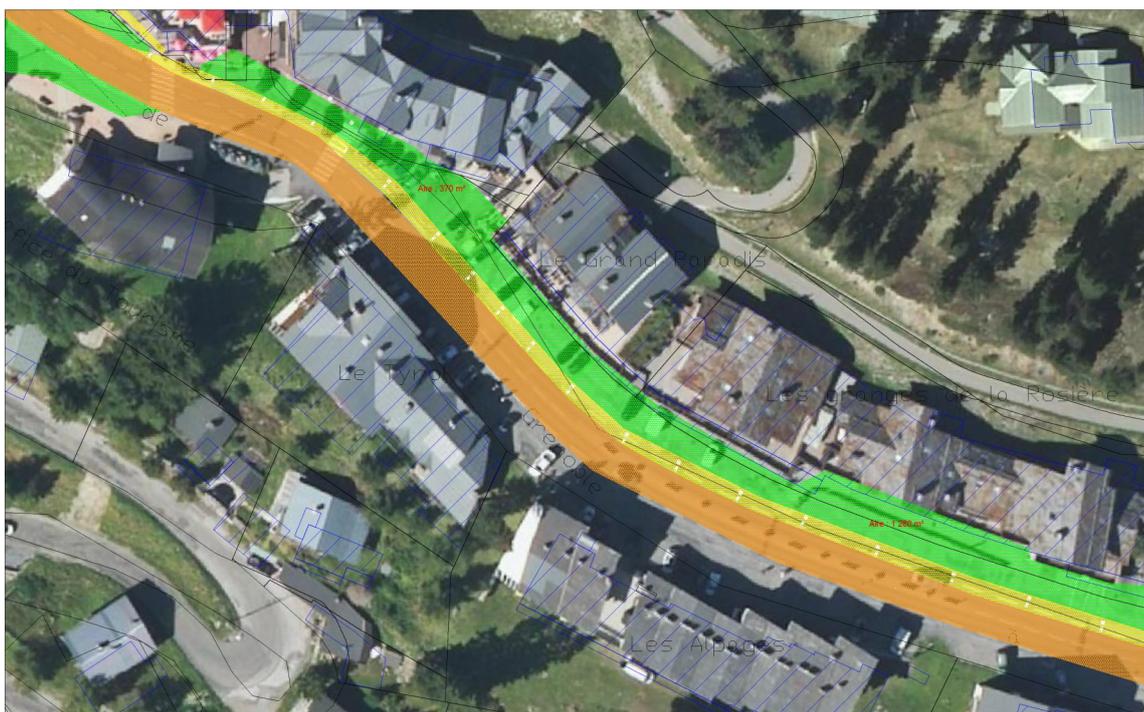


Avant



Après

Mairie de MONTVALEZAN 		
MONTVALEZAN		
PLAN PROJET		
ENROBES - PLANCHE 4		
Opération n°	Echelle : 1/200	Date : 02/03/2023
Matricule	AVP	Plan n°01
Date	Indice/Modification	Dessiné par / vérifié par
02/03/2023	A - Traitement du plan	TC21 / P.C.
Plan de Situation		
Légende		
	Réfection département : 6.00 m2	
	Réfection Mairie	
	Trottoir / piste cyclable : 1.25 m x 1.25 m m2	



VIE MOBILE

Une Borne de Recharge - Voitures Electriques

Une borne de recharge ultra-rapide à disposition des véhicules électriques sur le parking des pistes

Consécutivement aux démarches pro-actives de la mairie, la société EASY CHARGE SERVICES avait proposé à la Commune d'équiper un site d'une borne de recharge très rapide de 120 kW pour véhicules électriques (temps de charge pour un plein = maximum 20 minutes). Les coûts d'investissement ainsi que l'ensemble des coûts inhérents à l'exploitation et la maintenance du réseau de recharge sont entièrement pris en charge par la société.

Le Conseil Municipal du 6 octobre 2022 avait délibéré favorablement à la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) **pour une durée de 15 ans**, sur deux emplacements, situés en créneau, le long de la barrière sur le parking aérien du parking des pistes. **En contrepartie de l'obtention de l'AOT pour le déploiement et l'exploitation des infrastructures, EASY CHARGE SERVICES s'est engagée à verser à la Commune une redevance selon les modalités suivantes ;**

- 10% du chiffre d'affaires, minoré des coûts d'électricité (part abonnement et part fourniture) ;
- Le loyer versé annuellement est en tout état de cause supérieure ou égal au montant de la Redevance Minimale Garantie (RMG), calculée selon les modalités suivantes : 100 € HT/ an par place de stationnement, ce montant étant calculé pour la première et la dernière année, au prorata temporis de l'occupation de l'emplacement correspondant.

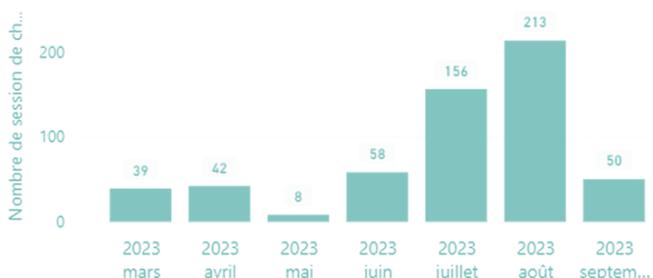
Début juillet 2023 et compte-tenu de la mise en application du décret du 3 février 2023 relatif à l'extension du bouclier tarifaire à l'utilisation des bornes de recharge, la société EASY CHARGE SERVICES nous a informé d'une évolution à la baisse de la tarification sur leur réseau. Le tarif de la borne située au Parking des Pistes était alors de : 0,64€/ kWh TTC + 2,00€ TTC/ 15 minutes au bout de deux heures de recharge.

Après quelques mois de fonctionnement, les statistiques d'usage de la borne sont les suivantes :

Nombre de recharge par mois :

Nombre de sessions de charge par date

Type de borne ● Ultra-rapide

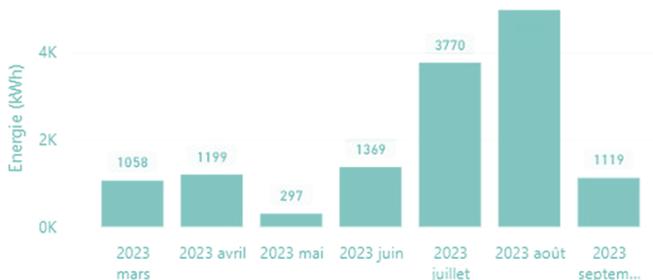


C'est en saison estivale que la borne a pour le moment été la plus utilisée.

Nombre de kWh distribués par mois :

Consommation énergie (kWh) par date

Type de borne ● Ultra-rapide



La consommation électrique moyenne est de 24 kWh par recharge.

Moyens de paiement :

81% des paiements se font par badge et 19% par le terminal de paiement électronique (TPE) présent sur la borne. Il est en effet possible d'effectuer des recharges par carte bleue en réglant directement le montant de la recharge sur la borne. Ce moyen de paiement permet d'effectuer une recharge au tarif affiché (aucun surcoût) et sans nécessiter de badge ou un quelconque abonnement. Le sans contact est également accepté, tout comme les paiements par smartphone (en scannant le QRCode).

Modalités de recharge :

La moitié des recharges se font sur une durée inférieure à 30 minutes. Moins de 15% des recharges durent plus d'une heure.

Le Contexte à la Loupe

La borne a été mise en service le 8 mars 2023.

Ses caractéristiques principales sont les suivantes :

Puissance : 120 kW

Charge : courant continu

Points de charge : 2



VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Le Label Flocon Vert

Au terme de 2 années de travail, notre territoire vient d'obtenir sa labellisation Flocon Vert

Le Flocon Vert, est une démarche labellisante garantissant l'engagement durable des destinations touristiques de montagne. Cette démarche est développée par l'association Mountain Riders pour accompagner les territoires dans leur transition.

- l'énergie ;
- l'économie circulaire et achats responsables y compris réduction des déchets ;
- les mobilités douces.

Retour sur les principales étapes de l'année ayant amenées à la labellisation.

11 janvier 2023, restitution du diagnostic de notre destination par Mountain Riders

Tout juste une année après avoir engagé notre destination dans une démarche de labellisation Flocon Vert, Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD réunissait le COPIL (Comité de Pilotage regroupant la mairie, l'Office de Tourisme, Le Domaine Skiable La Rosière, la Régie Electrique de Montvalezan), afin de prendre connaissance des conclusions du diagnostic de notre territoire conduit par Mountain Riders au cours de l'année 2022.

Lucie LAURENT et Marie PERRIN, représentantes de l'association Mountain Riders, ont partagé leur sentiment sur notre destination : *"Chez Mountain Riders, nous étions agréablement étonnés des bonnes notes données à votre destination sur ce diagnostic. Vous avez de nombreuses pépites. Nous avons constaté beaucoup d'actions concrètes engagées sur les 3 volets du Développement Durable - Environnement, Economie, Social. On sent un territoire où vous avez la volonté d'expérimenter. Il vous reste à approfondir votre vision globale et partagée. Être en conscience de ce que vous faites et consolider votre socle, entre vous. On sent sur cette destination que vous êtes positionnés sur des actions concrètes, il vous reste à travailler une stratégie transversale, dans un juste équilibre pour ne pas pénaliser l'action ...cette étape vous permettra de présenter votre destination à l'audit de labellisation."*

27 avril 2023, Conseil Municipal - Validation des engagements partagés

La première délibération à l'ordre du jour de la séance du Conseil concernait la démarche Label Flocon Vert. La délibération correspondante avait pour objet de valider les engagements communs des partenaires financiers de cette démarche, le Domaine Skiable de La Rosière, L'Office de Tourisme, la mairie. Il s'agit d'un document évolutif qui avait pour objet de déterminer un socle commun aux 3 entités dans la vision de la conduite de cette politique, de son financement (1/3 chacun) et les premières actions concrètes, réalisables, partagées et déclinables par chacun.

Les modalités de gouvernance ont également été actées et notamment la décision de recruter et s'appuyer sur un chargé de mission "Développement durable Flocon Vert" qui aura pour mission de conduire, mener et d'impulser les actions correspondantes de manière transversale et coordonnée sur l'ensemble du territoire et de ses acteurs. Cette délibération relative aux engagements des partenaires identifie les sujets qui seront proposés à la réflexion des groupes de travail avec membres extérieurs, à savoir :



14 juin 2023, restitution du Diagnostic à la population au Théâtre Forestier

Marie PERIN, pour Mountain Riders a expliqué : *« L'an passé, lors de notre première rencontre, nous avons dit qu'on ne se reverrait que dans 1 an pour la restitution de la phase du diagnostic. Et c'est aujourd'hui. Le diagnostic est une phase complexe de collecte de données et d'évaluation de votre destination sur chaque critère du Flocon Vert. Plusieurs rendez-vous de travail ont eu lieu avec les différentes structures partenaires. Postérieurement à cette phase de 6 mois environ, il a été souhaité de prendre le temps nécessaire à la réalisation d'un travail stratégique et de définition des modalités de gouvernance entre les entités ; et pour asseoir ces engagements, de les faire approuver en Conseil Municipal pour que les groupes de travail qui seront lancés prochainement puissent partir sur des bases solides. En septembre, un audit de la destination sera réalisé et un comité de labellisation se prononcera en novembre 2023. Le label n'est pas une fin en soi. C'est un moyen de dynamiser, rassembler et d'avancer ensemble, de définir et se regrouper autour d'une stratégie à l'échelle de la destination. Suite à ce diagnostic, je peux donc vous indiquer que la destination est prête à présenter sa candidature. C'est vraiment un label de développement durable avec 4 familles de critères distincts : l'économie, le social et culturel et l'environnement, la gestion des ressources, la gouvernance-stratégie. Nous sommes donc bien sur la durabilité du territoire. La démarche vous permet d'identifier face aux enjeux climatiques, économiques, sociaux, comment va se faire votre transition et comment vous avez envie, vous à Montvalezan La Rosière, de vous y prendre pour répondre à ces enjeux. En revanche, c'est à chaque destination de dire comment elle a envie de s'en emparer et quel axe fort elle souhaite privilégier. En synthèse du diagnostic que j'ai réalisé pour Mountain Riders, pour une destination comme vous, inscrite dans une première phase de labellisation et par rapport à d'autres, on constate que vous avez déjà 3 B sur 3 familles et 1 C sur une quatrième famille, là où souvent des destinations qui rentrent dans la démarche sont plutôt sur des C.*

Le Label Flocon Vert

C'est assez rare d'avoir 3 B dès la première notation. L'auditrice referra le travail de vérification des données et les notes pourront varier car sur 2 familles notées B vous êtes juste au-dessus du seuil...ça pourrait donc être amené à changer avec l'évaluation de l'auditrice. En revanche, sur les dynamiques sociales et culturelles, vous êtes très en avance, donc pour cette famille, la note B devrait être confirmée. Globalement, vous êtes plutôt confortable pour obtenir le label. Lors de l'audit, nous aurons aussi une analyse des grands projets de la commune car vous avez eu un développement très fort sur les 20 dernières années, même si vous avez bien défini un maximum de lits à 15000. On va analyser les projets précédents, type Mont Valaisan, et ceux potentiellement à venir comme la résidence Ecrin Blanc. L'idée est de vérifier la cohérence de ces grands projets avec la stratégie de durabilité que vous avez définie. »



17, 22 et 25 août 2023 – Les Ateliers Flocon Verts ouverts aux extérieurs

Parce que nous avons besoin de partager un maximum d'idées et de visions de manière collective et définir collégialement des actions réalisables à proposer et porter ensemble à l'échelle de notre destination, à court, moyen et long terme, des groupes de travail ouverts à tous se réuniront 1 fois par semestre. C'est en rassemblant un maximum de regards, d'expériences et d'expertises que nous assurerons le succès de la démarche de manière durable.

Les rencontres se sont tenues à La Pause, Maison du Ski : le 17 août pour la mobilité, atelier animé par Pierre DENIMAL responsable du service urbanisme à la mairie, le 22 août pour l'énergie, atelier animé par Faye DAVISON, Conseillère Municipale et le 25 août pour la vie locale, atelier animé par Elise GENTIT, directrice de l'Office de Tourisme.

Les discussions ont permis de faire émerger des propositions réalisables à soumettre au COFIL Flocon Vert.



28 septembre 2023 – journée de l'audit

Toute la journée, notre destination était auditée par Madame Marie-Hélène AMETRANO, experte environnementale indépendante, préalablement à l'examen de notre dossier par le jury de labellisation Flocon Vert qui se tiendra au mois de novembre prochain. Mairie, Office de Tourisme, Domaine Skiable La Rosière, Régie Electrique de Montvalezan, Communauté de Communes de Haute-Tarentaise ont répondu aux demandes de précisions formulées par l'auditrice.

3 octobre 2023 - Comité de Pilotage et signature des engagements partagés

Le Comité de Pilotage (COFIL) Flocon Vert était rassemblé en réunion de travail pour débriefer les 3 ateliers ouverts au public, organisés à la fin du mois d'août. Le COFIL s'est positionné sur les propositions et idées émises par les participants en vue de la seconde session de ces ateliers prévue au mois de janvier 2024.

Par exemple, concernant l'atelier Energie, animé par Faye DAVISON, il sera notamment proposé au groupe de travail de lister les points et le potentiel contenu relatif à l'élaboration de deux chartes : une charte « hébergeur vacancier responsable » et une charte « saisonnier responsable dans mon logement ».

Au terme de cette réunion du COFIL, Jean REGALDO, Directeur du Domaine Skiable, Sébastien GAIDET, Président de l'Office de Tourisme et Jean-Claude FRAISSARD, Maire de Montvalezan, ont officiellement procédé à la signature des engagements de développement durable partagés par les partenaires de la démarche Flocon Vert. Ce document définit les modalités de gouvernance, précise les engagements partagés des partenaires autour des différents axes du développement durable et cadre les modalités du financement collaboratif de portage du dossier. Ce document est un socle fondamental de la démarche de développement durable à Montvalezan La Rosière. Il pourra ensuite être enrichi, amendé, complété en fonction des arbitrages du COFIL et des travaux des ateliers.



VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

7 novembre 2023 – Le Comité Flocon Vert statue sur notre dossier

Sur la base du rapport d'audit et de l'analyse durable (diagnostic Mountain Riders), un Comité de labellisation indépendant avait pour mission de se prononcer en faveur ou non de l'attribution du label. Le Comité est composé de différentes structures nationales œuvrant en faveur du développement durable et du tourisme durable. Le comité national est composé de : La Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), L'Université Savoie Mont-Blanc, Atout France, les Acteurs du Tourisme Durable (ATD), le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) et Mountain Riders. Si l'avis du comité est favorable, le label Flocon Vert est attribué pour une durée de 3 ans. Il faudra patienter jusqu'au vendredi 24 novembre pour connaître le résultat.



15 novembre 2023 – Entretiens de recrutement notre responsable développement durable – Flocon Vert

Au terme d'une journée d'entretiens particulièrement prometteurs, c'est la candidature d'Alizé LAMARCHE qui a fait l'unanimité. Agée de 25 ans, Alizé est ingénieure AgroParisTech. Ses expériences préalables et son regard sur le développement durable d'une destination touristique de montagne a convaincu le jury de recrutement.

Signe de volonté partagée et de cohésion des acteurs, le poste d'Alizé est financé de manière tripartite - par le Domaine Skiable de La Rosière, l'Office de Tourisme de La Rosière et la mairie de Montvalezan. Son bureau sera positionné à l'Office de Tourisme et Alizé sera managée au quotidien par Elise GENTIT, Directrice. Un Comité de Pilotage (COPI) composé de représentant des 3 structures se réunira trimestriellement pour accompagner et préciser la feuille de route de notre responsable de développement durable.

En apprenant la nouvelle de son recrutement, Alizée réagit : *« Je suis absolument ravie de rejoindre votre territoire pour travailler sur les sujets de développement durable. Je trouve la démarche de votre destination courageuse car forcément cela engage du temps, de l'énergie. Il y a pleins d'idées qui peuvent émerger et des réflexions très intéressantes qu'on peut avoir autour de tous ces sujets. Je suis très contente de rejoindre La Rosière et Montvalezan. Je suis déjà venue skier chez vous, à La Rosière, c'est une destination vraiment chouette ! Plein de choses à faire. A quelques semaines de vous rejoindre, je suis en effervescence (sourire). Je fourmille d'idées, de questionnements sur tout ce qui pourra émerger de ce projet ; je ressens une vraie émulation à travailler sur ces thèmes en montagne en ce moment. Je pense que c'est un poste qui sera à l'interface de multiples sujets et thématiques, qui va engager*

les professionnels de tous horizons ainsi que les habitants. Je trouve d'ailleurs que c'est ça qui est très intéressant. Réussir à faire travailler tout le monde sur ces sujets-là, d'amener une cohésion, de se fédérer autour des thématiques qu'on souhaitera aborder et sur lesquelles on voudra progresser, évoluer. J'ai vraiment envie de rassembler tout le monde autour de ces sujets et que ce soit une réflexion qui émane des acteurs du territoire et de la station...quelque chose qu'on construise ensemble. »



24 novembre 2023 – Montvalezan La Rosière est FLOCON VERT !

C'est à l'occasion d'une journée de célébration des 10 ans du Label Flocon Vert à Chambéry, que notre territoire allait découvrir le verdict du Comité de Labellisation. Moment tant attendu après 2 années de travail, une délégation complète, DSR, Mairie, Office de Tourisme, Régie Electrique de Montvalezan s'est déplacée en covoiturage pour assister à cette cérémonie.

A 11h45, Coline DOURNES, responsable du projet Flocon Vert, révèle enfin quelles sont les nouvelles destinations labellisées. Grande satisfaction pour chacun que d'entendre le nom de Montvalezan La Rosière cité parmi les nouvelles destinations labellisées et d'intégrer le club des 27 stations Flocon Vert en France (tous massifs confondus, soit 10% des stations touristiques de montagne). Le Comité de Labellisation a longuement débattu sur notre capacité à porter dès à présent les couleurs du label, mais nos engagements et démarches ont convaincu de notre volonté à avancer collégalement. Cette reconnaissance du travail réalisé sur notre territoire est un encouragement à poursuivre nos efforts en ce sens et d'avancer tous ensemble, institutions, socio-pros, associations, riverains, propriétaires secondaires, vacanciers, vers un futur désirable autour du développement durable...environnement, économie, bien vivre et social, gouvernance et action collective.



Obtenir le Label Flocon Vert est une grande satisfaction et une reconnaissance de notre travail à toutes et tous ; pour autant, ce n'est qu'une étape du chemin que nous voulons suivre tous ensemble pour l'avenir de notre territoire.

Le Label Flocon Vert

Les Réactions

Lucie LAURENT — chargée de mission et référente de notre destination chez Mountain Riders - « Je pense que Montvalezan La Rosière pour apporter cet esprit d'initiative et d'expérimentation. Vous n'avez pas peur d'oser quitte à ce que certaines initiatives ne fonctionnent pas...ce sont des témoignages comme ceux-là dont on a besoin pour inspirer les autres destinations Flocon Vert. On essaie de mettre en place des solutions, et en fait, on teste. Parce que personne n'a la bonne réponse, personne n'a la solution. On se retrouve dans la transition des territoires de montagne, dans la transition écologique et sociale au sens large. C'est un défi inédit. Vous essayez des choses et c'est cette inspiration là que j'ai envie que vous transmettiez aux autres destinations Flocon Vert. »



Coline DOURNES – responsable du label Flocon Vert, chez Mountain Riders - « De ce que je vois, de ce que j'ai entendu et perçu, ce que vous pouvez apporter, ce sont aussi toutes les actions que vous développez autour de la mobilité. Parce qu'on nous dit toujours quand on parle de mobilité, ce n'est pas de notre compétence et c'est un sujet compliqué. C'est souvent mis de côté, mais vous, vous l'avez pris à bras le corps. Le côté inclusif auquel vous vous attachez, ce n'est pas souvent le premier sujet traité par les collectivités. Je pense que d'avoir un élu à mobilité réduite, cela sensibilise d'autant plus. Vous pouvez apporter ce regard et le travail que vous avez fait pour développer cela davantage sur les autres territoires du réseau ou juste faire retour d'expérience. Ce sont des points que j'ai pu constater en venant au mois de juin à La Rosière. Votre théâtre forestier symbolise aussi le fait d'ancrer les événements dans la nature. C'est en fait ce retour à l'action. Nous ne sommes plus dans une salle enfermée, mais on va dehors. C'est très important. Aller dehors. C'est une notion très fortement portée par un membre du comité de direction de Mountain Riders, il nous le



rabâche tout le temps...allez dehors, allez dehors ! Et vous, vous l'avez fait et je trouve cela vraiment chouette ! »

Claire TOLLIS - responsable Recherche et Développement chez Mountain Riders - « Je pense que votre grande force est le collectif. C'est certain ! Le financement quadripartite de la démarche, nous ne l'avions jamais vu avant. Le fait que vous recrutiez quelqu'un maintenant. Nous en avons parlé dès le début et c'était de la fiction à l'époque. Maintenant cela se concrétise. C'est hyper chouette. Cela témoigne du chemin parcouru car désormais vous avez une vraie commande à faire à cette personne. Là où avant vous aviez beaucoup de pépites et projets menés, mais peut-être peu de structuration. Ce qu'il vous manquait était la cohérence entre toutes les actions qui étaient menées. Vous êtes l'une des stations où il y a une bonne communication entre vous et vous saviez ce que faisaient les autres, ce n'est pas toujours le cas ailleurs, mais là, ce qui a pris, c'est que vous avez une structuration de vos idées et je pense que ce qu'il manque et qu'il sera urgent de réaliser, sera d'écrire de manière approfondie votre stratégie. »



Jean-Claude FRAISSARD - Maire : « Le premier mot qui me vient à l'esprit, c'est satisfaction. Car initier politiquement des actions fortes comme Flocon Vert n'est pas chose aisée. J'ai très bon espoir pour que cette dynamique perdure. L'obtenir a été le plus facile, car cela récompense ce que nous avons fait jusqu'à aujourd'hui. Maintenant il faut le conserver et se mettre au travail. »



Obtenir le Label Flocon Vert est une grande satisfaction et une reconnaissance de notre travail à toutes et tous ; pour autant, **ce n'est qu'une étape du chemin que nous voulons suivre tous ensemble pour l'avenir de notre territoire.**

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Le Label Flocon Vert

Jean REGALDO - Directeur du Domaine Skiable – « C'est une très bonne nouvelle. C'est la concrétisation d'un travail collégial lancé de longue date. Je me souviens du premier Educ Tour à Valberg, avec la responsable urbanisme de l'époque, le maire...c'était avant COVID. C'est donc un long travail pour aboutir à cela et finalement, il faut le voir comme le début d'une nouvelle démarche. Maintenant, on a un label. On sait où l'on en est aujourd'hui ; on sait là où l'on doit progresser. On a embauché une responsable développement durable pour nous aider et orchestrer le travail collégial pour s'améliorer sur toutes ces thématiques du développement durable. Donc que du positif ! »



Faye DAVISON—Conseillère Municipale référente du dossier - « Je suis très fière de tous les efforts que nous avons réalisés ensemble. Pour moi maintenant, l'objectif est de mettre quelque chose en place qui soit visible et concret pour que nos concitoyens puissent constater que cela changera les choses pour le futur ».



Sébastien GAIDET - Président de l'Office de Tourisme - « Très heureux d'être là en compagnie d'une belle équipe de Montvalezan La Rosière. Encore une fois, on a fait un déplacement tous ensemble avec tous les services représentés. Les acteurs de l'obtention de cette démarche Flocon Vert pour La Rosière sont présents pour recevoir ce label spécifique à nos destinations de montagne française. Je souhaite d'ailleurs au label un bon anniversaire pour ses 10 ans d'existence. Longue vie au label Flocon Vert à La Rosière ! ».



Guillaume DESRUES - Maire de Bourg-Saint-Maurice - « C'est une excellente nouvelle que la commune de Montvalezan La Rosière soit labellisée Flocon Vert. Le fait que les stations de Haute-Tarentaise soient dans ce club des stations distinguées démontre une démarche collective. Il y a d'ailleurs un vrai en train à régler ces questions de vie sociale, d'habitat, de mobilité à l'échelle de la Haute-Tarentaise. Je pense que cela donne de la force à notre destination globale, à la fois l'hiver, mais aussi l'été. C'est un très bon signal ! »



VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Eclairage Public et Transition Énergétique 2023 2024

En 2023, la commune a investi 511 000€ TTC pour prendre le virage de la transition énergétique afin de s'orienter vers une technologie LED de l'éclairage public de la station.

En 2024 elle investira 150 000€ en plus pour finaliser l'opération sur les villages.

Objectifs :

- ⇒ Définition d'un bon niveau d'éclairage ;
- ⇒ Recherche d'optimisation de l'uniformité d'éclairage ;
- ⇒ Des températures de couleurs adaptées – 2700k ;
- ⇒ Recherche d'économies d'énergie Optimisation des installations ;
- ⇒ Diminution de la pollution lumineuse ;

- ⇒ Contrôle des durées de fonctionnement ;
- ⇒ Gradation abaissement puissance.

Efficacité énergétique :

- Puissance avant travaux : 40 855 W
- Puissance après travaux : 17 147 W
- Gain: - 58% de la puissance installée

Subventions :

CCE –Certificat Energie : 19 000€

DETR—ETAT : 150 000€

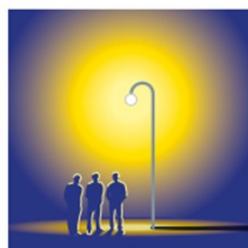
REGION AuRA: 87 000€

FDEC—Département : 26 000 €

Total des financements obtenus = 282 000 € soit 50% de la dépense totale TTC (travaux et études).



NORMES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES



⇐ Luminosité ne respectant pas les prescriptions de l'arrêté ⇒

Bonne luminosité

Régie Electrique de Montvalezan et Environnement

Hydroélectricité

Le projet de réalisation de centrale hydroélectrique sur le torrent des Moulins (1 MW) se poursuit. Notre partenaire, GEG ENER, a finalisé les études complémentaires demandées par les services de l'Etat. Le dossier va être à nouveau présenté en instruction le 14 décembre 2023.

Le planning prévisionnel du projet nous permet d'espérer un démarrage du chantier en 2025. Un site web a été mis en place afin de mettre à disposition des informations sur le projet : <https://www.hydro-montvalezan.fr>.

Projets Photovoltaïques

Une démarche commune a été entreprise en vue d'identifier les points d'intérêt sur les bâtiments publics.

Cette démarche se fait en partenariat avec la Mairie, l'Office de Tourisme et l'ESF.

La pose de panneaux photovoltaïques en toiture, ainsi qu'en façade va être étudiée, afin de vérifier la faisabilité et l'intérêt économique des différents projets.

Les sites retenus à ce jour sont :

- Pôle Public
- Services Techniques Communaux/Garage Communal
- Office de Tourisme
- Ecole de La Rosière

Compteurs LINKY

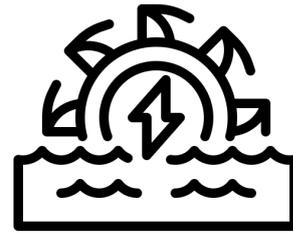
Les Entreprises Locales de Distribution ont obtenu des autorités la possibilité de décaler la fin du déploiement des compteurs LINKY en 2024. Les premiers compteurs ont été posés au 1er semestre 2021. La pose va s'accélérer jusqu'en 2024. Au total ce sont 2 489 compteurs Linky qui seront mis en service sur Montvalezan.

Des difficultés d'approvisionnement en compteurs et concentrateurs, ainsi qu'un manque de personnel ont retardé le planning de pose de 2023.

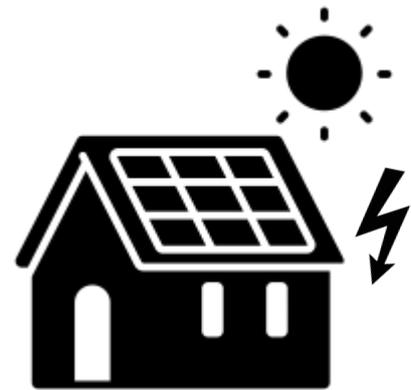
Au 31 octobre 2023, 1 708 compteurs LINKY ont pu être installés sur la commune, dont 1 698 sont communicants.

Le remplacement des compteurs existants par des Linky ne donne lieu à aucune facturation par la Régie. Cette prestation est intégrée dans le prix des Tarifs Réglementés de Vente (Tarif Bleu).

Le compteur Linky est la première brique des « smartgrid » ou réseaux intelligents. Il permet au client un meilleur suivi de ses consommations et permettra à terme, si le client le souhaite, le pilotage de différents usages tels que : la production d'énergie renouvelable ou la recharge des véhicules électriques.



SCANNEZ
MOI



Que faire en cas de déclenchement de mon compteur LINKY ?

Lors d'un dépassement ponctuel de la puissance souscrite, l'organe de coupure interne du LINKY peut se déclencher et couper l'alimentation électrique.

- Appuyez plus de 3 secondes sur le bouton  du compteur.
- Pensez à réduire vos consommations électriques.
- Si le compteur ne se réenclenche pas, contactez le service dépannage de la Régie.
- Si les déclenchements sont fréquents, contactez la Régie qui viendra effectuer une augmentation de la puissance souscrite.

Rencontre avec Alexandre DAUM – Garde Forestier – O N F

Zoom sur la parcelle forestière 17 et la plantation de 1500 arbres !

MLR – Alexandre, pouvez-vous nous expliquer où nous sommes ?

Alexandre DAUM – « Nous sommes à la limite basse de la parcelle 17 de la forêt communale de Montvalezan ; parcelle qui se trouve au cœur du domaine skiable sur sa partie haute. Il y a quelques années, c'était encore une simple lande d'alpage. Avec les différentes mesures compensatoires et la volonté de la commune, nous avons basculé en plantations pour que cela puisse devenir une forêt. Les plantations ont commencé en 2006. On remarque plusieurs petits îlots plantés en mélèzes, arolles, épicéas. Cela évolue plutôt bien. Il y a des efforts aussi de fait pour protéger les îlots des skieurs par la mise en place d'étraves. Cela oblige les skieurs à contourner les plantations et faire en sorte qu'ils ne coupent pas la tête des plants. A ce jour, nous avons près de 4000 plants installés sur la zone ; c'est relativement intéressant. Il y a une bonne dynamique forestière. Le but est de poursuivre les plantations. Il reste encore des surfaces à travailler. Ces plantations auront aussi pour objectif de s'adapter à l'évolution du climat. Sur ces versants de montagne, le changement climatique est notoire. On constate que la forêt évolue, que la forêt change. Pour les futures plantations qu'on implantera sur cette parcelle, on partira sur des essences qui seront adaptées à l'évolution de ce climat. On est donc sur du mélèze, du pin à crochets. On va réduire l'épicéa, même si on en a planté un peu, on va panacher. Historiquement, la Haute-Tarentaise possède des forêts bien garnies en épicéas. Avec l'évolution du climat, dans les décennies à venir, ce paysage va évoluer. On va s'orienter sur un paysage des forêts des Hautes-Alpes. Plutôt que de se retrouver le bec dans l'eau au dernier moment, il faut anticiper et tout de suite partir sur des réflexions, il faudra que nos forêts de montagne soient toujours présentes, mais on va les adapter tout de suite en implantant du pin et des essences actuellement présentes dans les Alpes du Sud ».



MLR – Comment concevez-vous la mise en œuvre des plantations de cette parcelle ?

Alexandre DAUM – « Quand on est en sylviculture traditionnelle, on pense donc au potentiel d'exploitation de la forêt puisque l'objectif principal sera de produire du bois. En général, on fait une plantation en ligne pour que 40 ans plus tard, ce soit facile à exploiter. Ici, nous sommes au cœur

d'une station, La Rosière. Nous mettons en valeur le côté paysager. Cela explique notamment le choix d'implanter des essences variées. On va plutôt baser notre plantation sur des îlots ; on va laisser des corridors entre ces îlots pour que les skieurs puissent plus tard cheminer, mais aussi le gibier, le tétras-lyre qui est un animal bien présent ici. On fait en sorte que tout le monde puisse y trouver son compte. Nous sommes ici sur une formation de pré-bois. C'est un alpage qui est en train de se transformer avec sa première génération de forêt. On accompagne cette transition vers la forêt des années 2050 de La Rosière ».

MLR – Comment s'organise l'évolution du milieu naturel vers le stade forestier ?

Alexandre DAUM – « Le milieu naturel qui a horreur du vide a un processus propre à lui-même. Il y a tout d'abord l'installation d'essences premières, bouleaux, trembles. Quand ces essences s'installent et grandissent, elles vont alors créer ce qu'on appelle une ambiance forestière qui sera favorable à l'implantation des graines d'épicéa. Avec les oiseaux, le vent, cela va progresser vers le haut. Il y a une interaction entre les essences. En se développant, la forêt va protéger les jeunes sujets du vent, des coups de soleil, elle va permettre à l'humidité de rester en place. S'il y a de l'humidité, les petits arbres vont pouvoir pousser. La forêt gagne du terrain et s'installe petit à petit. D'ailleurs sur la partie basse de cette plantation, on a déjà un aspect de ce que pourra être la forêt en 2050 ».

MLR – Constatez-vous une évolution aussi des animaux qui fréquentent ces lieux ?

Alexandre DAUM – « Je commence à avoir du recul sur le secteur. Dans un premier temps, on avait principalement du lièvre présent sur ces alpages et du chevreuil. Avec l'installation de cette forêt, c'est un excellent reposoir et ce sont de superbes cachettes pour le gibier. C'est un ensemble. On croise quand même les doigts pour que le gibier ne mange pas nos petits plans (sourire) ; mais, nous, on aime cet équilibre. Oui, on a de la forêt, mais il faut aussi du gibier et c'est tout cet ensemble qu'on essaie de travailler et tout cela est assez favorable ».

MLR – Quelle conception avez-vous de la forêt en tant que milieu de loisirs ?

Alexandre DAUM – « Ici, nous sommes une fréquentation du milieu naturel qui est relativement intense. Le tourisme génère de la fréquentation au sein du milieu naturel. Les missions de la forêt, sont certes, produire du bois, maintenir un milieu naturel, mais c'est aussi accueillir du public. On aime tous se promener en forêt, le dimanche, en famille... Il y a un rôle social de la forêt. Ici, nous sommes clairement dans ce rôle-là. Les plantations que nous faisons permettront de créer une forêt sur la partie haute de La Rosière. Il peut y avoir une harmonie avec les activités de loisirs. On ne va pas travailler avec un seul axe, produire du bois ou n'accueillir que du public... il faut savoir harmoniser tout cet ensemble, la nature, la fréquentation, les loisirs, la production de bois ».

Rencontre avec Alexandre DAUM – Garde Forestier – ONF

MLR – Comment se passe la dernière campagne de plantations à l’initiative de la mairie de Montvalezan, le Domaine Skiable de La Rosière et d’un partenaire privé ? 1500 arbres sur 3 ans !

Alexandre DAUM – « C’est un beau projet qui est sorti de terre pour dynamiser cette plantation. Grâce aux efforts conjugués de la commune, de l’exploitant du domaine skiable, et d’un partenaire privé, MND – Montagne Neige et Développement-, cela permet d’assurer le financement de ces plantations. Une plantation coûte cher, faut le dire. Il y a la fourniture, la mise en place des plants avec des ouvriers et l’entretien. Ici les plants sont beaux, avec un certain volume. Il faut apporter un peu de terreau car le sol ici est relativement pauvre. Les plants viennent de pépinière. Il y a une crise de transplantation, un stress. Il faut les accompagner en mettant un peu de terreau pour faciliter leur installation dans le sol. Cela prend du temps et cela génère un coût assez important avec le travail des ouvriers, d’où l’intérêt d’un co-financement entre plusieurs partenaires. Le budget global est d’environ 32 500 € TTC financé à 30% par la commune de Montvalezan, 33% par la DSR et 37% par le partenaire privé MND».

MLR– Comment se déroule cette campagne de plantation ?

Alexandre DAUM – « Il y a 2 ans, nous avons planté 500 pieds, des mélèzes et des pins à crochets. D’ailleurs, les pins à crochets, c’est une très belle surprise. La reprise est une très belle réussite. Ils prennent mieux que les épicéas. Le pin à crochets a cette particularité de bien résister aux grandes variations de température en montagne ; très chaud l’été et très froid l’hiver. C’est une essence qu’on retrouve dans les Hautes-Alpes. Elle sera adaptée aux conditions estivales qu’on va rencontrer ici de plus en plus et en particulier aux fortes périodes de sécheresse qu’on va rencontrer de mai à septembre ».

MLR – Quelle est l’origine des plants ?

Alexandre DAUM – « Les plants proviennent de la pépinière PUTHOD en Haute-Savoie. Ces plants sont sélectionnés. Il y a une traçabilité sur chaque plant. On ne peut pas tricher. Je ne peux pas mettre du mélèze qui vient des Etats-Unis par exemple. Non, ce sont des mélèzes des Alpes-Sudètes. Il y a des peuplements classés et les pépinières vont collecter des graines. Les graines sont mises en sécherie avant de procéder à la culture des semis. Plus on prend des essences adaptées à l’endroit où les pieds seront implantés, plus on aura de chances d’avoir des peuplements qui vont résister. Par exemple, si je prends les graines d’un mélèze élevé en plaine, sa génétique fera qu’il ne saura pas vivre en montagne. L’ONF a aussi développé sa propre pépinière depuis quelques années en Chautagne. Nous avons des plants qui en sont issus avec les mêmes principes de suivi. Cela marche très très bien ! L’ONF a une certaine fierté, on prend les plants de la graine, on les élève et on arrive à répondre aux besoins des communes qui souhaitent planter des arbres. On se donne toutes les chances que les plants tiennent. Par ailleurs, il faut savoir que le prix de chaque jeune plant varie selon son essence. Un jeune pin à crochets coûte environ 80€ HT. Tandis qu’un petit plan de mélèze de taille forestière avoisine les 5€. Quand on plante des pins à crochets, on n’a pas trop

envie qu’ils soient mangés par le gibier (sourire).

Les jeunes plants sont fournis avec une botte qui contient de la bonne terre et leur système racinaire. Quand on implante, les racines vont progressivement rentrer en contact avec la terre locale...une terre relativement pauvre qui n’est pas du tout aussi riche que celle de la pépinière. Il faut donc continuer à alimenter le pied avec un terreau complémentaire ».



MLR – Justement, quel est le taux de survie des jeunes arbres sur une plantation ?

Alexandre DAUM – « La façon dont on a procédé à la plantation joue. Nous sommes professionnels, donc en général cela se gère dans les règles de l’art. Mon travail consiste notamment à bien contrôler que tout soit bien réalisé. Il y a aussi de nombreux facteurs qui vont conditionner la réussite de la plantation. Est-ce qu’il va y avoir une période de sécheresse juste après ? Est-ce que le sol est assez riche ? Quel sera l’impact du gibier ? D’une façon globale, si on a 80% de réussite sur nos plantations, c’est très bien ! On fait par la suite du regarni. On remplace les pieds perdus sur les deux années qui suivent ; on évite que d’autres espèces viennent étouffer les jeunes plants. »

MLR – Toujours sur cette campagne triennale de 1500 arbres, pouvez-vous nous détailler le contenu de cette phase de plantation réalisée début octobre ?

Alexandre DAUM – « Nous sommes toujours sur du pin à crochets, des mélèzes, quelques épicéas avec un mélange de feuillus, comme le sorbier des oiseleurs ou des bouleaux. On voit qu’il y a eu un travail du sol réalisé préalablement pour permettre la plantation. Planter directement dans les genévriers aurait été défavorable à la reprise du jeune plan et aurait détérioré le confort de travail des ouvriers. On prend l’initiative de broyer pour avoir de la place et disposer d’îlots prêts à accueillir les plants ; ce qui rend aussi la plantation plus agréable à regarder. On constate que la plantation est plutôt bien réalisée. Maintenant il faut qu’il pleuve tout simplement. On l’attend avec impatience. Désormais, nous avons planté 700 pieds sur les 1500 plants prévus au total.»

MLR – Quel est l’intérêt d’implanter différentes essences et notamment des feuillus parmi les résineux ?

Alexandre DAUM – « Le sorbier va être là pour faire ses fruits, pour les oiseaux. On ne fait pas du bois de chauffage avec le sorbier, quoique. En tout cas, on ne fera pas des poutres, de la charpente avec du sorbier. Donc le sorbier aura davantage un rôle d’accompagnement sur l’ensemble de la

Rencontre avec Alexandre DAUM – Garde Forestier – ONF

parcelle, pour les oiseaux avec les graines. Le bouleau va permettre au tétras-lyre de manger ses graines. Le pin à crochets et ses aiguilles vont aussi être consommées par le tétras. Outre la biodiversité, chaque essence a un réel intérêt. Tout en conservant l'optique que ces essences soient adaptées au milieu. »

MLR – Ce programme de plantation triennale est bien différent des plantations qui viennent en compensation de l'Ecrin Blanc. Pouvez-vous nous expliquer ce qui est prévu pour ces autres plantations ?

Alexandre DAUM – « Oui, exactement. Les plantations Ecrin Blanc seront réalisées sur le même site. Il y a la plantation dans l'accord négocié entre le promoteur et la commune, soit 450 arbres. Sur cette plantation on assurera une garantie négociée par la commune pendant 5 ans. En plus de cela, toujours en lien avec le programme Ecrin Blanc, il y a la compensation au titre forestier déterminée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Savoie en lien avec l'arrêté préfectoral de 2021 qui prévoit un programme de plantation complémentaire qui permettra de planter 1800 plants pour 21 000€ environ. Donc globalement, en ce qui concerne les plantations Ecrin Blanc, il y aura 2250 arbres de plus. On partira également sur du pin à crochets, du mélèze et du cèdre de l'atlas toujours pour accompagner l'évolution du climat.

MLR – Concernant le site du chantier Ecrin Blanc, comment seront utilisés les bois qui ont été coupés ?

Alexandre DAUM – « J'aimerais utiliser les bois localement pour la réalisation d'un ouvrage bois de soutènement de talus que j'ai en projet sur la commune. »

MLR – Depuis combien de temps intervenez-vous professionnellement sur le secteur et sur cette parcelle 17 ?

Alexandre DAUM – « J'interviens ici depuis 15 ans. C'est une vraie satisfaction personnelle de voir évoluer cette parcelle et ces arbres. C'est tout ce qui fait le charme du métier de forestier. En forêt, on travaille avec ce que les anciens nous ont laissé. L'échelle du temps de l'homme n'est pas celle du temps de la forêt. On travaille sur les fruits des anciens forestiers. Mais là, sur cette parcelle 17, l'évolution est quand même très rapide. Sur 15 ans, on commence déjà à voir un bout de changement. On voit les mélèzes qui poussent relativement bien, qui ont une bonne dynamique. Les premiers mélèzes ont été plantés en 2006. Ils commencent à avoir de belles tailles. Ils approchent 8-10 mètres de haut et ça commence à bien faire plaisir. C'est un bel indicateur. En plantant ces nouveaux arbres cette année, je me dis que dans 10 ans, ce sera intéressant. Et sur ma fin de carrière, les pins de cette année feront peut-être 10m de haut. Oui, je me dirai, c'est cool ! »

MLR – Comment s'organise le retour d'expérience au sein de l'ONF et la définition des stratégies à venir ?

Alexandre DAUM – « On travaille chacun un peu dans nos

Le Saviez-vous ?

Sur la base de photos aériennes, en 2019, 47 % des surfaces de la commune pouvant biologiquement accueillir des arbres (limite altitudinale biologique)

coins, mais quand on se croise lors des réunions, on débat sur des thématiques, on se concerta. On fait les retours d'expériences des plantations. Un collègue plante du sapin de bosnie qui est un peu plus adapté aux périodes de sécheresse. On va être attentif au comportement de ces arbres. On a aussi identifié que le cèdre marche très bien. Il faut basculer et prendre des initiatives. Le climat change vite. Si on est attentiste, on va se retrouver dans le mur. Si on plante du cèdre maintenant, on sera content dans 50 ans d'avoir une belle forêt. Certes c'est expérimental, mais il faut se lancer. Si on part sur le cèdre, c'est grâce au suivi qu'on réalise. L'origine des cèdres sera bien contrôlée et identifiée. Ce seront des cèdres de l'Atlas qui sont présents au Mont-Ventoux où il est très adapté à ce climat très sec et qui peut être aussi très froid sur la partie haute, très venteux. Nous aurons ici, un sol un peu plus riche qu'au Mont Ventoux. Donc on va partir sur cette stratégie. Nous n'avons pas de cèdres implantés ici pour le moment, mais on en prévoit dans les campagnes à venir. On fait ce retour d'expérience sur la dynamique de la forêt avec l'implantation de ces essences. »

MLR – Si on sort du périmètre de cette parcelle 17, quel regard portez-vous sur la situation de la forêt communale de Montvalezan ?

Alexandre DAUM – « Sur photo aérienne, les boisements se développent. Beaucoup de prés non exploités par l'agriculture se boisent. La forêt grandit et croit, mais ce n'est pas du bois d'œuvre. Par exemple, quand un pré est colonisé avec des frênes, c'est du bois de chauffage. Ce n'est pas un bel épicéa qui permettra de faire de la charpente. La forêt gérée par l'ONF reste elle de même surface. Sur la qualité des bois de la commune de Montvalezan, nous sommes sur un versant sud qui a sa complexité par la difficulté des accès. On est davantage sur un rôle de maintien du couvert forestier, faire de petites actions sylvicoles pour maintenir le peuplement plutôt que de partir sur une dynamique réelle d'exploitation des bois. Avec l'affouage, c'est très intéressant, car on peut faire de micro-interventions sylvicoles. Les affouagistes de Montvalezan sont des personnes soucieuses de bien faire le bois. L'affouage est réalisé et c'est intéressant. Mais cela reste particulier et nous sommes sur de petites surfaces. Nous sommes aussi sur des forêts qui ont un réel intérêt par leur rôle de protection par rapport aux éboulements. Le système racinaire vient fixer les sols, les arbres bloquent les chutes de pierres. On a des réels enjeux de protection de certaines voies de circulation – Le Solliet - d'habitations—Le Mousselard. Le maintien de la forêt est donc essentiel sur ces secteurs. »

Rencontre avec Alexandre DAUM – Garde Forestier – ONF

MLR – Que signifie le label PEFC de la forêt de Montvalezan ?



**GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER**

Alexandre DAUM – « Le label PEFC certifie la bonne gestion de la forêt et en particulier l'implication de la commune dans sa forêt. C'est vrai que tous les ans je présente un programme de travaux sylvicoles à la commune ; programme qui permet d'entretenir sa forêt via des plantations, par des interventions d'entretien classique de la forêt et qui sont en harmonie avec la gestion forestière. Nous avons eu un contrôle récemment sur la

reconduite du label. Cela s'est très bien passé et le label a été renouvelé. Cette certification permet d'obtenir des subventions dans certains cas. Par ailleurs, si jamais nous vendions du bois, ce label garantit que le bois qui sort de la forêt de Montvalezan puisse être suivi tout au long du processus de la filière. En synthèse, la planche issue de la forêt de Montvalezan est issue d'un arbre bien géré au sein d'une forêt bien gérée également. »

MLR – Ces dernières années, de nouvelles préoccupations émergent autour de la forêt - risque incendie, scolyte – comment abordez-vous ces problématiques qui deviennent prégnantes ?

Alexandre DAUM – « Le scolyte a toujours été présent. Cette année, il y a une vague très importante de scolyte sur la Savoie. A l'heure actuelle, on est à peu près à 80 000m³ de bois qui sont répertoriés comme impactés. C'est relativement important et ça va s'accroître d'ici la fin de l'année. Le département de La Savoie est en cellule de crise. Le scolyte fait partie de la vie de la forêt et de la vie de l'épicéa. Ce n'est pas lié à l'évolution du climat. En revanche, on peut observer que les conséquences de la sécheresse de 2022 se retrouvent en 2023. Sachant que cette année a été relativement sèche aussi, cette dynamique va donc se poursuivre. Le scolyte vient se fixer sur les épicéas qui sont faibles. Dès l'instant que le peuplement est affaibli par la sécheresse, le scolyte se développe et cela fait des ravages. Il y en a toujours eu, mais là, nous sommes sur une attaque de grande ampleur. L'ONF répond présent. Si on peut exploiter le bois, on le fait et cela suit le processus de la filière bois, soit en palettes, soit en bois énergie, soit en charpente si c'est pris encore à temps. Fait problématique, les scieries sont gorgées de bois. Le réseau est saturé. On attend, mais les arbres sèchent sur pied, l'épicéa a une tendance à fendre, à éclater. On ne peut donc plus l'utiliser en bois d'œuvre. Le scolyte est spécifique à l'épicéa. Ce qui permet à la forêt de bien résister à ces attaques est la diversité des essences. Plus on va diversifier la forêt, plus elle sera résistante aux attaques. En Savoie, historiquement, nous avons des vallées fortement boisées avec l'épicéa. Il va falloir engager une transition. Au lieu de laisser repartir naturellement des épicéas dans les trouées générées par le scolyte, on va replanter d'autres essences. Concernant les incendies, l'évolution est bien là. »

MLR – Comment tout à chacun peut participer à la protection de la forêt vis-à-vis du risque incendie ?

Alexandre DAUM – « La première chose à avoir c'est le bon sens citoyen, les bonnes conduites à tenir dans le milieu naturel. L'idée de faire un barbecue en forêt, c'est terminé. C'est une idée qui date d'un autre-temps. On invite les usagers à se servir des lieux spécifiques proposés par les communes. On fait la chasse aux places de feu sauvage. L'image du petit scout, qui fait son rond de cailloux pour un feu, c'est fini ! Fumer dans le milieu naturel, c'est un comportement qui doit désormais être banni lors des sorties en forêt. C'est du bon sens. En 2022, la commune de Montvalezan a très bien réagi en prenant un arrêté municipal en sus de l'arrêté préfectoral et en déployant de multiples panneaux avec des pictogrammes interdisant les feux ou de fumer en forêt. Nous avons appuyé sur le terrain cette mise en œuvre. Les gens doivent prendre conscience que le milieu naturel est fragile et sensible. Il faut en prendre soin. Nous, police de l'environnement, avec l'OFB – Office Français de la Biodiversité, les brigades vertes de la gendarmerie, nous réalisons de plus en plus de tournées de prévention et nous serons aussi amenés à sévir. »



MLR – D'un point de vue plus personnel, qui êtes-vous ?

Alexandre DAUM – « Je viens du nord-est, des Vosges, département boisé par excellence, avec une grosse culture forestière. Je vais avoir 44 ans. J'ai commencé ma carrière en septembre 1999, juste avant la grande tempête de de cette même année. J'étais directement dans le bain. C'était très intense. J'ai été apprenti puis ouvrier bucheron pendant une dizaine d'années. Je suis devenu technicien forestier et arrivé en poste en 2008. C'est un univers très plaisant et je fais le maximum pour répondre présent même si parfois c'est un peu compliqué. »

MLR – Quelle est votre essence préférée ?

Alexandre DAUM – « J'ai un gros coup de cœur pour le mélèze. Un jour j'étais en vacances dans les Hautes-Alpes et j'ai vu une voiture de garde-forestier qui était là-bas et il n'y avait que des mélèzes partout. Je me suis dit alors qu'un jour je serais garde dans les Alpes et j'ai eu mon concours quelques années après.

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Rencontre avec Alexandre DAUM – Garde Forestier – ONF

C'est ma petite fierté personnelle. Le mélèze a cette capacité d'adaptation au milieu de la Haute montagne. Il est beau. Il a des aiguilles toutes douces, c'est agréable. Il a un port des branches très esthétique. Il est adoré de tous les charpentiers car il fournit des poutres qui permettent de durer dans le temps. Dans le Queyras, on voit des chalets de plus de 200 ans et qui n'ont pas bougé. C'est un côté noble. On dit que c'est un peu le chêne des montagnes. Le mélèze est un arbre qui me plaît énormément. Ça se voit probablement, car j'en ai planté un peu partout (sourire). C'est intéressant car il s'installe favorablement sur la Haute-Tarentaise, donc on va l'accompagner dans ce sens là. Oui, c'est mon essence coup de cœur ! »

MLR – Sur Montvalezan et sa forêt, quel est votre endroit préféré, dans le travail et à titre personnel ?

Alexandre DAUM – « C'est le secteur situé entre La Roche et le Bec Rouge, Plan du Bachal, tout ce secteur là-haut, c'est vraiment mon coin favori ! J'adore pour plusieurs choses. C'est un super spot à champignons que tout le monde connaît de toute manière (sourire). L'hiver, le tétras est bien présent. Il y a une biodiversité, une faune extraordinaire. Il y a de la quiétude à aller chercher là-haut. Je pense que tout montvalezanais qui se respecte aime faire sa petite méditation forestière par là-bas. C'est vraiment un chouette coin sur lequel j'aime bien aller me ressourcer de temps en temps. Me ressourcer et aussi pour travailler... c'est l'avantage du forestier (rire). »

MLR – Selon vous, quelles qualités doit posséder le forestier ?

Alexandre DAUM – « La première qualité du forestier est qu'il doit être observateur. Il doit observer comment réagit son peuplement, comment réagit sa forêt. Pour beaucoup de gens, le forestier se balade en forêt, mais on a toujours ce regard observateur. Il faut observer, comprendre et ressentir sa forêt et cela passe par de longues balades en forêt, accompagné de mon chien Mouna, bien sûr, mais il faut toujours regarder ce qu'il se passe, anticiper, réfléchir quoi faire...c'est la partie magnifique du métier.»

Le Saviez-vous ?

La surface communale de forêt soumise à la gestion de l'ONF est de 318 ha. Si on ajoute, les surfaces boisées non soumises à l'ONF, 625 ha de notre territoire est couvert par les arbres.

(base photo aérienne 2019)



Alexandre DAUM, Garde Forestier Office National des Forêts, secteur Montvalezan, et son fidèle compagnon, sa chienne Mouna, devant les mélèzes de la parcelle 17.

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

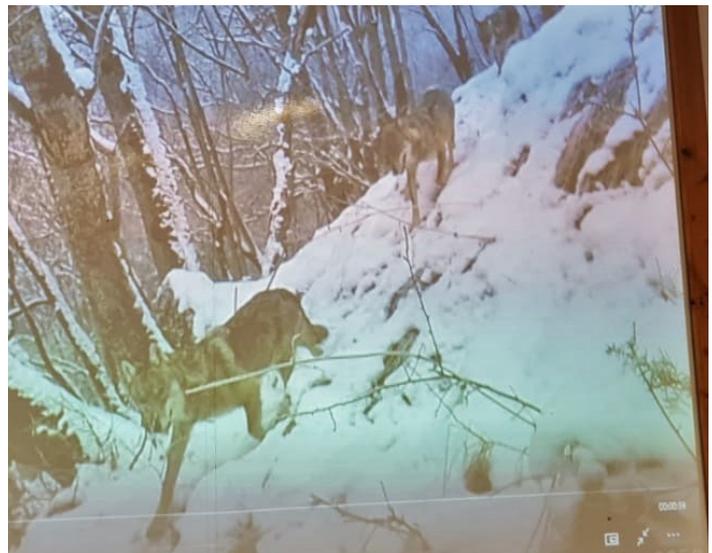
Faune Sauvage—Une Rencontre Passionnante

Lundi 16 janvier dernier, Daniel ARPIN-PONT, habitant des Moulins (village de Montvalezan), était l'invité de Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD et ses Adjoints. **Passionné de faune sauvage, Daniel ARPIN-PONT est membre agréé bénévole du réseau d'observation lynx et loups** au sein de l'Office Français de la Biodiversité. Une heure durant, Daniel ARPIN-PONT a présenté ses observations ainsi que les magnifiques images qu'il a capturées de notre faune sauvage et de la famille "loup" qui habite notre territoire depuis quelques années maintenant ... Un animal passionnant qui ne laisse personne sans réactions, et qui on le sait rend très difficile le travail de nos bergers. Pour autant, sa présence à nos côtés démontre aussi combien notre environnement est de qualité. Bravo et félicitations à Daniel pour la précision de son intervention et l'énergie qu'il consacre à la connaissance de notre nature.



Le regard de Christophe FRAISSARD, conseiller municipal, agriculteur et alpagiste. Le loup et l'agriculture de montagne.

Christophe FRAISSARD— « *Je n'ai pas une position radicale dans un sens comme dans l'autre. Il faut avoir à l'esprit que si le paysage est celui qu'il est aujourd'hui et qu'il permet aussi de skier sur les alpages, c'est qu'il est hérité du pastoralisme. Autrefois, pour permettre à ce pastoralisme d'exister, il y a eu une action visant à réduire la prédation. Le métier d'agriculteur n'attire plus. Les contraintes sur notre vie privée sont énormes. Si l'on veut que le pastoralisme puisse perdurer et par conséquent les paysages qui vont avec, il faut trouver un équilibre. On nous impose, à nous agriculteurs, toujours plus de contraintes notamment pour se protéger du loup. Ces contraintes viennent s'ajouter à nos journées qui sont déjà interminables. J'ai lu dernièrement que les troupeaux d'ovins étant mieux protégés, le loup se reporte sur les petits bovins. Il impacte aussi le gibier dans ses déplacements. Nous sommes dans un milieu vivant marqué de la main de l'homme et au sein duquel l'homme vit à l'année ou vient profiter de vacances. Un équilibre doit être trouvé. On ne peut pas faire comme si nous étions en pleine nature, sans routes, sans infrastructures.* »



VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Le SAHI Pour Mieux Traiter nos Eaux Usées

Vendredi 22 septembre dernier, le Syndicat d'Assainissement de la Haute-Isère (SAHI) était réuni en Jury en mairie de Montvalezan pour assurer l'avenir de sa station d'épuration située sur Bourg-Saint-Maurice.

Le jury a procédé à l'audition des candidats qui ont répondu à l'appel d'offres lancé par le SAHI pour la conception-réalisation des travaux d'amélioration de la capacité épuratoire de la station d'épuration (STEP) et d'extension avec la création d'un méthaniseur. Nous sommes actuellement sur un dimensionnement de 62 000 équivalents habitants. Les travaux auront pour objectif de passer à 70 000 équivalents habitants de capacité de traitement et surtout d'améliorer la performance qualitative de traitement sur le paramètre azote pour répondre à l'évolution des normes.

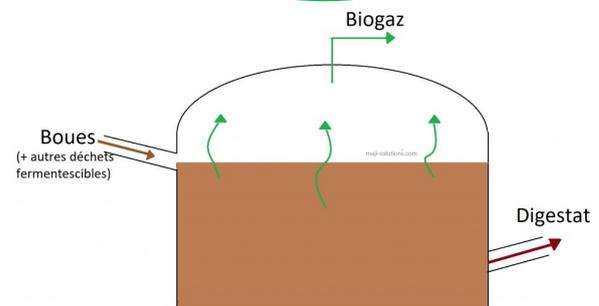
Le méthaniseur servira à digérer les boues d'épuration. Par ce processus, un gaz est produit à partir des boues. Par la technique de la cogénération, de l'électricité sera générée. Le volume estimé de production de gaz se situe autour de 250 000 m³(n)/an. La production électrique par cogénération devrait s'élever à 500 MWh/an soit 21% des besoins de la STEP. Cela représente, à titre indicatif, la consommation électrique annuelle de 226 personnes. La production électrique par méthanisation sera complétée par l'installation de panneaux photovoltaïques qui satisferont 3% supplémentaires des besoins de la STEP. Enfin, le processus de méthanisation générera de la chaleur qui permettra de répondre à la totalité des besoins de chauffage des locaux.

Grâce au méthaniseur, on réduit de 30% le volume des boues. On diminuera donc de 30% le transport par camion de ces boues vers les sites de compostage de Aime voire jusqu'en Isère lors des pointes en hiver.

Le coût estimé de ces travaux se situe autour de 21,6 millions € TTC.

Le Saviez-Vous ?

Le SAHI, Syndicat d'Assainissement de la Haute-Isère, regroupe 5 communes : Bourg-Saint-Maurice, Sées, Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger. Le conseil syndical est composé de 16 élus. Il est présidé par Jean-Claude FRAISSARD et Guillaume DESRUES est vice-président. Le SAHI a pour compétence la collecte et le traitement des eaux usées des 5 communes correspondantes. Il gère le réseau intercommunal de collecte des effluents ainsi que la station d'épuration située sur Bourg-Saint-Maurice, tant sur le traitement des eaux usées que sur l'élimination des déchets produits, et notamment les boues d'épuration.



Fleurissement Concours Communal des Jardins et Maisons Fleuris

Des fleurs pour notre plus grand bonheur

Le 17 octobre dernier, Faye DAVISON, Conseillère Municipale en charge du fleurissement, animait la traditionnelle soirée automnale de remise des récompenses du concours communal des jardins et maisons fleuris.

En présence de Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, ainsi que de Françoise BRUN et Lucie GAIDET, membres du Jury, les riverains et socio-pros primés étaient présents pour cette soirée de remise de récompenses.

Faye DAVISON introduisait la cérémonie ainsi : « Consécutivement à deux années de Covid et l'été 2022 excessivement chaud et sec ; cette année, nous avons retrouvé nos repères et nous avons beaucoup aimé les volumes et les couleurs des fleursbien que nous ayons enregistré des températures de 30°C à La Rosière. Le jury et la mairie

souhaitent vous remercier vivement pour l'effort et le temps que vous consacrez au fleurissement de vos établissements, de vos maisons, vos jardins et balcons. Cette année, nous avons constaté encore plus d'engagement. Nous apprécions et sommes reconnaissants de ce que vous apportez à notre commune.

La liste des catégories prévues par le Concours Départemental ne représente pas totalement notre caractère unique. Pour récompenser quelque chose d'unique et hors normes, nous avons décidé de reconduire et inscrire dans la durée le prix Nicolas GAIDE créé en 2020 et qui récompense notre coup de cœur. Cette année, nous l'attribuons au Panoramique et Aline GAIDE MATHIEU. En contournant l'entrée de l'établissement, on a découvert un petit jardin presque secret...on a été subjugués ! Des couleurs, du volume, on se sent les bienvenus ; c'est un enchantement ! »

Le PALMARES COMPLET :

Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Maisons = GAIDET René, Le Gollet ;

Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Habitat Traditionnel = CHENAL Joël, Le Châtelard ;

Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Maisons avec aménagement paysagé = POSSOZ Hervé, Les Eucherts

Habitations avec décor floral installé sur la voie publique = OTTOBON Marcel, La Combaz ;

Balcons ou terrasses visibles de la voie publique – Habitat traditionnel = DUGUIT Jean-Louis, La Combaz ;

Immeubles collectifs avec au moins 50% des balcons fleuris = GAIDE Marina, Le Tyrol, La Rosière ;

Hôtels, restaurants = BAZILE Claude, L'Ancolie, Les Eucherts ;

Commerces = MAITRE Colette, Colette Sport, La Rosière.



Le Domaine Skiable de La Rosière et Environnement

DSR s'engage et poursuit ses efforts

À l'heure où tout le monde parle d'engagements pour l'environnement, le Domaine Skiable de La Rosière a mis en place des mesures concrètes pour réduire sa consommation énergétique, tout cela sans impacter sa clientèle ou l'offre de ski. Toujours volontaire pour poursuivre ses efforts, cette année la station a été retenue pour être - avec 7 autres - pilote d'un projet d'étude sur la réhabilitation des sols en alpage avec, pour enjeu, la préservation de la biodiversité de ce milieu et le reverdissement des zones d'estive pour l'exploitation agricole.

Rondement menée par le cabinet SOLTIS, cette étude permet de rassembler domaines skiables et agriculteurs, connaître leurs besoins qui sont respectivement : limiter l'érosion des sols et maintenir le manteau neigeux et savoir bénéficier d'un fourrage de qualité et en quantité pour la pâture. Toutes ces données ont été compilées et ont abouti à l'établissement d'une grille d'évaluation multicritères nécessaire au succès des stratégies de reverdissement.

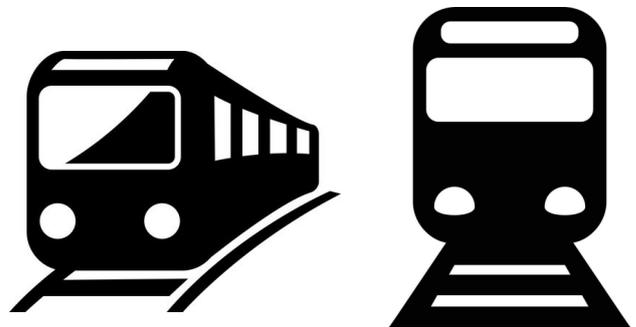
Courant juillet, une équipe du cabinet SOLTIS est venue à La Rosière pour observer les repousses et procéder à des prélèvements. L'analyse des résultats est en cours et aboutira, début 2024, à l'écriture d'un guide opérationnel permettant

de préconiser des bonnes pratiques de reverdissement des terrains d'alpage.

Le transport est le premier facteur d'émissions de gaz à effet de serre lié aux sports d'hiver

Selon l'ADEME - Agence de la transition écologique, les transports représentent de 52% à 57 % des émissions de CO2 d'un séjour au ski, suivi de l'hébergement.

Dans ce contexte, La Rosière renouvelle son offre « **Venez en train à La Rosière** », souhaitant ainsi encourager ses clients à voyager en train en leur offrant une remise de 15 % sur leur prochain achat de forfaits de ski Espace San Bernardo.



Pour tout savoir sur les actions environnementales menées par le Domaine Skiable de La Rosière :

www.larosiere.ski/domaine-skiabile-la-rosiere/developpement-durable

SCANNEZ
MOI



VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

CCHT- Gestion des Déchets



La Communauté de Communes de Haute Tarentaise collecte et traite les déchets de la commune de Montvalezan-La Rosière.

Les ordures ménagères et les emballages doivent être déposés dans les conteneurs semi-enterrés, les gros cartons dans la benne à cartons à La Rosière ou à la déchetterie, les produits dangereux (piles, peintures, huiles minérales). Quant

aux encombrants et aux bois et ferrailles, ils doivent nécessairement être amenés à la déchetterie de Montvalezan.

A noter : la déchetterie de Montvalezan est dimensionnée pour recevoir uniquement le bois, les encombrants non recyclables et la ferraille. Pour un geste de tri complet, la déchetterie de Bourg-Saint-Maurice accueille tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.

En 2022, ont été collectées...



Pour aller plus loin

38 tonnes de cartons = recyclage

2.25 tonnes de textiles = réemploi et recyclage

Rappel 2021 (faibles tonnages liés au COVID-19)

84 tonnes d'emballages et papiers

535 tonnes d'ordures ménagères

162 tonnes de verre

30 tonnes de cartons

Nouvelles consignes 2023 : Le tri plus simple !



CCHT- Gestion des Déchets



Compostage de proximité ou collectif, quézako ?

Vous verrez de plus en plus de composteurs dans les rues, à côté des conteneurs semi-enterrés.

Pourquoi ? Obligation de l'Etat (via la loi AGEC de 2020 pour la lutte contre le gaspillage) de la mise en place de la récupération des biodéchets (déchets alimentaires) au 1^{er} janvier 2024.

Comment ? Composteurs collectifs pour tous les « petits producteurs » sans jardin, c'est-à-dire les habitants et vacanciers. Installation avec l'accord des propriétaires du terrain.

Quel intérêt ? Valorisation sur place des biodéchets en compost au lieu de l'incinération.

Si on a un jardin ? Composteurs individuels proposés par la CCHT à prix mini pour les jardins individuels.

Faites le plein d'idées pour moins jeter !



Octobre Rose - Match Caritatif à La Rosière

Sur proposition de la mairie et du CCAS, notre territoire s'est joint pour la première fois à l'opération nationale Octobre Rose, un mois dédié à la lutte contre le cancer du sein. Le Hockey Club a pris le palet au vol en organisant le 25 octobre dernier, un match caritatif de hockey à la patinoire de La Rosière.

Les Tigres Blancs de La Rosière se sont imposés 19 à 11 contre une équipe d'anciens champions...le score est anecdotique car le but de ce match était bien ailleurs, il s'agissait avant tout de se rassembler et réunir des fonds au bénéfice de la lutte contre le cancer du sein. Le public est venu en nombre en cette fin du mois d'octobre... 5 500 € de collecte seront versés au Comité Féminin des Savoie du Cancer du Sein. Le Hockey Club de La Rosière a organisé une superbe soirée...tombola avec nombreux lots, jeu du palet, match de hockey rassemblant des anciens champions, gala de danse sur glace, buvette et snacking...générant 2500€ de recettes grâce à une ambiance festive tenue de main de maître par notre speaker local, Sébastien GAIDET. La mairie de Montvalezan contribue à hauteur de 1000€ ; le CCAS de Montvalezan pour 500€, l'Office de Tourisme pour 500€ ; et Carrefour Montagne complète avec un magnifique don de 1000€.

Un très grand merci à tout le public, aux donateurs, au Hockey Club et ses bénévoles, aux champions qui ont fait de cette soirée une réussite !



Enak GAVAGGIO (dit Rancho ; 7 fois médaillé aux X Games en skicross) : « Pour cette soirée et mon association le Hockey-Club de La Rosière, j'ai essayé de mobiliser des copains pour que ce soit un beau moment de partage et de fête. Cela a du sens de participer à ce match. Je suis content qu'il y ait du monde, on a eu une belle ambiance. »

Christelle GAIDET, Vice-Présidente du Hockey-Club de La Rosière : « Cela fait 3 mois qu'on prépare cet évènement. Dès que la municipalité nous a dit qu'elle voulait participer, on a décidé de se lancer. On a tous perdu quelqu'un de proche du cancer. Dans le cas d'Octobre Rose, il y a aussi un peu la solidarité féminine. Et Margot, mon amie qui joue dans l'autre équipe, a créé cette équipe Octobre Rose avec maillots roses, suite au décès de sa maman d'un cancer du sein. Quand on a dit qu'on organisait un match, l'équipe adverse était toute trouvée. Je suis impressionnée par la fréquentation. On ne savait pas du tout à quoi s'attendre mais les habitants ont joué le jeu. Il y a aussi pas mal de gens de la vallée et des propriétaires qui sont là. »

Sébastien GAIDET, Adjoint aux Sports et Tourisme, Président de l'Office de Tourisme, en charge de l'évènement caritatif Octobre Rose à La Rosière : « Franchement, je ne m'attendais pas à voir autant de monde et beaucoup de personnes qui viennent d'ailleurs. La communication a fonctionné. Il y a des gens de Montvalezan ; et des gens de Montvalezan qui n'étaient jusqu'à présent jamais venus voir du hockey. Franchement c'est génial ! On est à fond ! Il y a plein de bénévoles ! Merci ! »

Thierry GAIDE, 1^{er} Adjoint, représentant le Conseil Municipal : « C'est une belle cause. On a besoin de ce genre d'évènements pour sensibiliser et créer le lien autour de cela. Nous sommes une petite commune et pourtant nous sommes très concernés par ce cancer. Au moins une dizaine de personnes a été touchée ces dernières années dont deux à ma connaissance actuellement. Un grand merci aux organisateurs et à tous les professionnels de la station qui ont fourni des lots. On voit la générosité des gens, la générosité du Hockey Club de La Rosière qui a très bien organisé cet évènement ! Il y a un nombre impressionnant de bénévoles. Nous nous portons candidat pour une seconde édition d'Octobre Rose en 2024. »



Les réactions !

Julien LIZEROUX, Vice-Champion du monde de slalom et de combiné : « C'est une belle invitation. L'ambiance est toujours au top ici. Ça va très vite sur la glace donc il faut suivre le rythme. En tout cas, je suis agréablement surpris de l'affluence ce soir ! On passe un très beau moment pour une bonne cause et en plus on a tous des maillots roses. On est tous issus de la montagne, on est tous des sportifs, on aime se réunir pour la bonne cause, je trouve que ça rajoute du piment, ça rajoute de l'excitation et la motivation pour se déchirer encore plus sur la glace. »

Crèche les P'tits Mouzets — Marion COLLADO, Nouvelle Directrice

MLR - Marion COLLADO, vous venez de prendre la direction de la Crèche les P'tits Mouzets, de manière progressive ce mois de novembre et à plein temps à partir de décembre. Vous travaillez sur la constitution et le renouvellement d'une équipe. Où en sommes-nous ?

Marion COLLADO – « L'objectif premier était de répondre à la demande des élus sur le niveau d'ouverture de la crèche l'hiver prochain. Et nous sommes désormais bien parés pour ouvrir 7 jours sur 7. Nous avons une nouvelle équipe dynamique, diplômée et qui possède de l'expérience. Parmi elle, nous avons Sylvie, qui assure en formation dans le cadre de sa reconversion au sein de la mairie. Cette démarche est symbolique de notre volonté ; on encourage les personnes du pays qui souhaitent travailler dans la structure. Cet hiver, nous serons donc 6 dont 3 cadres, pour accueillir jusqu'à 12 enfants, 7 jours sur 7, de 8h à 18h. Mes deux adjointes sont respectivement infirmière en pédiatrie et auxiliaire de puériculture. Je suis éducatrice jeunes-enfants. Je pratique un management participatif et bienveillant. Avec cette équipe, je pense que nous allons pouvoir amener de belles choses aux enfants et leur famille. »



MLR – Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?

Marion COLLADO – « J'ai commencé ma carrière par trois années au sein de la crèche de Peisey Nancroix qui accueillait à la fois des enfants du pays et des enfants de vacanciers. La crèche avait une capacité de 50 berceaux. J'ai ensuite été recrutée à Val Vanoise pour la crèche des Allues, 21 berceaux destinés aux enfants locaux. Cela m'a permis de me familiariser aux conditions de gestion d'une crèche en lien avec les financements de la Caisse d'Allocations Familiales. J'ai pu aussi mettre en œuvre un projet pédagogique de crèche élaboré autour de l'accueil de l'enfant à l'année ce qui est bien différent de celui d'un accueil hebdomadaire. Ensuite, j'avais pour objectif d'obtenir un poste un peu plus complexe. J'ai géré un relais d'assistantes maternelles, relais parents enfants, en lien avec 2 micro-crèches à Bozel et Champagny. C'était très épanouissant. Après 2 années à ce poste, je suis tombée enceinte de mon second enfant. J'ai quitté mes fonctions et j'ai créé ma microentreprise pour garder des enfants à domicile. Cela me permettait aussi d'avoir mon enfant avec moi et de garder des enfants de vacanciers dans de grands hôtels. Le Club Med de Peisey Vallandry faisait souvent appel à moi. Après quelques années, je suis retournée en crèche touristique à Vallandry pour développer notamment une offre couplée avec l'ESF. Une fois ce produit mis en place, ma mission était terminée, j'ai rejoint la crèche de Courchevel-Moriond qui était une structure de 15 berceaux pour travailleurs saisonniers. J'assurais également des

remplacements sur la crèche de Brides-Les-Bains. L'été 2022, j'ai découvert avec intérêt la crèche de La Rosière avant de rejoindre Tignes pour assurer l'ouverture d'une nouvelle structure de 20 berceaux. Me voici désormais de retour à la crèche de La Rosière avec une grosse envie d'accompagner cette très belle structure. »

MLR – Vous avez cumulé précédemment multiples expériences professionnelles. Quelle est votre projet autour de la Crèche Les P'tits Mouzets ?

Marion COLLADO – « Cela me plaît que ce soit une petite structure. On peut vraiment mettre en place correctement quelques valeurs au niveau du projet pédagogique. On en a déjà parlé. L'équipe est très répondante et dynamique. On aimerait développer des actions autour de l'accueil individualisé mais aussi collectif. Par exemple, quelques idées ont émergé. On aimerait mettre en place le langage des signes avec l'enfant pour qu'il puisse exprimer mieux ses émotions, ses frustrations. Ce sera évidemment communiqué aux familles. Parce que nous avons eu la même expérience avec Myriam (Adjointe de direction suppléante), nous aimerions aussi amener de nouvelles expériences dans la découverte du repas par l'enfant. Ce qui me plaît beaucoup aussi, c'est d'insérer énormément d'artistique dans la vie à la crèche... placer la musique au centre des P'tits Mouzets ou encore organiser des activités autour du livre, c'est très important. La littérature jeunesse est un outil extraordinaire pour aborder des thèmes sensibles pour les enfants...comme la peur du noir, la séparation... Cela permet de désamorcer plein de d'appréhensions et évidemment cela aide au développement du langage. Le projet pédagogique prévoit aussi des temps de jeu libre mais toujours dans l'accompagnement. L'adulte est là pour aider l'enfant à jouer. On va orchestrer mais laisse place à la spontanéité. Après le goûter, on prévoira des moments plus dynamiques...car après le goûter, on a la pêche (sourire). En fin d'après-midi, on proposera aussi des temps un peu plus calmes pour que les parents puissent récupérer leurs enfants dans des conditions plutôt agréables. Ma volonté est de réfléchir à ces projets et activités avec toute l'équipe. On proposera des activités sous forme d'expériences. L'enfant aura le choix. Pour l'activité peinture par exemple, si l'enfant ne veut pas mettre la main dedans, il pourra ne pas le faire ; s'il veut juste observer, il observera. On ne forcera en rien. Evidemment, en collectivité, nous avons quelquefois des temps à respecter, comme celui du repas. Mais on essaiera au maximum de respecter le rythme de l'enfant et ses besoins. En tout cas, au regard du nombre d'enfants et de notre effectif, nous aurons la capacité de faire cet accompagnement. »

MLR – Quels enfants peuvent être accueillis à la crèche Les P'tits Mouzets ? Reste-t-il des places ?

Marion COLLADO – « On accueille les enfants dès 3 mois et jusqu'à 4 ans. Les enfants de petite section de maternelle sont aussi les bienvenus, que cela soit les week-ends, le mercredi après-midi, pendant les vacances scolaires...dans la limite de nos places évidemment. En tout cas, à date, nous avons encore de la disponibilité. Les familles peuvent nous contacter. Il ne faut pas hésiter à nous appeler. Nous apporterons toutes les explications et renseignements. »

VIE SOCIALE

MLR – Dans vos échanges avec le CCAS de Montvalezan, quelles orientations envisagez-vous dans la gestion de la crèche ?

Marion COLLADO – « Après la prochaine saison d’hiver, nous envisageons d’amener davantage de confort et sécurité aux familles. Nous allons travailler sur la formalisation d’un nouveau type de contrat qui garantisse une place à la crèche

aux familles pour leur enfant sur toute la période de leur besoin et ce jusqu’à sa scolarisation. La formule actuelle correspondant à l’examen de la demande d’inscription chaque saison est trop inconfortable pour les familles et bien trop précaire. Nous voulons amener de la confiance autour de la structure. »

Crèche les P’tits Mouzets — 10 Ans Déjà

Au mois de décembre, cela fera 10 ans que la Crèche Les P’tits Mouzets accueille les bébés et jeunes enfants de Montvalezan. Olga SAVIGNAT, qui était la charge du dossier à l’époque, en tant que Vice-Présidente du CCAS et Adjointe à l’Urbanisme, partage ses souvenirs.



était un facteur important, trouver les bonnes personnes et les compétences requises. On ne peut pas positionner n’importe qui à la crèche, il faut des diplômes. Pour ce qui est des travaux, je n’ai pas souvenir que nous ayons rencontré des difficultés particulières. Il y a eu des débats sur l’opportunité ou non d’ajouter quelques dépenses complémentaires. Il a fallu argumenter en conséquence. C’est le propre de chaque projet me semble-t-il. Je pense que les familles qui ont utilisé la crèche étaient contentes. Je n’ai pas souvenir que certains se soient plaints et que quelque chose n’allait pas. C’est vrai qu’au début, nous n’avions pas ouvert le dimanche. Mais c’était aussi un arbitrage financier. Il fallait aller doucement pour avancer. Je suis contente d’avoir participé à un tel projet. C’est une création, c’est du social, ce sont des emplois, c’est un service pour la population. Je pense que nous pouvons être fiers d’avoir ouvert cette crèche. »

MLR – Quels souvenirs avez-vous de la création de la Crèche Les P’tits Mouzets ?

Olga SAVIGNAT – « On savait que c’était un service qu’il faudrait un jour mettre en place. C’est vrai que Aline (GAIDE), nous a beaucoup aidé. Elle avait réalisé un questionnaire sur La Rosière pour caractériser le besoin. Ensuite, tous ensemble, avec Maryse PASCALIS, nous avons reçu les structures officielles, la Caisse des Allocations Familiales, la Protection Maternelle et Infantile pour vérifier la viabilité de la structure. Concernant le choix du lieu, cette salle était libre. A l’époque, Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, nous avait suggéré l’idée d’envisager de rénover ce lieu en développant le projet de la crèche. En fonction des surfaces, il fallait notamment dimensionner la capacité d’accueil. C’était une aventure car c’est un service qui était nouveau pour nous, pour la commune et même pour le canton. Nous étions bien contents de mettre cela en place. C’est la participation de tout le monde qui fait que nous avons réussi à faire aboutir ce projet. Au niveau du Conseil Municipal, je pense que ce n’était pas un service qui était d’emblée nécessaire. A l’époque, même pour le périscolaire, c’était assez léger. Quant à la crèche, ce n’était pas quelque chose estimé comme obligatoire ou nécessaire. A force de discussions, quand on veut faire passer un dossier, il faut argumenter, échanger, partager les avis. Ce qui a permis d’emporter la décision de concrétiser ce projet était qu’à la fin du compte, il ne restait pas une somme trop grande à la charge de la commune. Il ne fallait pas que cela revienne trop cher. Si c’est quelque chose qui vit sur lui-même pourquoi pas. Les perspectives économiques paraissaient possibles à porter. Le recrutement de l’équipe

Le Saviez-Vous ?



Les P’tits Mouzets, signifie en patois, les jeunes enfants.

Le contexte à la loupe

Les chiffres clés des 10 ans



135 enfants différents accueillis



188 000 heures d’accueil

soit **1333** heures par enfant



4,5 emplois à l’année en moyenne



320 000€ de déficit de fonctionnement cumulé

CCHT - Mission Accessibilité pour Tous

Un diagnostic sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap en Haute-Tarentaise

L'étude a été menée sur une durée de 4 mois, de septembre 2021 à janvier 2022, sous l'impulsion des élus de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise. Elle a été mise en œuvre par Thaïs PIGEULT, chargée de mission accessibilité et handicap, recrutée pour ce projet au sein de la CCHT. Il faut noter la politique ambitieuse et volontariste de la CCHT qui a souhaité aller au-delà du cadre réglementaire en axant l'étude sur quatre aspects de la vie quotidienne :

- L'habitat, dont les logements et les structures et services sociaux et médico-sociaux ;
- La mobilité : c'est-à-dire toute la chaîne de déplacement, du cadre bâti aux transports en passant par la voirie ;
- La vie locale, avec un regard sur les services existants, la scolarité, la culture et le tourisme ;
- L'emploi en partant de l'expérience des employés comme des recruteurs.

L'objectif de cette étude est de penser l'accessibilité au sens large, c'est-à-dire prendre en compte tous les types de handicap, ainsi que toutes les situations créant du handicap (ex. se déplacer avec une poussette ou des valises sur un trottoir étroit).

Les enjeux et actions à venir

- 1 L'état d'avancement et les éléments de suivi des documents d'accessibilité sur les transports, le cadre bâti et la voirie.
- 2 Signature de la **Charte départementale « Pour une montagne de confort »** avec les communes et Offices de tourisme.
- 3 Plus globalement, la mission accessibilité et handicap s'adresse à toutes les personnes concernées comme au grand public afin de contribuer à une vraie dynamique inclusive en Haute-Tarentaise.

Des pistes d'amélioration qui reposent sur une démarche de confort d'usage

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise a sollicité l'expertise d'un chargé de développement du cabinet AGATE, M. Gérard THIEVENAZ. Son intervention a permis de souligner l'importance de la démarche « Confort d'usage », développée par le Département de la Savoie.

Cette approche va au-delà de la contrainte réglementaire et des aménagements en termes d'accessibilité pour intégrer toute la population dans la réflexion.

Les élus s'accordent sur l'intérêt de cette approche qui transforme une contrainte en opportunité et participe à rendre le territoire plus attractif.

Le Contexte à la Loupe

La démarche de confort à l'usage

Le confort d'usage est une composante de 100% des aménagements et vise à répondre à 100% des besoins, au-delà du handicap qui n'est qu'une partie des besoins divers de la population (enfants, étrangers, parents...).



Le Saviez-Vous ?

Le Label H+ Destination

Tourisme de la Région

M. Thierry GAIDE met en évidence le fait que Sandrine CHAIX, Vice-Présidente au handicap à la Région s'est déplacée sur notre territoire à la suite d'une invitation à l'événement Winter Top le 8 avril. Thierry GAIDE et Thaïs PIGEULT ont successivement été invités à la Région en mars 2023 pour une réunion des élus locaux sur le handicap et pour témoigner de la démarche devant plus de deux cent destinations touristiques. La CCHT est bien un territoire exemple en matière de handicap. Ces rencontres ont permis de comprendre que le label H+ de la Région est complémentaire de la charte du Département : alors que pour le premier, l'objectif est de motiver les destinations ; le second n'engage les collectivités qu'à condition qu'elles aient déjà un projet. Les critères sont allégés et la CCHT y répond déjà.

Un Engagement Fort pour le Confort d'Usage

Ce jeudi 12 octobre fut une journée historique pour notre territoire. Les élus des communes de Haute-

Tarentaise, le président de l'intercommunalité, Yannick AMET et le président du Département de La Savoie, Hervé GAYMARD, étaient rassemblés en présence de Vincent ROLLAND, Député de La Savoie et Cécile UTILLE-GRAND, Conseillère Départementale, pour réunir leurs signatures autour d'un acte fort, la volonté de penser et mettre en œuvre une montagne pour tous !

Thierry GAIDE, 1er adjoint de la mairie de Montvalezan et conseiller communautaire délégué à l'accessibilité est à l'origine de cette dynamique. *"Nous venons de vivre un moment important, un engagement INÉDIT de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, composée de 8 Communes dont 5 sont supports de Stations de Sports d'Hiver de renommée internationale. Cette charte élaborée par le Département de la Savoie 73 (Agate) va « nous autoriser » à placer l'être humain dans sa globalité, au cœur de tous nos projets. Nous allons travailler de manière transversale sur tous les sujets ! Des chiffres ? + ou - 12 millions de personnes en situation de handicap en France, 85 millions en Europe, c'est énorme, mais ça ne représente que 20% de la population concernée par la démarche !*

La Charte « Pour une Montagne de Confort » rassemble 100 % des populations ! La Charte « engage chaque collectivité à construire une feuille de route » pour plusieurs années. Cette démarche sera ancrée dans l'ADN politique de cette Vallée pour une durée indéterminée !"

Yannick AMET, Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, confiait à la presse (Savoie News) assistant à cette signature collective : *« C'est effectivement une volonté qu'on a eu au niveau de la Haute-Tarentaise. Toutes les collectivités locales ont suivi d'un seul chef notre*

ami Thierry GAIDE pour la signature de cette Charte avec le Conseil Départemental de La Savoie. »

Cécile UTILLE-GRAND, Conseillère Départementale, confirmait (source Savoie News) : *« Nous avons ce souhait de pouvoir intégrer une montagne de confort pour tous, à la fois avec l'enjeu touristique et en faisant le lien avec l'accessibilité. C'est une première pour une collectivité qui s'engage avec les 8 maires pour signer cette Charte avec le département. Je suis vraiment contente de faire ce lien entre le département et la communauté de communes de Haute-Tarentaise. »*

Hervé GAYMARD, Président du Conseil Départemental de la Savoie déclarait (source Savoie News) : *« On a décidé de pousser et d'aider toutes les initiatives qui permettent aux personnes à mobilité réduite de mieux se déplacer au travers de cette Charte qu'on appelle Montagne Confort ».*

Vincent ROLLAND, Député de La Savoie, ajoutait (source Savoie News) : *« C'est un engagement de la collectivité à rendre les activités touristiques accessibles au plus grand nombre, sachant que lorsqu'on rend une activité accessible à celles et ceux qui sont en situation de handicap, cela permet aussi au grand public d'avoir un niveau de confort...l'objet, c'est de rendre les activités plus faciles. »*

Gérard THIEVENAZ, chargé de développement sur le confort d'usage à l'échelle du département, expliquait (source Savoie News) : *« Par le partage de nos connaissances, c'est comment rendre visible un certain nombre de situations problématiques. Par exemple, est-ce que nos mobiliers urbains sont adaptés au plus grand nombre ? C'est...est-ce que nos escaliers en station sont adaptés aux personnes qui marchent avec des chaussures de ski ? C'est une très grande diversité de sujets. »*



Aînés - Noéline Notre Chargée de Bonheur Est Arrivée

Après une année d'interruption, faute de candidatures adaptées, nos aînés auront de nouveau le plaisir de recevoir de la visite. Noéline, notre service civique « lien et présence auprès de nos aînés » vous accompagnera jusqu'au mois de juillet prochain. Ses premières impressions...

« Je suis arrivée par le train le lundi 13 novembre à la gare de Bourg-Saint-Maurice. On peut dire que j'étais bien chargée, avec mes gros manteaux d'hiver et mes raquettes ! Le temps ne semblait pas très heureux de me voir, il faisait gris et brumeux... Ce n'était pas le cas de Monsieur CHARVET et de toute la mairie, qui m'ont accueillie avec un grand sourire.

Le mardi matin, j'ai commencé à m'installer à la mairie, à prendre possession de mon bureau et de tous les documents nécessaires à mon service civique... Puis, j'ai contacté les premières personnes par téléphone. Avec autant de numéros, ce n'était pas facile de me repérer, mais Arlette NOIR m'a bien aidée. J'ai continué mes appels téléphoniques pendant la semaine, même si encore aujourd'hui, je n'ai pas fini d'appeler tout le monde ! Et pendant ce temps, il faisait toujours gris !

Puis mes premières visites ont commencé, dès le vendredi. Pas facile de se repérer dans tous ces hameaux, mais avec les bons conseils, je ne me suis pas perdue ! Les personnes que j'ai rencontrées pour le moment étaient toutes très différentes, mais bienveillantes et très accueillantes. J'ai toujours eu le droit à une bonne tisane pour me réchauffer ! Et le soleil a commencé à se remontrer ! C'était très agréable pour moi, qui essaie de faire un maximum de visites à pied !

Je commence à en savoir un petit peu plus sur la vie d'ici, le quotidien d'autrefois, les écoles, l'agriculture de montagne... Je découvre aussi la naissance de la station, et le travail qu'a apporté l'or blanc aux gens de Montvalezan. Mais j'ai également pleins de débats intéressants sur des sujets variés, où je peux écouter et confronter le point de vue de personnes totalement différentes de moi.

Voilà maintenant un peu plus de deux semaines que je suis arrivée à Montvalezan. Comme moi, la neige commence à s'installer dans le paysage. J'avoue que ce n'est pas toujours facile de devoir prendre la voiture dans ces conditions, et j'ai hâte que le soleil revienne...

Aujourd'hui, je continue à prendre contact avec les personnes restantes, et à planifier mes visites. Vous êtes nombreux, mais patience, je serai bientôt là pour faire votre connaissance ! »

Propos recueillis le 30 novembre 2023



Jeunes - Aider Nos Jeunes à Imaginer Leur Avenir Professionnel

Autant que possible, la mairie de Montvalezan se fait un devoir de répondre favorablement aux demandes de stages. Par ailleurs, chaque automne, nous sommes également présents au Forum des Métiers de la Cité Scolaire Saint-Exupéry à Bourg-Saint-Maurice pour informer sur la grande variété des métiers au sein de nos collectivités.

Jouer le jeu de la formation, aider nos jeunes à trouver leur voie, préparer leur avenir, préparer notre avenir...en mairie de Montvalezan, **nous sommes une terre de stages.** La semaine du 22 mai, nous avons 3 stagiaires en mairie de Montvalezan.

Noah, stagiaire aux services techniques, « *Je suis en 3ème à la MFR de L'Arclosan à Serraval en Haute-Savoie. Mon école est spécialisée dans les forêts. Je n'ai pas envie de travailler dans les forêts, alors je fais un peu de tout. Je suis arrivé en stage aux services techniques il y a 2 semaines et je repars le 25 juin. Honnêtement, je ne retiens pas grand chose de ces premières semaines ; mais sinon, c'est bien, j'ai bien aimé. Je ne suis pas surpris du contenu du stage, je m'attendais à ça. Les gens des services techniques sont bien. Je m'entends bien avec tout le monde. Pour faire ma journée, je me lève à 6h du matin et les personnes des services techniques viennent me chercher chez moi à 7 heures. Je fais de la propreté, des espaces verts. On fait des choses demandées par la mairie et je termine ma journée à 17h30. Je ne suis pas trop fatigué par la journée mais le matin, c'est quand même dur pour se lever. J'aime bien les activités proposées, mais ce n'est pas ce que je voudrais faire plus tard, en fait. Je ne sais pas vraiment ce que je veux faire. En tout cas, cela confirme que ce n'est pas ça que je veux faire même si j'aime bien bouger. Je suis quand même content d'être là. L'an prochain, je fais un CAP Logistique à Annecy. C'est la réception des commandes, le placement des rayons, les livraisons... J'ai bien aimé la logistique quand j'ai fait un stage à Super U, à Salins-Les-Thermes, du coup je pars sur ça. Au cours de mon année de troisième en MFR, j'ai fait plusieurs stages...3 en mairie, 1 chez un garagiste, 2 dans des écoles, et 2 fois en commerce. Sinon, sur mon temps libre, j'aime faire des jeux vidéo de tout type.* »

Erine, stagiaire à la Crèche Les P'tits Mouzets,

« *Je suis à Saint-Michel de Maurienne, en première année de bac pro formation pisteurs/commerce. Mon bac pro se déroule sur 4 années. Nous avons un stage citoyen à faire, j'ai décidé de le faire à la crèche avec les enfants. Je connaissais des enfants qui vont à la crèche. Cela ne correspond pas à notre formation, mais l'objectif de ce stage est de nous montrer autre chose et que ce soit dans la communauté de tout le*

monde, voir ce qui se passe en dehors du métier de pisteur et commerce. C'est un stage d'une semaine. Depuis ce lundi, franchement, cela m'a fait découvrir pas mal de choses sur les petits et ça ne me dérangerait pas de faire ça plus tard. Oui, ça ne me dérangerait vraiment pas. Les petits sont supers gentils et j'aime trop m'occuper d'eux, leur donner à manger, les aider, jouer avec eux. Ils sont plein d'amour. Ils n'ont pas de soucis. C'est agréable. Le matin, on accueille les enfants, après on joue un peu avec eux, on leur donne la collation, on joue à nouveau un peu, des fois on va en promenade ou on fait une activité. Le midi, on les aide à manger car ils ont quelques fois du mal. Pendant la sieste, soit on aide à faire des décors pour certaines activités de l'après-midi, soit on gère des papiers. On a fait un décor pour une activité médiévale. On a fait des châteaux pour qu'ils n'aient plus qu'à peindre. Je n'ai pas de rapport de stage à faire, on va juste en parler en classe. L'équipe est super sympa, vraiment ! Je suis à l'aise. Pour ma deuxième année de bac pro, on étudiera un peu plus le secourisme et en commerce, on continuera à faire de la vente, apprendre à gérer les clients. J'aurai aussi un autre stage l'an prochain. Après ce stage à la crèche, je vais aussi faire un stage de 5 semaines dans un commerce ; et je devrai cette fois-ci faire un rapport de stage. Je ferai ce stage à Bourg-Saint-Maurice chez Kryz. Sinon, sur mon temps libre, mes hobbies, sont le ski du coup, les randonnées souvent l'été avec papa et maman, le ski de rando parfois l'hiver et sinon je courais à un moment, mais plus trop actuellement. »

Léo, stagiaire au sein des services administratifs,

« *Je suis au lycée Jules Guesdes de Montpellier. Je suis en première année de BTS support à l'action managériale. Mon BTS permet d'accéder à tous les métiers de direction, de direction de ressources humaines, ou à tous les postes à responsabilités ou postes juridiques. En ce qui me concerne, je suis intéressé par le métier de directeur des ressources humaines. J'envisage de poursuivre par un master ressources humaines sur Montpellier. J'ai fait ma recherche de stage, j'ai demandé à mes proches, j'ai de la famille sur la commune et je suis arrivé à la mairie. Ce stage est obligatoire dans le cadre mon parcours et pour passer en deuxième année de BTS. C'est un stage de 6 semaines. A la suite de ce stage, j'aurai un oral à faire en seconde année et cet oral sera noté. Je suis arrivé mi-mai. Depuis mon arrivée, je trouve le stage intéressant ; il y a pas mal de choses à faire. Je ne suis pas surpris sur le contenu, je m'attendais à ça. Je ne m'ennuie pas. Depuis le début du stage, j'ai fait des synthèses de documents, des corrections orthographiques, je compare aussi des documents avec mes cours...les façons de faire, les procédures, la mise en page. Je me sens bien au sein des équipes. Je me sens à l'aise. J'ai été*

Jeunes - Aider Nos Jeunes à Imaginer Leur Avenir Professionnel

bien accueilli. Sinon, sur mon temps libre, j'aime lire et je fais beaucoup de sport et surtout de la marche. »

UN GRAND MERCI aux membres de nos équipes qui prennent du temps, qui mettent tout leur cœur et toute leur passion à transmettre, expliquer, accompagner nos jeunes sur une étape ô combien essentielle de leur parcours de vie...le stage !

Au plus près de nos jeunes au Forum des Métiers de la Cité Scolaire de Bourg-Saint-Maurice

Le mercredi 11 octobre, la mairie de Montvalezan et les collectivités de Haute-Tarentaise étaient présentes au forum des métiers de la cité scolaire de Bourg-Saint-Maurice, très bien organisé par le service jeunesse de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise. Nos collectivités emploient plus de 600 personnes sur la Haute-Tarentaise autour de 70 métiers différents, du CAP au BAC+5, à la saison et à l'année.

Nous avons rencontré les élèves de 3ème et première. Trouver sa voie est compliqué à ces âges et source de multiples interrogations. Pour clarifier ses idées, rien de mieux que de découvrir les contours des différents métiers de nos collectivités en faisant des stages...obligatoires ou volontaires. Découvrir pour tracer les contours de son avenir ! En mairie de Montvalezan, services administratifs (*direction technique, finances comptabilité analyse et données, état civil, ressources humaines, urbanisme-foncier-juridique*), services techniques - (*déneigement, bâtiment, voirie, espaces verts, mécanique...*), police municipale, crèche, nous serons fiers d'accueillir nos jeunes pour les aider dans leur parcours de vie en leur offrant

autant que possible une expérience enrichissante à nos côtés. N'hésitez pas à nous contacter pour un stage obligatoire ou volontaire, de tous niveaux, secondaire ou études supérieures, nous essaierons de trouver la solution qui répondra au mieux à votre besoin.



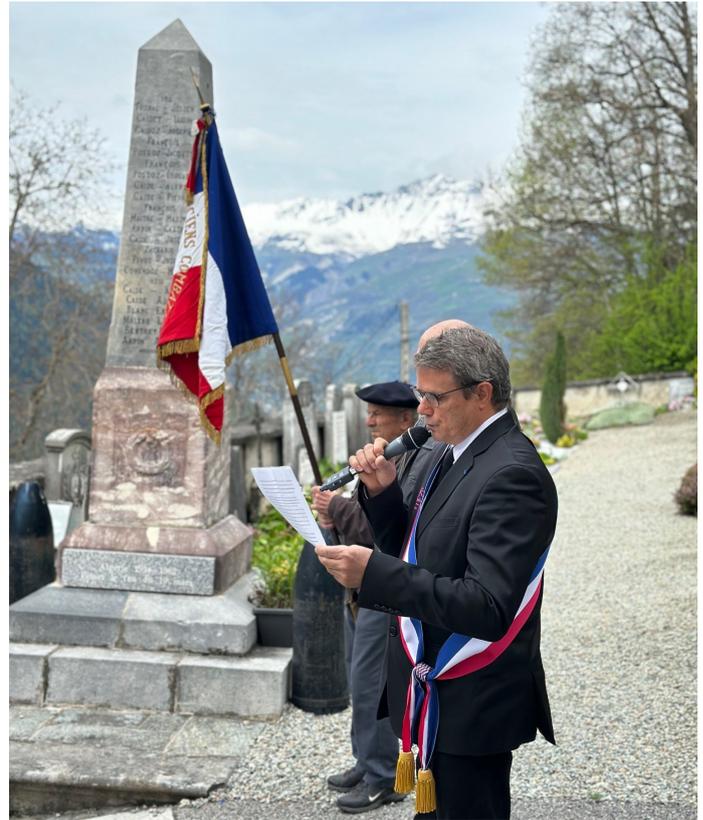
MAIRIE DE MONTVALEZAN
JOUER LE JEU DE LA FORMATION
AIDER NOS JEUNES à TROUVER LEUR VOIE

MAIRIE DE MONTVALEZAN



Mémoire - Cérémonie du 8 Mai

Jour de mémoire à Montvalezan en présence de Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, Jean-Pierre MAITRE, Adjoint, les anciens combattants, les enfants de l'école primaire de La Rosière, des pompiers et du public. A l'attention des plus jeunes, il est important de redire pourquoi nous commémorons certains événements. C'est un devoir que nous avons en tant que citoyens et envers nos ancêtres, nos grands-parents et arrière-grands-parents qui ont vécu l'horreur qu'est la guerre. Se souvenir, c'est éviter de recommencer, de refaire les mêmes erreurs.



Mémoire - Cérémonie du 1^{er} Juillet au Roc Noir

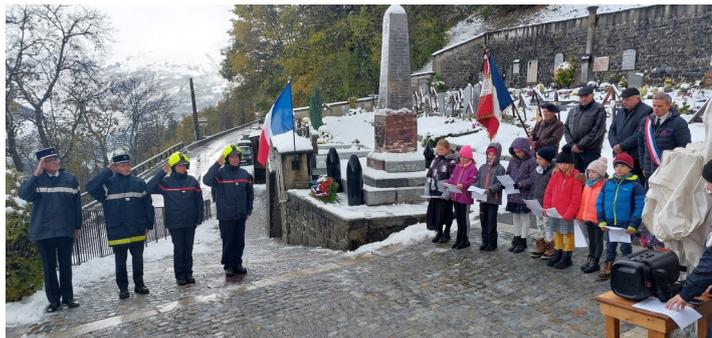
Le samedi 1er juillet a eu lieu la cérémonie commémorative des combats qu'a mené le 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins en 1945.

Etaient présents au sommet du Roc Noir, les anciens combattants, le 13^{ème} BCA et Monsieur le Maire de Montvalezan.

Le 13^{ème} BCA a perdu 40 hommes et 68 furent blessés mais il gagna cette bataille du sommet du Roc Noir, à 2 342m d'altitude, au prix d'une abnégation exceptionnelle qui permit d'éviter à l'envahisseur d'entrer sur le sol français. Tous les ans, le 13^{ème} BCA tient à commémorer le sacrifice de ses anciens et leur rendre hommage lors de cette cérémonie.



Mémoire—Cérémonie du 11 Novembre



A la mémoire des enfants de Montvalezan morts pour la France pendant la grande guerre, et en la présence symbolique des enfants de notre école Primaire, les anciens combattants, les pompiers, la police municipale, la population, les élus et Monsieur le Maire ont commémoré, le dimanche 12 novembre, l'armistice du 11 novembre 1918.

Mémoire - 15 Juin, les 900 ans de la Canonisation de Saint Bernard

Discours du Général de corps d'armée, Vincent PONS, sous-chef d'état-major « Plans »

Officiers, Sous-Officiers, Soldats de Montagne, d'actives et de réserves, chers anciens, chers amis des troupes de montagne, nous sommes rassemblés dans ce magnifique écrin d'altitude, le col du Petit-Saint-Bernard. Nous le faisons pour honorer notre Saint Patron et affirmer la cohésion de la famille des troupes de montagne. Voici 900 ans que Saint Bernard de Menthon fut canonisé, visitant par monts et par vaux toutes les paroisses alpines. Prenant un soin tout particulier des pèlerins et voyageurs qu'il rencontrait, il construisit pour eux les hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard.

Homme des montagnes, protecteur devant le péril de ce milieu hostile, voici 100 ans que Saint Bernard fut proclamé Saint Patron des alpinistes et des habitants des Alpes, et 30 ans qu'il est devenu le Saint Patron protecteur des Troupes de Montagne.

En 1993, avait lieu ici-même, la première cérémonie de la Saint Bernard, rassemblant déjà fraternellement soldats de montagne, français et italiens, sur ce col, emblème de Saint Bernard, qui nous a montré le chemin de la solidarité. Il nous a enseigné l'esprit de cordée qui inspire quotidiennement notre fraternité d'armes de soldats, ce lien unique, qui nous unit et qui nous permet de franchir les montagnes et d'affronter la brutalité des combats.

Ici, nous remontons aux sources de la guerre en montagne. Un col est un lieu où les hauts sommets acceptent de baisser la garde pour que les hommes passent, voyagent, commercent, parfois combattent. Il est donc un lieu stratégique de la guerre en montagne. Hannibal le démontra en premier. Nous sommes ici dominés par le Fort de La Redoute Ruinée, où les hommes du lieutenant Desserteaux résistèrent à l'offensive italienne en juin 1940. Magnifique fait d'arme de l'armée invaincue des Alpes. Et par le Roc Noir, reconquis en mars 1945, par les hommes du commandant Héritier, symbole de la libération de la Savoie.

Ici, sur ce col frontalier, nous remontons aux sources de la création des troupes de montagne en 1888. Car ce fut la surveillance permanente de la frontière des Alpes qui fonda la décision de disposer de troupes spécialement entraînées pour vivre et combattre en montagne. C'est depuis lors, une épopée qui épouse le récit national dans ses moments

heureux ou douloureux, ce sont les Diables Bleus de la Grande Guerre qui fondèrent la réputation d'une troupe intrépide, les combattants des Alpes et de Norvège qui écrivirent la légende d'une armée invaincue, et aujourd'hui, les sentinelles de l'alliance atlantique en poste aux marches orientales de l'Europe où résonne de nouveau l'écho de la guerre. Ici au cœur des Alpes, nous sommes aux sources de l'ancrage charnel des troupes de montagne dans les Alpes françaises. Dès l'origine, lieu de vie, d'entraînement, de déploiement opérationnel, fondèrent cette place si singulière du soldat de montagne du territoire alpin. Cet ancrage dans l'histoire et la vie est une force considérable pour les troupes de montagne car elles y puisent de la reconnaissance et de la cohésion.

Demain, vous poursuivrez cette formidable épopée. Héritiers de la longue et prestigieuse cohorte de vos anciens, guidés par le souvenir des 150 000 soldats de montagne morts pour la France. Que les troupes de montagne poursuivent leur trace verticale, sans fin, exigeante et lumineuse qui conduit vers les sommets. Qu'elles continuent d'être les sentinelles vigilantes d'une France prise dans le basculement stratégique.... Qu'elles continuent d'être les éclaireurs de l'innovation et de l'excellence opérationnelle en apportant à l'Armée de Terre un état d'esprit et des compétences uniques.

Que Saint Bernard veille sur elles.

Je partage avec vous cet après-midi la devise qui guide mon action depuis le jour où me fut donné l'honneur de revêtir la tenue sombre et le large béret alpin : « En Avant, Calme et Droit. »

Fermez le ban ! »



Mémoire - 15 Juin, les 900 ans de la Canonisation de Saint Bernard



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Ecole de Montvalezan — Les Classes de Notre Ecole

Ce lundi 4 septembre, 54 élèves ont fait leur rentrée scolaire à l'école de La Rosière. Une rentrée qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. Six nouveaux élèves ont été accueillis en petite section et nous n'attendons pas moins de 17 saisonniers pour cet hiver. Cette année les deux ATSEM qui nous accompagnent sont **LEGUERNEVE Gaele** et **AVILL Hannah**.



CP : BARTHELEMY Finn, PAQUELET Marius, BAZILE Clémentine, DUNIE HELBERT Katel, AZAMBOURG RENAUDIN Téo, DAVILLER Ulysse

CM1 : POSSOZ Thylane, SAINT-MARTIN Clémentine, MINISINI MANNEQUIN Lilou, ARPIN-PONT Lydia, PAQUELET Léonie, SERVAIS Elliott, HENRY Cassandre, GAIDET Candice

CM2 : MARTIN Mila, POSSOZ Robin, TAN Sinahé, PALMIERI Thialyne, FRAISSARD Léanne

Nous attendons QUERLIOZ Lou et GORAK Tinley en CP, QUERLIOZ Tom et SORNET Eva en CM1, FREMONT Paul et GINTER Pearl en CM2.

Classe de GS/CE1/CE2 de BOURGEOU Audrey

CE2 : LANOUE Giulia-Maria, NDIAYE Alice, PIGEULT Léonie, OTTOBON Eva, REYNARD-GAIDE Lyne, THOMAS BONIFACE Jules, PILLET FRERE Efi et CRUZ Maya.

CE1: KRAUS Leo, MAITRE MORGAN Emile, BOURGEOU Tom, MORDANT BERNARD Harmonie et FRAISSARD Liséa.

GS : DECREUSE Lucas, KRAUS Pia, HENRI Mael, PALMIERI Thelma, VIGNES Nathan et SAINT-MARTIN Léonard.

Nous attendons FREMONT Oscar en CE2, GAIDE Gabin et GAIDET Lohan en CE1 pour cet hiver.



Classe de PS/MS/GS de MARIE Marguerite et CONDEMINE Emma le lundi

Au premier rang :

BIDWELL Edgar (MS) , AVELINE Achille (PS), SYLVESTRE Leone (MS), ALIZON Marius (PS) OZANNE Olivia, (PS), FAVRE Ambre (PS) , POSSOZ Thao (PS), NOYRIT Livia (MS), VIGNES Théo (PS) et BOURGEOU Ella (MS)

Au deuxième rang :

STROBEL DOUMERC Cassius (MS), CRUZ Roméo (GS), COHADON Loukian (GS), MARIE Hima (GS), LE DIMET Indiana (GS), JULIANO CHIRON Amélie (GS) et POSSOZ GUILLOT Nino (MS)

Nous attendons 6 saisonniers en PS et 2 en MS pour cet hiver.



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Excursion à Lyon — Carnet de Voyage

Le lundi 12 juin, à 6h du matin, les 29 élèves du CP au CM2 ont pris la direction de Lyon en train pour 3 jours.

Au programme visite du parc de la tête d'or, croisière sur le Rhône, street art, musée de la soie, visite des traboules, montée à Fourvière, musée des marionnettes, musée de la résistance...ainsi que la vie en groupe et l'autonomie.



Lyon Jour 1
J'ai tout aimé : le voyage,
les gâteaux et la ballade en
bateau. À par le métro,
Lyon Jour 2
J'ai tout aimé : la maisons, des
carnes. Sans oublier le street



Il était trop cool ce séjour.
Merci. Mais je voudrais
repartir.

Lyon jour 2
Aujourd'hui on a visité la maison
des canuts* puis l'après-midi on
a visité des art de street-art

Aujourd'hui j'ai pris le bain !!
Le parc était trop beau avec les
animaux et les fleurs.

Lyon jour 3
Ce matin on est allé visiter le musée de
la résistance et de la déportation. Je n'ai pas
aimé, mais adoré. Le midi on a mangé
à notre classe de Fourvière. Et après
on a visité le théâtre romain. Merci!!!

Voyage de Lyon
Ce que je n'ai pas aimé quand
il y a avait trop de monde dans le
métro.
Ce que j'ai aimé on que gîte avec
Emile et Tom est été 3 jour avec les métiers.

Lyon résumé
J'ai envie de repartir tout de
suite car c'était trop bien j'espère
que je vais m'en souvenir longtemps

« Nous sommes très satisfaites de ce voyage scolaire.

Un grand merci aux accompagnatrices Gaele LEGUERNEVE et Alexandra GAIDET, ainsi qu'à la mairie et au Sou des écoles, qui ont permis la réalisation de ce séjour très apprécié par les élèves.»

Audrey BOURGEAU et Chrystèle BARBIER

Ecole Primaire de Montvalezan

Ce que consacre la municipalité à son Ecole



Au cours de l'année 2022 - 2023, Montvalezan aura investi près de **4100 €** par élève pour assurer la scolarité et le périscolaire de nos enfants (recettes déduites des dépenses).

NB : Cette année, la mairie a procédé à un réajustement du périmètre des données à prendre en compte (ajout des frais ATSEM et intervenante anglais) permettant d'englober toutes les dépenses et toutes les recettes en lien avec l'école.

Répartition des dépenses Scolaires et Périscolaires



Zoom sur les recettes

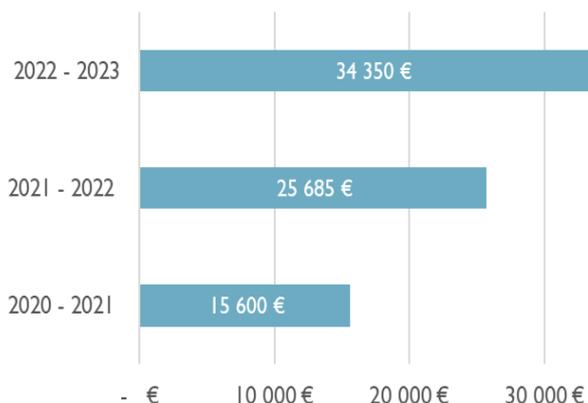
Pour l'année 2022-2023, nous observons une augmentation de 33.74 % des recettes périscolaires (cantine et garderie) par rapport à l'année 2021-2022.

Pour mémoire, lors du conseil du 19 mai 2022, les élus ont émis le souhait de mettre à jour le tarif cantine facturé tout en maintenant un fort engagement de la collectivité avec une prise en charge à près de 50% du coût total (encadrement et

repas). Le tarif du repas (comprenant garderie) applicable à partir du 1er septembre 2022 a été voté à l'unanimité à 6€ contre 5€ depuis l'année scolaire 2018-2019. Cette année 2023-2024 le conseil a voté une évolution du tarif à 6.10 € le repas par enfant.

Avec cette évolution et l'augmentation du nombre d'enfants, les recettes et les dépenses augmentent.

Recettes périscolaires



Le saviez-vous ?

La mairie et le personnel périscolaire ont mis en place des pesées permettant de quantifier les restes alimentaires dans l'objectif de réduire le gaspillage à la cantine en transmettant ces informations à la cuisine centrale.



La Bike Week

Du 14 au 18 août a eu lieu la Bike Week, une semaine dédiée aux différentes disciplines cyclistes, pour les novices comme les plus expérimentés. Que l'on soit un adepte de VTT de descente, de VTT électrique ou de vélo de route, cette semaine offre des activités pour tous les niveaux et promet des moments de plaisir et de découverte.

Cette année, la semaine a été introduite par le Kids Trophy, un événement adapté aux plus jeunes. La course Kids Trophy et Draisienne Challenge commence sous la forme d'un contre-la-montre chronométré. Les jeunes cyclistes ont eu la chance de démontrer leurs compétences sur le Bikepark de La Rosière, un circuit spécialement conçu pour les VTT avec divers modules. Un moment intense en émotions pour les 80 enfants participants.

La Bike Week prévoit également un moment privilégié pour les femmes amatrices de VTT de descente. La Rosière a en effet accueilli les « Bikettes », une équipe de VTT féminine basée à Annecy, pour encadrer une sortie sur le Bike Park de la station. L'équivalent pour les hommes fut également prévu durant la semaine avec les P2V. Au programme de ces deux journées : un moment convivial de partage entre passionnés, perfectionnement des techniques de VTT, sous le grand soleil de La Rosière.

Une randonnée à vélo à la frontale encadrée a même pu être expérimentée en VTTAE grâce à Arpin Sport 2000. L'occasion de découvrir les chemins de randonnée différemment. Après cette balade sportive nocturne, les participants ont pu profiter d'un apéritif dinatoire avec des produits locaux offerts par La Montagne des Saveurs.

Pour ceux préférant le VTT de jour, Olympic Sports proposa un encadrement pour tous les niveaux à travers les hameaux de Montvalezan. La boutique Aux Délices fermiers était cette fois-ci en charge du ravitaillement.

Un des temps forts de la semaine fut le désormais célèbre « Trophée des Ruelles » (photo ci-dessous). Une course de VTT dite à l'américaine à obstacles, en relais par équipe de deux, mixte ou non. Les participants doivent réaliser le plus de tours possibles en 45 minutes sur une boucle d'un kilomètre. Cette année, pas moins de 30 binômes féminins et masculins ont relevé le défi de franchir un escalier, passer dans le bar du 1850, ou encore remonter devant le Sky et à travers la liaison piétonne... Un moment toujours spectaculaire et convivial.

Moins intense mais non moins conviviale, la sortie Enduro gourmet, une balade à faire entre amis ou en famille.

Cette semaine s'est finie par la mythique Montée Cyclo au départ de Sééz avec une arrivée au Golf de La Rosière, à 2000m d'altitude, avec un ravitaillement offert par Le Paradis et Biocoop. Une ascension unique de 18 km et plus de 1200 mètres de dénivelé positif (voir article par ailleurs).

De nombreuses activités à vélo furent donc proposées durant cette semaine, pour les plus initiés comme pour les débutants, petits et grands. On attend de nouveau une très belle version 2024 !



La Montée Cyclo Séez-Col du Petit-Saint-Bernard

Le Tour de France 2018 a marqué La Rosière et les villages de Montvalezan, faisant naître notre célèbre route rose. C'est pour faire perdurer ces souvenirs que les Montées Cyclo Séez-La Rosière sont organisées chaque année, avec 5 éditions en 2023. Chacune d'entre elles proposait une arrivée différente, dans divers quartiers de la station.

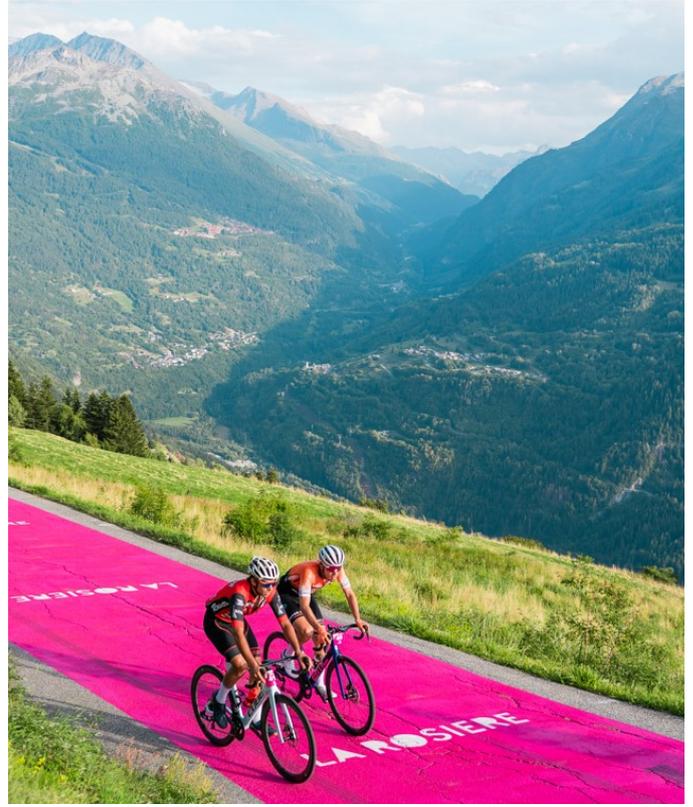
Pour la dernière édition des Montées Cyclo, une arrivée exceptionnelle a eu lieu à la frontière franco-italienne, au Col du Petit Saint-Bernard. Cet événement a attiré de nombreux participants, qu'ils aient choisi de prendre le départ à vélo musculaire ou à vélo avec assistance électrique.

Pour cette ascension spéciale, deux départs ont été prévus pour s'adapter aux différents niveaux de pratique des cyclistes. Les premiers challengers ont pris le départ à Séez à 9h, prêts à affronter les courbes sinueuses sur plus de 24 kilomètres de route. Ils ont dû franchir 1 388 mètres de dénivelé positif, un véritable test pour leur endurance. Pendant ce temps, le deuxième départ a eu lieu au cœur de La Rosière, lorsque les premiers coureurs partant de Séez sont passés dans la station. Cette alternative a offert une montée plus courte, mais néanmoins exigeante, jusqu'au Col du Petit Saint-Bernard, avec un dernier sprint de 8 kilomètres et plus de 300 mètres de dénivelé pour atteindre la ligne d'arrivée.

Sarah FLORIS a été la première à franchir la ligne d'arrivée, avec un vélo à assistance électrique, réalisant un temps record de seulement 1 heure et 2 minutes. De l'autre côté, Adrien BLANC a, également, réalisé une ascension fulgurante en 1 heure et 6 minutes avec un vélo musculaire. Si vous n'avez pas eu l'occasion de participer cette année, assurez-vous de réserver le premier week-end de septembre 2024 pour ne pas manquer cette expérience unique.

Un immense merci à nos partenaires qui ont contribué au succès de cet événement, en offrant des lots podiums exceptionnels, notamment LoubSol et Dakine. Nous tenons également à remercier chaleureusement la Biocoop de Bourg Saint-Maurice pour leur généreux soutien sur les ravitaillements essentiels tout au long de nos courses.

Enfin, merci à la commune de Séez, qui a ouvert ses portes pour permettre cette arrivée unique sur leur territoire.



Notre fameuse route rose !

L'une des arrivées, au golf de La Rosière (coureur : Lucas MEGEVAND)



La Balade du Roc Noir

Une course en ski de randonnée au clair de lune

Les amateurs inconditionnels de ski de randonnée se sont donnés rendez-vous pour une aventure nocturne inoubliable lors de la dernière édition de la "Balade du Roc Noir" le 24 janvier 2023. Malgré les préoccupations suscitées par le manque de neige en début de saison, nos prières ont été entendues et les conditions ont permis le maintien du départ de la course au pied du télésiège des Écudets.

Le parcours, a priori simple sur le papier, consiste en une ascension jusqu'à La Rosière de près de 1 200 mètres de dénivelé sur une distance de plus de 7 kilomètres, avec pour point de ralliement le restaurant d'altitude L'Antigel. Plus de 80 skieurs se sont élancés pour relever ce défi, parmi lesquels de nombreux membres du club de ski de randonnée de Sainte-Foy-Tarentaise.

L'excitation était palpable parmi tous les participants, impatients de rejoindre la ligne d'arrivée. Baptiste ELLMENREICH a impressionné en réalisant une ascension fulgurante, bouclant le parcours en seulement 39 minutes et 5 secondes. Il a été talonné de près par nos deux sportifs ambassadeurs de La Rosière, Noé ROGIER (39 minutes et 33 secondes) et Arthur Joyeux BOUILLON (42 minutes et 36 secondes). Chez les femmes, c'est Corinne FAVRE qui a été la première à atteindre l'Antigel en 47 minutes et 45 secondes, suivie de Maud GOBERT (57 minutes et 24 secondes) et Amélie MITEK (57 minutes et 59 secondes).

Cette course est toujours autant appréciée pour sa technicité, notamment le délicat processus de dépeutage, permettant aux skieurs de rejoindre rapidement le front de neige du Centre depuis le haut des Écudets. Ensuite, les participants doivent remettre les peaux pour affronter la dernière montée jusqu'à l'Antigel, où un repas chaud attendait les finishers.

La "Balade du Roc Noir" demeure une épreuve incontournable pour les passionnés de ski de randonnée, offrant une expérience à la lueur de la lune et des étoiles. Une véritable célébration de l'endurance, de la détermination et de la camaraderie dans le monde captivant du ski de randonnée.



Le Trail Blanc de La Rosière

Cet hiver a eu lieu la 7^{ème} édition du Trail Blanc de La Rosière. Il s'agit d'une course type Trail sur les pistes de ski du Domaine skiable de La Rosière, départ avant le crépuscule, donnant une ambiance véritablement magique pour les coureurs et les spectateurs.

Que vous soyez débutant ou coureur chevronné, il y a une distance adaptée à vos ambitions. Ce ne sont pas loin de 80 coureurs qui ont pris un dossard pour s'élancer sur les parcours de 5, 10 et 20 kilomètres.

A la frontale, les coureurs ont dû rester concentrés pour dompter une neige glissante et un froid mordant. Le ciel clair de ce jour-là a offert des paysages magnifiques aux coureurs, partant avec les derniers rayons de soleil et arrivant avec les premières lueurs de la Lune.

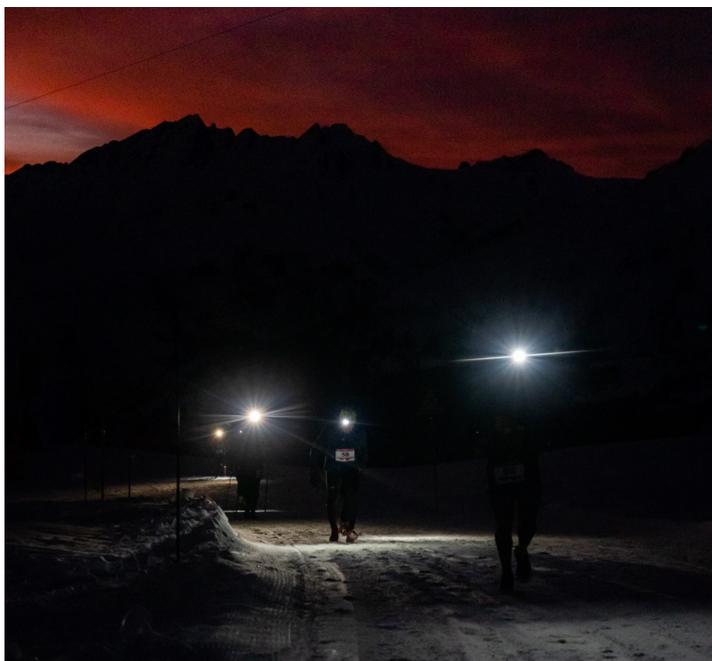
Sur le 5km, chez les femmes, Juliette FOUASSIER a brillé en franchissant la ligne d'arrivée en 41 minutes et 45 secondes. Du côté des hommes, Aymeric MAROT arrive en première

place avec un temps remarquable de 37 minutes et 21 secondes.

Dans la catégorie des 10 kilomètres, Walid KAFFOUDA a terminé la course en 56 minutes et 22 secondes. Du côté des femmes, Aurélie CROUVISIER a parcouru les 10 kilomètres en 1 heure, 8 minutes et 21 secondes, décrochant ainsi la première place.

La catégorie des 20 kilomètres a vu Guillaume CAMBON remporter la course chez les hommes, avec un temps de 1 heure, 39 minutes et 52 secondes. Chez les femmes, Charlène MANGEL prend le haut du podium en 2 heures, 23 minutes et 38 secondes.

Félicitations à tous les compétiteurs pour leur engagement dans ce défi hivernal. Nous remercions également tous nos partenaires qui nous ont accompagnés sur cette édition : Snowleader, K2, Loubsol, 686, Dakine et la Biocoop Bourg Saint-Maurice.



Le Trail de La Rosière, Bientôt 10 ans !

Le Trail de La Rosière, l'un des événements sportifs les plus attendus de l'été, a encore une fois fait vibrer les passionnés de course en montagne.

Pour sa 9ème édition, pas moins de 600 sportifs, allant des amateurs déterminés aux coureurs professionnels chevronnés, se sont donnés rendez-vous le 16 juillet sur la place des Eucherts, pour une compétition acharnée sur des sentiers de montagne exigeants.

Ce trail, réputé pour ses vues panoramiques époustouflantes, notamment sur le majestueux Mont Blanc, attire des athlètes de renommée internationale.

Mais ce n'est pas seulement une affaire d'adultes. Les plus jeunes ont également eu leur part d'action avec l'événement annuel "La Ros' Game". Au cours de l'après-midi, 80 jeunes sportifs ont pris le départ pour une boucle ludique d'un kilomètre, parsemée de nombreux obstacles amusants adaptés à leur âge. Cela a été l'occasion pour les enfants de vivre leur propre aventure sportive en pleine nature.

Ce qui rend le Trail de La Rosière véritablement spécial, ce n'est pas seulement la beauté naturelle des Alpes environnantes, mais aussi l'atmosphère chaleureuse et conviviale qui règne tout au long de l'événement, sur le parcours comme sur le village Départ de La Place des Eucherts. Des organisateurs engagés, des bénévoles dévoués et de nombreuses personnes se mobilisent pour soutenir les coureurs et leurs familles.

L'association du Trail de La Rosière dirigée brillamment par Aline GAIDE a su démarquer son trail dans un univers concurrentiel, en tant que course exigeante et expérience inoubliable. L'édition 2024 sera spéciale, puisqu'elle marquera le 10ème anniversaire du Trail de La Rosière. Une occasion à ne pas manquer pour les sportifs, les supporters et les bénévoles.

Résultat 40 km :

Femme : 1^{er} – Lyne MARMOTTAN : 5h45/ 2^e : Karla SALOU : 6h09/ 3^e : Anne-Laure ROUX : 6h32

Homme : 1^{er} – Arthur JOYEUX BOUILLON : 4h38/ 2^e : Jérémie MARIN : 4h39/ 3^e : Diego PAZOS : 4h54

22 km :

Femme : 1^{er} – Marie GONCALVES : 2h34/ 2^e : Perrine ABADIE : 2h39/ 3^e : Marine NORET : 3h03

Homme : 1^{er} - Samuel TOSH : 2h12/ 2^e : Bastien PERES : 2h17/ 3^e : Tobias OLLA : 2h20

15 km :

Femme : 1^{er} – Louise ROYER : 1h39/ 2^e : Chrystelle LAMBERT : 1h40/ 3^e : Solange COMBET : 1h41

Homme : 1^{er} - Rémi LONCHAMPT : 1h14/ 2^e : Anthony LEHOUX : 1h26/ 3^e : Paul SALMON-BAUGÉ : 2h20



Le Trail de La Rosière - Les Réactions

Aline GAIDE, Cheffe d'orchestre du Trail de La Rosière



MLR - Aline, en tant que cheffe d'orchestre du Trail de La Rosière, que retiens-tu de cette édition ?

Aline GAIDE MATHIEU – « Une participation record ! Chaque année, cela progresse un peu. Cette année, nous avons 563 finishers pour 587 partants sur l'ensemble des 3 distances. Participation record aussi en termes de bénévoles. C'est aussi assez satisfaisant, après 9 éditions, les gens sont toujours là, motivés pour nous aider, de nouvelles personnes aussi, mais globalement 95% des bénévoles étaient déjà venus. Cette année, nous étions 110 bénévoles. Enfin, j'ai eu la chance d'accueillir 4 jeunes dont 2 de mes neveux et 2 amis à eux qui sont scouts et ont aidé sur l'organisation toute la semaine avant. C'était très confortable...ils ont été incroyables ! Cela fait trop plaisir d'avoir des jeunes de 20 ans qui sont comme ça ! ».

Sébastien GAIDET, Adjoint au Tourisme et aux Sports, Président de l'Office de Tourisme



MLR—Quel bilan faites-vous de cette édition du Trail ?

Sébastien GAIDET— « Pour cette 9^e édition, on retient le beau temps, un nouveau record de participants et de bénévoles (110 contre 85 l'an passé) avec une grosse mobilisation des montvalezanais et de vacanciers venus spécialement pour le Trail, et bien sûr nos 650 coureurs. »

MLR—Selon vous, quelle est l'importance d'une telle épreuve pour une destination comme la nôtre ?

Sébastien GAIDET— « Cette activité a le vent en poupe depuis plusieurs années. C'est important d'avoir un trail de qualité et

MLR – Et sur le plan sportif ?

Aline GAIDE MATHIEU – « Nous avons de plus en plus d'élites. Nous avons un gros plateau. Arthur JOYEUX-BOUILLON, 7^{ème} à l'UTMB en 2022, Diego PAZOS, le meilleur suisse et 8^{ème} à l'UTMB l'année dernière. Sur le 22 km, on a Marie GONCALVES qui est championne du monde de trail. Arthur étant ambassadeur de La Rosière et ayant un niveau national et international reconnu, étant parmi les meilleurs français, avec sa notoriété, il arrive à déplacer des élites qui ont un très bon niveau. On retrouve sur les podiums des gens dont c'est le métier, ou des quasi-professionnels, mais cela reste quand même une course super populaire, une course- familles - et cela ressemble vraiment à La Rosière aussi. »

MLR – As-tu retenu une émotion, une image particulière qui t'a marquée ?

Aline GAIDE MATHIEU – « A la fin du Trail, on en a profité pour remercier Denis BENOD pour ce qu'il avait fait pour la commune, son investissement pour notre territoire, et surtout pour notre Trail. Tous les bénévoles sont venus, ont joué le jeu d'être auprès de lui...je les avais prévenus d'être là...c'était très fort, c'était vraiment un bon moment avec Denis...on lui avait préparé des petits cadeaux et par ailleurs, il y avait aussi des bénévoles qui avaient préparé des petits cadeaux pour ceux qui sont un peu les piliers de ce Trail...c'était assez émouvant...l'image, c'est quand même ce partage avec mes - abeilles—comme je les appelle. »

il l'est depuis 9 ans. Je pense que le nombre de vacanciers venus spécialement pour le trail est significatif. C'est l'événement phare de l'été. »

MLR—Quel rôle joue ce trail pour le territoire ?

Sébastien GAIDET— « Il a un rôle social, avec la course enfant l'après-midi qui a du succès ; ces jeunes sont la relève des bénévoles. Il a aussi un rôle sportif intéressant avec ses trois parcours (le 15, le 22 et le 40 km). Il n'attire pas que les professionnels, chacun y trouve son compte. Il y a pas mal de locaux qui courent, dont certains qui y voient même une occasion de découvrir différemment les montagnes proches de chez eux. »

MLR—Quelle est l'importance et le rôle de l'association pour La Rosière ?

Sébastien GAIDET— « Elle fait un énorme travail sur nos chemins, en collaboration avec les services techniques. Cela sert au trail mais aussi aux vacanciers. Au bout de 9 ans, chacun a ses missions, Aline et Kevin qui sont les directeurs de course font confiance, chacun donne beaucoup de temps. le travail en amont de cette journée est énorme. L'Office de Tourisme participe également à la mise en place de cette journée. »

Le Trail de La Rosière - Les Réactions

Marie GONCALVES, vainqueur du 22 km

MLR—Marie GONCALVES, pouvez-vous nous dire d'où vous venez et comment avez-vous connu La Rosière ?

Marie GONCALVES— « Je viens de Lyon et c'est mon coach qui m'a fait découvrir La Rosière pendant un stage. J'y suis retournée l'année d'après et me suis perdue sur le 22 ! Mais j'ai voulu le refaire cette année pour le faire entièrement (rires). »

MLR—Vous avez remporté le 22km, que retenir-vous de cette course ?

Marie GONCALVES— « Le parcours est magnifique, la Louïe Blanche, le Lac du Retour... Je retiens ce très beau site et l'organisation parfaite de la journée. Tout est mis à la disposition des athlètes. »

MLR—Avez-vous une stratégie de course ?

Marie GONCALVES— « Je suis venue tout le week-end m'entraîner à La Rosière, mais il n'y avait pas tellement de stratégie, seulement économiser son effort car il y a des montées importantes. »

MLR—Sur l'ensemble du parcours, quel a été votre passage préféré ?

Marie GONCALVES— « Il y en a beaucoup... j'aime bien la

montée à la Louïe Blanche. »

MLR—Est-ce que vous comptez revenir défendre votre titre pour la 10^e édition ?

Marie GONCALVES— « Je pense que oui car elle est bien placée en termes de dates ! »



Arthur JOYEUX BOUILLON, vainqueur du 40 km

MLR—Arthur, pour ta 5^e édition, tu termines 1^{er} sur le 40 km, quel est ton passage préféré ?

Arthur JOYEUX BOUILLON - « Je dirais que c'est de la Sassièrè au Lac Noir, c'est splendide, on est totalement coupé du monde. »

MLR—Que penses-tu de ce format de course ?

Arthur JOYEUX BOUILLON - « C'est là où je suis le meilleur par rapport aux parcours de 170 km, il y a besoin de puissance, mais on a moins à gérer la douleur, le mental ou la nutrition, c'est vraiment pour le plaisir et physiquement ça développe plein de choses. »

MLR—En tant qu'ambassadeur de La Rosière, comment te positionnes-tu ?

Arthur JOYEUX BOUILLON - « J'ai eu un tel coup de cœur pour La Rosière il y a 5 ans, que depuis, même si ce n'est pas dans mon contrat, j'invite mes amis à venir courir. C'est surtout par passion et pour les familles de La Rosière qui nous ont accueillis à bras ouverts il y a 5 ans que j'en parle volontiers autour de moi. »

MLR—As-tu une image, une sensation qui te reste particulièrement à l'esprit ?

Arthur JOYEUX BOUILLON - « A mon arrivée au niveau de l'Ancolie, j'avais comme un fan club, avec du public, des jeunes et ça m'a fait super plaisir ! »

MLR—As-tu une idée de tes temps de passage ?

Arthur JOYEUX BOUILLON - « Je suis au sommet du Roc Noir en 37 min, et 1h10 pour le passage de la Louïe Blanche. J'ai établi mon record l'an dernier ; j'ai fait le parcours en 4h31. Je pensais pouvoir le battre mais j'étais plus lent cette année, peut-être que l'état de forme était un peu moins bon. »



Office de Tourisme de La Rosière - Nos Ambassadeurs Sportifs

Arthur JOYEUX-BOUILLON

Arthur est le deuxième ambassadeur trail de La Rosière, il est né en 1994 à Grenoble (Isère).

Les sports de montagne ont toujours fait partie de sa vie, il pratique le ski alpin, le ski de randonnée, l'escalade, et le VTT. C'est en 2013 qu'il tombe amoureux du trail après avoir disputé sa première course. Il est maintenant passé à l'Ultra distance et a déjà prouvé qu'il avait le talent pour se confronter aux meilleurs de ce sport. Il termine notamment 3ème de la TDS en 2021, 9ème du MIUT à Madère en 2019, 9ème de la CCC Mont Blanc en 2018. En 2023, il termine neuvième de l'épreuve mythique de l'UTMB ! Arthur fait partie du Team On running.

Vous le retrouverez à coup sûr au Trail de La Rosière sur le parcours 40km, où il a remporté les 5 dernières éditions et a le temps de référence en 4h31 !

« Je cours en montagne car j'aime la sensation que ça me donne. C'est le plus grand terrain de sport que vous puissiez trouver. Je me sens libre et je peux aller où je veux. Il n'y a pas de limites ! »

Sophie LECHASSEUR

Sophie est une passionnée de ski originaire de Saint-Rivière du Loup au Québec, qui a toujours eu le sourire aux lèvres et les yeux rivés sur les montagnes. Dès l'âge de 5 ans, elle a commencé à skier en club. Le ski est devenu pour elle une échappatoire, un moyen de gagner, de repousser ses limites, et de ressentir l'excitation de la vitesse. Sophie a rapidement montré un talent exceptionnel pour le ski, enregistrant des chronos impressionnants : elle a atteint le top 15 du classement FIS national.

Son histoire l'a ensuite menée à Whistler, en Colombie-Britannique, le royaume du freeride. En 2014, Sophie est arrivée en France pour un séjour de trois semaines qui s'est transformé en une nouvelle vie. Elle a découvert les couloirs, l'alpinisme, et a été émerveillée par l'accessibilité des montagnes à seulement quelques heures de route. En été 2016, elle a posé ses valises en Tarentaise et s'est engagée dans l'enseignement du ski. Elle peut maintenant voir les sommets français depuis sa fenêtre, prête à s'élancer sur les pentes à chaque chute de neige, tout en initiant ses deux filles au plaisir de la glisse.

A l'hiver 2023, Sophie a rejoint l'équipe des ambassadeurs de La Rosière. Cette nouvelle aventure a renforcé son lien avec la station, où elle aime venir se ressourcer et partager sa passion pour la nature avec sa famille. Que ce soit pour enseigner le ski à ses enfants ou pour s'offrir des escapades en freeride dans la poudreuse, La Rosière offre à Sophie une expérience polyvalente, parfaitement adaptée à une passionnée de glisse.



Office de Tourisme de La Rosière - Nos Ambassadeurs Sportifs

Noé ROGIER

Originaire de Montélimar, Noé s'est installé avec sa famille au Mousselard, petit hameau à 15 minutes de La Rosière, il y a une dizaine d'années.

Il pratique le ski alpinisme en compétition depuis six ans. Après avoir fait ses preuves au sein des équipes de France jeune, il est aujourd'hui dans le groupe fédéral U23. Outre sa carrière de jeune sportif de haut niveau, Noé est étudiant en section aménagée à Annecy et pisteur-secouriste sur le domaine skiable de La Rosière pendant la saison hivernale.

A seulement 21 ans, Noé est notamment champion du monde U20 SPRINT en 2021, vainqueur de la PIERRA MENTA JEUNE 2022 et triple champion de France U18. Passionné, Noé a comme objectif de participer aux Jeux Olympiques d'hiver de 2026 en ski alpinisme.



Marie GONCALVES

Du haut de ses 26 ans, Marie est sportive de haut niveau ainsi qu'élève avocate, rien que ça !

Marie a grandi dans une famille sportive, avec une mère qui pratique le trail. Elle a naturellement commencé l'athlétisme à l'âge de 7 ans. Elle s'est petit à petit spécialisée en demi-fond et cross et n'a véritablement débuté le trail qu'un peu après le confinement.

Membre du Team Asics Elite, Marie enchaîne les résultats ces dernières années : vice-championne de France de trail long 2022, championne du monde par équipe de trail court 2023 et 28ème place en individuel. Elle a aussi remporté l'édition 2021 et 2023 du Trail de La Rosière 22km.

Marie est particulièrement attachée à La Rosière, car c'est ici qu'elle a fait ses premières sorties trail en montagne. Nous sommes ravis de pouvoir la compter parmi nos athlètes ambassadeurs et lui permettre de venir s'entraîner dans nos belles montagnes.

« Crois en ce que tu fais, fais ce en quoi tu crois. »



La petite histoire de ce nouveau partenariat avec Marie GONCALVES...

« Consécutivement à sa victoire sur le 22 km du Trail de La Rosière 2023, et lors d'un échange avec la mairie de Montvalezan, Marie a fait connaître son envie de pouvoir s'entraîner régulièrement sur nos terres. Etant basée sur Lyon, elle s'interrogeait sur ce qui pourrait être envisagé et comment procéder. Pour répondre à son besoin, en accord avec l'Office de Tourisme, la mairie a proposé à Marie d'occuper gracieusement et à sa convenance, l'un de nos studios, de mai à fin octobre, en échange d'un partenariat avec la station. »



L'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise à La Rosière

Depuis plusieurs années, la commune de Montvalezan sollicitait la mise en œuvre d'un enseignement de l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise déconcentré à La Rosière. La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise (CCHT) a répondu favorablement à cette demande. Cette année scolaire 2023-2024, l'école de musique de Haute-Tarentaise a proposé l'enseignement de 3 instruments à La Rosière, la batterie, le piano et le trombone. Les cours de batterie et le trombone n'ont pas trouvé leur public. Depuis ce mois de septembre 2023, tous les jeudis, à partir de 16h45, l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise dispense des cours de piano organisés au sein du bâtiment de l'école primaire de La Rosière. Pour ce faire, l'école de musique a fait l'acquisition d'un nouveau piano qui fut livré début septembre sur le lieu des enseignements. 3 enfants et 3 adultes se sont inscrits pour cette première année de cours de musique à La Rosière !



Sinahé : « Jusqu'à présent, je ne suivais pas de cours de musique. C'était trop éloigné. Quand j'ai su qu'il y avait des cours de musique à La Rosière, j'ai demandé à mes parents. J'avais envie de faire du piano. Mon père joue un peu de piano, mais il a arrêté. Ma professeure est bien. Je commence à jouer des petits morceaux. J'arrive à jouer un peu - La marche Turque- que j'avais apprise avant...on apprend un autre morceau avec les deux mains. J'ai envie de continuer plus tard. »



Le jeudi 12 octobre dernier, Faye DAVISON, conseillère municipale en charge du dossier est allée à la rencontre des élèves et de la professeure de piano, Oriane FAVRE.

Faye DAVISON, conseillère municipale en charge du dossier : « En Angleterre, j'ai été élevée dans un autre système. Là-bas, le piano est présent dans toutes les écoles. Les cours de musique sont proposés pour tous les élèves. Aussi, je voulais vraiment qu'il puisse y avoir un accès à des cours de musique ici à La Rosière. Avant, nous n'avions que le choix de descendre à Bourg-Saint-Maurice et ce n'est pas possible pour tout le monde. C'est très difficile pour les parents de se déplacer pour des cours de musique. Avoir une offre sur place, nous permet d'avoir une proposition accessible à tous. Pour moi, la musique est un cours qui a le même niveau d'importance que les mathématiques, le français. C'est un autre cours, c'est un cours d'art dont les apports vous bénéficieront tout au long de votre vie. La musique nous aide, la musique nous soutient, la musique nous fait sourire, nous procure des émotions. Je suis très contente que vous preniez des cours de musique avec l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise et Madame FAVRE, professeure de piano. J'espère que cela pourra se poursuivre et se développer avec d'autres élèves qui pourraient nous rejoindre. **Et vous, dites-moi, pourquoi êtes-vous-là ? Racontez-moi comment ça se passe et ce que vous en pensez ? »**

Lilou : « Moi, c'est ma maman qui a voulu que je fasse du piano parce qu'elle en a fait quand elle était petite. Au début je ne voulais pas faire du piano, mais de la guitare. Mais du coup, ma maman m'a dit de faire du piano. Je trouve qu'Oriane (professeure de piano) est trop gentille. J'aime bien en faire avec elle. On a commencé à faire avec les deux mains et je commence déjà à bien jouer maman me dit. Je suis contente de faire du piano même si j'aurais préféré faire de la guitare. J'ai envie de continuer après. Je voulais faire de la guitare car j'ai un tonton qui joue de la guitare et du piano. Je crois que je vais faire les deux. »

Cassandra : « En fait, je voulais faire des cours de piano et maman m'a dit qu'il y avait du piano à La Rosière. Du coup, j'étais contente. Mon père joue un peu de saxophone. Il m'aide pour les devoirs de solfège. On ne joue pas encore ensemble, mais bientôt. »

Oriane FAVRE, professeure de piano de l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise : « Je n'étais pas étonnée de cette demande d'enseigner à La Rosière car je travaille déjà sur les antennes de Tignes et Val d'Isère. Pourquoi pas La Rosière ? C'est vrai que c'est quand même éloigné de Bourg-Saint-Maurice et ce n'est pas toujours facile pour les parents avec leur travail de se déplacer pour ces cours. C'est toujours bien que les enfants puissent bénéficier des cours à La Rosière de la même façon que cela se fait à Bourg-Saint-Maurice. Je pense que c'est un peu plus facile de déplacer un professeur sur La Rosière que l'inverse même si les conditions de route ne sont pas toujours agréables, d'autant qu'on travaille en horaires décalés. Et c'est bien que les enfants puissent commencer plus jeune et avant d'arriver au collège. La musique est faite pour tous les enfants. Il faut donner l'envie, la motivation. Les élèves de La Rosière sont agréables et intéressés. Je prends vraiment du plaisir à monter à La Rosière. Un piano à 1850 m d'altitude, cela sonne bien (sourire).»

Le Festival Musica Ricercata, Première Edition

Interview des créateurs du festival, Sandrine FAUCHER-MATHERON et Laurent MATHERON



Chapelle Saint-André au Villaret

MLR - Parlez-nous de vous, de votre carrière, de votre attachement particulière à Montvalezan ?

Laurent MATHERON— *«Nous sommes professionnels et enseignons dans des conservatoires parisiens. Je suis originaire de Montvalezan par ma mère, qui est une GAIDE-CHEVRONNET. On est un couple de musiciens, Sandrine joue du piano et moi du saxophone. Nous sommes très attachés à ce petit coin de montagne dans lequel nous venons très régulièrement.»*

MLR - Comment vous est venue l'idée de ce festival «ambulante» mêlant musique et découverte du patrimoine ?

Laurent MATHERON— *«En tant que musiciens, à chaque fois qu'on se balade et qu'on voit un bel endroit, on a envie d'y mettre de la musique... Les chapelles sont magnifiques, cela fait des années que nous rêvons d'y jouer. Cette année, on s'est dit, - on y va - et le projet s'est construit aussi avec tous les acteurs du coin, Didier CHARVET, Gisèle GAIDE,... »*

Sandrine FAUCHER-MATHERON - *« C'était complètement le but, de construire avec tout le monde, de créer quelque chose sur-mesure. »*

MLR - Musica Ricercata, que cela signifie-t-il ? Pourquoi ce nom ?

Laurent MATHERON— *«Musica Ricercata c'est le titre d'une pièce de Györgi LIGETI, grand compositeur du XX^e siècle, ça signifie -musique recherchée-. Nous sommes sensibles à cette notion de chercher, on recherche tout le temps, tout en gardant l'idée d'une musique accessible aussi aux*



Chapelle Saint-Martin aux Moulins

néophytes. Il n'y a pas d'élitisme, mais le titre sonne bien en plus de rendre hommage à LIGETI que nous aimons beaucoup.

Sandrine FAUCHER-MATHERON - *«On a convenu avec les musiciens que le but du jeu était de parler avec le public et d'expliquer nos choix de programme. »*

MLR - Combien de musiciens se sont déplacés pour cet événement ? Qu'ont-ils pensé du projet ?

Sandrine FAUCHER-MATHERON - *«Il y avait 12 musiciens (étudiants, confirmés et professionnels). Ils ont été un peu dubitatifs car ils ne voyaient pas trop comment ça se passerait. Mais quand ils sont arrivés ils ont été subjugués par les paysages et ont trouvé la formule très sympathique. Ils ont été surpris du retour des gens et ont trouvé super de pouvoir parler avec eux. »*

Laurent MATHERON— *«Les chapelles étant petites, ça permet une proximité avec le public et le format court permet un échange et rend d'autant plus accessible la musique. Le public était hyper captivé, c'était super. »*



Chapelle Saint-Martin aux Moulins

MLR - Au lendemain de cette première édition, quel bilan en tirez-vous ? Quels retours avez-vous eu du public ?

Laurent MATHERON— *«C'est très positif, tout s'est très bien passé (même la météo), on a eu une fréquentation incroyable contrairement à ce qu'on pensait. A chaque fois c'était comble et le public s'agrandissait au fur et à mesure de la journée... ! Il y avait beaucoup d'émotion et nous avons vécu de beaux moments de partage, de personnes qui avaient été touchées. »*

MLR - Quel est votre meilleur souvenir ?

Sandrine FAUCHER-MATHERON - *«A chaque concert en extérieur, d'entendre les oiseaux et la nature autour pendant qu'on jouait, c'était le paradis. »*

Laurent MATHERON— *«Pour moi, c'était le silence, l'écoute attentive qui était palpable, c'est très précieux, ça nous porte. Tout le monde communique pour un moment qui nous dépasse tous. »*

MLR - Est-ce que ce festival est amené à perdurer ?

Laurent MATHERON— *«: Oui ce serait super ! Nous y travaillons. »*

Littérature—Un Roman Autour de Montvalezan

Les Gerpiers, le premier roman de Lucie FRAISSARD. Rencontre avec l'écrivaine.

MLR – Un premier roman pour une écrivaine de Montvalezan ?

Lucie FRAISSARD – « Oui, c'est mon premier roman et j'ai tenu à le publier sous mon nom de jeune fille car il parle de mon pays. »

MLR – Combien de temps a-t-il fallu pour mettre au monde cet ouvrage ?

Lucie FRAISSARD – « C'est une question qu'il ne faut pas me poser car je fais multiples choses dont la peinture (sourire). Je pense toutefois que je l'ai écrit, disons, sur à peu près 2 ans voire 2 ans et demi. »

MLR – La rédaction de ce livre s'est-elle faite assez naturellement ou cela a nécessité un effort particulier ?

Lucie FRAISSARD – « Certes, cela demande un effort particulier, mais c'est un vieux rêve depuis que je suis toute petite. Depuis que j'ai appris à lire, j'ai envie d'écrire. J'écrivais souvent des petites nouvelles. J'ai eu envie d'aller plus loin et d'en faire une histoire structurée. Quand je parle de mon enfance, de la vie ici, souvent on me disait – tu devrais écrire un livre -. Je suis allée au bout. »

MLR – Aviez-vous précisément l'intrigue du roman à l'esprit avant de vous engager sur son écriture ?

Lucie FRAISSARD – « Non, ce n'était pas clair initialement. J'avais un point de départ qu'on retrouve dans le titre d'ailleurs, dont il faut découvrir la signification au fil de la lecture. Cela s'est construit tout doucement. Il est vrai aussi que je parle de ma vie d'enseignante, mais pas uniquement. J'ai en effet côtoyé beaucoup d'enseignants, dans des petits villages, à qui il était arrivé des mésaventures. C'est un condensé de ces différentes situations. »

MLR – Que pourriez-vous nous dire pour nous donner envie de se plonger dans cet ouvrage ?

Lucie FRAISSARD – « Je suis mal placée pour le dire. Mais je pourrais citer quelques réflexions de mes premiers lecteurs, par exemple – j'ai aimé la construction originale du livre, il est agréable à lire et on a hâte de savoir la suite – j'ai aimé les deux histoires racontées en parallèle – passionnant et original. Les premiers retours sont très positifs. Cela fait un peu chaud au cœur quand même. »

MLR – Comment avez-vous procédé pour l'édition de ce livre ?

Lucie FRAISSARD – « J'ai assuré la sortie de ce livre en autoédition. Je tiens aussi à spécifier que la couverture a été dessinée par mon fils Mickael et il a aussi réalisé toute la mise en page. Ce livre est un peu une histoire de famille. Quant à la relecture, ne m'en parlez pas. Je le connais presque par cœur. »

MLR – Où peut-on acheter votre roman - Les Gerpiers - ?

Lucie FRAISSARD – « Pour l'instant, il est en vente à l'Office de Tourisme de La Rosière, au magasin de souvenirs le Santa Fé à Sainte-Foy-Tarentaise, au Vival à Séez, à U Culture ainsi qu'à la mairie de Montvalezan. »

MLR – Des séances de dédicaces sont-elles prévues ?

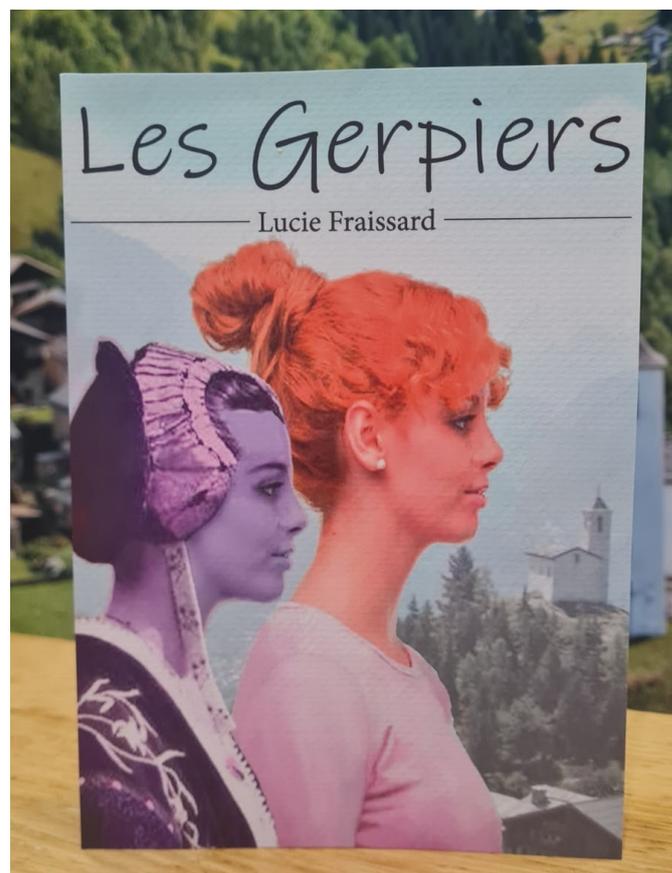
Lucie FRAISSARD – « Oui certainement au cours de cette saison d'hiver. On va essayer de mettre cela en place. Je vous tiendrai informés. »

Propos recueillis le 27 novembre 2023



La quatrième de couverture : « Quand ils se tissent avec traditions et us et coutumes, les liens entre passé et présent réservent parfois de surprenantes trames. L'auteure se joue de promener et d'accompagner le lecteur dans les méandres de ce dédale. En gardant ses repères profondément enracinés au cœur de la vie des montagnes, elle nous conduit au travers d'épisodes de la vie d'une institutrice : Aline, dans les coulisses d'un héritage insoupçonnable...M.A ».

Originaire de Montvalezan, petite commune de Haute-Tarentaise, Lucie Fraissard est née en 1950. Dès l'école primaire, elle aime lire et découvrir le monde à travers ses lectures. Elle écoute avec intérêt les anciens de son village raconter leur jeunesse. Enseignante, peintre amatrice à ses heures perdues, elle expose à plusieurs reprises dans la région. Elle a toujours rêvé d'écrire et publie aujourd'hui son premier roman.



VIE ASSOCIATIVE

Le Soutien de la Mairie et du CCAS aux Associations

Subventions 2023 attribuées par le Conseil Municipal et le CCAS de Montvalezan

Conseil Municipal	
Association du Petit St Bernard	160 €
USM - Ski Club	31 800 €
Club de Golf de La Rosière	1 500 €
Groupe Folklorique Les Frontières	1 000 €
Association le Sou des Ecoles	1 000 €
Comité des fêtes La Rosière de Montvalezan	3 500 €
Association Le Tremplin	1 000 €
Octobre Rose	1 000 €

CCAS	
AFM Téléthon	200 €
Amicale des donateurs de sang	150 €
APEDYS des 2 Savoies	100 €
APF France Handicap	100 €
Association St Michel	400 €
Banque Alimentaire de Savoie	300 €
Delta Savoie/Les Papillons Blancs	200 €
Association Handisport	150 €
Restaurants du Cœur	300 €
CAMI Savoie Sport et Cancer	200 €
LOCOMOTIVE - Leucémie et cancer enfants	100 €
Octobre Rose	500 €

MONTANT TOTAL	43 660 €
----------------------	-----------------



Soutien aux associations locales par appui des services techniques et de la police municipale

Evènement	Evènement porté par	Durée totale mobilisation agents	66 heures
Fête des Clarines	Comité des Fêtes	Valorisation monétaire "AGENTS"	2 640 €
		Durée totale mobilisation véhicules/engins	18,5 heures
		Valorisation monétaire "ENGINS"	1 480 €
		VALORISATION Globale	4 120 €

Evènement	Evènement porté par	Durée totale mobilisation agents	18 heures
Braderie des	Association des Commerçants	Valorisation monétaire "AGENTS"	720 €
		Durée totale mobilisation véhicules/engins	8 heures
		Valorisation monétaire "ENGINS"	640 €
		VALORISATION Globale	1 360 €

Evènement	Evènement porté par	Durée totale mobilisation agents	49 heures
Trail de La Rosière	Asso Trail de La Rosière	Valorisation monétaire "AGENTS"	1 960 €
		Durée totale mobilisation véhicules/engins	8 heures
		Valorisation monétaire "ENGINS"	640 €
		VALORISATION Globale	2 600 €

Evènement	Evènement porté par	Durée totale mobilisation agents	8 heures
Fête de la Saint-Jean	Ski Club	Valorisation monétaire "AGENTS"	320 €
		Durée totale mobilisation véhicules/engins	8 heures
		Valorisation monétaire "ENGINS"	640 €
		VALORISATION Globale	960 €

VALORISATION TOTALE	9040 €
----------------------------	---------------

VIE ASSOCIATIVE

L'Union Sportive de Montvalezan

Bilan hiver 2022-2023—Alpin

Les entrainements ont été soutenus tout l'hiver pour permettre aux enfants de progresser et d'exprimer leur potentiel sur toutes les courses auxquelles ils ont participées. Le Ski Club a également organisé plusieurs courses au long de l'hiver, les enfants ont donc pu courir à domicile pour leur plus grand bonheur. D'excellents résultats sont venus

récompenser l'implication des enfants mais aussi l'investissement du Ski Club, des entraîneurs et des parents. Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé sur les courses mais aussi tout au long de l'année. Rien n'aurait été possible sans eux !

Podiums en Coupe de Bronze (district Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, Villaroger, Sainte Foy, Peisey, la Plagne, Montalbert)

U14	Juliette MATHIEU	Géant	Val d'Isère	🏆
		Géant	La Rosière	🏆
U12	Nessa REYNARD	Géant	La Rosière	🏆 🏆
		SuperG	Tignes	🏆 🏆 🏆
		Géant	Val d'Isère	🏆
		Géant	Sainte-Foy	🏆
		Slalom	Les Arcs	🏆
U12	Laura GAIDET	Géant	La Rosière	🏆
		Géant	Val d'Isère	🏆
U12	Lucas BOUILLER	SuperG	Tignes	🏆
U10	Robin POSSOZ	Géant	La Rosière	🏆
		SuperG	Tignes	🏆
		Slalom	Sainte-Foy	🏆



Nessa REYNARD GAIDE et Laura GAIDET à La Rosière

Section sportive Ski-Etudes ou DE (11 jeunes à la rentrée 2023)

U16	Classe de 2 ^{nde}	Noémie GAIDE
U16	Classe de 3 ^{ème}	Juliette MATHIEU Caly TRINQUET
U14	Classe de 4 ^{ème}	Thomas GAIDE Grace JAMIESON
U14	Classe de 5 ^{ème}	Nessa REYNARD Laura GAIDET Elliott MAITRE-MORGAN
U12	Classe de 6 ^{ème}	Martin MATHIEU

Effectifs 2023

64 licenciés
U8 (moins de 8 ans) : 15
U10 : 14
U12 : 12
U14 : 7
U16 – Grand Prix : 5
Snowboard : 6
Freestyle : 5



Sinahé TAN, Vice-champion de France en big air

Championnat de France Skifreestyle

Sinahé TAN 🏆

Championnat de France U16

Noémie GAIDE participation

Championnat de France U14

Caly TRINQUET participation
Juliette MATHIEU Top 20 Géant et Slalom

Championnat de Savoie U12

Nessa REYNARD Géant Val Thorens

Championnat de Savoie U14 (meilleures manches TOP20)

Juliette MATHIEU	Géant	5 ^{ème}
Juliette MATHIEU	SuperG	8 ^{ème}
Caly TRINQUET	Slalom	11 ^{ème}
Cléa POSSOZ	Slalom	19 ^{ème}

Scarafiotti U14 : Qualification aux finales de Juliette MATHIEU

Bravo à tous les jeunes pour ces magnifiques résultats !

L'Union Sportive de Montvalezan

Bilan hiver 2022-2023

Freestyle et Snowboard

12 jeunes sont inscrits dans ces sections. Ils prennent beaucoup de plaisir avec Nathan et Fabien, leurs coachs, qui parfois mutualisent leurs entraînements ! L'engouement pour ces sports à sensations ne cesse de s'accroître et l'hiver 2023-2024 s'annonce très bien !

Encore bravo à Sinahé qui est Vice-Champion de France de Ski Freestyle mais qui participe aussi à des compétitions de Snowboard avec aussi des podiums ! Bravo à toi et aux coachs !

Nouvelle équipe de coachs

Les coachs pour l'hiver 2022/2023 étaient :

Ski Alpin => Mathieu MAITRE, Maxence ROLLIN, Nathan GAIDET, Océane GAIDET, Mathieu MIOLLAN.

Freestyle => Nathan GAIDET

Snowboard => Fabien CRUZ.

Maxence et Océane ont choisi de donner un nouvel élan à leur carrière et quittent leur poste d'entraîneur. Merci pour votre investissement et tous nos vœux pour la suite !

Eté 2023

Les entraînements ont repris au mois de juin avec de très bonnes conditions de ski. C'était important pour les enfants âgés de plus de 10 ans de faire du volume à cette période, de profiter du glacier à la maison et de réaliser environ 10 jours de ski au printemps.



Le camp montagne pour les U8 / U10 / U12 avec bivouac en montagne !

Avec un programme bien chargé cet été, les enfants ont pu pratiquer un grand nombre de séances de préparation physique spécifique ski.

Notre nouvel entraîneur référent est Yoann GRAVIER depuis le mois de Juin. Bienvenue chez nous !



Les snowboarders avec Fabien en sortie hors piste : des étoiles plein les yeux !

Un nouvel élan pour les U16 : U16 Racing

L'Union fait la Force : les Ski Club de la Rosière et Sainte-Foy ont décidé d'unir leurs forces et de mutualiser les moyens pour l'entraînement des U16 Racing ! L'idée est d'offrir aux jeunes une structure, un cadre d'entraînement et une émulation pour leur permettre d'exprimer leur plus haut potentiel. Nos jeunes de la Rosière en U16 et qui sont en section ski-études s'entraînent au quotidien avec les jeunes de Sainte-Foy depuis le 1^{er} mai sous la responsabilité de Mathieu MIOLLAN.

Dans ce cadre, cet été, Juliette, Noémie et Caly ont partagé une expérience unique : gravir le Grand Paradis en partant à pied depuis la maison (ou presque). Après 4 jours de marche d'approche et une longue ascension, tout le groupe U16 Racing a atteint le sommet, encadrés par des guides de haute montagne. Voilà une expérience qui les marquera à jamais pour leur premier 4000 !



Caly, Noémie et Juliette avec un jeune de Sainte Foy et leur guide au sommet du Grand Paradis.

VIE ASSOCIATIVE

La Rosière, l'Association d'Escalade Reprend du Service

Début 2023, l'association Roc N Roz a élu un nouveau bureau. Elodie OSAER prend la présidence de l'association, secondée par Lucile GUETTE à la trésorerie et Pauline JAMET au secrétariat. Elles sont toutes les trois entourées de plusieurs membres actifs.

Les créneaux « Escalade en grimpe libre » ont repris en milieu de saison d'hiver 2022-2023 et se poursuivent chaque semaine, le jeudi soir. Cette année, l'association a triplé son nombre d'adhésions et s'en félicite. En plus de la grimpe libre, des sessions à thème seront mises en place : grimpe contre la montre, initiation alpinisme avec grimpe au piolet... Grâce au soutien de ses adhérents, l'association a investi dans des dégaines et des cordes neuves et réfléchit à un renouvellement des voies, nécessaire au maintien de l'attractivité du mur. Notre partenaire EB nous a également fourni plusieurs paires de chaussons.

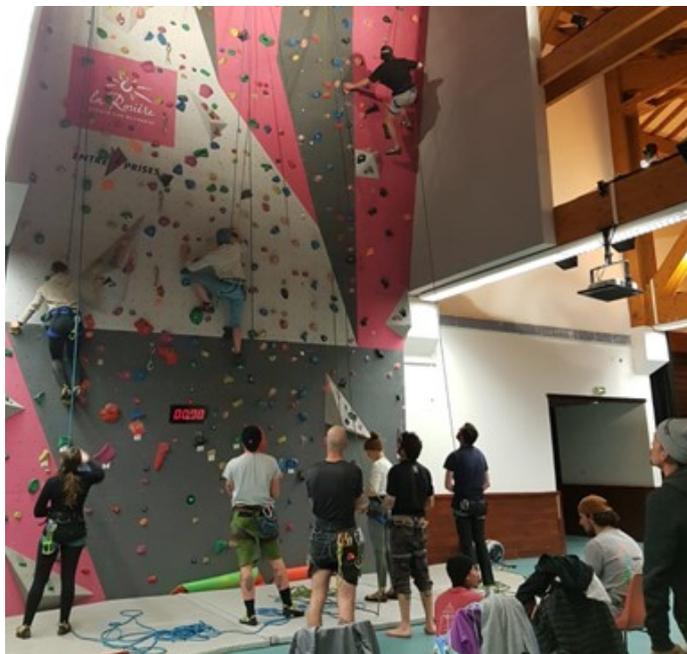
Composition du Bureau : Présidente : Elodie OSAER
Trésorière : Lucile GUETTE
Secrétaire : Pauline JAMET

Membres actifs : Paul BOUSSEAU, Tatiana CLERMONTET, Thibault CORNIL, Laetitia ESCANDE, Thomas MAZUIR

Infos pratiques

Tarifs : 30€ la saison, 40€ l'année.

Ouverture tous les jeudis de 19h à 21h en intersaison, créneaux à définir pour la saison Hiver 2023-2024



La Relance du Vélo Club La Rosière

Le 31 août dernier, s'est tenue au restaurant Le Boréal, l'assemblée générale de relance du « Vélo Club La Rosière ». Sous l'impulsion de Thibault CORNIL, Damien DUNIE et Jean REGALDO, l'association existante a trouvé un nouveau souffle ! À l'issue de cette AG, un bureau composé d'une dizaine de membres a été nouvellement formé. « Nous sommes partis du constat qu'il y avait beaucoup de pratiquants individuels sur La Rosière. L'idée c'est de rassembler tout ce petit monde autour d'une pratique avant tout conviviale et sous le signe du partage » explique Thibault CORNIL, président du VCLR fraîchement élu, « nous souhaitons aussi soutenir et structurer le développement du vélo sur notre territoire et ce, sous toutes ses formes » poursuit-il.

Mise en place de sorties hebdomadaires (vélo de route ou VTT, musculaire ou VAE), mise à jour des statuts, création d'un logo, d'un maillot et d'un groupe Strava... sont comptés parmi les 1^{ères} initiatives du VCLR. À ce jour, l'association compte déjà plus d'une vingtaine d'adhérents !

« Il y a un engouement autour de la pratique du vélo. C'est un point d'appui pour créer une émulation, fédérer au niveau local et devenir force de proposition. Nous avons déjà des idées pour développer des animations et organiser des événements » souligne Thibault CORNIL. Ateliers « réparation », école de vélo, organisation de courses... Les projets sont nombreux !

Composition du bureau : Président: Thibault CORNIL
Trésorier: Jean REGALDO
Secrétaire: Damien DUNIE

Membres actifs: Lionel PILLET, Kevin LAGIER, Sébastien GAIDET, Joanes NOIRIT, Aurélie CROUVISIER, Kent LEVAIN, Thomas POLLET.

Référents activités:

Route: Aurélie CROUVISIER, Joanes NOIRIT

VTT: Lionel PILLET, Kevin LAGIER

Nous rejoindre:

veloclublariosiere@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

L'Association Sportive Golf de La Rosière

Le Golf ça se partage !

Golf entre générations (80 ans d'écart entre ses deux participants—photo ci-dessous), Golf en famille ou entre amis, le golf est un jeu qui rassemble et qui prône de belles valeurs ! Venez essayer ce sport de plein air dans un cadre magnifique !

Ecole de golf

Une trentaine d'enfants a profité des 15 cours de Golf organisés à partir du 1er juillet.

La saison de l'été de Golf s'est soldée par l'organisation de la traditionnelle compétition junior à La Rosière, le trophée des petites marmottes avec une trentaine de participants de la vallée. Bravo à tous les enfants !

Organisation et participation aux compétitions

15 tournois ont eu lieu à La Rosière avec des records de participation à plus de 70 joueurs !!!! Merci aux généreux sponsors et partenaires de l'Association Sportive Golf de La Rosière ainsi qu'à Restogolf.

Participation à des compétitions par équipe :

Ryder Cup (La Rosière vs Tignes) : vainqueur Tignes.

Participation Trophée Lacs et Montagnes (championnat interclubs de Savoie) et Championnat des Golfs de Montagne.

Fête des Clarines

Un stand découverte du golf a été organisé à la fête des Clarines pour le bonheur des enfants. Merci aux courageux bénévoles qui ont tenu le stand malgré la pluie ! Eh oui le golf ça se joue par tous les temps !

Vie du Golf

L'Association Sportive du Golf remercie chaleureusement Mathieu MAITRE qui quitte ses fonctions de directeur de golf, après 15 ans de dévouement pour le parcours, la promotion du golf auprès de tous et l'organisation des tournois au sein du Golf de La Rosière. C'est avec beaucoup d'émotions que nous tournons ensemble cette page. Merci Mathieu.



Sou des Ecoles de Montvalezan

Comme chaque année, le Sou des Écoles a participé financièrement à certaines activités culturelles et sportives proposées par les maîtresses pour un montant d'environ 4100 euros. Les enfants ont pu participer à un escape game, des séances de robotique, un stage de tennis pour les petits. Les plus grands, du CP au CM2 sont allés 3 jours à Lyon. Ils sont tous revenus avec de supers souvenirs !



L'association a également offert le cadeau de bienvenue pour les enfants rentrant à l'école (tee-shirt, casquette à l'effigie du Sou des écoles), les cadeaux de Noël, de fin d'année pour les CM2, les collations pour les maternelles.

L'année scolaire a été clôturée par un goûter offert par les parents de Thialyne et Thelma précédé par un laser game offert par les parents de Clémentine et Léonard. Tout le monde s'est régalé et bien amusé, petits et grands !!! Merci à eux.

Pour récolter des fonds, l'association organise des animations et des événements. La vente de tote bags : nous avons fait imprimer sur des sacs les autoportraits que chaque enfant avait dessinés. D'habitude les objets personnalisés sont destinés aux familles, et cette année la mairie nous en a acheté tout un lot pour offrir les cadeaux de fin d'année aux personnes âgées de la commune.



Il
y
a

eu également la tombola au mois de février (merci à tous ceux qui nous fournissent les lots), la vente de chocolat Jeff de Bruges pour Noël, La soirée du Sou des Écoles fin novembre (habituellement, cette soirée se déroule à la salle Jean Arpin, en travaux à ce moment là. Les parents de Tinley et Péma nous ont gracieusement ouvert les portes de La Via Ferrata. Encore, un immense merci, sans eux, la soirée aurait malheureusement dû être annulée). Citons encore la vente de plants de légumes et de fleurs en Juin, la buvette pendant le bal du 14 juillet à la salle Jean Arpin et la participation à la Fête des Clarines, malgré le temps pluvieux et froid avec un stand et un char sur le thème des super-héros.

MERCI à Fabien GAIDE pour son investissement durant ces 2 années. Il a quitté l'association pour un nouveau projet de vie. Nous lui souhaitons plein de belles choses, à lui et à sa famille. Nous remercions une fois de plus toutes les personnes qui nous ont permis, de près ou de loin, d'organiser et de mener à bien l'ensemble des différentes manifestations durant cette année. Sans eux, rien ne serait possible. MERCI !!! Merci à l'ESF, la commune, l'office du tourisme pour leur soutien. Et enfin un grand MERCI aux enseignantes pour leur confiance et leurs idées.



Les Amis du Petit-Saint-Bernard

Le col du Petit Saint-Bernard, une histoire mouvementée ...

Dès l'antiquité, le col fut un lieu de passage de nombreuses populations. Puis les Romains y ont aménagé une voie, et construisirent une première auberge. Hannibal aurait également traversé ce col avec ses éléphants.

Au haut Moyen Age, Saint Bernard des Alpes fit édifier un hospice pour y accueillir les voyageurs. Enfin, le col fut également le théâtre de violentes guerres franco-savoyardes, et de combats cruels durant les deux guerres mondiales.

De l'antiquité à nos jours, l'histoire fut donc mouvementée entre la France, la Savoie et l'Italie.



Transit automobile au col du Petit-Saint-Bernard. (Collec. J.-L. Penna.)

Dans les étages supérieurs du bâtiment, on trouve également :

- un lieu de recueillement œcuménique ;
- une exposition sur la météorologie locale ;
- une terrasse extérieure, sur le toit du bâtiment. La vue sur le Mont-Blanc, et sur toute la vallée est exceptionnelle ;
- l'office du tourisme qui assure un rôle essentiel d'information.

Les nombreux touristes, randonneurs, motards, ... peuvent également trouver refuge à l'intérieur du bâtiment où ils sont très agréablement reçus par Sophie, gérante de la partie hôtellerie restauration au sein de l'hospice. Vous souhaitez manger, boire, vous reposer, passer la nuit sur place, vous serez les bienvenus ! Vous vous régalez des bons petits plats préparés maison, au sein même de l'hospice.

Vous en garderez un superbe souvenir, et vous n'aurez qu'un souhait : revenir à l'hospice du Petit-Saint-Bernard !



Aujourd'hui, le col est devenu un passage touristique aux multiples attraits.

L'hospice qui accueillait autrefois les voyageurs a beaucoup souffert durant cette histoire mouvementée. Dans les années 1990, le bâtiment, en ruines, était promis à la destruction.

L'association du Petit-Saint-Bernard s'est alors créée, le 24 juillet 1994, avec pour objectif premier de sauver le bâtiment, de sauvegarder ce patrimoine historique important pour la Savoie, et de le faire vivre.

Après une trentaine d'années d'efforts et d'investissement de l'association et des institutions publiques, on peut considérer que l'hospice est sauvé ! Aujourd'hui encore, l'association perpétue cette mission de préservation et de mise en valeur du patrimoine.

Grâce à nos adhérents, les inscriptions, et les dons du public, l'association gère ainsi les domaines restauration et hôtellerie de l'hospice.

Ainsi, nous avons mis à disposition de tous les visiteurs, une salle hors-sac où sont mises en valeur des expositions artistiques, photographiques et culturelles.

Chacun peut s'abriter si besoin, s'installer à table pour un pique-nique. Les bébés ont aussi une chaise prévue spécialement pour eux ! Le confort comme à la maison, dans un cadre splendide !

N'hésitez pas à regarder le paysage au travers des fenêtres, la vue sur les montagnes alentour est incroyable !

Contactez-nous

Site internet : www.psbernard.com (désormais accessible en français, anglais et italien)

Mail : amis@psbernard.com

Courrier : Association du Petit Saint-Bernard - 8, rue Saint-Pierre - 73 700 SEEZ

N'hésitez pas à contacter Sophie pour toute demande de réservation (particuliers, groupes, retrouvailles familiales, réunions professionnelles, associations ...) : auberge.psbernard@orange.fr

La Fin du Club des Jours Heureux

Témoignage de Nicole FRAISSARD, présidente du Club de 2011 à 2023

Lors de l'assemblée Générale du Club des Jours Heureux du mardi 7 mars 2023, faute de candidats à la succession du bureau, l'association a été dissoute. Au terme de cette réunion, nous avons rencontré Nicole FRAISSARD pour recueillir son témoignage.

MLR – Depuis quand êtes-vous membre du Club Les Jours Heureux ?

Nicole FRAISSARD – « Avant 2008, je participais déjà ponctuellement. En 2008, la présidente de l'époque, Thérèse FUDRAL m'a demandé d'intégrer le bureau en tant que secrétaire pour les aider – il n'y avait alors que 20 adhérents. En 2011, je suis devenue Présidente en succédant à Monique GERACI. Ensuite, nous sommes montés jusqu'à 65 adhérents. Actuellement, nous étions 58. »

MLR – De qui était composé le dernier bureau ?

Nicole FRAISSARD – « M'accompagnaient, Elodie VEILEX secrétaire, Arlette NOIR trésorière, ainsi que les membres, Monique GERACI, Jacqueline VILLAZ et Marius OTTOBON. »



MLR – Quel était l'objet de l'association et quelles en étaient les activités ?

Nicole FRAISSARD – « C'est une association de loi 1901 qui avait pour objectif de développer les activités entre les personnes de plus de 65 ans initialement. Quand je suis entrée à l'association, la limite d'âge a été supprimée pour ouvrir l'accès à davantage de monde. Le jeudi matin, devant l'Office du Tourisme, nous vendions des bugnes faites maison et nos confitures de framboises et myrtilles cueillies dans la montagne. Le mardi après-midi, aux Eucherts, nous confectionnions sur place des bugnes avec une pâte préparée et des friteuses ! C'était une très bonne activité qui occupait bien les vacanciers, on leur donnait la recette ! Grâce aux revenus, nous organisons 2 journées de visites dans l'année. Une fois par an, on partait 8 jours en vacances, en France ou à l'étranger. Nous organisons aussi des repas 100 % maison faits par Monique GERACI. On passait de bonnes journées, nous faisons aussi le repas de Noël. Un grand merci à Monique qui nous a régales toutes ces années ! »

MLR – Quel facteur a amené votre décision de mettre un terme à votre fonction ?

Nicole FRAISSARD – « Ce qui m'a le plus impacté, c'est l'agressivité des personnes. J'ai supporté un temps mais

maintenant je suis lassée. À la suite du COVID, cela a été très difficile de faire respecter certaines règles. Les gens étaient en colère, il y avait de la tension et ça m'a fait de la peine. Je faisais cela avec mon cœur, avec passion. C'était difficile d'être reprochée de choses pour lesquelles je ne pouvais rien. C'était aussi énormément de travail. La préparation de la fête des Clarines, par exemple, nous prenait un mois... Je n'ai jamais compté mes heures, je l'ai toujours fait avec passion. J'avais un bureau extraordinaire qui m'a tout le temps suivie. »

Les Chiffres Records du Club des Jours Heureux

1000 pots de confitures produits sur une année

200 kg de cueillette de myrtilles en une journée à 4

50 kg de pâte à bugnes à la fête des Clarines

MLR – Selon vous, est-ce dommageable pour notre population et le bien vivre à Montvalezan que cette association mette un terme à son activité ?

Nicole FRAISSARD – « Oui, je trouve dommage qu'elle s'arrête car c'était une association qui montrait notre envie de vivre et de partager des choses. »

MLR – Est-ce que la disparition de cette association pourrait avoir pour effet de réduire les liens entre les personnes ?

Nicole FRAISSARD – « Non pas forcément. A la mairie, il y a un bon relais, des choses sont mises en place et je ne sens pas les personnes isolées. »

MLR – Quels sont vos meilleurs souvenirs de Présidente du Club des Jours Heureux ?

Nicole FRAISSARD – « Les voyages ! Les journées ! Voir les sourires sur les visages des personnes. Quand vous organisez quelque chose et que les gens vous disent – Que c'est beau ! – quelle journée ! – Qu'on a bien mangé ! Voir que les gens sont heureux et voir leur sourire... J'avais rempli mon rôle. Pour moi, nos deux plus beaux voyages ont été le dernier en Bretagne qui était merveilleux et le Périgord Noir. »



VIE ASSOCIATIVE

MLR – En tant que Présidente, organiser un voyage, c’est beaucoup de travail et de responsabilité, n’est-ce pas ?

Nicole FRAISSARD – « *Oui, la responsabilité et la sécurité sanitaire des participants, c’est quelque chose... Chaque fois qu’on faisait un voyage, on priait pour que tout se passe bien. Chaque année, je sortais grandie en tirant des enseignements des aléas. Je me disais que je ne referai pas de la même façon. Avec l’expérience, on faisait plein de petites améliorations. Maintenant, nous étions au top pour que tout le monde puisse passer un bon voyage.* »

MLR – J’ai appris lors de cette Assemblée Générale que vous faisiez même don de votre corps à l’association (sourire) !

Nicole FRAISSARD – (rire) « *Oui, c’était à la cueillette des myrtilles. J’ai glissé et quitte à perdre la vie, j’ai fait des cabrioles et des roulades sans lâcher le seau car je ne voulais pas que les myrtilles tombent ! Mais après je suis allée chez*

Le mot du maire, Jean-Claude FRAISSARD

« *Je souhaitais venir à cette dernière assemblée générale par reconnaissance pour vous tous et en particulier pour Nicole qui s’occupe du Club des Jours Heureux depuis 15 ans. Ce fut beaucoup de travail, beaucoup de persévérance. C’est aussi beaucoup d’amour. Je pense qu’elle en reçu aussi. La Mairie de Montvalezan souhaitait remettre à Nicole ce trophée en reconnaissance de son engagement associatif et sa participation active au bien vivre à Montvalezan. Le Club était bien étoffé ces dernières années. J’en profite donc pour remercier aussi, tous ceux qui ont collaboré. J’espère que le Club reviendra et qu’il ne s’agit que d’une pause.* »

L’histoire de la création du Club des Jours Heureux par Arlette NOIR, Trésorière

« *L’Abbé Jacques POUPON, en recherche d’un lieu pour faire découvrir la montagne aux enfants de Sens (Yonne), a découvert Les Eucherts en 1955 et dès l’été 1956, des centaines d’enfants parcouraient la montagne et logeaient au bâtiment « Le Ramoneur ». Au fil des années, des liens très forts se sont tissés avec les habitants des hameaux et l’Abbé s’est rendu compte que les anciens, agriculteurs, attachés à leur montagne, ne connaissaient pas d’autres lieux. Leur seul voyage avait été l’exode de juin 1940 quand l’Italie a déclaré la guerre à la France et les habitants de la Haute-Tarentaise ont été évacués dans la Drôme ou la Haute-Loire. En 1977, Le Ramoneur, vieillissant, a été remplacé par un nouveau bâtiment « Le Solaret ». En septembre 1980, l’Abbé avait invité dans ce restaurant les anciens de la commune. 86 retraités s’y sont retrouvés un dimanche et il leur a expliqué*

l’ostéopathe et j’étais démontée, du doigt de pied jusqu’aux épaules, j’étais toute en vrac...(rire). »

MLR – Quel bilan personnel tirez-vous de votre expérience de Présidente du Club des Jours Heureux ?

Nicole FRAISSARD – « *Je ne regrette absolument rien. J’ai vraiment vécu de bons moments, c’était du bonheur. Il n’y a que les dernières années qui ont été plus dures à gérer. Je souhaite remercier la municipalité et l’Office de Tourisme, pour l’engagement qu’ils ont eu au niveau du Club. Je remercie Monsieur le Maire, le Président et la direction de l’Office de Tourisme pour leur engagement et leur bienveillance. Ils nous ont toujours accueillis avec un mot gentil. Merci à tous* »



En exclusivité, la recette des bugnes du Club des Jours Heureux

- 1 kg de farine
- 1 pot de crème fraîche liquide
- 200 g de sucre
- 2 sachets de vanille
- 2 sachets de levure rose
- 6 œufs

On mélange, on fait une boule, on laisse reposer 30 minutes, on étale, on coupe en losanges, on fait frire et on se régale !

*son projet. Il voulait emmener ces personnes découvrir la France, et un peu au-delà des frontières, Andorre, le Tyrol, l’Italie... Tout heureux, il m’a raconté que ce jour-là, le Club était lancé, avec lui à sa tête. Il avait déjà constitué son bureau (secrétaire, trésorier...). Avec la bonne volonté de l’époque, il a obtenu la disponibilité de l’étage de l’Office de Tourisme à La Rosière et la journée du jeudi réservée. Les dames tricotaient, les messieurs sculptaient des objets en bois (ancêtres de nos pots de confiture de myrtilles...) pour vendre aux vacanciers et récolter des subsides pour les voyages. **Après avoir fait connaître la montagne aux enfants de Sens (en juillet) et aux familles (en août), il a fait le grand écart en proposant la découverte d’autres lieux aux aînés de Montvalezan.** »*

Le Comité des Fêtes de La Rosière

Cette année, l'association a fêté ses 10 ans

Nous avons organisé la fête des Clarines sur la place des Eucherts le samedi 5 août et dimanche 6 août 2023.

Le samedi soir, le bal a eu lieu dehors sur la place avec un concert donné par le DJ Julien ANXIONNAZ et le feu d'artifices. On note la réussite du repas sandwich-raclette organisé par le Ski Club !

Dimanche, le froid et la pluie ont un peu terni la fête mais le feu dans les braseros a réchauffé les cœurs des vacanciers courageux !

Heureusement, un rayon de soleil est apparu au moment du défilé des costumes, des chars et des chiens Saint-Bernard. Ceci a permis à tous de passer un bon moment ensemble.



Nous souhaitons remercier :

- En premier lieu la mairie de Montvalezan qui nous donne une subvention pour maintenir cette fête ;
- La Police Municipale pour le travail réalisé dans un esprit positif pour le bien de tous ;
- Les Services Techniques pour l'aménagement de la place des Eucherts, pour le montage - démontage des barnums, tables et bancs, frigos, braseros ... et pour le prêt du garage pour stocker les chars ;
- La Régie Électrique pour la mise en place des coffrets électriques sur la place ;
- La CCHT pour le prêt des moloks ;
- L'Office du Tourisme pour le concert des Bands Camp, le séjour offert, la communication, l'animation, le feu d'artifices ;
- La Patinoire pour toute l'intendance ;

Guillaume GORAK du Flocon pour le prêt de tables et chaises, Julien ANXIONNAZ et l'accordéoniste Rémi GAIDE pour la réussite du bal et Teddy MAITRE d'avoir tiré le feu d'artifices.

Les associations présentes :

- Le Ski-club pour la belle soirée du samedi soir avec ses sandwich Raclette et les repas du dimanche midi ;



- L'AS golf qui a tenu le stand toute la journée sous la pluie !
- Le Sou des écoles avec le stand des friandises pour les enfants ;
- Les chasseurs pour leur char surprise ;
- Les Jeunes MOTIVÉS avec le char traditionnel du chaudron et l'ambiance au bar : bravo à vous ! Vous êtes la relève, continuez ;
- L'ESF avec une grande participation de moniteurs au défilé et l'organisation de la montée cyclo challenge Simon Atkinson avec l'OT ;
- Les artisans de Montvalezan : Christelle GAIDET, Christelle BABIS, Carole GAIDET, L'association de la MAM, Claire-Marie DODET, Josy FRAISSARD, Josiane VOLCK, Gisèle GAIDE, Pierre et Jean-louis LAYS pour l'ambiance sur le défilé ; Seb GAIDET et Teddy MAITRE pour l'animation au micro ; la Famille ARPIN « Les Sonneurs de cloches » ; les chiens Saint Bernard qui attirent les foules ; les personnes portant fièrement le costume Tarin ; les personnes qui nous ont aidés à mettre en place la fête, au bar, au rangement ; et les vacanciers et locaux qui sont venus profiter de cette belle journée !



L'année prochaine, la fête aura lieu le samedi 4 août 2024. Nous recherchons des personnes volontaires pour nous aider à l'organisation de la journée, notamment pour faire un tour de rôle derrière le bar le jour J.

Pour le comité, Teddy et Carole MAITRE, Marina GAIDE, Pierre

VIE ASSOCIATIVE

Hockey Club La Rosière

Lors de son assemblée générale du 29 août 2023, le hockey club a de nouveau tiré un bilan très positif de son année écoulée. Le nombre de licenciés est stable : 78 adultes (dont 12 femmes), et 21 enfants.

Quant à l'activité principale du club, ce sont bien sur des entrainements au quotidien dispensés par Anne-Sophie BONIFACE, notre entraineur.

Nous avons ouvert au public une trentaine de matchs les mercredis de l'hiver et de l'été avec une très bonne fréquentation. Cela nous a permis de financer un stage à l'automne à Aoste en Italie, mais également l'achat de nouveaux maillots, de participer à 2 tournois à Albertville et à Nice, et de projeter un nouveau voyage pour l'automne 2024.



La grande nouveauté pour notre club sera l'ouverture d'une section danse sur glace avec la préparation de plusieurs spectacles au cours de l'année.



Les équipes d'Albertville, de Chamrousse, d'Annecy venues participer à notre tournoi le 11 novembre 2022



Le Hockey Club de La Rosière



La Rosière en déplacement à Nice en mai 2023

Association du Trail de La Rosière

Le Trail de La Rosière qui a réuni 110 bénévoles ce 16 juillet 2023, a été l'occasion de remercier chaleureusement Denis BENOD. Après la course, les bénévoles se sont retrouvés sur la Place des Eucherts pour un moment d'émotions et de partage autour de Denis, qui après 17 ans aux services techniques de Montvalezan est parti œuvrer dans sa commune natale, dans le département de l'Ain.

Des petits cadeaux lui avaient été préparés, un discours salué par de longs applaudissements des bénévoles : ce fut une cérémonie très émouvante. Denis était notre référent technique pour les chemins, il donnait son temps et son cœur

à nos montagnes pour rendre tous les sentiers praticables pour les randonneurs mais aussi dans le cadre du trail. Il était extrêmement dévoué et son expertise a été précieuse pour l'organisation du Trail de La Rosière. Il est à nos côtés depuis le premier jour de l'aventure Trail de La Rosière, c'est aussi notre ami et nous tenions à lui dire merci publiquement et largement. Un mec en or !

Que la reconnaissance des habitants soit à la hauteur de ton engagement, merci Denis et tu seras toujours le bienvenu ici, chez toi.



MES NOTES



